

**Joseph SCHUMPETER (1942)**

# **Capitalisme, socialisme et démocratie**

**La doctrine marxiste; le capitalisme peut-il survivre ?  
Le socialisme peut-il fonctionner ?  
Socialisme et démocratie**

**TROISIÈME ET QUATRIÈME PARTIES**  
chapitres 15 à 23.

(Traduction française, 1942)

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jmt\\_sociologue@videotron.ca](mailto:jmt_sociologue@videotron.ca)

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

## Joseph Schumpeter (1942)

### Capitalisme, socialisme et démocratie.

La doctrine marxiste; le capitalisme peut-il survivre ?

Le socialisme peut-il fonctionner ?

Socialisme et démocratie

2<sup>e</sup> fichier: 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> parties (chapitres 15 à 23)

Une édition électronique réalisée à partir du livre de Joseph Schumpeter, Capitalisme, socialisme et démocratie.

Traduction française, 1942.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 20 avril 2002 à Chicoutimi, Québec.



# Table des matières

## *DEUXIÈME FICHER*

Avertissement liminaire  
Préface de la première édition (1942)  
Préface de la deuxième édition (1946)

### ***Première partie : La doctrine marxiste***

Prologue  
Chapitre 1. Marx le prophète  
Chapitre 2. Marx le sociologue  
Chapitre 3. Marx l'économiste  
Chapitre 4. Marx le professeur

### ***Deuxième partie Le capitalisme peut-il survivre?***

Prologue  
Chapitre 5. Le taux de croissance de la production totale  
Chapitre 6. Plausibilité du capitalisme  
Chapitre 7. Le processus de destruction créatrice  
Chapitre 8. Pratiques monopolistiques  
Chapitre 9. La chasse est fermée  
Chapitre 10. La disparition des occasions d'investissement  
Chapitre 11. La civilisation du capitalisme  
Chapitre 12. Les murs s'effritent

I. Le crépuscule de la fonction d'entrepreneur  
II. La destruction des couches protectrices  
III. La destruction du cadre institutionnel de la société capitaliste

Chapitre 13. L'hostilité grandit

I. L'atmosphère sociale du capitalisme  
II. La sociologie de l'intellectuel

Chapitre 14. Décomposition

## DEUXIÈME FICHER

### **Troisième partie** Le socialisme peut-il fonctionner ?

Chapitre 15. [Pour déblayer le terrain](#)

Chapitre 16. [L'organigramme socialiste](#)

Chapitre 17. [Organigrammes comparés](#)

I. [Une observation préalable](#)

II. [Analyse de rendements comparés](#)

III. [Motifs de supériorité de l'organigramme socialiste](#)

Chapitre 18. [L'élément humain avertissement](#)

I. [Relativité historique de l'argument](#)

II. [Sur les demi-dieux et les archanges](#)

III. [Le problème de la gestion bureaucratique](#)

IV. [Épargne et discipline](#)

V. [Discipline autoritaire en régime socialiste : la leçon russe](#)

Chapitre 19. [Transition](#)

I. [Deux problèmes distincts](#)

II. [Socialisation dans une situation de maturité](#)

III. [Socialisation dans une situation d'immaturité](#)

IV. [Politique socialiste avant la lettre : l'exemple anglais](#)

### **Quatrième partie** Socialisme et démocratie

Chapitre 20. [La position du problème](#)

I. [La dictature du prolétariat](#)

II. [Le dossier des partis socialistes](#)

III. [Une expérience mentale](#)

IV. [A la recherche d'une définition](#)

Chapitre 21. [La doctrine classique de la démocratie](#)

I. [Le bien commun et la volonté du peuple](#)

II. [Volonté du peuple et volition individuelle](#)

III. [La nature humaine en politique](#)

IV. [Raisons de la survivance de la doctrine classique](#)

Chapitre 22. [Une théorie alternative de la démocratie](#)

I. [Compétition pour la direction politique](#)

II. [Application du principe](#)

Chapitre 23. [En conclusion](#)

- I. [Quelques implications de l'analyse précédente](#)
- II. [Conditions de succès de la méthode démocratique](#)
- III. [La démocratie en régime socialiste](#)

[Annexe](#). - *Ultima verba*. La marche *au* socialisme. Les perspectives du capitalisme américain (1949)

# troisième partie

## LE SOCIALISME PEUT-IL FONCTIONNER ?

[Retour à la table des matières](#)

*Troisième partie : le socialisme peut-il fonctionner ?*

## Chapitre 15

---

### Pour déblayer le terrain

[Retour à la table des matières](#)

Le socialisme peut-il fonctionner? A coup sûr, il le peut. On ne saurait en douter si l'on admet, premièrement, que le stade idoine d'évolution industrielle a été atteint et, deuxièmement, que les problèmes de transition peuvent être résolus avec succès. Il n'est pas défendu, cela va de soi, d'éprouver de sérieuses perplexités en ce qui concerne soit ces hypothèses en elles-mêmes, soit la question de savoir si une société de structure socialiste aura un caractère démocratique, soit si, démocratique ou non, une telle société a des chances de fonctionner plus ou moins bien. Nous reviendrons ultérieurement sur tous ces points. Cependant, si nous acceptons ces hypothèses et écartons ces doutes, la réponse à la question résiduelle doit certainement être : Oui.

Avant d'essayer d'en donner la preuve, je voudrais déblayer certains obstacles qui encombrant notre route. Jusqu'à ce point, je me suis contenté de certaines définitions assez lâches et il me faut maintenant réparer cette négligence. Nous considérerons seulement deux types de sociétés et ne mentionnerons les autres qu'incidemment. Nous désignerons ces deux types par les termes : mercantile et socialiste.

La société mercantile est définie par un système institutionnel dont il suffit de mentionner deux éléments : la propriété privée des moyens de production et la régulation du processus productif par le contrat (ou la gestion ou l'initiative) privés. Toutefois, un tel type de société n'est pas, en règle générale, purement bourgeois. En effet, nous avons reconnu dans la deuxième partie qu'une bourgeoisie industrielle et

commerciale est généralement incapable d'exister, sinon en symbiose avec une couche non-bourgeoise. Une société mercantile n'est pas davantage synonyme de société capitaliste. Celle-ci, cas particulier de la société mercantile, est caractérisée par le phénomène additionnel de la création du crédit - de la pratique, à laquelle se rattachent tant de traits distinctifs de la vie économique moderne, consistant à financer les initiatives au moyen du crédit bancaire, c'est-à-dire avec de la monnaie (billets ou dépôts) fabriquée *ad hoc*. Comme, cependant, la société mercantile, en tant qu'alternative au socialisme, se manifeste toujours en pratique sous la forme spécifique du capitalisme, le lecteur peut, s'il le préfère, s'en tenir au contraste traditionnel entre capitalisme et socialisme, sans que cela fasse une grande différence.

Par société socialiste nous désignerons un système institutionnel dans lequel une autorité centrale contrôle les moyens de production et la production elle-même, ou encore, pouvons-nous dire, dans lequel les affaires économiques de la société ressortissent, en principe, au secteur public, et non pas au secteur privé. Le socialisme a été qualifié de Protée intellectuel. On peut en donner de nombreuses définitions, je veux dire de nombreuses définitions valables, sans parler des naïvetés telles que : « socialisme signifie du pain pour tous », et la nôtre n'est pas nécessairement la meilleure. Quoi qu'il en soit, il me paraît utile d'en préciser le sens et la portée, au risque de me faire taxer de pédantisme.

Ma définition exclut le socialisme des guildes, le syndicalisme, etc. En effet, le type que l'on peut qualifier de « socialisme centralisé » me paraît l'emporter si nettement que l'on perdrait son temps à analyser d'autres formules. Cependant, si nous choisissons cette expression pour désigner la seule sorte de socialisme que nous nous proposons de prendre en considération, nous devons veiller à éviter un malentendu. Le terme « socialisme centralisé » indique seulement que ce régime ne comporte pas une pluralité d'unités de contrôle dont chacune représenterait en principe un intérêt distinct - ni, notamment, une pluralité de secteurs territoriaux autonomes dont la coexistence risquerait de faire revivre une grande partie des antagonismes inhérents à la société capitaliste. On peut tenir pour irréaliste cette exclusion des intérêts sectionnels : elle n'en est pas moins essentielle.

Néanmoins, en adoptant le terme « socialisme centralisé » nous n'avons aucunement entendu suggérer l'idée de centralisation : en d'autres termes, nous n'avons pas voulu dire ou bien que l'autorité centrale (Conseil Central ou Ministère de la Production) doit nécessairement être revêtue d'un pouvoir absolu, ou bien qu'elle se réserve toutes les initiatives d'exécution. En ce qui concerne le premier point, le conseil ou le ministère socialiste peut être tenu de soumettre son plan à l'approbation d'un congrès ou d'un parlement. On peut également concevoir qu'ils existe une autorité de supervision et de contrôle - une sorte de cour des comptes, laquelle pourrait même être éventuellement habilitée à opposer son veto à certaines décisions. En ce qui concerne le second point, une certaine liberté d'action devrait être laissée et une liberté d'action presque illimitée pourrait être laissée aux « hommes sur le tas », c'est-à-dire aux directeurs des différentes branches ou usines. Pour l'instant, j'admettrai, non sans hardiesse, que la marge adéquate de liberté aura été expérimentalement fixée et effectivement allouée aux « managers », en sorte que le rendement ne soit compromis ni par les ambitions effrénées (les subordonnés, ni par l'accumulation sur le bureau ministériel de rapports et de questions en suspens - ni par des directives ministérielles évoquant les méthodes de gouvernement du roi Ubu.



Je n'ai pas défini séparément le collectivisme et le communisme. Je ne ferai aucun usage du premier de ces deux termes et je n'emploierai le second qu'à l'occasion, en ne référant aux groupes qui se qualifient de la sorte. Si, toutefois, j'étais obligé de me servir de ces deux mots, j'en ferais des synonymes de « socialisme ». Certes, la plupart des auteurs, en analysant leur usage à travers le temps, ont essayé de leur prêter des significations distinctes et il est exact que le terme « communiste » a servi assez régulièrement à désigner des idées particulièrement radicales et absolues. Il n'en reste pas moins que l'un des documents classiques du socialisme s'intitule le Manifeste « Communiste ». D'ailleurs, les différences de principes qui séparent ces sectes n'ont jamais été fondamentales et, dans la mesure où elles existent, elles sont aussi accentuées à l'intérieur du groupe socialiste qu'entre celui-ci et le groupe communiste. Les bolcheviks se qualifient à la fois de communistes et de « seuls et sincères socialistes ». Qu'ils aient ou non droit à ces épithètes, il sont certainement socialistes.

J'ai évité les termes propriété étatisée ou appropriation étatiste des ressources naturelles, des usines et des outillages : l'exclusion de ces termes n'est pas dépourvue d'importance au point de vue de la méthodologie des sciences sociales. Il existe, à coup sûr, des concepts, tels que ceux de besoin ou de choix ou de bien économique, qui ne se rattachent pas à une époque ou à une société données. D'autres concepts (par exemple ceux de prix de revient ou de prix de vente) prennent, dans leur utilisation quotidienne, une acception localisée dans le temps et dans l'espace - mais les économistes, en en extrayant la quintessence, ont fini par les détacher quasiment de tout support concret. Enfin, il existe encore d'autres concepts qui, de par leur nature même, ne supportent pas d'être transplantés et conservent toujours l'empreinte du cadre institutionnel qui leur a donné naissance. L'emploi de ces concepts en dehors du monde ou de la civilisation sociale où ils se sont formés est extrêmement risqué et, en fait, aboutit à fausser gravement les descriptions historiques. Or, les termes propriété, appropriation (et aussi, à mon sens, taxation) appartiennent au monde de la société mercantile, exactement comme les termes chevalier ou fief appartenaient au monde féodal.

Mais il en va de même du terme État. Nous pouvons, bien entendu, le définir en utilisant le critère de souveraineté, puis parler d'un État socialiste. Cependant, sous peine de transformer l'État, organisme substantiel, en un simple fantôme légal ou philosophique flottant dans le vide, nous ne devons jamais l'introduire dans des discussions relatives aux sociétés féodales ou socialistes, étant donné qu'aucune d'entre elles n'a établi, ni consenti à établir entre le secteur public et le secteur privé la ligne de démarcation qui donne à l'entité « État » sa signification essentielle. Pour lui conserver ce sens avec tous les attributs (fonctions, méthodes, prises de position) qu'il comporte, la meilleure formule consiste à dire que l'État, issu des heurts et compromis entre les seigneurs féodaux et la bourgeoisie, constitue une partie des cendres dont naîtra le phénix socialiste : c'est pourquoi je n'ai pas fait usage de ce terme dans ma définition du socialisme. Certes, le socialisme peut être institué par un acte de l'État. Mais rien n'empêche, à mon sens, de dire que l'État meurt en accomplissant cet acte - comme l'avait indiqué Marx et comme Lénine l'a répété.

Enfin, ma définition concorde, à un certain égard, avec toutes celles que j'ai rencontrées, en ce sens qu'elle pivote exclusivement sur un support économique. Tout socialiste souhaite réformer la société sur le plan économique et tous les avantages escomptés par lui doivent provenir de la transformation des institutions économiques. Bien entendu, une telle conception implique une théorie de la causation sociale - théorie aux termes de laquelle le système économique constitue, dans l'ensemble des

phénomènes que nous appelons « société », l'élément réellement agissant. Cependant deux observations s'imposent d'elles-mêmes.

En premier lieu, nous avons signalé dans la précédente partie à propos du capitalisme et il nous faut signaler présentement à propos du socialisme que l'aspect économique n'est pas le seul, ni même le plus important à nos yeux d'observateurs ou à ceux des personnes auxquelles on demande de placer leur confiance dans le socialisme. En élaborant ma définition, je n'ai aucunement entendu contester ce fait. Et je dois, en toute loyauté, rendre à tous les socialistes civilisés qu'il m'a été donné de rencontrer ou dont j'ai lu les ouvrages le témoignage qu'il en va de même pour eux : s'ils insistent sur le facteur économique en raison de l'importance du rôle que leur doctrine lui attribue, ils n'entendent aucunement suggérer que les biftecks et les postes de radio soient les seuls objets pour la conquête desquels il vaille la peine de lutter. Certes, il existe d'odieux matérialistes qui sont précisément de cet avis. Et beaucoup de socialistes qui ne rampent pas au ras du sol n'en exagèrent pas moins, quand ils se mettent en quête de votes, les promesses d'ordre économique en raison de leur attrait immédiat pour les masses. Ce faisant, ils faussent et dégradent leur doctrine. Nous ne les imiterons pas, mais, au contraire, nous ne perdrons jamais de vue que le socialisme vise des objectifs plus élevés que celui consistant à remplir les panses, exactement comme le christianisme ne se limite pas aux valeurs quelque peu hédonistiques du ciel et de l'enfer. Primordialement et par-dessus tout, le socialisme signifie l'avènement d'un nouveau monde culturel en considération duquel un homme pourrait fort bien être un socialiste fervent, même s'il croyait que, du point de vue économique, le système socialiste donnerait probablement de moins bons résultats que le système capitaliste <sup>1</sup>. Par conséquent, aucun argument purement économique pour ou contre le socialisme ne saurait, quelle qu'en soit la valeur, être tenu pour sans réplique.

Mais, en second lieu, *quel* monde culturel? Nous pourrions essayer de répondre à cette question en passant en revue les déclarations des socialistes accrédités afin de reconnaître s'il s'en dégage un tableau de la civilisation socialiste. A première vue, les matériaux de cette nature paraissent abondants. Certains socialistes sont toujours prêts à entonner, les mains jointes et un sourire béat sur leurs lèvres, le cantique de la justice, de l'égalité, de la liberté, en général, et de la liberté économique (suppression de « l'exploitation de l'homme par l'homme ») en particulier, de la paix et de l'amour, des chaînes brisées et des énergies culturelles libérées, des horizons élargis, des dignités nouvelles révélées : en somme, du Rousseau mélangé d'un grain de Bentham. D'autres socialistes se bornent à exprimer les appétits et les intérêts de l'aile gauche du syndicalisme. D'autres encore font toutefois preuve d'une remarquable réticence. Parce qu'ils méprisent les slogans bon marché, mais sont incapables de rien imaginer d'autre? Parce que, même s'ils en sont capables, ils doutent que des formules idéalistes puissent entraîner l'adhésion populaire? Parce qu'ils n'ignorent pas qu'un abîme les sépare de leurs camarades?

Ne pouvant avancer plus loin sur cette piste, il nous faut donc envisager ce que j'appellerai l'« indétermination culturelle du socialisme ». En fait, conformément à notre définition ainsi qu'à la plupart des autres, une société peut être pleinement et valablement socialiste tout en étant soit dirigée par un monarque absolu, soit organisée sous la forme la plus démocratique qui soit concevable ; elle peut être aristocratique ou prolétarienne ; elle peut être théocratique et hiérarchisée ou athéiste et indif-

---

<sup>1</sup> Il va de soi que la réciproque est également vraie : on pourrait ratifier les prétentions économiques du socialisme tout en repoussant ce régime pour des motifs d'ordre culturel.

férente à la religion ; elle peut être beaucoup plus strictement disciplinée qu'une armée moderne ou parfaitement indisciplinée ; elle peut être imprégnée d'ascétisme ou d'eudémonisme, énergique ou molle, préoccupée seulement de l'avenir ou seulement du présent, belliqueuse et nationaliste ou pacifique et internationaliste ; égalitaire ou anti-égalitaire ; elle peut adopter la morale des maîtres ou celle des esclaves ; son art peut être objectif ou subjectif<sup>1</sup> ; ses modalités d'existence peuvent être individualistes ou standardisées ; enfin - et cela suffirait à provoquer l'allégeance ou le mépris de tels d'entre nous - elle peut se reproduire à partir de ses meilleures ou de ses pires souches et engendrer, selon les cas, des surhommes ou des déchets humains.

Pourquoi en est-il ainsi? Nous laissons au lecteur le soin d'en décider. Il peut conclure, ou bien que Marx s'est trompé et que le système économique ne détermine pas une civilisation, ou bien, alternativement, qu'un système économique complet la détermine, mais que l'élément économique entrant dans notre définition du socialisme (à savoir le contrôle centralisé des moyens de production et de la production) n'est pas déterminant, à moins d'être renforcé par des données et hypothèses économiques supplémentaires. Nous n'aurions d'ailleurs pas, soit dit en passant, obtenu de meilleurs résultats avec le capitalisme si nous avons essayé de reconstruire son ensemble culturel à partir, exclusivement, des données incorporées dans notre définition de ce régime économique. Certes, nous avons dans ce cas l'impression d'une détermination et nous constatons qu'il est possible de raisonner sur les tendances inhérentes à la civilisation capitaliste. Mais cette possibilité tient seulement à ce que nous sommes en présence d'une réalité historique qui nous fournit toutes les données auxiliaires dont nous avons besoin et qui, de par son existence même, exclut un nombre infini d'autres solutions.

Cependant nous avons employé le terme « détermination » dans un sens assez strict et technique et, en outre, par référence à un ensemble culturel complet. Or, l'indétermination, prise dans ce sens, n'oppose pas une barrière insurmontable aux efforts visant à découvrir certains traits ou tendances que le système socialiste, en tant que tel, a davantage de chances de produire que d'autres - et, notamment, des traits ou tendances relatifs à certains points spécifiques de l'organisme culturel. Il n'est pas davantage impossible d'introduire des hypothèses supplémentaires raisonnables : il suffit, pour s'en convaincre, de se référer à la liste précédente de « possibilités ». Si, par exemple, nous admettons, comme beaucoup de socialistes l'admettent - à tort, selon moi -, que les guerres ne sont que l'une des formes prises par les conflits entre intérêts capitalistes, il s'ensuit nécessairement que le socialisme ne serait pas belliqueux, mais pacifiste. Ou encore, si nous admettons que le socialisme évolue parallèlement à un certain type de rationalisme dont il est inséparable, nous concluons qu'un tel régime serait probablement irréligieux, sinon antireligieux. Nous nous essaierons nous-même à ce jeu dans certains cas, bien que, en règle générale, mieux vaille, en pareille matière, s'effacer devant le seul champion incontestable de l'utopie : Platon. Cependant, tout bien pesé, il reste acquis que le socialisme est, à n'en pas douter, un Protée culturel et que l'on ne peut préciser davantage ses possibilités culturelles que si l'on se résigne à envisager des espèces particulières à l'intérieur du « genre »

---

<sup>1</sup> Pour paradoxal que cela puisse sembler, l'individualisme et le socialisme ne sont pas nécessairement incompatibles. Il n'est pas interdit de soutenir que l'organisation du type socialiste garantirait la réalisation « vraiment » individualiste de la personnalité. Une telle thèse serait, en fait, tout à fait conforme à la doctrine marxiste.

socialiste - chacune de ces espèces étant, certes, la seule valable aux yeux de ses partisans, mais toutes ces espèces venant en ligne de compte pour l'analyste désintéressé.

*Troisième partie : le socialisme peut-il fonctionner ?*

## Chapitre 16

---

### L'organigramme socialiste <sup>1</sup>

[Retour à la table des matières](#)

En premier lieu, il convient de rechercher si la logique pure d'une économie socialiste est ou non fêlée par une paille. Certes, aucune démonstration de la cohérence de cette logique ne convertira jamais personne au socialisme, ni même ne permettra d'affirmer avec un degré de certitude élevé que le socialisme est viable en pratique ; cependant la preuve de l'incohérence logique du socialisme ou même l'échec d'une tentative visant à prouver sa cohérence logique suffiraient en eux-mêmes à nous convaincre de l'absurdité inhérente à ce système.

Plus précisément, notre question peut être formulée comme il suit : étant donné un système socialiste du type envisagé, est-il possible de faire dériver de ses données, tout en respectant les principes du comportement rationnel, des décisions rigoureusement déterminées en ce qui concerne les biens à produire et leurs modalités de production ou, pour énoncer la même question en termes d'économie mathématique, ces données et ces principes fournissent-ils, dans les conditions d'une économie socialiste, au comité central ou au ministère de la production des équations qui soient

---

<sup>1</sup> N. d. T. - Nous traduisons par « organigramme » le terme « blue-print » - bleu (copie à traits blancs sur fond bleu ou à traits bleus sur fond blanc), emprunté par l'auteur aux dessinateurs industriels.

indépendantes, compatibles - C'est-à-dire libres de toute contradiction - et suffisamment nombreuses pour déterminer univoquement les inconnues du problème?

1. L'on doit répondre par l'affirmative. Il n'existe aucune fêlure dans la logique pure du socialisme. La cohérence du socialisme est d'ailleurs si évidente qu'il ne me serait pas venu à l'idée d'y insister si elle n'avait pas été contestée et si, circonstance encore plus surprenante, les socialistes orthodoxes, aussi longtemps qu'ils n'ont pas été mis sur la voie par des économistes d'opinions et de sympathies foncièrement bourgeoises, n'ont pas réussi à formuler une réponse affirmative répondant aux exigences scientifiques.

La seule autorité ayant pris une position négative qu'il soit nécessaire de mentionner est celle du professeur L. von Mises<sup>1</sup>. Partant de la proposition d'après laquelle le comportement économique rationnel présuppose des calculs rationnels de prix de revient - donc des prix appliqués aux facteurs de production entrant dans les prix de revient - donc des marchés sur lesquels se forment ces prix des facteurs, cet auteur a conclu que, en l'absence de tels marchés dans une société socialiste, les faisceaux lumineux orientant la production rationnelle feraient défaut, en sorte que le système fonctionnerait en plein chaos, en admettant même qu'il le puisse. A cette critique et à des critiques similaires (voire à certains doutes qui s'étaient élevés dans leur esprit) les porte-parole accrédités de l'orthodoxie socialiste n'ont, tout d'abord, pas trouvé grand-chose à opposer, sinon en présentant un argument d'après lequel les gérants socialistes pourraient partir du système de valeurs élaboré par leurs prédécesseurs capitalistes - argument, certes, valable dans une discussion portant sur les difficultés pratiques, mais non dès lors qu'on en vient à la question de principe - ou encore en entonnant le paean en l'honneur des vertus miraculeuses de leur paradis, dans lequel il deviendrait facile de se passer complètement des artifices capitalistes, tels que celui de la rationalité des coûts, et dans lequel les camarades résolvent tous les problèmes en puisant dans les flots de lait et de miel que déverseraient inépuisablement les cornes d'abondance des magasins sociaux. Or, de tels arguments reviennent à accepter les critiques à la von Mises et il semble que certains socialistes continuent aujourd'hui encore à se résigner à un tel aveu d'impuissance théorique.

C'est à l'économiste Enrico Barone que l'on doit d'avoir résolu le problème avec une lucidité telle qu'il a laissé peu de choses à faire à ses émules, sinon d'élaborer sa solution et de clarifier certains points d'importance secondaire, et je renvoie à son argumentation ceux de mes lecteurs qui désireraient une démonstration rigoureuse. Cependant une brève esquisse de sa thèse nous suffira<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Son article, publié en 1920, a été traduit en français dans *L'Économie dirigée en régime collectiviste* (F. A. v. Hayek. Librairie de Médicis). Cf. aussi sa *Gemeinwirtschaft*, traduite en français sous le titre *Le Socialisme*. - Librairie de Médicis.

<sup>2</sup> Avant Barone, une douzaine d'économistes avaient pressenti la solution. Parmi eux on compte des autorités telles que F. von Wieser (dans sa *Valeur Naturelle*, texte allemand de 1889) et Pareto (*Cours d'Économie Politique*, tome 11, 1897). Ces deux auteurs ont compris que la logique fondamentale du comportement économique ne diffère pas selon que la société est mercantile ou socialiste et que la solution du problème dérive de cette similitude de comportement. Cependant Barone, successeur de Pareto, fut le premier à le développer : cf. ses articles intitulés *Il Ministro della Produzione nello Stato Collectivista*, *Giornale degli Economisti*, 1908, dont la traduction a parti dans le volume *L'Économie dirigée en régime collectiviste* mentionné dans la note précédente.

Considérée du point de vue de l'économiste, la production - y compris les transports et toutes les opérations relatives à la commercialisation - n'est pas autre chose que la combinaison rationnelle des « facteurs » existants, compte tenu des contraintes imposées par les conditions technologiques. Dans une société mercantile, la tâche consistant à combiner ces facteurs implique leur achat ou leur location et les revenus individuels qui caractérisent une telle société sont précisément engendrés par le processus d'achat ou de location. En d'autres termes, la production et la « répartition » du produit social ne sont que deux aspects différents d'un seul et même processus qui affecte simultanément ces deux phénomènes. Or, la différence logique - ou purement théorique - entre une économie mercantile et une économie socialiste consiste en ce que, dans cette dernière, la solidarité de la production et de la répartition cesse d'exister. Comme, à première vue, les moyens de production n'y sont pas évalués par un marché et comme, point encore plus important, les principes d'une société socialiste ne lui permettraient pas, même si de telles valeurs existaient, d'en faire le critère de la répartition, il s'ensuit que l'automatisme répartiteur d'une société mercantile fait défaut à une société socialiste. Ce vide doit donc être comblé par un acte politique, disons par la Constitution de la communauté collectiviste. La répartition devient ainsi une opération distincte et, tout au moins en bonne logique, complètement coupée de la production. Cet acte (ou décision) politique devrait résulter (tout en les déterminant, à son tour, dans une large mesure) du caractère économique et culturel de la société, de son comportement, de ses buts et de ses accomplissements ; cependant, du point de vue économique, il aurait un caractère complètement arbitraire. Comme nous l'avons signalé ci-dessus, la communauté peut adopter une règle égalitaire (conforme, précisons-le, à l'un des sens multiples que l'on peut donner à l'idéal égalitaire) - ou admettre des inégalités aussi accentuées qu'elle le désire. Elle pourrait même, cas particulièrement intéressant, organiser la répartition aux fins de réaliser une performance maximum dans telle ou telle direction souhaitée. Elle pourrait prendre en considération les désirs individuels des camarades ou décider de leur attribuer ce que telle ou telle autorité jugerait le meilleur pour eux : le slogan « à chacun selon ses besoins » pourrait revêtir l'un ou l'autre de ces deux sens. Toutefois, une règle quelconque devrait être instituée. Il nous suffira, pour notre dessein, d'analyser un cas très spécial.

2. Supposons donc *que* les convictions éthiques de notre communauté socialiste, tout en étant foncièrement égalitaires, prescrivent, simultanément que les camarades soient libres de choisir à leur convenance entre tous les biens de consommation que le ministère est en mesure de produire et consent à produire (la communauté pouvant, bien entendu, refuser de produire certaines marchandises, par exemple des boissons alcooliques). Admettons, en outre, qu'il soit donné satisfaction à l'idéal égalitaire du type adopté en délivrant à chaque personne - les enfants et peut-être d'autres individus comptant pour des fractions de consommateurs dans la mesure où l'autorité compétente en déciderait ainsi - un ticket représentant son droit à une quantité de biens de

---

Il n'est ni possible, ni nécessaire de rendre justice à la riche moisson des travaux ultérieurs. Je mentionnerai seulement comme particulièrement importants à tels ou tels points de vue : Fred M. Taylor « The guidance of Production in a Socialist State », *American Economic Review*, mars 1929 ; K. Tisch, *Wirtschaftsrechnung und Verteilung im... sozialistischen Gemeinwesen*, 1932 ; H. Zassenhaus, « Theorie der Planwirtschaft », *Zeitschrift für Nationalökonomie*, 1934 ; tout spécialement Oskar Lange, « On the Economic Theory of Socialism », *Review of Economic Studies*, 1936-37, republié dans le Volume de Lange et Taylor paru sous le même titre en 1948 ; enfin les articles de A. P. Lerner qui seront cités dans une note ultérieure.

consommation égale au quotient du produit social disponible pendant la période comptable courante par le nombre des ayants-droit, tous les billets étant annulés au terme de cette période. On peut se représenter ces tickets comme des bons donnant droit à la Xe partie de tous les aliments, vêtements, articles ménagers, maisons, autos, séances de cinéma et ainsi de suite ayant été ou étant produits pour la consommation (c'est-à-dire aux fins d'être délivrés aux consommateurs) durant la période considérée. Ces bons pourraient être libellés en telles ou telles marchandises ; cependant., en vue d'éviter la masse complexe et superflue des trocs qui devraient alternativement prendre place entre les camarades, il serait plus commode de les libeller simplement en unités ou lunes ou soleils... ou même dollars - et de prescrire que les unités de chaque marchandises seraient délivrées contre remise d'un certain nombre d'unités conventionnelles. Ces « prix » débités par les magasins sociaux devraient, étant donné nos hypothèses, constamment répondre à la condition consistant en ce que, chacun de ces prix étant multiplié par la quantité existante de la marchandise correspondante, le total des produits de ces multiplications devrait équivaloir au total (arbitraire à tous autres égards) des bons remis aux camarades. Cependant il ne serait pas nécessaire que le ministre responsable fixe des « prix » spécifiques, sinon par voie de suggestions initiales. Étant donné les goûts des consommateurs et leurs « revenus dollars » égaux, les camarades révéleraient par leurs réactions à ces suggestions initiales à quels prix ils seraient disposés à acquérir la totalité du produit social, à l'exception des articles dont personne ne se soucierait de s'embarrasser, et le ministère devrait alors ratifier ces prix s'il désirait liquider ses stocks. Il en serait ainsi fait et le principe de l'égalité des parts aurait, du même coup, été réalisé selon une technique très plausible et d'après un barème uniquement déterminé.

Toutefois cette méthode présuppose, cela va de soi, la production préalable d'une quantité définie de chaque bien. Le véritable problème, dont on a contesté qu'il comporte une solution, consiste précisément à découvrir comment cette production anticipée pourrait être accomplie rationnellement, c'est-à-dire en sorte qu'elle se traduise par le maximum de satisfactions<sup>1</sup> pour les consommateurs, dans les limites imposées par les ressources disponibles, les possibilités technologiques et les autres conditions du milieu économique. Or, il est évident que, si les décisions en matière de production étaient prises à la suite, disons, d'un vote majoritaire des camarades, une telle procédure manquerait complètement l'objectif de maximisation visé<sup>2</sup>, étant donné qu'en pareil cas certains consommateurs, à coup sûr, et, éventuellement, tous les consommateurs n'obtiendraient pas ce qu'ils désirent et ce qu'il serait possible de leur fournir sans amoindrir les satisfactions de leurs concitoyens. Cependant il est non moins évident que la rationalité économique, au sens précis du terme, pourrait être respectée d'une autre façon. Aux yeux du théoricien, cette possibilité résulte de la proposition élémentaire aux termes de laquelle les consommateurs, en évaluant (« demandant ») des biens de consommation, évaluent également, *ipso facto*, par le jeu de l'imputation les facteurs qui entrent dans la production de ces biens. On peut démontrer comme il suit, à l'intention de l'homme de la rue, la possibilité de réaliser un plan rationnel de production dans la société socialiste envisagée.

<sup>1</sup> Au cas où des théoriciens modernes critiqueraient cette tournure de phrase, je les engage à considérer la longueur des circonlocutions parfaitement inutiles qu'impliquerait un énoncé plus correct, sans d'ailleurs qu'elles présentent en contre-partie aucun avantage en ce *qui* concerne notre argumentation.

<sup>2</sup> *Nous* n'entendons pas dire que cette procédure ne donnerait pas les résultats requis si l'on adoptait pour criterium une autre définition de la rationalité. *Nous* ne nous proposons pas présentement de comparer l'organisation analysée avec d'autres organisations concevables. Nous allons d'ailleurs revenir brièvement sur ce point.



3. Pour faciliter notre tâche, nous supposerons que les moyens de production existent en quantités données et, jusqu'à nouvel ordre, invariables. Ceci posé, admettons que le comité central se fragmente en comités spécialisés par branches de production ou, mieux encore, admettons qu'il soit institué pour chaque branche une autorité chargée de la gérer et de conférer avec le comité central, lequel contrôle et coordonne tous les gérants ou conseils de gestion. Le comité central, pour accomplir cette fonction, alloue les ressources productives - toutes placées sous son contrôle - aux autorités spécialisées, conformément à certaines règles. Supposons que le comité prescrive que les gérants des branches peuvent obtenir sous les trois conditions suivantes, en quantités quelconques, les biens et services instrumentaux réclamés par eux. En premier lieu, ces gérants doivent produire aussi économiquement que possible. En second lieu, ils sont tenus de virer au comité central, en échange de chaque unité de chaque bien ou service instrumental commandé par eux, un montant fixé à l'avance des « dollars de consommateurs » que leur ont procurés leurs livraisons antérieures de biens de consommation - nous pourrions tout aussi bien dire que le comité central se déclare prêt à « vendre » à n'importe quelle gestion des quantités illimitées de marchandises et services instrumentaux sur la base de « prix » spécifiés. En troisième lieu, les gérants sont tenus de commander et d'utiliser toutes les quantités (et non pas des quantités inférieures) que, en produisant de la façon la plus économique, ils sont en mesure d'employer sans être forcés de « vendre » une fraction quelconque de leurs produits pour un nombre de « dollars » inférieur à celui qu'ils doivent virer au comité central en règlement des quantités correspondantes de moyens de production. En termes plus techniques, cette condition signifie que la production doit atteindre, dans toutes les branches, un volume tel que les « prix » deviennent égaux (et non pas seulement proportionnels) aux coûts marginaux <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ce principe, dérivé de la logique générale du choix, n'avait pas été universellement admis jusqu'au jour où M. A-P. Lerner l'a monté en épingle et s'en est fait le protagoniste dans une série de notes et d'articles publiés, pour la plupart, dans la *Review of Economic Studies* (et aussi dans *Economic Journal*, septembre 1937), qui constituent une contribution imposante à la théorie de l'économie socialiste et sur lesquels je saisis cette occasion d'attirer l'attention du lecteur. Il est également correct de dire, dans le cadre de la logique du choix, que la condition précitée doit prévaloir sur la règle consistant à égaliser le prix de vente avec le coût total unitaire, chaque fois que cette condition entre en conflit avec cette règle. Cependant, la relation existant entre ces deux notions ayant été obscurcie dans une certaine mesure pour avoir mélangé des périodes différentes, il est nécessaire de la clarifier quelque peu.

La notion du coût marginal (à savoir l'accroissement du coût total correspondant à un faible accroissement du volume de production) reste indéterminée aussi longtemps que nous ne la rapportons pas à une période de temps définie. Si, par exemple, il s'agit de savoir s'il est ou non opportun de transporter un voyageur supplémentaire dans un train qui doit circuler en tout état de cause, le coût marginal à considérer peut être nul et, en tout cas, est certainement intime. On peut exprimer cet effet en disant que, du point de vue d'une très courte période - une heure, ou un jour, ou même une semaine -, chaque élément de coût, y compris même les lubrifiants et le charbon, rentre dans les frais généraux et que les frais généraux n'entrent pas dans le coût marginal. Toutefois, plus la période considérée s'allonge et plus se multiplient les éléments de coût qui entrent dans le coût marginal, à commencer par ceux qui sont habituellement englobés dans la notion de coût variable (*prime cost*), puis en continuant toujours davantage par ceux que les hommes d'affaires qualifient de frais généraux, jusqu'au jour où (à très long terme ou du point de vue de fondateur d'une entreprise nouvelle) rien (ou pratiquement rien) ne subsiste dans la catégorie des frais généraux et où chaque élément de dépense, y compris l'amortissement, doit entrer en ligne de compte dans le calcul du coût marginal - dans la mesure, tout au moins, où le principe énoncé n'est pas modifié dans le cas de certains facteurs, tels que les voies ferrées, par le fait technologique que ces facteurs ne sont disponibles ou utilisables qu'en grandes unités (« indivisibilité »). Les coûts marginaux doivent donc toujours être soigneusement distingués des coûts (marginaux) « primaires » ou variables, au sens courant du terme.

La tâche de chaque comité de gestion est désormais uniquement déterminée. De même que, de nos jours, toute firme appartenant à une branche parfaitement concurrentielle sait, aussitôt que lui sont connus les possibilités techniques, les réactions des consommateurs (leurs goûts et leurs revenus) et les prix moyens de production, ce qu'elle doit produire, en quelle quantité et comment, de même les gérants économiques de notre communauté socialiste sauraient ce qu'ils doivent produire, les procédés à appliquer et les quantités de facteurs à « acheter » au conseil central, aussitôt que les barèmes de « prix » de ce dernier auraient été publiés et que les consommateurs auraient manifesté leurs « demandes ».

En un certain sens, les « prix » de facteurs instrumentaux, à la différence des « prix » des biens de consommation, seraient unilatéralement fixés par le conseil central. Nous pouvons cependant dire alternativement que les gérants des industries expriment, en ce qui concerne les biens instrumentaux, une demande uniquement déterminée qui ressemble fort à celle que les consommateurs formulent en ce qui concerne les biens consommables. Nous avons seulement besoin, pour compléter notre démonstration, de découvrir une règle, conforme au principe de maximisation, visant à régir la fixation des prix par le conseil central. Or, cette règle est évidente. Il suffit que le conseil fixe un seul prix pour chaque bien instrumental d'une qualité

---

Or, nous associons fréquemment la condition en discussion avec le principe d'après lequel les gérants socialistes (tout comme les gérants capitalistes) devraient, à un moment quelconque, s'ils entendent agir rationnellement, faire abstraction du passé - en d'autres termes, ne pas faire état, en prenant leurs décisions, des valeurs en écritures des investissements antérieurs. Toutefois, cette règle ne vaut que pour le comportement à court terme en présence d'une situation donnée, mais elle ne signifie aucunement que ces gérants doivent négliger *par anticipation* ceux des éléments qui sont *appelés* à se cristalliser en frais fixes et en frais généraux. Une telle négligence se traduirait par un comportement irrationnel à l'égard des heures de travail et des unités de ressources naturelles absorbées dans les frais généraux, toutes les fois qu'il existe pour ces éléments un emploi alternatif. Or, il sera généralement nécessaire, pour faire état de ces éléments, d'égaliser, aussi longtemps que l'évolution se poursuivra en conformité avec les prévisions, le prix de vente au coût total par unité produite et, étant donné que les exceptions tiennent principalement soit aux obstacles technologiques opposés à la conduite rationnelle des entreprises par leur indivisibilité, soit aux écarts qui s'ouvrent entre les prévisions et les réalisations effectives, le principe « oublions le passé » est, somme toute, assez conforme à la logique des plans prévisionnels. Néanmoins, bien que, en présence d'une situation à court terme, le comportement le plus rationnel puisse consister à ne se préoccuper que des coûts variables, on ne saurait considérer pour autant que l'exploitation à perte d'une industrie soit imposée par cette logique. Cette réserve doit être soulignée pour deux raisons.

En premier lieu, l'on en a contesté le bien-fondé. On a même été jusqu'à suggérer que le bien-être (*welfare*) serait accru (à long terme) si les prix de vente étaient toujours égalisés aux coûts marginaux à *court terme*, à l'exclusion des amortissements, et que les frais généraux (par exemple le coût d'un pont) devraient être financés par voie fiscale. Or, notre règle telle qu'énoncée au texte, ne doit pas être entendue dans ce sens et un tel comportement lie serait aucunement rationnel.

En second lieu, par un décret de mars 1936, l'autorité centrale russe, abolissant pour un certain nombre de branches le système de subventions précédemment en vigueur, a prescrit que les prix de vente devraient désormais être calculés de manière à être égaux au coût total unitaire moyen, plus un supplément destiné à des fins d'accumulation. En ce qui concerne la première partie de cette règle (couverture du coût total moyen), on peut dire que, si elle n'est pas impeccable, elle diffère moins de la règle correcte que ne pourraient le laisser supposer les énoncés incorrects de ce principe ; en ce qui concerne la deuxième partie (accumulation pour des fins d'autofinancement), l'objection qui saute aux yeux s'affaiblit grandement dès lors que nous faisons entrer en ligne de compte les conditions ou exigences d'un développement économique rapide - nous renvoyons le lecteur à l'argument présenté dans la deuxième partie en faveur de la cause capitaliste - et il est parfaitement concevable que le gouvernement soviétique ait été bien inspiré à la fois quand il s'est embarqué dans sa politique de subventions (revenant à financer à perte les investissements) et quand il a partiellement mis un terme à cette pratique en 1936.

donnée (si le conseil faisait acquitter à différents gérants des prix différents pour des articles de même qualité, de telles discriminations devraient, en règle générale <sup>1</sup>, être justifiées par des motifs extra-économiques) et s'assure qu'un tel prix « déblaie le marché », en ce sens qu'aucune quantité inutilisée de biens Instrumentaux ne lui resterait sur les bras et qu'aucune quantité supplémentaire ne serait commandée à ces « prix ».

Une telle règle suffirait normalement à garantir le calcul rationnel des prix de revient - partant l'allocation économiquement rationnelle des ressources productives (car la comptabilité analytique d'exploitation n'est pas autre chose qu'une méthode servant à mettre en oeuvre et contrôler l'affectation rationnelle de ces ressources) -, donc la rationalité du plan de production dans les sociétés socialistes. On s'en convaincra en observant que, aussi longtemps qu'une telle règle est respectée, aucun élément des ressources productives ne peut être détourné vers aucune branche de production sans provoquer une destruction de valeurs de consommation (exprimées en termes de dollars de consommateur) égales (ou supérieures) à celles que cet élément créerait par sa nouvelle affectation. Ceci revient à dire que la production est poussée, dans toutes les directions qui lui sont ouvertes étant donné les conditions générales de l'environnement social, aussi loin (mais non plus loin) qu'elle peut l'être rationnellement. Ainsi se trouve complétée notre démonstration relative à la rationalité de la planification socialiste dans un régime d'activité économique stationnaire où tout événement est correctement prévu et se reproduit périodiquement et où rien n'advient pour bouleverser le plan.

4. Cependant nous ne rencontrons pas de grandes difficultés lorsque, dépassant les limites de la théorie du régime stationnaire, nous faisons entrer en ligne de compte les phénomènes inhérents à l'évolution industrielle. Pour autant qu'il s'agisse de logique économique, on ne saurait soutenir que le socialisme du type envisagé, tout en étant théoriquement capable de se tirer des tâches récurrentes dictées par la gestion d'une économie stationnaire, serait irrémédiablement impuissant à résoudre les problèmes posés par le « progrès ». Nous exposerons ci-après les raisons pour lesquelles il est néanmoins important, du point de vue des chances de succès d'une société socialiste, que celle-ci commence sa carrière, non seulement aussi richement dotée que possible par son prédécesseur capitaliste en expérience et procédés techniques ainsi qu'en ressources matérielles, mais encore après que le régime capitaliste a jeté sa gourme, accompli le gros de sa besogne et s'est rapproché d'une situation stationnaire. Néanmoins, il ne s'ensuit aucunement que nous soyons incapables de concevoir une méthode rationnelle et uniquement déterminée dont la mise en oeuvre mettrait la société socialiste en mesure de saisir chacune des chances de perfectionnement technico-économique qui s'offrirait à elle.

Supposons qu'une machine nouvelle et plus efficace ait été dessinée en vue d'améliorer le processus productif de l'industrie X. Aux fins d'éliminer les problèmes afférents au financement de l'investissement présentement considéré et d'isoler un groupe distinct de phénomènes, nous admettrons que la nouvelle machine peut être produite par les mêmes usines qui, précédemment, fabriquaient la machine moins efficace et moyennant un coût identique (exprimé en termes de ressources produc-

---

<sup>1</sup> Il existe à cette règle des exceptions importantes, mais qui n'affectent pas le fil de notre démonstration.

tives). Les gérants de l'industrie X, obéissant à la première clause de leurs instructions - c'est-à-dire à la règle leur enjoignant de produire aussi économiquement que possible -, vont adopter la nouvelle machine et, par suite, vont produire la même quantité de marchandises en utilisant à cet effet une plus faible quantité de moyens de production. En conséquence, ils seront désormais en mesure de virer au conseil central ou au ministère de la production un nombre de « dollars de consommateurs » inférieur à celui des dollars versés par les consommateurs. Le lecteur peut d'ailleurs qualifier cette différence à sa guise, en la désignant par D - ou par coup de râteau - ou par « profits », etc. Les gérants violeraient, il est vrai, la condition définie par la troisième clause de leurs instructions s'ils encaissaient ce « profit » ; si, alternativement, ils respectaient cette clause et produisaient sans délai la quantité additionnelle impliquée par cette condition, les dits profits ne se concrétiseraient jamais. Néanmoins, l'existence virtuelle de ces profits, dont il serait fait état dans les calculs des gérants, suffirait parfaitement à leur faire remplir la seule fonction à eux réservée dans notre hypothèse, à savoir la fonction consistant à indiquer, sous une forme uniquement déterminée, l'orientation et l'extension à donner à la redistribution des ressources productives qu'il serait désormais rationnel d'effectuer.

Si, à un moment où les ressources productives de la société seraient complètement absorbées par la tâche consistant à maintenir un niveau donné de consommation, une amélioration - telle qu'un nouveau pont ou une nouvelle voie ferrée - exigeant l'utilisation de facteurs additionnels (ou, pourrions-nous dire également, un investissement additionnel) paraissait désirable, les camarades, pour réaliser cette amélioration, devraient ou bien travailler au delà du nombre d'heures fixé, comme nous l'avons admis implicitement jusqu'à ce point, par la loi - ou restreindre leur consommation - ou combiner ces deux procédés. En pareil cas, nos hypothèses, choisies aux fins de résoudre le problème fondamental de la manière la plus simple qui puisse se concevoir, excluent une solution « automatique », c'est-à-dire une décision à laquelle le conseil central et les gérants industriels aboutiraient simplement en se laissant passivement guider par des indications objectives, tout en respectant leurs trois règles. Toutefois, cette imperfection est, bien entendu, inhérente à notre schéma spécial, et non pas à l'économie socialiste. Si nous désirons obtenir une solution automatique, il nous suffit d'abroger la disposition aux termes de laquelle tous les bons donnant droit à des biens de consommation sont annulés s'ils n'ont pas été utilisés au cours de la période pour laquelle ils ont été émis ; de renoncer au principe de l'égalité absolue des revenus ; enfin, d'habiliter le conseil central à offrir des primes pour les heures supplémentaires et - comment dirons-nous? eh bien! disons pour les épargnes. Si les améliorations ou investissements possibles sont entrepris dans une mesure telle que le moins tentant d'entre eux procure un « profit » égal aux primes à offrir aux fins de provoquer les heures supplémentaires ou les épargnes (ou les deux) nécessaires pour effectuer cet investissement marginal, la réalisation d'une telle condition détermine uniquement toutes les nouvelles variables introduites par notre problème, pourvu que, dans l'intervalle de temps venant en ligne de compte, les heures supplémentaires et l'épargne soient des fonctions monodromes de leurs primes respectives <sup>1</sup>. Il est

---

<sup>1</sup> Le problème, observons-le, ne se pose qu'en cas d'investissement nouveau. Quant à ceux des investissements courants qui sont nécessaires aux fins de maintenir en ordre de marche une économie stationnaire, ils pourraient et devraient être couverts, exactement comme tous les autres éléments des prix de revient. En particulier, ils ne comporteraient pas d'intérêts. Je saisis cette occasion pour signaler que les socialistes n'adoptent pas une attitude uniforme à l'égard du phénomène de l'intérêt. Saint-Simon l'admettait presque comme allant de soi, Marx le bannissait de la société capitaliste. Certains socialistes modernes le tolèrent de nouveau. La Russie l'admet en pratique.

commode d'admettre que les « dollars » décaissés en règlement de ces primes viendraient s'ajouter aux dollars-revenus émis antérieurement. Il n'y a d'ailleurs pas lieu de nous attarder sur les réajustements que cette circonstance imposerait à différents points de vue.

Cependant, de ce développement relatif à l'investissement il ressort toujours plus clairement que le schéma considéré par nous comme le mieux adapté aux besoins de notre analyse ne constitue ni le seul organigramme possible d'une économie socialiste, ni celui qui se recommanderait nécessairement à une société socialiste. Certes, le socialisme n'est pas forcément égalitaire ; néanmoins, l'on ne saurait raisonnablement s'attendre à ce qu'une société socialiste puisse tolérer un degré d'inégalité des revenus suffisamment accentué pour réaliser le taux d'investissement que la société capitaliste réalise sur la moyenne des phases cycliques. Les inégalités capitalistes elles-mêmes n'y suffisent pas et leur effet doit être renforcé par ceux de l'accumulation des réserves par les sociétés et de la « création » de crédit bancaire, c'est-à-dire par des méthodes qui n'ont rien de spécifiquement automatique, ni d'uniquement déterminé. Si donc une société socialiste désire réaliser un taux similaire, sinon plus élevé, d'investissement réel - rien ne l'y oblige, évidemment -, elle devra recourir à d'autres méthodes qu'à celle de l'épargne. La formation de réserves prélevées sur des « profits » que l'on pourrait laisser se matérialiser au lieu de les maintenir à l'état virtuel ou encore, comme suggéré ci-dessus, une technique analogue à celle de la création de crédit seraient parfaitement praticables. Toutefois, il serait beaucoup plus expédient de s'en remettre au conseil central ou au parlement qui pourraient régler la question d'un commun accord dans le cadre du budget social : alors que le vote portant sur la partie « automatique » des opérations économiques de la société aurait un caractère purement formel ou servirait peut-être à des fins de contrôle, le vote portant sur le chapitre investissement - ou, tout au moins, sur son montant - impliquerait une décision réelle et prendrait rang à côté du vote des dépenses militaires et des autres dépenses d'intérêt collectif<sup>1</sup>. La coordination d'une telle décision raisonnée avec les décisions « automatiques » concernant les quantités et les qualités des biens de consommation individuelle ne soulèverait pas de difficultés insurmontables. Toutefois, en acceptant une telle solution nous aurions enfreint sur un point très important le principe fondamental de notre schéma.

D'autres éléments de notre organigramme peuvent être modifiés sans même sortir de son cadre général. Par exemple, en dehors d'une exception éventuelle en ce qui concerne les heures supplémentaires, je n'ai pas laissé aux camarades, pris individuellement, la faculté de fixer la quantité de travail à accomplir par eux, étant d'ailleurs entendu que, en leur qualité d'électeurs et par d'autres procédés, ils peuvent exercer sur cette décision autant d'influence qu'ils en exercent sur la répartition des revenus, etc. Je ne leur ai pas non plus concédé, pour ce qui est du choix de leur emploi, davantage de liberté que le conseil central ne peut et ne veut leur en accorder, compte tenu des exigences de son plan général. On peut se représenter une telle organisation en se référant au service militaire obligatoire. Un tel plan se rapprocherait beaucoup de la formule : « à chacun selon ses besoins, chacun doit contribuer selon ses aptitudes » - ou, tout au moins, on pourrait, moyennant quelques modifications secondaires, l'adapter à cette formule. Cependant, alternativement, nous pourrions également laisser à chaque camarade le soin de décider combien de travail et quel genre de travail il se propose d'accomplir. En pareil cas, l'autorité devrait essayer de réaliser l'affectation

---

<sup>1</sup> N. d. T. - Le lecteur français sera certainement frappé par l'analogie de cette procédure avec celle appliquée depuis 1948 au financement du plan Monnet.

rationnelle de la main-d'œuvre au moyen d'un système d'incitations - des primes étant à nouveau offertes, non seulement pour les heures supplémentaires, mais encore pour tous les travaux, aux fins d'obtenir en tous lieux une « offre » de main-d'œuvre de tout genre et de toute qualification qui soit adéquate à la structure de la demande des consommateurs et au programme d'investissement. Une relation évidente s'établirait entre les primes et le caractère attrayant ou fastidieux de chaque emploi ainsi que l'habileté à acquérir pour le remplir : elles présenteraient donc une certaine similitude avec le barème de salaires d'une société capitaliste. Bien qu'il ne faille pas pousser trop loin l'analogie existant entre un tel barème et le système socialiste des primes, il n'est pas défendu de parler, dans le dernier cas, d'un « marché du travail ». L'insertion d'un tel rouage modifierait, bien entendu, considérablement notre organigramme. Néanmoins, elle n'affecterait pas le déterminisme du système socialiste, dont la rationalité formelle s'accentuerait, en fait, d'autant plus vigoureusement.

5. Il en irait de même de l'air de famille entre l'économie mercantile et l'économie socialiste qui ne peut pas ne pas avoir frappé le lecteur tout au long de notre analyse. Étant donné que cette ressemblance paraît avoir réjoui les non-socialistes et quelques socialistes et mécontenté d'autres socialistes, il n'est pas inutile de répéter explicitement en quoi elle consiste et à quoi elle tient : le lecteur reconnaîtra alors combien sont peu justifiés la satisfaction des uns et le déplaisir des autres. En essayant de construire un schéma rationnel d'une économie socialiste, nous avons utilisé des mécanismes et des concepts traditionnellement désignés par des termes que nos discussions portant sur les processus et les problèmes de l'économie capitaliste nous ont rendus familiers. Nous avons décrit un mécanisme dont les rouages se profilent immédiatement aussitôt que nous prononçons les mots « marché », « achat et vente », « concurrence », et ainsi de suite. Nous paraissions avoir usé (ou évité de justesse) des termes à saveur capitaliste, tels que prix de vente, prix de revient, revenus et même profits, cependant que rente, intérêt, salaires et *tutti quanti* (y compris la monnaie) nous ont, pour ainsi dire, épiés derrière chaque tournant de notre chemin.

Considérons l'un des phénomènes que la plupart des socialistes doivent, à coup sûr, compter parmi les plus fâcheux, celui de la rente, en entendant par là les revenus tirés de l'emploi productif des agents naturels, par exemple du sol. Notre schéma ne saurait évidemment impliquer que la rente du sol soit payée à des propriétaires fonciers. Qu'implique-t-il donc? Simplement que toute catégorie de sol insuffisamment abondante pour satisfaire à toutes les demandes prévisibles dans un avenir se prêtant aux calculs d'anticipation doit être utilisée économiquement au allouée rationnellement, exactement comme la main-d'œuvre ou n'importe quel autre type de ressources productives, et que, à cet effet, on doit établir un étalon (ou index) de rendement économique dont il y a lieu de rapprocher tout emploi nouveau du sol qui vient à se présenter à l'esprit et par le truchement duquel la terre est intégrée dans le système de comptabilité sociale. Si de telles comparaisons n'étaient pas effectuées, la communauté se comporterait irrationnellement. Cependant elles n'impliquent aucune concession au capitalisme, ni au génie du capitalisme. Rien ne subsiste de tous les attributs mercantiles ou capitalistes associés, des points de vue économique et sociologique, à la rente du sol, ni de toutes celles de ses modalités (redevances, loyers, fermages, etc.) auxquelles se complaisent les avocats de la propriété privée.

Les « revenus » que nous avons initialement assignés aux camarades ne sont pas des salaires. En fait, ils sont composés, comme le révélerait l'analyse, d'éléments

économiques disparates dont l'un seulement pourrait être relié à la productivité marginale de la main-d'œuvre. Les primes que nous avons introduites ultérieurement présentent davantage d'analogie avec les salaires de la société capitaliste. Néanmoins, l'équivalent de ces derniers n'existe en réalité nulle part, sinon dans les livres du conseil central, où il consiste à nouveau dans un simple barème (ou index) de référence associé, pour des fins d'allocation rationnelle, à chaque type et qualification de travail -index dont se sont évaporés tout un groupe d'attributs qui n'ont de sens que dans un monde capitaliste. Nous pouvons observer, en passant, que, étant donné que rien ne nous empêche de désigner à notre convenance les unités au moyen desquelles sont libellés les bons représentant les droits de chaque camarade à une certaine quantité de biens de consommation, nous pouvons aussi bien les baptiser « heures de travail ». Et comme le nombre total de ces unités n'est rien moins qu'arbitraire (dans les limites fixées par des considérations d'ordre pratique), nous pouvons l'égaliser au nombre des heures effectivement ouvrées, en ajustant, à la mode de Ricardo-Marx, tous les types et intensités de travail à quelque qualité-étalon. Enfin, notre communauté peut, tout comme un autre régime peut le faire, adopter le principe d'après lequel les « revenus » doivent être proportionnels au nombre des heures de travail-étalon effectuées par chaque camarade. Dans ces conditions, nous aurions établi un système de billets (monnaie) travail. Or, le point intéressant à souligner à cet égard, c'est que, en laissant de côté certaines difficultés techniques qui ne nous concernent pas présentement, un tel système pourrait parfaitement fonctionner. Mais il est facile de voir que, même dans ce cas, ces « revenus » ne seraient pas des « salaires ». Il est non moins évident que la possibilité de faire fonctionner une telle organisation ne prouve rien en faveur de la théorie de la valeur-travail.

Il n'est guère nécessaire de faire subir la même opération aux notions de profit, d'intérêt, de prix de revient et de prix de vente. En effet, l'explication de l'air de famille signalé ci-dessus apparaît désormais clairement sans qu'il soit besoin de pousser plus loin l'analyse : notre socialisme n'emprunte rien au capitalisme, mais le capitalisme emprunte beaucoup à la logique du choix, de portée parfaitement générale. Certaines similitudes formelles doivent évidemment se manifester entre tout comportement rationnel et tout autre comportement rationnel : or, il advient que, en matière de comportement économique (tout au moins sur le plan de la théorie pure), l'influence normative de la rationalité pénètre très loin. Les concepts qui expriment le système de comportement rationnel s'imprègnent donc de toutes les significations particulières que leur prête une époque historique et ils tendent à conserver, dans l'esprit des non-économistes, les nuances ainsi acquises. Si nous nous étions historiquement familiarisés avec les phénomènes économiques au sein d'un milieu socialiste, nous donnerions présentement l'impression, en analysant un processus capitaliste, d'emprunter ses concepts au socialisme.

Jusqu'à ce point, il n'y a aucunement lieu pour les économistes favorables au capitalisme de se féliciter pour avoir reconnu que le socialisme ne pourrait, somme toute, recourir qu'à des catégories et mécanismes capitalistes. Les socialistes seraient d'ailleurs aussi peu fondés à s'inquiéter d'une telle constatation. En effet, seul l'esprit le plus naïf pourrait se sentir désappointé par le fait que le miracle socialiste ne crée pas une logique qui lui soit propre et seules les variantes les plus grossières et les plus stupides de la doctrine socialiste risquent d'être compromises par une telle démonstration - nous voulons parler des variantes selon lesquelles le régime capitaliste ne serait qu'un chaos sauvage complètement dépourvu de tout ordre ou de toute logique. Les fidèles sensés des deux communions peuvent donc tomber d'accord sur les analogies qui se manifestent entre elles, sans pour autant se rapprocher d'un seul pas.

Néanmoins, une objection d'ordre terminologique pourrait encore subsister : on pourrait soutenir qu'il n'est pas expédient d'employer des termes chargés de sens qui, pour être occasionnels, n'en sont pas moins très importants et qui peuvent induire en erreur les usagers non avertis. En outre, nous ne devons pas perdre de vue que, tout en acceptant nos conclusions relatives à l'unité fondamentale de la logique économique en régimes de production socialiste ou mercantile, on peut toutefois contester le schéma ou modèle particulier dont nous nous sommes servi pour arriver à ces conclusions (cf. ci-après).

Mais ce n'est pas tout. Certains économistes, tant socialistes que non socialistes, ont reconnu, non seulement avec bonne grâce, mais encore avec empressement, un air de famille particulièrement frappant entre une économie socialiste du type envisagé par nous et une économie mercantile du type parfaitement concurrentiel. Nous pourrions presque parler d'une école de pensée socialiste qui tend à glorifier la concurrence parfaite et à préconiser le socialisme pour le motif qu'il constituerait la seule méthode au moyen de laquelle les résultats de la concurrence parfaite puissent être atteints dans le monde moderne. Les avantages tactiques que l'on peut s'assurer en adoptant un tel point de vue sont, effectivement, assez évidents pour expliquer une attitude qui, à première vue, paraît témoigner d'une largeur d'esprit surprenante. Un socialiste économiquement qualifié, distinguant aussi nettement que ses confrères non socialistes les points faibles du marxisme et des thèses populaires, peut, du même coup, consentir toutes les concessions qui lui paraissent inévitables, sans pour autant rien sacrifier de ses convictions, car ces concessions se réfèrent à une époque historique qui (à supposer même qu'elle ait jamais existé) est désormais, à coup sûr, morte et enterrée. Notre socialiste est donc mis en mesure, s'il limite judicieusement son verdict défavorable au cas des entreprises non concurrentielles, d'apporter son témoignage calculé à certaines accusations (par exemple : en régime capitaliste moderne la production est au service du profiteur et non pas du consommateur) qui, dans un autre contexte, seraient absurdes ; et il peut intriguer et embrouiller les braves bourgeois en leur racontant que le socialisme accomplira le programme dont ils ont au fond toujours souhaité la réalisation et que leurs propres ulémas économiques leur ont constamment recommandé. Cependant il y a beaucoup moins d'intérêt pour l'analyste que pour le propagandiste à insister sur cet air de famille.

Comme nous l'avons déjà reconnu, la notion exsangue de concurrence parfaite, élaborée pour les fins propres de la théorie économique, pivote sur la question de savoir si les firmes, prises individuellement, peuvent, par leur action isolée, influencer les prix de leurs produits et de leurs éléments de coûts. Si elles en sont incapables - c'est-à-dire si chaque firme, simple goutte d'eau dans l'océan, est obligée d'accepter les prix qui gouvernent son marché - le théoricien parle de concurrence parfaite. Or, l'on peut montrer que, en pareil cas, l'effet cumulé des réactions passives de toutes les firmes industrielles se traduira par des prix de marché et des volumes de production comportant certaines caractéristiques analogues à celles des indices économiquement significatifs et des volumes de production entrant dans notre organigramme d'un économiste socialiste. Cependant, en tout ce qui importe réellement (principes gouvernant la formation des revenus, la sélection des chefs industriels, la répartition de l'initiative et des responsabilités, la définition du succès et de l'échec), en tout ce qui constitue la physionomie du capitalisme concurrentiel, l'organigramme socialiste est exactement à l'opposé de celui de la concurrence parfaite et s'en écarte beaucoup plus que du capitalisme des trusts géants.



Mais si, par conséquent, je ne crois pas que l'on puisse contester mon organigramme socialiste pour avoir fait des emprunts au mercantilisme ou pour avoir gaspillé du saint chrême socialiste en oignant ce système impur, je n'en sympathise pas moins grandement avec ceux des socialistes qui critiquent ce modèle pour d'autres raisons. J'ai, certes, affirmé que la méthode consistant à construire un « marché » de biens de consommation et à orienter la production conformément aux indications fournies par ce marché doit, mieux qu'aucune autre (mieux, par exemple, que la méthode consistant à faire dépendre les décisions économiques d'un vote majoritaire, réussir à procurer à chaque camarade ce dont il croit avoir besoin (il n'existe pas d'institution plus démocratique qu'un marché) et qu'elle doit aboutir, dans ce sens, à un « maximum de satisfactions ». Toutefois, ce maximum ne vaut seulement qu'à court terme <sup>1</sup> et, en outre, il se rapporte aux désirs actuels des camarades, tels qu'ils les éprouvent au moment considéré. Seul le « socialisme du bifteck », sans plus, peut se contenter d'un tel objectif. Je ne saurais blâmer le socialisme qui, méprisant un tel matérialisme, rêve de remodeler les formes culturelles de l'argile humaine, voire même de renouveler cette argile : la véritable promesse du socialisme (s'il en est une) doit être cherchée dans cette voie.

Les socialistes ralliés à cette conception peuvent, eux aussi, ne pas voir d'inconvénients à ce que leur communauté soit guidée par les goûts effectifs des camarades, en ce qui concerne toutes les questions d'ordre exclusivement hédonistique. Mais ils préconisent un « Gosplan » pour réaliser, non seulement, comme nous l'avons suggéré ci-dessus conditionnellement, leurs objectifs d'investissement, mais encore tous les objectifs comportant des aspects non hédonistiques. Nos socialistes peuvent continuer à laisser les camarades choisir à leur convenance entre les pois et les haricots. Toutefois, ils peuvent hésiter à bon droit entre le lait et le pastis et entre les drogues et l'amélioration de l'habitat. Enfin, ils ne permettront pas aux camarades de choisir entre la paresse et les temples - si l'on nous autorise à désigner par ce terme ce que les Allemands appellent, inélegamment mais commodément : (manifestations de) culture objective.

6. Il est donc nécessaire de nous demander si, en jetant pardessus bord nos « marchés », nous ne sacrifions pas du même coup la rationalité et le déterminisme économiques. Or, la réponse s'impose d'elle-même. En l'absence de marchés, une autorité devrait être chargée de procéder aux évaluations, c'est-à-dire d'établir un barème d'indices significatifs pour tous les biens de consommation. Son système de valeurs étant donné, une telle autorité pourrait accomplir sa tâche d'une façon parfaitement déterminée, exactement à l'instar d'un Robinson Crusoé <sup>2</sup>. Après quoi, le reste du processus de planification pourrait suivre son cours, dans des conditions très analogues à celles de notre organigramme initial. Les bons, prix et unités abstraits continueraient à servir à des fins de contrôle et de calcul des prix de revient, mais cesseraient d'être reliés aux revenus disponibles et aux unités de revenu. Tous les concepts dérivés de la logique générale de l'action économique reprendraient leurs droits.

---

<sup>1</sup> Il s'agit là, néanmoins, d'un maximum tangible, et qui, en tant que tel, prouve la rationalité économique de ce type de socialisme, exactement comme le maximum concurrentiel prouve la rationalité de l'économie de concurrence. Mais, dans un cas comme dans l'autre, nous n'en sommes guère plus avancés.

<sup>2</sup> Telle est peut-être la raison pour laquelle Marx s'est si vivement intéressé à l'économie de Robinson.

Un socialisme centralisé d'un type quelconque est donc capable de subir avec succès sa première épreuve (portant sur le caractère déterminé et la cohérence logique de la planification socialiste) et nous pouvons aussi bien en venir immédiatement à la seconde. Celle-ci porte sur « l'impossibilité pratique » que la plupart des économistes anti-socialistes, après avoir accepté la défaite sur le terrain de la logique pure, paraissent présentement inclinés à choisir comme ligne de repli. Ces économistes affirment que notre conseil central serait confronté avec une tâche d'une complication dépassant l'entendement humain <sup>1</sup> et certains d'entre eux ajoutent que, pour être en mesure de fonctionner, l'organisation socialiste présupposerait une réforme radicale des âmes (ou, si l'on préfère, des comportements) sur laquelle, l'expérience historique aussi bien que le sens commun nous l'enseignent, il serait téméraire de tabler. Remettant à plus tard l'examen de cette dernière objection, nous pouvons aisément écarter la première.

Tout d'abord, il doit suffire au lecteur de jeter un coup d'œil sur notre solution du problème théorique pour se convaincre qu'elle est éminemment opérationnelle : en d'autres termes, elle n'établit pas seulement une possibilité logique mais, ce faisant, elle définit également les mesures au moyen desquelles cette possibilité peut être pratiquement réalisée. Cette efficacité de notre solution subsiste même si, aux fins de prendre le taureau par les cornes sans faire aucune concession à la facilité, nous posons comme condition que le plan de production doit être élaboré *ab ovo*, c'est-à-dire sans aucune expérience préalable des quantités et des valeurs et sans autre base de départ qu'un recensement des ressources technologiques disponibles et la connaissance générale de la mentalité des camarades. En outre, l'on ne doit pas perdre de vue que, dans les circonstances contemporaines, une économie socialiste suppose l'existence d'une énorme bureaucratie ou, à tout le moins, de conditions favorables à son développement et à son fonctionnement. Cette nécessité constitue l'une des raisons pour lesquelles l'on ne doit jamais discuter les problèmes économiques du socialisme sans se référer aux paramètres d'un milieu social donné ou à des situations historiques. Un tel appareil administratif peut mériter ou non les commentaires désobligeants que certains d'entre nous ont accoutumé de faire au sujet de la bureaucratie (nous allons dire nous-mêmes notre sentiment à cet égard); cependant, au point précis où nous en sommes., nous n'avons pas à nous demander si et dans quelle mesure on peut s'attendre à ce que la bureaucratie accomplisse bien ou mal sa tâche - mais il suffit de reconnaître que, si de tels cadres existent, il n'y a aucune raison de penser qu'ils se rompent sous leur fardeau.

En présence d'une situation normale, la bureaucratie socialiste disposerait de renseignements suffisants pour être mise à même, premièrement, d'évaluer avec un degré d'approximation raisonnable les quantités de production correctes en ce qui concerne les principales branches et, pour le surplus, il ne lui resterait qu'à procéder à des ajustements par voie de tâtonnements méthodiques. Jusqu'à ce point, on ne constate aucune différence réellement fondamentale <sup>2</sup> entre les régimes mercantile et socialiste, qu'il s'agisse, soit des problèmes traités par le théoricien quand il montre comment

---

<sup>1</sup> Telle est la ligne de repli adoptée par la plupart des auteurs qui, sans donner leur adhésion à la foi socialiste, acceptent néanmoins les lettres de créance logique du socialisme. On peut citer les professeurs Robbins et von Hayek comme étant les principaux protagonistes de cette thèse.

<sup>2</sup> Certains auteurs paraissent supposer que le processus aboutissant à l'équilibre serait, *identique* à celui qui caractérise la concurrence parfaite. Cependant il n'en est rien. Un ajustement effectué pas à pas, par réaction aux seules variations des prix, risquerait facilement de passer complètement à côté du but. C'est pourquoi j'ai parlé dans mon texte de tâtonnements « méthodiques » (« informed »).

un système économique progresse vers un état de choses susceptible d'être qualifié de « rationnel » ou d' « optimal », en ce sens qu'il satisfait à certaines conditions de maximisation, soit des problèmes que les gérants (*managers*) doivent résoudre dans leur pratique quotidienne. Toutefois, la tâche du socialisme serait, cela va de soi, grandement simplifiée, si nous admettons, comme le font la plupart des socialistes et comme, en particulier, Karl Kautsky l'a toujours fait, que le socialisme s'appuierait sur l'expérience antérieure et, notamment, sur celle des entreprises géantes, du type qualifié de trusts.

Cependant., et en second lieu, à examiner de nouveau notre organigramme nous faisons une autre constatation, à savoir que la solution des problèmes confrontant la gestion socialiste ne serait pas seulement tout aussi réalisable que l'est la solution pratique des problèmes confrontant les gestions mercantiles, mais qu'elle serait même plus facile. Nous pouvons nous convaincre aisément de cette supériorité si nous observons que l'une des difficultés les plus sérieuses inhérentes à la conduite d'une entreprise - celle qui absorbe la majeure partie de l'énergie du chef d'entreprise qui réussit - consiste dans le halo d'incertitudes qui entoure chaque décision. Deux groupes très importants de telles incertitudes consistent dans les doutes relatifs, d'une part, aux réactions des concurrents effectifs et virtuels, d'autre part à l'évolution prochaine de la conjoncture générale. Or, bien que d'autres types d'incertitudes subsisteraient, à n'en pas douter, dans une communauté socialiste, on est en droit d'escompter que les deux groupes précités disparaîtraient presque complètement. Les gérants des branches et entreprises socialisées pourraient être mis exactement au courant des intentions de leurs collègues et rien ne les empêcherait de se réunir pour mettre au point un programme d'action concertée <sup>1</sup>. Le conseil central pourrait (et, jusqu'à un certain point, devrait) faire fonction de diffuseur de renseignements et de coordinateur de décisions - tout au moins au même degré qu'un bureau de cartel disposant de pleins pouvoirs. L'existence d'un tel cerveau central réduirait immensément la quantité de travail à accomplir par les cerveaux-relais des gérants et l'intelligence requise pour faire fonctionner un tel système serait beaucoup moins grande que celle qui est nécessaire pour piloter une entreprise de quelque importance à travers les courants et les brisants de la mer capitaliste. Du même coup, notre proposition (relative à la gestion plus aisée d'un système socialiste) se trouve suffisamment justifiée.

---

<sup>1</sup> Pour autant que de tels procédés sont appliqués en régime capitaliste, leur mise en œuvre équivaut à un pas très important accompli dans la direction du socialisme : en fait, elle réduit progressivement les difficultés de transition et constitue en soi un symptôme que le régime est entré dans le stade transitionnel. Combattre inconditionnellement la tendance à l'information mutuelle et à l'action concertée revient donc à combattre le socialisme.

*Troisième partie : le socialisme peut-il fonctionner ?*

## Chapitre 17

---

### Organigrammes comparés

#### *I. Une observation préalable.*

[Retour à la table des matières](#)

Le lecteur qui m'a suivi jusqu'à ce point doit naturellement s'attendre à me voir me livrer à une appréciation comparée du plan socialiste et du système mercantile. Peut-être serait-il sage de désappointer cette attente. En effet, à moins d'être complètement dépourvu du sens de la responsabilité scientifique, on ne saurait manquer de reconnaître que toute comparaison entre un système que nous avons vécu et un système qui, jusqu'à présent, est resté à l'état de projection mentale (aucun socialiste digne de ce nom ne saurait tenir l'expérience russe pour une réalisation pleine et entière) est forcément hasardeuse. Néanmoins, nous acceptons de prendre ce risque, sans perdre un seul instant de vue que, au delà du royaume des faits et des syllogismes parmi lesquels nous allons évoluer, s'étend le royaume, dont l'entrée nous est interdite, des préférences, convictions, évaluations personnelles. Nous augmenterons d'ailleurs nos chances de succès en limitant strictement notre objectif et en reconnaissant franchement les difficultés et les traquenards que nous rencontrerons chemin faisant.

En particulier, nous ne comparons pas sur le plan culturel les sociétés mercantile et capitaliste. Le phénomène que j'ai désigné par l'expression « indétermination culturelle du socialisme » suffirait à lui seul à rendre vaine une telle tentative. Cependant il

existe encore une autre raison d'y renoncer. Même si la civilisation socialiste ne comportait qu'un seul modèle bien défini, un jugement comparé porté sur elle n'en resterait pas moins sujet à caution. Il est des idéalistes et des monomanes qui n'aperçoivent pas les difficultés inhérentes à de tels jugements de valeur et qui adoptent sans sourciller, à titre d'étalon de comparaison, telle ou telle caractéristique, prise par eux à l'exclusion de toute autre, qu'ils comptent voir se manifester dans « leur » socialisme. Cependant, si nous sommes résolus à ne pas nous en tenir à un dogmatisme étroit, mais à examiner toutes les facettes d'une civilisation sous la lumière même qui, née avec elle, doit s'éteindre avec elle, nous sommes immédiatement amenés à reconnaître que toute civilisation constitue un monde en soi, incommensurable avec n'importe quelle autre civilisation.

On peut toutefois citer une conception qui, tout en étant fondée sur la comparaison d'achèvements culturels, réels et virtuels, n'en reste pas moins dans le cadre de notre présente analyse. On a souvent affirmé que la planisation socialiste, en déchargeant les individus de tout souci économique, libérerait en quantités incalculables des énergies culturelles qui sont présentement gaspillées dans la lutte pour le pain quotidien. Cette thèse est exacte dans une certaine mesure - toute société « planisée » peut accomplir une telle libération, tout comme, pour d'autres raisons et à d'autres égards, elle peut étouffer certaines possibilités culturelles. On pourrait, il est vrai, objecter que les autorités publiques, telles que nous les connaissons, ne sont guère préparées à assumer la responsabilité de découvrir les talents et de les nourrir jusqu'au point où ils s'épanouissent et qu'il n'existe aucune raison sérieuse de supposer qu'elles auraient reconnu un van Gogh plus tôt que ne l'a fait la société capitaliste. Cependant cette objection passe à côté du but. En effet, il ne serait aucunement nécessaire que les pouvoirs publics aillent aussi loin, mais il suffirait qu'un van Gogh perçoive son « revenu » comme n'importe quel autre citoyen et qu'il ne soit pas contraint à un travail trop dur : un tel mécénat modeste suffirait dans chaque cas normal (mais, toutes réflexions faites, je ne suis pas très sûr qu'il aurait suffi dans le cas de van Gogh) à ménager aux créateurs les coudées franches dont ils ont besoin pour faire leurs preuves.

Toutefois un autre objection a davantage de poids. En cette matière comme en bien d'autres l'avocat du socialisme perd facilement de vue (il s'entête d'ailleurs passionnément à fermer les yeux à l'évidence) le degré de satisfaction élevée que certains de ses idéals reçoivent déjà dans le monde moderne. Le capitalisme procure au talent, dans une mesure beaucoup plus grande qu'on ne le croit communément, les points d'appui dont il a besoin pour s'élever. Il existe une part de vérité dans le slogan brutal du bourgeois bourgeoisant, dont s'irritent si fort beaucoup d'hommes de bonne volonté, à savoir : « l'individu incapable de gravir les échelons du succès ne mérite pas que l'on se soucie de lui ». Il se peut que ces échelons ne soient pas d'un modèle aussi commode que nous pourrions le souhaiter, mais on ne saurait dire qu'ils n'existent pas. Non seulement le capitalisme moderne met systématiquement à la disposition de presque tous les talents de toute nature les moyens dont ils ont besoin pour subsister et grandir pendant les premiers stades de leur croissance - et nous en sommes arrivés (aux États-Unis) au point que, dans certaines branches, la difficulté ne consiste pas tant à trouver des fonds pour subventionner les talents qu'à découvrir, pour utiliser ces fonds, des sujets donnant des promesses quelconques de talent -, mais encore, de par la loi même de sa structure, il tend à promouvoir l'individu bien doué et, plus efficacement encore, la famille bien douée. Ainsi, bien que des déper-

ditions sociales puissent se produire, notamment dans le cas des génies semi-pathologiques, il n'est guère probable qu'elles soient très graves <sup>1</sup>.

## *II. Analyse de rendements comparés.*

[Retour à la table des matières](#)

Tenons-nous en cependant à la sphère économique (mais j'espère avoir montré clairement que je ne lui attribue pas davantage qu'une importance secondaire).

1. Les limites de notre champ de comparaison sont particulièrement nettes tant que nous continuons à nous occuper exclusivement d'organigrammes (*blueprints*) et, par conséquent, les écueils sont moins dangereux tant que nous en restons à ce premier stade. Remettant de nouveau à plus tard la discussion des difficultés de transition, qui sera traitée à part, et admettant provisoirement qu'elles ont été surmontées avec succès, il nous suffit de jeter un coup d'œil sur les conséquences impliquées par la preuve que nous avons donnée de la possibilité de réalisation (lu système socialiste et de son caractère pratique pour reconnaître qu'il y a de fortes raisons de croire à la supériorité de son rendement économique.

Il suffit d'ailleurs de démontrer cette supériorité par comparaison avec le capitalisme dit « monopolistique » des grandes entreprises (*big business*), étant donné que sa supériorité par rapport au capitalisme « concurrentiel » s'ensuit alors automatiquement, comme il résulte avec évidence de notre analyse précédente (chap. 8). Beaucoup d'économistes, se fondant sur le fait que, en partant de conditions parfaitement irréalistes, il est possible de formuler toutes sortes de propositions flatteuses pour le capitalisme concurrentiel, ont pris l'habitude de monter ce régime en épingle aux dépens du capitalisme « monopolistique ». Je crois donc devoir répéter que, même si ces panégyriques étaient entièrement justifiés - ce qu'ils ne sont pas - et si la concurrence parfaite du théoricien avait jamais été réalisée dans les domaines de l'industrie et des transports - ce qui n'a jamais été le cas - et si, enfin, toutes les accusations qui ont pu être portées contre les « trusts » étaient entièrement fondées - ce qui est loin d'être le cas -, il n'en resterait pas moins acquis que le rendement effectif du mécanisme de production capitaliste pendant l'ère des unités de très grande taille a été beaucoup plus élevé qu'il ne l'a été pendant l'ère précédente des unités de taille moyenne ou petite. Il suffit, pour s'en convaincre, de se référer à la documentation statistique. Si, cependant, nous en revenons à l'explication théorique de ce phénomène, nous sommes amenés à reconnaître que la taille croissante des unités de contrôle et toute la stratégie des affaires qui a accompagné cette croissance n'ont pas seulement constitué des incidents inévitablement inhérents à cette évolution, mais encore, dans une mesure considérable, la condition des achèvements enregistrés par la statistique; en d'autres termes, que les possibilités ouvertes, sur les plans de l'organisation et

---

<sup>1</sup> Les cas cités en sens contraire (à supposer même qu'ils ne s'effondrent pas, comme il advient souvent, après enquête) donnent lieu à des exagérations, par voie de généralisation abusive. En outre, certaines des déperditions qui se produisent dans l'organisation capitaliste ne sont pas imputables à cette organisation.

de la technologie, aux firmes du type compatible avec la concurrence approximativement parfaite n'auraient jamais produit des résultats similaires. Par conséquent, se demander comment le capitalisme moderne fonctionnerait sous le régime de la concurrence parfaite, c'est se poser une question dépourvue de sens. Donc, en faisant même complètement abstraction du fait que le socialisme héritera d'un capitalisme « monopolistique » et non pas concurrentiel, nous n'avons aucunement lieu de nous casser la tête, sinon incidemment, sur le cas de la concurrence.

Nous ramènerons le rendement (*efficiency*) économique d'un système à son rendement productif. Même cette dernière notion n'est aucunement facile à définir. Les deux alternatives à comparer doivent, cela va de soi <sup>1</sup>, être rapportées au même point du temps - passé, présent ou futur. Mais ce n'est pas tout. En effet, la question qui importe n'est pas celle de savoir, en prenant en considération un point donné du temps, ce que la gestion socialiste pourrait tirer de l'appareil capitaliste existant au même moment - ceci ne serait guère plus intéressant pour nous que d'être renseigné sur l'attribution par la gestion socialiste d'un stock initial donné de biens de consommation -, mais bien celle de savoir quel appareil productif existerait ou aurait été créé si une gestion socialiste avait présidé à sa construction, au lieu et place d'une gestion capitaliste. C'est pourquoi, pour précieuse qu'elle puisse être à maint autre égard, la masse de renseignements, relatifs à nos ressources productives (effectives et virtuelles), qui a été accumulée depuis un quart de siècle ne saurait nous être que d'un faible secours quand nous nous débattons avec cette difficulté. Nous ne pouvons donc faire davantage que de noter, pour autant que nous les reconnaissons, les différences existant entre les mécanismes économiques d'une société mercantile et ceux d'une société socialiste, puis d'en apprécier de notre mieux l'importance.

Nous postulerons que le nombre, la distribution par âges, la qualité et les goûts de la population, pour la période de comparaison choisie, sont les mêmes dans les deux cas. Ceci posé, nous qualifierons de relativement plus efficace le système dont nous avons des raisons d'escompter qu'il produirait à *long terme* un flux plus considérable de biens de consommation pendant une même unité de temps <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Cette règle devrait être considérée comme allant de soi, mais elle n'en est pas moins fréquemment violée. Par exemple, la performance économique de la Russie soviétique contemporaine est fréquemment comparée avec celle du régime tsariste au seuil de la première guerre mondiale. Or, l'intervalle d'un quart de siècle (*écrit en 1940*) a enlevé toute portée à ce rapprochement. La seule comparaison qui pourrait, éventuellement, être significative consisterait à mettre en regard la performance soviétique avec les valeurs établies, par extrapolation de tendance séculaire, à partir des données numériques de la période, disons, 1890-1914.

<sup>2</sup> Étant donné que les flux, capitaliste et socialiste, de revenus réels doivent consister, dans une certaine mesure, en marchandises différentes et contenir en proportions quelque peu différentes les marchandises qui leur sont communes (mais, à défaut d'hypothèses supplémentaires concernant la répartition des revenus dépensables pour des fins de consommation, il est impossible d'apprécier l'importance de ces différences), une telle comparaison de rendements soulève des problèmes théoriques délicats. Si le régime capitaliste produit davantage de vin et moins de pain que ne le ferait la société socialiste, quel serait le plus fort de ces deux flux? En essayant de répondre à une telle question, on retrouve, considérablement amplifiées, les difficultés inhérentes à la comparaison, d'une année à l'autre, dans un même cadre social, des flux de revenus (en d'autres termes les difficultés inhérentes à la construction d'un indice quelconque de production totale). Pour notre dessein actuel, cependant, la définition suivante répond suffisamment aux exigences *théoriques*: on dira que l'un des flux est plus fort que l'autre si, et seulement si, il se produit, en appliquant l'un quelconque des deux systèmes de prix à l'évaluation des deux flux, un montant monétaire total plus élevé que l'équivalence monétaire du second. Si un flux produit un montant monétaire plus élevé alors que les deux flux sont évalués, disons, au moyen du système de prix capitaliste, et, simultanément un montant plus faible quand les deux flux sont évalués à la base du système de

Cette définition appelle un commentaire. Le lecteur aura constaté qu'elle n'identifie pas l'efficacité économique avec le bien-être économique, ni avec des degrés donnés de satisfaction des besoins. Même s'il était certain que *toute* économie socialiste concevable doive être moins efficace, au sens prêté par nous à ce terme, que *toute* économie mercantile concevable, la majorité du public - en pratique tous les individus du sort de-quels le socialiste normal se préoccupe - pourrait néanmoins être ou se sentir « plus à son aise » ou « plus satisfaite » en régime socialiste qu'en régime capitaliste. Ma première et principale réponse, c'est que l'efficacité relative conserve, même en pareil cas, une signification indépendante et qu'elle constitue, dans tous les cas, un facteur dont il doit être tenu grand compte. Mais, en second lieu, je ne crois pas que nous perdions beaucoup à adopter un critérium qui néglige ces aspects subjectifs du problème. Toutefois, il s'agit là d'une opinion très discutable et il n'est donc pas superflu d'éclairer un peu davantage notre lanterne.

Pour commencer par le commencement, les socialistes convaincus tireront satisfaction du simple fait de vivre dans une société socialiste<sup>1</sup>. Le pain socialiste peut fort bien avoir un goût plus agréable que le pain capitaliste pour la seule raison qu'il est un produit... socialiste et il n'en irait peut-être pas autrement même si les zélés du régime y trouvaient des cancrelats. S'il advenait en outre que le système socialiste adopté concordât avec les convictions morales de certaines personnes (comme, par exemple, le socialisme égalitaire concorderait avec les convictions morales de nombreux socialistes), ce fait et la satisfaction corrélative donnée au sens de la justice tel que le conçoivent ces personnes figureraient évidemment parmi les titres du régime à la prééminence. Du point de vue du bon fonctionnement du système, une telle allégerie morale ne serait aucunement indifférente et nous aurons l'occasion de signaler ultérieurement son importance même en ce qui concerne le rendement, au sens que nous donnons à ce terme. Mais, pour le surplus, mieux vaut que nous admettions franchement, tous tins que nous sommes, que nos grandes phrases sur la justice, l'égalité, etc., reviennent en gros à dire tel type de société nous plaît (ou nous déplaît) ».

On peut néanmoins invoquer, semble-t-il, un argument purement économique en faveur du socialisme égalitaire ou de tout socialisme dont la structure comporte une plus grande égalité des revenus. Ceux des économistes, tout au moins ceux qui n'hésitent pas à traiter les satisfactions des besoins comme des quantités mesurables et à additionner les satisfactions de personnes différentes, ont le droit de soutenir qu'un stock ou flux donné de biens de consommation produira, en général, le maximum de satisfactions s'il est égalitairement réparti. Par conséquent, un système égalitaire, s'il est aussi efficace que son homologue mercantile, se traduira par un niveau de bien-être plus élevé et il pourrait en aller ainsi même si le système égalitaire était un peu

---

prix socialiste, nous dirons alors que les deux flux sont égaux, exactement comme s'ils produisaient effectivement des montants égaux dans les systèmes de prix - ce qui revient simplement à dire que, selon nous, la différence en pareil cas ne serait pas, en général, très significative. Bien entendu, cette définition ne résout pas le problème *statistique*, car nous ne pouvons pas observer simultanément deux flux issus de deux régimes économiques différents.

La raison pour laquelle les mots à *long terme* ont été insérés dans la phrase du texte se dégagent avec évidence de notre analyse du chap. 8.

<sup>1</sup> On nous invite effectivement parfois à fermer les yeux sur les insuffisances reconnues du plan socialiste en arguant qu'elles seraient plus que compensées par le privilège de devenir membres d'une société socialiste. Cet argument, exprimant *sans* ambages le fond de la pensée socialiste, n'est aucunement aussi déraisonnable qu'il pourrait le sembler. Au fond, il rend superflus tous les autres arguments.



moins efficient que son rival. Toutefois, la plupart des théoriciens modernes écarteraient cet argument en faisant valoir que les satisfactions ne sont pas mesurables ou que des comparaisons ou additions portant sur les satisfactions de personnes différentes sont dépourvues de sens. Mais nous n'avons pas besoin d'aller aussi loin. Il nous suffira de souligner que l'argument égalitaire prête particulièrement le flanc à l'objection soulevée dans notre analyse des pratiques monopolistiques : le problème ne consiste pas à répartir une quantité donnée, abstraction faite des principes de répartition des revenus, car ceux-ci réagissent précisément sur la quantité à répartir. Les revenus salariaux peuvent parfaitement être plus élevés dans une société mercantile ne comportant aucune restriction des inégalités que ne le seraient des revenus uniformes en socialisme égalitaire. Le mécanisme socialiste de production serait-il au moins à peu près aussi efficient que l'a été ou l'est ou pourrait vraisemblablement le devenir, pendant une période de référence, le mécanisme mercantile? Tant qu'une réponse affirmative ne pourra pas être formulée avec un degré raisonnable de certitude, l'argument fondé sur la répartition restera inconcluant (et constituera, en fait, une simple pétition de principe), même si nous nous décidons à nous y rallier<sup>1</sup>. Or, dès que la question du rendement productif aura été tranchée, l'argument « distributif » sera, dans la plupart des cas, devenu superflu, car, à moins qu'il ne soit exclusivement fondé sur des considérations d'idéal moral, il ne fera pencher la balance que dans des cas limites.

3. Il existe encore une autre raison pour laquelle des niveaux similaires d'efficacité productive pourraient être associés à des niveaux différents de bien-être. La plupart des socialistes soutiennent qu'à revenu national égal une société socialiste serait plus à son aise qu'une société capitaliste parce qu'elle en ferait un usage plus rationnel. Des économies de ce genre s'expliquent par le fait que certains types de sociétés peuvent, en raison de leur structure, être indifférents ou hostiles à certaines catégories de dépenses auxquelles d'autres types de sociétés, également en raison de leur structure, allouent des fractions considérables de leurs ressources. Par exemple, en retranchant sur les armements ou sur l'entretien des églises, une société socialiste ou une société athée pourraient alternativement entretenir un plus grand nombre d'hôpitaux. De tels virements sont, bien entendu, toujours possibles, mais, étant donné qu'ils impliquent des jugements de valeur dont on ne saurait affirmer avec confiance qu'ils sont inhérents au socialisme en général - fussent-ils conformes aux opinions de nombreux socialistes individuels -, nous n'avons pas lieu de nous en préoccuper à cette place.

Presque toutes les sociétés socialistes - mais non cependant celles du groupe platonicien - édifieraient à coup sûr un type d'économie nouveau, à savoir une économie dont serait éliminée la classe des oisifs, des « riches paresseux » (*idle rich*). Étant donné que, du point de vue socialiste, il est tout à fait normal de ne pas faire état des satisfactions dont jouissent les individus appartenant à ce groupe et de compter pour zéro leurs fonctions culturelles (toutefois, les socialistes civilisés sauvent toujours la face en ajoutant : ... dans le monde contemporain), l'institution du régime socialiste se

---

<sup>1</sup> On peut exprimer l'argument que nous écartons ainsi en disant que, toutes choses égales, d'ailleurs, le maximum socialiste est plus élevé que le maximum concurrentiel. Cependant, étant donné la nature purement formelle des deux maxima, leur comparaison ne nous fait pas avancer d'un pas, comme il ressort d'ailleurs avec évidence de nos considérations antérieures.

traduirait évidemment par un gain net. Reste à savoir quelle erreur nous commettons en employant notre étalon, d'efficacité qui ne tient pas compte d'un tel gain.

Bien entendu, ce problème est rapidement ramené, de nos jours, en raison des impôts modernes qui frappent les revenus et les successions (et même si l'on fait abstraction des méthodes fiscales appliquées au financement des guerres contemporaines), à des proportions quantitativement négligeables. Cependant cette taxation elle-même exprime une attitude anti-capitaliste et elle anticipe, éventuellement, sur l'élimination complète des tranches de revenus typiquement capitalistes. Il nous faut donc nous référer de préférence à une société capitaliste dont les racines économiques n'ont pas été encore attaquées. En ce qui concerne les États-Unis<sup>1</sup>, il paraît raisonnable de se reporter aux données de 1929.

Nous définissons les personnes riches comme celles dont les revenus atteignent ou dépassent 50.000 \$. En 1929, elles recevaient environ 13 milliards de dollars sur un revenu national global d'environ 93 milliards<sup>2</sup>. De ces 13 milliards nous devons déduire les impôts, les épargnes et les dons aux institutions publiques, étant donné qu'un régime socialiste ne pourrait pas réaliser d'économies en éliminant ces postes : seules pourraient être « économisées » par lui, au sens propre du terme, les dépenses de consommation personnelle effectuées par les gens riches<sup>3</sup>. Nous ne saurions évaluer ces dépenses avec précision, mais nous pouvons tout au plus nous représenter les ordres de grandeur venant en ligne de compte. Étant donné que la plupart des économistes assez audacieux pour prendre ce risque statistique ont supputé que ces dépenses de consommation étaient inférieures au tiers des 13 milliards, nous sommes en droit de présumer, avec un degré de certitude raisonnable, qu'elles n'ont pas dépassé 4 1/3 milliards, soit environ 4,6 % du revenu national. Enfin, dans la mesure où la promotion sociale des familles reste un levain actif d'initiatives et d'efforts on ne saurait même pas considérer la totalité de cette dépense comme étrangère aux performances individuelles qui ont contribué au rendement du système économique capitaliste.

Certains lecteurs tiendront, à n'en pas douter, la limite de 50.000 pour indûment élevée. Il est évidemment hors de doute qu'il serait possible d'économiser davantage si l'on éliminait ou comprimait à un niveau de subsistance les revenus de toutes les personnes, riches ou pauvres, qui sont, économiquement parlant, oisives<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Les États-Unis sont le pays qui se prête le mieux à la comparaison envisagée. Dans la plupart des pays européens, le problème serait compliqué, tout au moins en ce qui concerne le XIX<sup>e</sup> siècle et même jusqu'en 1914, par l'existence de revenus élevés d'origine précapitaliste, mais qui ont été gonflés par l'évolution capitaliste.

<sup>2</sup> Cf. H. G. Moulton, M. Levin et C. A. Warburton dans *America's Capacity to consume* (1934), p. 206 (résumé dans *Hausse des salaires ou Baisse des prix*. Payot, 1939). Ces chiffres sont, à coup sûr, des plus sommaires. Ils comprennent les revenus provenant des emplois et des placements ainsi que ceux produits par les ventes de biens, et aussi les loyers évalués des maisons occupées par leurs propriétaires.

<sup>3</sup> Comme on le verra, cet argument n'est affecté en rien par le fait que l'autorité socialiste utiliserait éventuellement à des fins différentes le montant correspondant aux épargnes et aux dons des riches.

<sup>4</sup> Il convient toutefois de noter qu'un revenu consistant exclusivement en arrâges d'investissements ne constitue pas nécessairement un indice de l'oisiveté de son bénéficiaire, car le travail de ce dernier peut être incorporé dans ces investissements.

L'exemple classique des manuels élémentaires peut nous servir, aussi bien que le ferait une argumentation plus développée, à démontrer cette possibilité. Supposons qu'un homme défriche de

Il serait d'ailleurs possible, pourrait-on soutenir, d'économiser encore davantage si l'on rationalisait la répartition de tous les revenus les plus élevés de manière à les mettre davantage en harmonie avec les performances accomplies. Cependant les arguments présentés dans la prochaine section inclinent à faire penser que les espoirs ambitieux nourris dans cet ordre d'idées seraient probablement déçus.

Je ne désire pas néanmoins insister davantage sur ce point. En effet, si le lecteur attache à de telles économies une importance plus grande qu'elles ne le méritent à mon avis, les conclusions auxquelles nous allons en venir n'en seraient que davantage renforcées.

### III. Motifs de *supériorité de l'organigramme socialiste.*

[Retour à la table des matières](#)

Ainsi, notre critérium de supériorité ou d'infériorité est, tout compte fait, plus extensif qu'on aurait pu le croire à première vue. Si, cependant, nous nous y tenons, en quoi consistent donc les arguments topiques, auxquels j'ai fait allusion précédemment, qui peuvent être invoqués en faveur de la supériorité de l'organigramme socialiste?

Le lecteur qui a parcouru l'analyse du chapitre 8 peut être à bon droit perplexe. La plupart des arguments habituellement avancés contre le régime capitaliste et pour le régime socialiste s'effondrent, comme nous l'avons vu, dès que l'on tient correctement compte des conditions dans lesquelles un taux de progrès rapide place les entreprises. Certains de ces arguments, à y regarder de près, se retournent même contre leurs utilisateurs. On découvre que beaucoup de phénomènes considérés comme pathologiques sont, en réalité, physiologiques - en ce sens qu'ils remplissent des fonctions importantes au cours du processus de destruction créatrice. Beaucoup de gaspillages sont rédimés par des compensations qui infirment, en totalité ou en partie, les conclusions qu'en tirent les critiques. L'allocation sociale irrationnelle des ressources n'est pas, de très loin, aussi fréquente, ni aussi importante qu'on veut bien le dire. En outre, dans certains cas, elle n'a guère moins de chances de se produire en régime socialiste. On peut fréquemment justifier la capacité excédentaire (partiellement inévitable, elle aussi, dans une économie socialiste) par des raisons imperméables à toute critique. Enfin, les tares inexcusables elles-mêmes ne constituent, somme toute, que des incidents liés à une réussite dont la grandeur suffit à racheter une foule de péchés.

---

ses mains une pièce de terrain : le revenu qu'il en tirera ultérieurement constituera un « revenu provenant d'une amélioration d'origine humaine » (*return on an appliance made by man*) ou, pour employer la terminologie économique, une quasi-rente. Si cette amélioration est permanente, elle cessera de pouvoir être distinguée de la rente du sol proprement dite et, par conséquent, apparaîtra comme l'incarnation même d'un revenu non gagné, alors que, en fait, elle n'est pas autre chose qu'une modalité de salaires, si nous définissons le salaire comme le revenu imputable aux efforts personnels productifs. En généralisant, nous pouvons dire qu'un effort peut être entrepris aux fins d'obtenir des revenus qui peuvent, mais non pas nécessairement, revêtir la forme de salaires.

La réponse à notre question est, en réalité, contenue dans le dernier paragraphe du chapitre précédent. Sa pertinence pourrait être tenue pour contestable aussi longtemps que se prolonge le plein élan de l'évolution capitaliste, mais elle devient décisive dès que cet élan se ralentit *en permanence*, que cet effet d'amortissement tienne à des causes inhérentes ou non au mécanisme économique du système capitaliste.

Il existe des cas dans lesquels les industries capitalistes opèrent dans des conditions telles que leur production et leurs prix deviennent théoriquement indéterminés. Ces cas peuvent advenir (mais n'adviennent pas toujours) chaque fois qu'il y a oligopole. Dans une société socialiste, tous les phénomènes fonctionnels (exception faite pour les seuls cas limites sans importances pratique) sont uniquement déterminés. Cependant, même quand on se trouve en présence d'une situation théoriquement déterminée, il est beaucoup plus difficile et coûteux de l'atteindre en économie capitaliste que ce ne serait le cas en économie socialiste. En régime capitaliste, des marches et contremarches incessantes sont nécessaires et les décisions doivent être prises dans une atmosphère d'incertitude qui émousse le fil de l'action, tandis qu'une telle stratégie et une telle incertitude brilleraient par leur absence en régime socialiste. Ces inconvénients sont d'ailleurs inhérents, non seulement au capitalisme « monopolistique », mais aussi et davantage encore (bien que pour d'autres raisons) au type concurrentiel, comme le démontrent le cas du « cycle des pores »<sup>1</sup>, ou le comportement des branches plus ou moins parfaitement concurrentielles quand elles doivent faire face soit à des crises générales, soit à des vicissitudes qui leur sont propres.

Or, cette observation va plus loin qu'il ne pourrait le sembler à première vue. Les solutions déterminées des problèmes de production sont, en effet, rationnelles ou optimales au regard des données qui les conditionnent et toute disposition susceptible d'abrèger, d'aplanir ou de protéger la route qui y conduit doit forcément se traduire par une économie d'énergie humaine et de ressources matérielles et comprimer le coût moyennant lequel un résultat donné est atteint. A moins que les ressources ainsi épargnées ne soient complètement gaspillées, le rendement (*efficiency*), au sens où nous entendons ce terme, doit nécessairement augmenter.

Si l'on se place sous cet angle, certaines des accusations générales portées contre le régime capitaliste et dont nous avons donné ci-dessus un aperçu apparaissent comme relativement justifiées. Considérons, par exemple, la capacité excédentaire. Il n'est pas exact de dire qu'elle se résorberait entièrement en régime socialiste : de la part d'un conseil central, il serait absurde d'exiger que soit pleinement utilisée une voie ferrée traversant un territoire encore à peine peuplé. Il n'est pas davantage exact d'affirmer que toute capacité excédentaire doive se traduire invariablement par des pertes. Cependant il existe des types de capacité excédentaire qui sont générateurs de pertes et qui pourraient être éliminés par une gestion socialiste, le cas principal, dans cet ordre d'idées, étant celui de la capacité excédentaire créée aux fins de mener une guerre économique contre des concurrents. Quelle que soit l'importance de ce cas particulier - je ne crois pas qu'elle soit très considérable -, il met en lumière un point auquel j'ai déjà fait allusion : il existe des phénomènes qui, dans les conditions inhérentes à l'évolution capitaliste, ne constituent pas nécessairement, ni à aucun degré, des tares, de tels phénomènes ne doivent pas davantage être considérés comme des faiblesses du capitalisme « monopolistique » par comparaison avec le capitalisme concurrentiel, s'ils sont associés, en tant que conditions, à des accomplissements du premier qui sont hors de la portée du second; toutefois, même s'il en est ainsi, ces

---

<sup>1</sup> Cf. chap. 8.

phénomènes peuvent néanmoins constituer des points faibles du système capitaliste par comparaison avec le système socialiste.

Cette observation vaut tout particulièrement pour tous les phénomènes qui constituent les rouages des cycles économiques. L'initiative capitaliste ne manque pas de régulateurs, dont certains pourraient d'ailleurs fort bien être à nouveau utilisés par un ministère socialiste de la production. Cependant, la planisation du progrès (en particulier la coordination systématique et la réputation ordonnée à travers le temps des créations d'entreprises dans toutes les branches) serait incomparablement plus efficace, aux fins d'inhiber, à certaines époques, les poussées d'activité anormales et, à d'autres époques, les réactions dépressives, que ne sauraient l'être n'importe quelles modifications, automatiques ou manipulées, du taux de l'intérêt ou du contingent de crédit. En fait, de telles mesures socialistes élimineraient les causes des essors et des effondrements cycliques, alors qu'en régime capitaliste il est seulement possible de les atténuer. Quant au processus consistant à éliminer les moyens de production désuets, qui, en régime de capitalisme - et, particulièrement, de capitalisme concurrentiel -, se traduit par une paralysie temporaire et par des pertes en partie gratuites, il pourrait, en régime de socialisme, être limité aux réformes strictement indispensables que l'expression « élimination des moyens de production désuets » évoque à l'esprit d'un non-économiste, ceci dans le cadre d'un plan compréhensif prévoyant à l'avance l'affectation à d'autres emplois des éléments ou accessoires encore utilisables des usines ou outillages périmés. En terme concrets : une crise centrée sur l'industrie cotonnière peut, en régime capitaliste, entraîner l'arrêt de la construction des logements en régime socialiste; il peut, bien entendu, également advenir (une telle éventualité ayant pourtant moins de chances de se produire) que la production des tissus de coton doive être brutalement comprimée dans un très bref délai - mais un tel ralentissement de l'activité textile, loin d'arrêter la construction des maisons, constituerait un motif pour l'intensifier.

Quels que soient les objectifs économiques souhaités par quiconque est en mesure de traduire ses désirs en actes, la gestion socialiste pourrait les atteindre moyennant moins de troubles et moins de déperditions, sans nécessairement s'exposer aux inconvénients qui accompagnent les essais de planisation du progrès quand ils sont effectués dans le cadre des institutions capitalistes. On pourrait exprimer, tout au moins partiellement, cette différence en disant que la gestion socialiste serait en mesure de mener sa barque en serrant de près la tendance à long terme de la production et en mettant en oeuvre ainsi une politique qui, comme nous l'avons vu, n'est pas étrangère aux très grandes entreprises capitalistes. Nous pouvons d'ailleurs résumer brièvement notre thèse en disant que la socialisation consiste à dépasser à grandes enjambées ces très grandes entreprises sur la voie qu'elles ont jalonnée ou, ce qui revient au même, que la gestion socialiste peut éventuellement (c'est tout au moins concevable) faire preuve, par rapport au capitalisme des trusts (*big business*), d'une supériorité comparable à celle que les trusts ont manifestée par rapport au type de capitalisme concurrentiel dont l'industrie anglaise d'il y a cent ans a été le prototype. Il est parfaitement possible que les générations futures considèrent nos arguments relatifs à l'infériorité du plan socialiste du même oeil dont nous considérons les arguments d'Adam Smith à l'encontre des sociétés anonymes (arguments qui, d'ailleurs, n'étaient pas complètement faux).

Bien entendu, tout ce que j'ai dit jusqu'à ce point se réfère exclusivement à la logique des organigrammes, par conséquent à des possibilités « objectives » que le socialisme, mis au pied du mur, pourrait être tout à fait incapable de réaliser. Cepen-

dant, du point de vue purement logique, il est incontestable que l'organigramme socialiste correspond à un degré supérieur de rationalité. Telle est à mon sens, la façon correcte de poser la question. Il ne s'agit pas d'opposer le rationnel à l'irrationnel. Le fermier dont la réaction aux prix des cochons et du maïs engendre le « cycle du porc » agit en toute rationalité, de son point de vue individuel et compte tenu des conditions immédiates. Il en va de même pour l'entreprise qui se développe en période d'essor et se contracte en période de récession. Ce sont le genre de la rationalité et la profondeur de son champ de vision qui font toute la différence d'un régime à l'autre.

Nous n'avons certainement pas produit tous les arguments qui peuvent être invoqués en faveur du plan socialiste. Cependant, pour autant qu'il y va de la logique pure d'une économie socialiste, la plupart des arguments valables sont, en fait, impliqués dans celui que nous venons de formuler.

Un exemple d'une importance primordiale est fourni par le chômage. Nous avons reconnu, au cours de la deuxième partie, que, dès qu'elle a atteint un stade suffisamment avancé pour se prêter à une socialisation couronnée de succès, la société capitaliste est capable, en ce qui concerne les intérêts des chômeurs, de ne pas leur laisser grandement à désirer et que, on est en droit de le présumer, elle aura à cœur de ne pas les décevoir. Toutefois, en ce qui concerne la perte subie par la collectivité, l'argument qui précède implique que le chômage serait moindre dans une société socialiste, surtout en raison de l'élimination des crises, et que, dans le cas où il adviendrait, principalement en raison des progrès technologiques, le ministère de la production serait en mesure (quelle que soit d'ailleurs sa ligne de conduite effective) de réaffecter les chômeurs à de nouveaux emplois : d'ailleurs, à supposer que la planification tienne ses promesses, de telles occasions d'embauche pourraient être préparées d'avance à l'intention des sans-travail.

Un avantage mineur, également inhérent à la rationalité supérieure du plan socialiste, résulte du fait que, en régime capitaliste, les innovations heureuses sont, en règle générale, le fait de firmes isolées, leur généralisation prenant du temps et se heurtant à des résistances. Si le rythme du progrès est rapide, il se trouve fréquemment un grand nombre de maisons pour se cramponner aux vieilles méthodes ou dont l'efficacité, à d'autres égards, reste infranormale. En régime socialiste, au contraire, tout perfectionnement pourrait, théoriquement, être diffusé par décret et les pratiques routinières pourraient être rapidement éliminées. Je qualifie néanmoins cet avantage de mineur parce que le capitalisme, en règle générale, fait lui aussi prompt et bonne justice des inefficients. Cependant, y a-t-il des chances pour que cet avantage spécifique (petit ou grand) soit exploité par une bureaucratie? C'est là, bien entendu, une tout autre question. Certes, on peut toujours compter sur une administration correcte pour imposer sa norme à tous ses agents, mais ceci ne nous apprend rien sur ce que sera cette norme elle-même. On ne doit jamais perdre un seul instant de vue que les supériorités concevables du socialisme pourraient se convertir à l'expérience en infériorités effectives.

Autre point : les gérants ou propriétaires-gérants des entreprises de taille petite ou moyenne sont, en règle générale, primordialement des ingénieurs ou des vendeurs ou des organisateurs et, même s'ils sont des hommes de valeur, il est rare qu'ils exercent également bien toutes ces activités diverses. Nous constatons fréquemment que même les entreprises prospères sont médiocrement gérées à tel ou tel point de vue - les rapports des organisateurs-conseils sont édifiants à cet égard - et que, par conséquent,

leurs chefs sont en partie mal utilisés. Or, une économie socialiste pourrait, à l'instar des entreprises géantes contemporaines, tirer de leurs dons un meilleur parti en les affectant exclusivement aux emplois pour lesquels ils sont réellement qualifiés. Toutefois, des considérations évidentes, sur lesquelles il est superflu de s'appesantir, ne nous permettent pas de nourrir de grands espoirs dans cet ordre d'idées.

Il est, en outre, un avantage d'importance primordiale qui n'apparaît pas sur notre organigramme tel que nous l'avons dessiné. Le trait caractéristique de la société mercantile consiste dans la séparation du secteur privé et du secteur public ou, si l'on préfère, dans le fait que, dans une société mercantile, il existe un secteur privé englobant bien davantage d'éléments qu'il ne lui en est alloué par une société féodale ou socialiste. Ce secteur privé est séparé du secteur public, non seulement en droit, mais encore en fait. En effet, ces deux secteurs sont, dans une large mesure, manœuvrés par des équipages différents - l'histoire des administrations municipales constituant l'exception la plus remarquable à cette règle - et ils sont organisés aussi bien que gérés selon des principes différents et fréquemment opposés, générateurs de normes différentes et souvent incompatibles.

Une telle coexistence, dont le caractère paradoxal nous plongerait dans l'étonnement si nous y étions pas tellement accoutumés, ne peut fonctionner sans frictions que temporairement. En fait, de telles frictions ont existé longtemps avant de dégénérer en antagonisme à partir du moment où les hommes du secteur public ont envahi avec un succès croissant le domaine bourgeois. Un tel antagonisme se traduit par des luttes incessantes. La plupart des activités de l'État dans l'ordre économique apparaissent alors sous un jour que caractérise bien la vieille expression des économistes bourgeois : interférence gouvernementale. Ces activités interfèrent effectivement dans tous les sens du terme, notamment en ce sens qu'elles entravent et paralysent le fonctionnement du mécanisme de production privée. On ne saurait soutenir que ces activités soient fréquemment couronnées de succès. Néanmoins, dans la mesure où elles accroissent éventuellement l'efficacité productive, l'activité d'un conseil central aurait une chance encore plus grande de réussite, cependant que les frais et pertes entraînés par la lutte des deux secteurs seraient entièrement évités en régime socialiste. Or, ces pertes sont considérables, notamment si nous faisons état de tous les ennuis causés par des enquêtes et poursuites incessantes et de leurs effets déprimants sur les énergies qui constituent le moteur des affaires.

Il convient de mentionner spécifiquement l'un des éléments entrant dans ces frais, lequel consiste dans l'absorption des talents par des activités purement défensives. Une partie considérable du travail accompli par les hommes de loi se dépense dans la lutte menée par les hommes d'affaires contre l'État et ses représentants. Il importe peu de savoir si l'on doit qualifier une telle activité contentieuse d'obstruction vicieuse à l'intérêt général ou de défense de l'intérêt général contre une obstruction vicieuse. Dans les deux cas, le fait demeure que, dans une société socialiste, cette partie de l'activité juridique n'aurait plus de raison d'être, ni d'occasion de s'exercer. L'économie ainsi réalisée ne saurait d'ailleurs être correctement mesurée par les honoraires, dont le montant total est insignifiant, des hommes de loi spécialisés dans ces besognes. Mais la perte sociale afférente à une utilisation aussi stérile de beaucoup des meilleurs cerveaux n'est aucunement insignifiante. Considérant combien les bonnes têtes sont terriblement rares, l'affectation des « conseils juridiques » à d'autres emplois pourrait se traduire par des conséquences fort appréciables.

Les frictions ou antagonismes entre le secteur privé et le secteur public ont été intensifiés dès l'origine par le fait que, à partir du moment où les rentes féodales des princes ont cessé de jouer un rôle financier important, l'État a vécu sur des revenus qui, étant produits dans le secteur privé pour des fins privées, ont dû être détournés de ces emplois par la puissance publique <sup>1</sup>. D'une part, la taxation constitue un attribut essentiel de la société mercantile - ou de l'État, si nous donnons à ce terme l'acception à laquelle nous avons fait allusion au cours du chapitre 1 - mais, d'autre part, elle prend presque inévitablement <sup>2</sup> le caractère d'un traumatisme causé au processus productif. Avant environ 1914 - si nous convenons de ne considérer que les temps modernes -, les effets de ce traumatisme restaient étroitement limités. Mais les impôts ont grandi depuis lors, par degrés, jusqu'à devenir l'élément dominant des budgets familiaux ou des budgets d'entreprise et un facteur par lequel s'explique, dans une large mesure, l'insuffisance des performances économiques. En outre, aux fins de faire suer à un organisme récalcitrant des contributions toujours croissantes, un gigantesque appareil administratif a été créé dont la seule fonction consiste à se coller avec la bourgeoisie pour lui soutirer, dollar par dollar, les recettes fiscales. Le dit organisme a réagi en développant des organes défensifs qui accomplissent un énorme travail d'auto-protection.

Aucun autre phénomène ne met aussi crûment en lumière les gaspillages provoqués par le conflit des principes structurels au sein d'un corps social. Le capitalisme moderne compte sur le principe du profit pour gagner son pain quotidien, mais la société ne consent pas à laisser prévaloir ce principe. Or, un tel conflit et, par conséquent, de tels gaspillages n'existeraient pas dans une société socialiste. Comme celle-ci contrôlerait toutes les sources de revenus, les impôts disparaîtraient en même temps que l'État (ou, si l'on ne se rallie pas à ma conception de l'État, en même temps que l'État bourgeois). Enfin, et c'est là une simple question de bon sens, il serait évidemment absurde que le conseil central commence par verser des revenus aux particuliers, puis, ceci fait, coure après les bénéficiaires aux fins d'en récupérer une fraction. Si les hommes de gauche n'étaient pas aussi enclins à faire monter les bourgeois à l'arbre en proclamant que les impôts n'ont qu'un tort, c'est d'être trop faibles, on aurait dû reconnaître depuis longtemps que la suppression des impôts constitue l'un des titres de supériorité les plus éclatants que l'on puisse reconnaître au plan socialiste.

---

<sup>1</sup> La théorie qui assimile les impôts à des cotisations de cercles ou à l'achat des services, par exemple, d'un médecin, prouve seulement combien cette branche des sciences sociales reste encore étrangère à l'application des méthodes scientifiques.

<sup>2</sup> Il existe des exceptions à cette règle, mais elles n'ont pas d'importance pratique.



*Troisième partie : le socialisme peut-il fonctionner ?*

## Chapitre 18

---

### L'élément humain

#### *Avertissement.*

[Retour à la table des matières](#)

Il est tout à fait possible que beaucoup d'adversaires du socialisme acceptent la conclusion à laquelle nous venons d'aboutir. Toutefois, leur adhésion sera le plus souvent formulée dans les termes suivants : « Eh bien! soit, si vous trouvez des demi-dieux pour piloter la locomotive socialiste et des archanges pour la chauffer, les choses pourraient bien se passer comme vous le dites. Le malheur, c'est que vous n'en trouverez pas et que, la nature humaine étant ce qu'elle est, l'alternative capitaliste, avec son système d'instigations et sa distribution de récompenses et de punitions, constitue, tout compte fait, sinon la meilleure organisation concevable, du moins la plus pratique. »

Or, une telle réplique n'est aucunement dépourvue de pertinence. D'une part, nous devons désormais nous tenir en garde, non seulement contre les dangers auxquels on s'expose chaque fois que l'on essaie de comparer une réalité donnée avec une *idée*, mais aussi contre les erreurs ou tentations inhérentes à toute comparaison d'une réalité

donnée avec un *idéal*<sup>1</sup>. D'autre part, bien que je pense avoir abondamment montré que, de par la nature des choses, on ne saurait jamais invoquer en faveur du socialisme des arguments valables en tout temps et en tous lieux, mais seulement des arguments valables par rapport à des conditions sociales données et à des périodes historiques données, cette relativité prend une importance beaucoup plus grande maintenant que nous avons cessé d'évoluer parmi des organigrammes.

## ***I. Relativité historique de l'argument.***

[Retour à la table des matières](#)

Illustrons ce point par voie d'analogie. Dans la société féodale, beaucoup de services que, tous tant que nous sommes, y compris les partisans les plus acharnés de la propriété privée, nous considérons de nos jours comme étant du ressort exclusif de l'administration publique, étaient gérés en vertu de dispositions qui, à nos yeux, revenaient à traiter les fonctions publiques comme des objets d'appropriation privée et comme des sources de gain privé : chaque chevalier ou seigneur suzerain considérait son fief comme un « bénéfice » ou récompense, et non pas comme un paiement des services rendus *en le gérant*. La fonction publique (pour employer l'expression moderne) associée au fief n'était pas autre chose que la rémunération des services rendus à quelque suzerain supérieur. Encore cette formule ne traduit-elle pas tout à fait exactement la situation : un féodal détenait son fief parce que, étant un chevalier ou un seigneur, il était habilité à le détenir, quoi qu'il fût ou ne fût pas. Les personnes qui n'ont pas le sens de l'histoire sont enclines à considérer cet état de choses comme un ramassis d'« abus » - mais cette opinion est un pur non-sens. Étant donné les circonstances de sa propre époque - comme toute autre pièce d'un cadre institutionnel, la féodalité a survécu à ce qui fut véritablement « son » époque -, cette organisation était la seule praticable et elle incorporait la seule méthode au moyen de laquelle ces fonctions publiques pouvaient alors être remplies. Si Karl Marx était venu au monde, disons, au XIV<sup>e</sup> siècle et s'il avait été assez téméraire pour préconiser une autre

---

<sup>1</sup> Une idée ou un schéma ou un modèle ou un organigramme incorpore également un idéal, mais seulement dans un sens logique ; un tel idéal signifie seulement que les éléments non essentiels ont été écartés : on pourrait parler d'un croquis. Reste à savoir, bien entendu, et la question peut prêter à controverse, ce qu'il convient de comprendre dans le modèle et ce qui doit, en conséquence, être tenu pour une déviation. Bien que cette question devrait être exclusivement traitée sur le plan de la technique analytique, l'amour et la haine peuvent néanmoins intervenir dans une telle controverse. Les socialistes tendront à insérer dans l'organigramme capitaliste le maximum de traits considérés par eux comme déplaisants ; les anti-socialistes agiront de même en ce qui concerne l'organigramme socialiste ; enfin les deux parties essaieront de « blanchir » leur propre organigramme cri classant autant d'imperfections que possible parmi les traits non-essentiels, donc, par implication, évitables. Même si, dans un cas donné, les deux parties tombent d'accord pour qualifier de déviations certains phénomènes, elles n'en peuvent pas moins différer d'opinion sur la mesure dans laquelle leur propre système et celui de leurs adversaires sont susceptibles de dévier. Par exemple, les économistes bourgeois tendront à attribuer à l'« interférence politique » tout ce qui leur déplaît dans le capitalisme, cependant que les socialistes soutiendront que ces mesures politiques sont la conséquence inévitable des processus capitalistes et des situations créées par les modalités de fonctionnement du mécanisme capitaliste. Tout en reconnaissant ces difficultés, Je ne pense pas qu'elles affectent mon exposé, qui, comme l'aura noté le lecteur professionnel, a été organisé de manière à les esquiver.

méthode d'administration publique, il se serait exposé à se voir répondre qu'un tel système constituait un expédient admirable pour accomplir ce qui n'aurait pu l'être à son défaut et, en particulier, que, « la nature humaine étant ce qu'elle est », l'aiguillon du profit était indispensable pour faire avancer le char de l'administration publique. L'élimination de ce profit aurait effectivement engendré le chaos et pouvait donc être qualifiée à bon droit de rêve utopique.

De même, au temps où la fabrique textile anglaise était le haut lieu de l'économie capitaliste - disons, environ 1850 -, le socialisme ne constituait pas une formule susceptible d'être mise en pratique et aucun socialiste sensé ne soutenait (ni ne soutiendrait de nos jours) qu'il fût alors applicable. L'œil du maître qui engraisse le bétail et convertit le sable en or, la poule qui pond les oeufs d'or et autres proverbes familiers exprimaient à l'époque, dans la bouche des gens simples et sans malice, une vérité indéniable et étaient ainsi compris par eux. Je me permets de suggérer à mes amis socialistes que, plutôt que de ricaner quand ils les rencontrent - ricaner dans l'espoir que leur adversaire, un intellectuel vain et susceptible comme eux-mêmes, sera réduit au silence dès qu'il aura l'impression d'être tourné en ridicule -, mieux vaudrait reconnaître les droits légitimes de ces oies quand on les replace dans leur véritable cadre historique et ne les contester que si l'on retrouve leur présence insolite dans d'autres cadres. En procédant de la sorte, nous abordons enfin la seule question qui importe - à savoir - que subsiste-t-il présentement des droits légitimes hérités du passé ? - tout en gardant d'ailleurs ample matière à désaccords.

Étant donné que, si la comparaison de la réalité capitaliste avec les chances socialistes de succès doit avoir un sens, il nous faut nous référer à un type défini de capitalisme, nous choisirons, à cet effet, le capitalisme contemporain, c'est-à-dire le capitalisme « entravé » (*in fetters*) des grandes entreprises. De plus, nous observerons, en premier lieu que, bien que cette expérience définisse un modèle et une époque, elle ne se rapporte pas à une période particulière, fût-ce en termes décennaux (en effet, seule une enquête concrète permettrait de répondre à la question de savoir jusqu'à quel point le système du capitalisme entravé s'est développé et cristallisé à un moment donné, par exemple à l'époque actuelle); en deuxième lieu que, en ce qui concerne cette partie de notre argumentation, il est indifférent de savoir si ces entraves, quelles qu'elles soient, ont été développées par l'évolution capitaliste elle-même ou si l'on peut les considérer comme ayant été imposées au capitalisme par des forces qui lui sont extérieures; en troisième lieu, que, tout en nous préparant à traiter des problèmes d'ordre quelque peu plus pratique - à savoir : jusqu'à quel point peut-on s'attendre à voir le socialisme engranger la moisson virtuellement à sa portée? - nous continuons toujours à ne parler que de possibilités et que nous devons faire intervenir des hypothèses aux fins de remédier à notre ignorance de la nature du socialisme que nous réserve notre destin.

## ***II. Sur les demi-dieux et les archanges.***

[Retour à la table des matières](#)

Revenons à notre bourgeois qui réclamait des demi-dieux et des archanges. Nous pouvons aisément disposer de la première de ces exigences : aucun demi-dieu ne sera requis pour diriger le système socialiste, car, nous l'avons déjà reconnu, la tâche à remplir - une fois que les difficultés de transition auront été surmontées -, non

seulement ne sera pas plus difficile, mais sera même plus facile que celle qui confronte le capitaine d'industrie dans le monde moderne.

L'appel aux archanges, à son tour, est l'écho de la thèse bien connue selon laquelle les modalités d'existence socialistes présupposeraient un niveau moral dont on ne saurait espérer que les hommes, tels qu'ils sont, puissent s'y hausser.

Les socialistes n'ont d'ailleurs qu'à s'en prendre à eux-mêmes si des arguments de ce calibre ont jamais apporté de l'eau au moulin de leurs adversaires. Ils ont, en effet, discoursu à perte de vue sur les horreurs de l'oppression et de l'exploitation capitalistes qu'il suffirait, soi-disant, de faire disparaître pour révéler d'emblée la nature humaine dans toute sa beauté ou, en tout cas, pour amorcer un processus éducatif qui reformerait les âmes humaines jusqu'à les hausser au niveau moral réclamé<sup>1</sup>. Ils se sont ainsi volontairement exposés, non seulement au reproche de flatter les masses à un degré absurde, mais encore au ridicule d'avoir épousé une doctrine à la Rousseau, depuis longtemps discréditée. Or, ces socialistes auraient parfaitement pu se passer de ces histoires de brigands, car les arguments de bon sens ne leur faisaient aucunement défaut pour étayer leur cause.

Pour le démontrer, nous adopterons une distinction à laquelle les psychologues peuvent objecter, mais qui nous rendra de bons services. En premier lieu, un groupe donné de dispositions à sentir et à agir peut être modifié par des changements survenus dans l'environnement social, cependant que le système fondamental (la « nature humaine ») dont émanent ces dispositions reste ce qu'il était. Nous désignerons ce phénomène par l'expression « changement par reconditionnement ». En second lieu, et toujours dans le cadre de ce système fondamental, le reconditionnement peut se heurter à des dispositions à sentir et à agir qui, tout en étant susceptibles d'être finalement modifiées par les changements d'environnement - notamment si ces changements sont mis en œuvre rationnellement -, leur résistent néanmoins pour un temps et constituent un facteur de trouble aussi longtemps qu'elles n'ont pas capitulé. Nous pouvons qualifier ce phénomène par le terme « habitudes ». En troisième lieu, le système fondamental lui-même peut être modifié, soit en pétrissant un bloc donné de matériel humain, soit en éliminant certains éléments réfractaires : la nature humaine est certainement malléable dans une certaine mesure, notamment dans le cas de groupes dont la composition peut être modifiée. Quant à savoir quel est son degré de plasticité, c'est là une question qui, impliquant des recherches approfondies, ne saurait être utilement traitée en style de réunion publique, à coups d'affirmations gratuites ou de dénégations non moins gratuites. Toutefois, nous n'avons aucunement besoin de prendre parti dans un sens ou dans l'autre, étant donné qu'aucune refonte profonde de l'âme humaine ne serait présentement nécessaire aux fins de faire fonctionner le socialisme.

Nous pouvons aisément nous convaincre de la véracité de cette assertion. En premier lieu, nous sommes en droit de laisser de côté le secteur agricole, qui, à première vue, risquerait de causer les plus sérieuses difficultés aux réformateurs. Même si la gestion socialiste se contentait d'un type de planisme agricole qui ne différerait guère, sinon par son intensification, des pratiques déjà en voie de développement, notre socialisme n'en resterait pas moins authentique. Établir un plan de production;

---

<sup>1</sup> Parmi les néo-marxistes, le grand coupable de ces naïvetés a été Max Adler (à ne pas confondre avec les deux autres Adler viennois qui occupent une place éminente dans l'histoire du socialisme autrichien : Victor Adler, le grand organisateur et chef du parti, et son frère, le meurtrier du Premier Ministre, Comte Stürgkh).

rationaliser la localisation (remembrement des terres); fournir aux agriculteurs des machines, des semences, des animaux reproducteurs, des engrais, et ainsi de suite; fixer les prix de vente des produits et acheter ces produits aux exploitants sur la base de ces prix - il ne serait pas nécessaire d'aller plus loin : or, une telle politique n'affecterait pas profondément le monde rural, ni son comportement. Certes, les autorités socialistes pourraient adopter des lignes de conduite différentes. Mais il nous suffit de constater qu'il en existe une susceptible d'être suivie en engendrant très peu de frictions et qui pourrait être indéfiniment observée sans que la société perde pour autant ses titres à être qualifiée de socialiste.

En second lieu, nous trouvons le monde des ouvriers et des employés. Aucune réforme de leurs âmes, aucune adaptation pénible ne serait exigée d'eux. Leur travail resterait substantiellement ce qu'il est et (sous une réserve importante dont il sera fait état ultérieurement) il se traduirait par des habitudes et réactions analogues à celles que l'on observe présentement. Après sa journée de travail, l'ouvrier ou l'employé retournerait à son foyer et à des occupations que l'imagination socialiste peut qualifier comme il lui plaira - le travailleur, par exemple, pourrait jouer au football socialiste, alors qu'il joue présentement au football bourgeois - mais qui n'en resteraient pas moins le même type de foyers et le même genre d'occupations. Aucune difficulté sérieuse ne devrait donc se manifester dans ce secteur social.

En troisième lieu se pose le problème des groupes qui, et c'est tout naturel, s'attendent à devenir les victimes de l'organisation socialiste - le problème, sommairement parlant, de la classe dite élevée ou dirigeante. On ne saurait évidemment le régler en s'en tenant à la doctrine consacrée, désormais acceptée comme un article de foi bien au delà du camp socialiste, selon laquelle : 1<sup>o</sup> cette classe ne serait composée que d'animaux de proie surgavés, dont la présence aux postes économiques et sociaux qu'ils occupent s'expliquerait seulement par la chance et par l'absence de scrupules et dont la seule « fonction » consisterait à priver, selon les cas, les masses laborieuses des fruits de leurs efforts ou les consommateurs de leur part légitime; 2<sup>o</sup> ces bêtes de proie, en outre, gâcheraient par incapacité leurs propres chances et (pour ajouter une touche plus moderne à ce tableau) créeraient des crises par leur manie de thésauriser la majeure partie de leur butin; enfin 3<sup>o</sup> la communauté socialiste n'aurait pas à se soucier davantage de ces frelons après qu'elle aurait fait le nécessaire pour les débusquer promptement de leurs positions et pour les empêcher de commettre des actes de sabotage. Or, quelles que puissent être les vertus politiques et (à l'égard des individus infranormaux) les consolations psychothérapeutiques d'une telle doctrine, elle ne saurait même pas être tenue pour du socialisme digne de ce nom. En effet, tout socialiste civilisé, quand il ne se laisse pas entraîner par la démagogie, mais désire se faire prendre au sérieux par les gens sérieux, admet, en ce qui concerne la qualité et les achèvements de la classe bourgeoise, des faits nombreux qui sont incompatibles avec une telle doctrine, puis poursuit en affirmant que, loin d'être aucunement brimées, les classes supérieures seraient, elles aussi, libérées des chaînes d'un système qui les opprime moralement autant qu'il opprime économiquement les masses. En partant de ce point de vue, qui coïncide avec l'enseignement de Karl Marx, il suffit de faire un bout de chemin pour arriver à la conclusion que la coopération des éléments bourgeois pourrait bien constituer pour le régime socialiste la condition essentielle du succès.

Le problème se pose donc dans les termes suivants : il existe une classe qui, par le jeu du processus de sélection dont elle est issue, contient un matériel humain d'une

qualité supérieure à la normale <sup>1</sup> et constitue, par conséquent, un actif national précieux que toute organisation sociale doit, en bonne logique, non seulement se garder de détruire, mais encore utiliser pour ses fins. En outre, cette classe remplit des fonctions vitales qui devraient être également remplies dans une société socialiste. Nous avons vu qu'elle a été et reste associée causalement à presque tous les accomplissements culturels de l'ère capitaliste ainsi qu'à tous ceux de ses accomplissements économiques qui n'ont pas tenu à la croissance de la population laborieuse - nous voulons dire avec toute l'augmentation de ce que l'on désigne habituellement par le terme « productivité de la main-d'œuvre » (produit par heure ouvrée - *man-hour product*) <sup>2</sup>.

Or, cet accomplissement a été lui-même associé causalement à un système de récompenses et de punitions, d'une efficacité incomparable, que le socialisme est tenu d'abolir. C'est pourquoi la question se pose de savoir, d'une part, si les bourgeois peuvent être mis au service d'une société socialiste et, d'autre part, si celles des fonctions remplies par la bourgeoisie, mais que le socialisme doit lui retirer, peuvent être remplies par d'autres agents et (ou) en appliquant des méthodes non bourgeoises.

### ***III. Le problème de la gestion bureaucratique.***

[Retour à la table des matières](#)

L'exploitation rationnelle des valeurs bourgeoises constitue, sans aucun doute, entre tous les problèmes, le plus difficile à résoudre par un régime socialiste et seul un optimiste invétéré pourrait se porter garant qu'il sera résolu avec succès. Ce risque d'échec ne tient d'ailleurs pas tellement aux difficultés inhérentes au problème, mais plutôt à celle d'ordre psychologique qu'éprouveront, à l'expérience, les socialistes à

---

<sup>1</sup> Cf. chap. 6. Plus exactement, l'individu (*modal*) de la classe bourgeoise est, en ce qui concerne ses dons d'intelligence et de volonté, supérieur à l'individu médian de n'importe quelle autre classe de la société industrielle. Cette supériorité, qui n'a jamais été démontrée statistiquement et ne pourrait guère l'être, est fondée sur l'analyse du processus de sélection sociale dans la société capitaliste. La nature de ce processus fixe également le sens dans lequel il y a lieu d'entendre le terme « supériorité ». Par une analyse analogue portant sur d'autres environnements sociaux, on peut montrer qu'il en va de même pour toutes les classes dominantes sur lesquelles nous sommes renseignés par l'histoire. En d'autres termes, l'on peut démontrer dans tous les cas, premièrement, que les molécules humaines montent et descendent, à l'intérieur de la classe qui les a formées, dans des conditions conformes à l'hypothèse d'après laquelle leurs aptitudes relatives sont à l'origine de tels mouvements ; et l'on peut également démontrer, en second lieu, qu'elles franchissent de la même manière, par le haut ou par le bas, les lignes de démarcation de leur classe. En règle générale, le déclassement vers le haut ou vers le bas s'accomplit en plus d'une génération. Ces modèles représentent donc des familles, plutôt que des individus. C'est pourquoi les observateurs dont l'attention est concentrée sur les individus manquent si souvent à constater une relation entre la capacité et la position sociale et vont même jusqu'à les opposer. En effet, les individus prennent leur départ dans la vie avec des handicaps si différents que, exception faite pour les cas d'accomplissements personnels tout à fait exceptionnels, cette relation (qui, d'ailleurs, ne vaut qu'en moyenne et comporte de nombreuses exceptions) est mise beaucoup moins nettement en lumière quand nous négligeons de remonter tout au long de la chaîne dont chaque individu n'est qu'un anneau. Ces indications ne suffisent pas, bien entendu, à justifier une thèse, mais elles suggèrent comment je pourrais m'y prendre pour la justifier s'il m'était possible de le faire dans le cadre de ce livre. Je puis cependant renvoyer le lecteur à ma « Theorie der sozialen Klassen im ethnisch homogenen Milieu », *Archiv für Sozialwissenschaft*, 1927.

<sup>2</sup> Comme nous l'avons signalé dans la première partie, ce fait a été reconnu par Marx lui-même, dans un passage classique du *Manifeste Communiste*.

reconnaître son importance et à la traiter objectivement, sans idées préconçues. La doctrine, à laquelle nous avons fait allusion ci-dessus, relative à la nature et aux fonctions de la classe capitaliste constitue en elle-même un symptôme d'une forte répugnance à agir de la sorte et on peut la regarder comme une préparation psychotechnique au refus d'adopter cette attitude impartiale. Or, l'on ne doit pas s'en montrer surpris. Qu'il soit un des chefs du parti ou un fonctionnaire de l'État ou un militant indépendant, l'individu socialiste considère, naïvement mais naturellement, l'avènement du socialisme comme étant synonyme de soit accession personnelle au pouvoir. A ses yeux, la socialisation signifie que nous allons saisir les leviers de commande. Le remplacement des gérants actuels représente pour lui une péripétie importante, sinon la plus importante, du drame. Et je confesse que, dans mes conversations avec des militants socialistes, je me suis souvent demandé si certains (voire même la plupart) d'entre eux se soucieraient d'un régime socialiste, si parfait soit-il à tous autres égards, à la direction duquel ils ne participeraient pas. Je dois d'ailleurs immédiatement ajouter que l'attitude d'autres militants est, dans cet ordre d'idées, d'un désintéressement irréprochable <sup>1</sup>.

En soi, la solution correcte du problème suppose avant tout qu'il soit permis aux éléments bourgeois d'accomplir le travail pour lequel ils sont qualifiés par leurs aptitudes et leurs traditions et, par conséquent., que soit adoptée pour le recrutement des gérants une méthode de sélection fondée uniquement sur les capacités personnelles, à l'exclusion de tout préjugé défavorable à l'encontre des ex-bourgeois. De telles méthodes de recrutement sont parfaitement concevables et certaines d'entre elles se compareraient même avantageusement à la méthode capitaliste, telle qu'elle est appliquée en notre ère des grandes sociétés. Cependant, permettre aux éléments bourgeois d'accomplir leur travail implique davantage que de les nommer à des postes adéquats. Une fois qu'un agent a été ainsi nommé, on doit le laisser libre d'agir sous sa propre responsabilité. Or, du même coup, se trouve posé le problème de la « bureaucratiation de la vie économique » qui constitue le thème de tant d'homélies anti-socialistes.

Pour ma part, je ne puis, étant donné les conditions de la vie moderne, me représenter une organisation socialiste, sinon sous la forme d'un appareil bureaucratique gigantesque et tentaculaire. Toutes les autres possibilités concevables aboutiraient à la faillite et au chaos. Toutefois, cette nécessité inéluctable ne saurait faire dresser les cheveux sur la tête de quiconque réalise combien est déjà avancé le processus de bureaucratiation de la vie économique - voire, plus généralement, de la vie tout court - et sait se frayer un chemin à travers le fourré des phrases qui obscurcissent la question. Comme dans le cas du « monopole », l'origine historique de ces formules péjoratives explique pour une large part l'emprise qu'elles exercent sur nos esprits. A l'époque du capitalisme ascendant, la bourgeoisie s'est affirmée primordialement en luttant contre des puissances territoriales représentées par une bureaucratie monarchiste et dont celle-ci était le bras séculier. La plupart des mesures considérées par l'industrie et le négociant comme des interférences irritantes ou stupides étaient associées dans l'esprit collectif de la classe capitaliste à cette bureaucratie - à ce fonctionnariat. Or, un phénomène mental de cette nature est toujours extrêmement persistant : cette association d'idées spécifique s'est révélée tellement tenace que les socialistes eux-mêmes ont peur de ce croquemitaine et prennent fréquemment la

---

<sup>1</sup> Sur ce point, cf. les commentaires relatifs aux délibérations de la Commission Allemande de Socialisation, chap. 23, p. 407.

peine de faire un détour pour nous jurer leurs grands dieux que jamais, au grand jamais, la notion d'un régime bureaucratique n'est entrée dans leurs vues <sup>1</sup>.

Nous verrons dans la prochaine partie que, loin d'être un obstacle à la démocratie, la bureaucratie en est le complément inévitable. De même, elle constitue un complément inévitable de l'évolution économique moderne et elle est appelée à jouer un rôle plus que jamais essentiel dans une communauté socialiste. Toutefois, le fait de reconnaître le caractère inéluctable d'une bureaucratisation intégrale ne résout pas les problèmes qu'elle pose et il nous paraît opportun de saisir cette occasion d'expliquer en quoi consistent ces problèmes.

L'élimination, souvent montée en épingle, des profits et des pertes, en tant que motifs d'action économique, ne constitue pas le point crucial.

Au demeurant, la responsabilité pécuniaire (au sens d'avoir à payer pour ses fautes avec son propre argent) est, tout compte fait, en voie de disparaître (mais non pas aussi rapidement que voudraient nous le faire croire les critiques qui prennent leurs désirs pour des réalités) et une société socialiste pourrait, sans aucun doute, s'inspirer du genre de responsabilités qui existe dans les très grandes entreprises capitalistes (cf. ci-dessous). La méthode, particulière à la bureaucratie ou au fonctionnariat, appliquée à la sélection des fondés de pouvoirs n'est pas non plus nécessairement aussi inefficace qu'on l'affirme souvent. Les règles de nomination et d'avancement appliquées dans les administrations publiques ne sont pas dépourvues d'un degré appréciable de rationalité. En outre, elles donnent parfois en pratique de meilleurs résultats que ceux auxquels on aurait pu s'attendre en s'en tenant à leur lettre : en particulier, l'élément « opinion collective des collègues sur la valeur d'un homme » peut, s'il en est suffisamment tenu compte, beaucoup contribuer à favoriser la compétence - tout au moins la compétence d'un certain type.

Mais un autre aspect de la question présente une importance beaucoup plus grande. La méthode bureaucratique de traitement des affaires et l'atmosphère morale qu'elle diffuse exercent fréquemment, à n'en pas douter, une influence déprimante sur les esprits les plus actifs. Cette inhibition tient principalement à la difficulté, inhérente à la machine bureaucratique, de concilier les conditions mécaniques de son fonctionnement avec l'initiative individuelle.

Cette machine ne laisse fréquemment que peu de liberté aux initiatives, mais beaucoup de liberté aux manœuvres hostiles visant à les étouffer. Un tel état de choses peut développer chez les fonctionnaires l'impression décourageante de la vanité de leurs efforts, laquelle engendre, à son tour, une mentalité qui s'extériorise dans des critiques stérilisantes dirigées contre les efforts d'autrui. Certes, il peut en aller différemment : beaucoup de bureaucraties apparaissent sous un jour plus favorable dès que l'on se familiarise davantage avec leur travail. Il leur est néanmoins difficile d'éviter cet écueil et il n'existe pas, pour ce faire, de recette simple.

Toutefois, il ne serait aucunement malaisé d'installer les hommes de souche bourgeoise aux places qui leur conviennent à l'intérieur de la bureaucratie socialiste, ainsi

---

<sup>1</sup> En Russie, il existe un motif supplémentaire pour de telles professions de foi, Le croquemitaine est devenu un bouc émissaire dont tous les dirigeants, mais notamment Trotsky, ont su se servir à merveille. Tablant à bon escient sur la naïveté du public, russe ou étranger, ils ont purement et simplement rendu la « bureaucratie » responsable de toutes les défaillances du régime.



que de remodeler leurs habitudes de travail. Nous verrons plus tard que, tout au moins dans le cas d'une socialisation réalisée lorsque les temps auront été révolus, les conditions d'une adhésion morale à l'ordre de choses socialiste et d'un transfert des loyalismes en faveur de ce régime seraient probablement remplies, sans qu'il soit besoin de commissaires pour aboyer aux chausses des réfractaires ou pour les mordre. Par conséquent, le traitement rationnel des éléments ex-bourgeois, aux fins d'en tirer le maximum de rendement, n'impliquera aucune mesure qui ne s'impose également à l'égard du personnel de gestion de n'importe quelle autre origine. Certaines autorités socialistes ont d'ailleurs défini si raisonnablement et sans la moindre démagogie les données d'un tel traitement rationnel qu'il nous suffira de passer très brièvement en revue les points importants.

Mieux vaut reconnaître sans plus attendre qu'il serait également irréaliste, soit de se reposer exclusivement sur un sens du devoir purement désintéressé, soit de dénier catégoriquement le rôle important que cette vertu est susceptible de jouer. Même si l'on tient complètement compte des différents facteurs apparentés au sens du devoir, tels que la satisfaction que procurent le travail et le commandement, un système quelconque de récompenses, tout au moins sous la forme de promotion et de prestige sociaux, n'en aurait pas moins, on est en droit de le présumer, son utilité. D'une part, en effet, l'expérience quotidienne nous enseigne qu'il est difficile de trouver un homme ou une femme, quelle que soit leur élévation d'esprit, dont l'altruisme ou le sens du devoir ne comportent pas, dans quelque mesure, un alliage de ce que l'on pourrait désigner par le terme d'égoïsme désintéressé ou, si l'on préfère, de vanité ou de désir de s'affirmer. D'autre part, il est évident que l'attitude psychologique sous-jacente à ce désir, dont les manifestations sont souvent attendrissantes, est plus profondément enracinée que le système capitaliste lui-même et fait partie de la logique de l'existence au sein de n'importe quel groupe social. Par conséquent, on aurait tort d'en faire bon marché en discourant sur le microbe capitaliste qui infecte les âmes et vicie leurs penchants « naturels ». Il est cependant tout à fait facile, en s'y prenant habilement, d'exploiter cette sorte d'égoïsme individuel pour le plus grand bien de la société et une communauté socialiste serait particulièrement bien placée pour en tirer le meilleur parti.

Dans la société capitaliste, la reconnaissance sociale des services rendus ou le prestige social prennent un caractère économique accentué, à la fois parce que le gain pécuniaire constitue, selon les normes capitalistes, l'indice typique du succès et parce que la plupart des accessoires du prestige social - en particulier la « distance sociale », ce plus subtil des biens économiques - doivent être achetés. Cette valeur de distinction ou de prestige inhérente à la fortune privée a, bien entendu, été reconnue depuis toujours par les économistes. John Stuart Mill, qui n'a jamais brillé par l'intuition, ni par la pénétration, l'avait pourtant distinguée. Or, il est évident qu'elle compte parmi les plus importants de tous les mobiles qui peuvent pousser les hommes à accomplir des performances supérieures à la normale.

Nous avons montré dans la deuxième Partie que l'évolution capitaliste elle-même tend à affaiblir ce motif de désirer la richesse en même temps que tous les autres. Par conséquent, le socialisme n'imposera pas aux éléments actuels de la classe dominante une réévaluation des valeurs de l'existence aussi draconienne que celle qu'il aurait impliquée il y a cent ans. En outre, le motif de prestige peut être, plus facilement que tout autre, remodelé : des réalisateurs efficaces peuvent (c'est tout au moins concevable) tirer presque autant de satisfaction du privilège - s'il n'est octroyé qu'avec une judicieuse modération - consistant à obtenir le droit de coller un timbre de cent francs

sur le fond de leur pantalon qu'ils n'en tireraient d'un revenu annuel d'un million de dollars. Or, ce faisant, ces animateurs ne se comporteraient pas d'une manière irrationnelle. En effet, à supposer que le timbre de cent francs impressionne suffisamment le public pour l'inciter à traiter le porteur avec déférence, il procurera à ce dernier un grand nombre des avantages qui font présentement priser un revenu annuel d'un million de dollars. Le fait que ce procédé d'émulation a été largement exploité dans le passé avec d'excellents résultats ne retire rien de sa valeur à notre suggestion. Après tout, Trotsky lui-même n'a-t-il pas consenti à être décoré de l'ordre du Drapeau Rouge?

Quant au traitement préférentiel en termes de revenu réel, il convient d'observer, en premier lieu, que, dans une certaine mesure, une telle pratique, tout à fait indépendamment de sa vertu stimulante, a pour but de ménager rationnellement le stock de ressources sociales existant. De même que les chevaux de course et les taureaux de concours sont les bénéficiaires reconnaissants de faveurs qu'il ne serait ni rationnel, ni possible d'accorder à tous les chevaux et à tous les taureaux, de même, si l'on entend respecter les principes de la rationalité économique, l'on doit réserver un traitement préférentiel aux hommes qui réalisent des performances exceptionnelles. Bien entendu, ces principes ne sont pas nécessairement reconnus. La collectivité peut préférer s'en tenir à un idéal égalitaire incompatible avec de telles faveurs et se refuser à accorder à des hommes les soins qu'elle prodigue à ses machines. Tout ce que l'économiste est autorisé à dire dans cet ordre d'idées, c'est que la collectivité ne doit pas agir en ignorant que de tels idéals sont coûteux. Ce point présente une importance considérable. Beaucoup de revenus suffisamment élevés pour provoquer des commentaires hostiles ne procurent pas à leurs bénéficiaires davantage que les conditions d'existence et de travail (y compris le silence du cabinet et la suppression des petits tracasseries) tout juste suffisantes pour les maintenir *cri* forme pour le genre de tâche qu'ils accomplissent.

Dans la mesure où il aura été tenu compte de ces desiderata, le problème consistant à créer des stimulants purement économiques aura été simultanément résolu, tout au moins en partie. Cependant j'estime, toujours en me plaçant sous l'angle de la rationalité, que la communauté socialiste trouverait un avantage considérable à dépasser largement des limites fixées par les analogies du cheval de course ou de la machine de précision. Cette opinion est inspirée, une fois de plus, par l'observation du comportement humain et, d'autre part, par l'analyse de l'économie et de la civilisation capitalistes, dont il appert qu'est dépourvue de tout fondement la conception d'après laquelle la possibilité pour la société d'exploiter les convoitises provoquées par un traitement de faveur serait un sous-produit des conditions capitalistes. Ces convoitises sont autant de coups de fouet qui suscitent des efforts socialement précieux. Si on leur refuse toute chance de satisfaction, les résultats seront plus faibles qu'ils n'auraient pu l'être, bien qu'il soit impossible de dire dans quelle mesure et bien que l'importance de ce facteur s'atténuerait d'autant plus que le processus économique, au moment où le socialisme le prendra en charge, sera devenu plus stationnaire.

Il ne s'ensuit aucunement que, pour exploiter à plein les vertus stimulantes des traitements différentiels, les revenus *nominatifs* maxima devraient atteindre, de loin, leurs niveaux actuels. Présentement, ces revenus englobent les impôts, les épargnes et ainsi de suite. L'élimination de ces postes suffirait en elle-même à comprimer drastiquement les gros chiffres qui choquent tellement la mentalité petite-bourgeoise de notre époque. En outre, comme nous l'avons constaté ci-dessus, les personnes qui jouissent de tranches de revenus élevés s'habituent progressivement à des conceptions

plus modestes d'existence et, en fait, sont en voie de perdre la plupart des motifs - à l'exception du motif de prestige - qui les faisait aspirer aux niveaux de revenus permettant de mener un train de vie seigneurial. Or, ces conceptions seront devenues encore plus modestes lorsque viendra le jour où l'expérience socialiste aura des chances d'être couronnée de succès.

Naturellement, les pharisiens économiques continueront à se voiler la face avec horreur. Je tiens à signaler, à leur intention, que des procédés propres à calmer leurs scrupules ont déjà été mis au point. Ces procédés ont fait leur apparition dans le monde capitaliste, mais ils ont été considérablement développés en Russie. Ils reviennent essentiellement à combiner des avantages en nature avec une large indemnité en argent destinée, théoriquement, à couvrir les frais inhérents à l'accomplissement correct de certaines missions. Dans la plupart des pays, les hauts fonctionnaires sont, à coup sûr, très modestement rémunérés (leurs traitements sont même souvent irrationnellement bas) et les grands emplois politiques ne sont généralement dotés que de traitements ostentatoirement faibles. Mais, tout au moins dans ces cas nombreux, ces insuffisances sont partiellement ou même parfois très largement compensées, non seulement par des honneurs, mais par des résidences officielles dont les serviteurs sont payés par l'État, des indemnités pour réceptions « officielles », l'usage de navires de guerre ou de yachts, des allocations supplémentaires pour les services rendus dans des commissions internationales ou dans un état-major interallié, et ainsi de suite.

#### *IV. Épargne et discipline.*

[Retour à la table des matières](#)

Enfin, que peut-on dire des fonctions, présentement remplies par la bourgeoisie, que le régime socialiste se devra de lui retirer? Nous traiterons, dans cet ordre d'idées, de l'épargne et de la discipline.

En ce qui concerne la première fonction - presque entièrement assumée par la bourgeoisie et, notamment, par les grands bourgeois - que l'on ne s'attende pas à me voir soutenir que l'épargne est inutile ou anti-sociale; ni à me voir suggérer au lecteur de se reposer sur la propension à épargner des camarades pris individuellement. Non pas que leur contribution doive être négligée, mais elle serait certainement inadéquate, à moins que l'on se représente l'économie socialiste comme quasi-stationnaire. L'autorité centrale, comme nous l'avons constaté, peut, en affectant directement une fraction des ressources nationales à la construction des usines et des machines nouvelles, accomplir beaucoup plus efficacement tous les investissements présentement accomplis par l'épargne privée. L'expérience russe peut, à beaucoup d'égards, ne pas être concluante, mais elle l'est en matière d'investissement. Le Kremlin a imposé aux citoyens soviétiques des privations et un degré d'« abstinence » ou d'« austérité » qu'aucune société capitaliste n'aurait pu obtenir. Or, à un stade plus avancé de développement économique, il ne serait pas, de très loin, nécessaire d'aller aussi loin pour maintenir le rythme capitaliste du progrès. Si même le prédécesseur capitaliste était parvenu à un stade quasi-stationnaire, la seule épargne volontaire pourrait suffire aux besoins d'investissement. Ce problème, bien qu'il comporte toujours une solution, prouve donc, une fois de plus, à l'examen, que des situations différentes réclament des

socialismes différents et que la formule du type idyllique ne peut réussir que si l'on se désintéresse du progrès économique (auquel cas le critère économique cesse d'être applicable), ou si, tout en appréciant les progrès économiques antérieurs, on admet qu'ils ont été poussés suffisamment loin pour qu'on s'en contente dans l'avenir.

En ce qui concerne la discipline : il existe une relation évidente entre le rendement du système économique et l'autorité sur les travailleurs dont la société mercantile investi l'employeur bourgeois par le truchement d'institutions telles que la propriété privée et la « liberté » de contracter. Il ne s'agit d'ailleurs pas là simplement d'un privilège attribué aux possédants aux fins de les mettre en mesure d'exploiter les non-possédants. Derrière les intérêts privés immédiatement en cause se dissimule l'intérêt collectif à un fonctionnement sans heurts de l'appareil de production. Jusqu'à quel point, dans une situation donnée, l'intérêt social est-il effectivement servi par les intérêts patronaux? et dans quelle mesure la méthode consistant à se reposer sur l'intérêt personnel des employeurs pour promouvoir l'intérêt social a-t-elle infligé des privations inutiles aux prolétaires (*underdogs*)?

Les avis peuvent assez largement différer à ces deux points de vue. Toutefois, historiquement parlant, il ne saurait y avoir de différence d'opinion soit en ce qui concerne l'existence de cet intérêt social, soit en ce qui concerne l'efficacité générale d'une méthode qui, au demeurant, était évidemment la seule praticable à l'époque du capitalisme intact. Il nous faut donc répondre à deux questions : cet intérêt social persistera-t-il dans le milieu socialiste? Dans l'affirmative, le plan socialiste pourra-t-il assurer le degré, quel qu'il puisse être, d'autorité nécessaire?

Il est d'ailleurs expédient de substituer au terme « autorité » l'expression plus précise « discipline autoritaire » par laquelle nous entendons l'habitude, inculquée par des agents autres que les individus assujettis à la discipline, d'obéir aux ordres et d'accepter les contrôles et les critiques. Nous établissons une distinction entre cette notion et celles d'autodiscipline (en signalant que celle-ci tient, tout au moins en partie, au fait pour le travailleur d'avoir été soumis antérieurement, voire héréditairement, à l'action disciplinaire de l'autorité) et de discipline de groupe, celle-ci résultant de la pression de l'opinion collective sur chaque membre d'un groupe et tenant également en partie aux habitudes de soumission contractées dans le passé.

Or, il existe deux raisons de s'attendre à ce que l'autodiscipline et la discipline de groupe deviennent plus strictes en régime socialiste. Cette conception a, comme bien d'autres, été à peu près irrémédiablement compromise par des utopies ridicules - par le tableau baroque de travailleurs qui, prétend-on, en viendraient, au terme de discussions bien conduites (au cours de pauses succédant à des jeux plaisants), à prendre des décisions, puis à s'élancer pour les mettre en oeuvre avec une émulation joyeuse. Toutefois, si agaçantes que soient de telles sornettes, elles ne doivent pas nous masquer ceux des faits, ni des inférences tirées des faits sur lesquels il est permis de fonder des espoirs plus raisonnables.

En premier lieu, le régime socialiste obtiendra, il est permis de le supposer, cette allégeance morale qui est toujours davantage refusée au capitalisme. Or, un tel consentement, il est à peine besoin d'y insister, inspirera au travailleur une conception de ses devoirs plus saine que celle qu'il peut en avoir quand il vit sous un régime qu'il en est venu à désapprouver. De plus, cette désapprobation est en grande partie causée par les influences auxquelles il est soumis. Le travailleur désapprouve le capitalisme parce qu'on lui dit qu'il se doit de le faire. Son loyalisme envers l'entreprise et son

orgueil de l'ouvrage bien fait sont systématiquement minés. Toute sa vision de l'existence est faussée par le complexe de guerre des classes. Or, le phénomène que j'ai précédemment qualifié « d'intérêt professionnel » (*vested interest*) à l'agitation sociale est appelé à disparaître dans une large mesure - ou on le fera disparaître, comme nous le verrons - en même temps que les autres intérêts professionnels. Mais, bien entendu, il convient de placer dans l'autre plateau de la balance la disparition de l'influence disciplinaire exercée par le fait que chacun, en régime capitaliste, est responsable de sa propre destinée économique.

En second lieu, l'un des principaux mérites du régime socialiste consiste en ce qu'il jette une vive lumière sur la nature des phénomènes économiques, alors que, en régime capitaliste, leur vrai visage est dissimulé par le masque du profit. Nous pouvons penser ce que nous voulons des crimes et des folies qui, à en croire les socialistes, seraient perpétrés à l'abri de ce masque, mais nous ne pouvons dénier l'épaisseur du masque lui-même. Par exemple, dans une société socialiste personne ne pourrait mettre en doute un seul instant que l'avantage tiré par une nation des échanges internationaux consiste dans les importations, les exportations représentant le sacrifice qui doit être consenti aux fins de se procurer les produits importés - tandis que, dans une société mercantile, cette conception de bon sens échappe, en règle générale, complètement à l'homme de la rue, qui, en conséquence, accorde son appui empressé à des mesures protectionnistes qui tournent à son détriment. Ou encore, quelles que soient les autres bévues qu'une gestion socialiste puisse commettre, elle ne versera certainement jamais une prime quelconque à une entreprise quelconque dans le but explicite de l'inciter à ne pas produire. Ou encore., personne ne pourra plus énoncer impunément des absurdités sur les dangers de l'épargne. D'un point de vue beaucoup plus général, la politique économique sera donc rationalisée et certaines des pires causes de gaspillage pourront être évitées simplement parce que chaque camarade touchera du doigt la portée économique des mesures et procédés mis en œuvre. Entre autres choses, chaque camarade réalisera la véritable signification de la rétivité dans le travail et, notamment, des grèves. Le fait que ce camarade ne condamnera pas pour autant, a posteriori, les grèves de l'ère capitaliste n'aura pas la moindre importance, pourvu qu'il en arrive à la conclusion que des grèves ne seraient « désormais » rien d'autre que des attaques anti-sociales dirigées contre la prospérité nationale ». S'il se mettait néanmoins en grève, il se sentirait dans son tort et se heurterait à la désapprobation publique. Il ne se trouverait plus, notamment, de bourgeois bien intentionnés des deux sexes pour considérer qu'il est prodigieusement excitant d'applaudir les grévistes et leurs meneurs.

## ***V. Discipline autoritaire en régime socialiste : La leçon russe.***

[Retour à la table des matières](#)

Cependant, ces considérations nous amènent à penser que, dans la mesure où joueront les deux facteurs moraux précités, l'autodiscipline et la discipline de groupe pourraient bien s'en trouver renforcées dans la société socialiste et que, par conséquent, celle-ci aurait moins besoin de compter sur la discipline autoritaire que ce n'est le cas dans notre société de capitalisme entravé. Elles suggèrent également qu'il sera

plus facile pour les autorités d'imposer leur volonté, chaque fois qu'une telle reprise en mains s'avèrera comme nécessaire <sup>1</sup>. Mais, avant d'exposer les raisons qui me font croire à une telle supériorité, il me faut donner celles qui incitent à penser que la société socialiste ne pourra pas se passer d'une discipline autoritaire.

En premier lieu, pour autant que l'autodiscipline et la discipline de groupe sont, tout au moins dans une mesure considérable, le résultat d'habitudes antérieures, voire ancestrales, créées par la discipline autoritaire, elles s'affaibliraient jusqu'à disparaître si cet entraînement était interrompu pendant une période suffisamment prolongée, ceci tout à fait indépendamment de la question de savoir si le régime socialiste fournit ou non (en faisant appel à des considérations rationnelles ou à l'allégeance morale des individus ou des groupes) des motifs supplémentaires de maintenir le type de comportement souhaité. De tels motifs et leur acceptation constituent des moyens d'action importants dès lors qu'il s'agit d'inciter les êtres humains à se plier à des contraintes et à un système de sanctions, plutôt que de leur permettre de s'en tenir à leur train-train habituel. Cet aspect de la question prend tout son relief dans son contexte, étant donné que nous considérons la discipline telle qu'elle s'affirme à travers la grise routine de la vie quotidienne, fastidieuse dans certains de ses détails, sinon dans tous, non illuminée par l'enthousiasme, et étant donné que le régime socialiste réduira dans une certaine mesure, pour ne pas dire plus, la pression exercée par et impératif du gagne-pain qui constitue, dans la société capitaliste, la raison essentielle de l'autodiscipline.

En second lieu, il existe une relation intime entre la nécessité d'entraîner constamment les travailleurs normaux et l'obligation d'aiguillonner ceux dont le rendement est inférieur à la normale. L'expression « rendement infranormal » se réfère, non pas à des cas pathologiques isolés, mais à une large tranche de la population laborieuse, de l'ordre, peut-être, de 25 %. Pour autant que le rendement infranormal tient à des déficiences morales ou volitionnelles, il est parfaitement irréaliste de s'attendre à ce que cette infirmité sociale disparaisse en même temps que le capitalisme.

Le problème majeur de l'infranormalité, cette mauvaise fée ennemie du bien-être humain, continuera à se poser exactement dans les mêmes termes qu'à présent. On ne saurait guère compter pour le résoudre sur la seule discipline de groupe *réduite à ses seules forces* - bien que, naturellement, le mécanisme de la discipline autoritaire puisse être ajusté de manière à agir, tout au moins partiellement, par l'intermédiaire du groupe dont l'infranormal est un élément.

En troisième lieu, bien que l'on puisse s'attendre à voir disparaître en partie l'intérêt « professionnel » à l'agitation sociale, il existe de bonnes raisons de penser qu'il ne disparaîtra pas complètement. Les arrivistes continueront à faire carrière ou à sauter des échelons en fomentant des troubles ou en jetant des bâtons dans les roues ; de telles pratiques resteront, tout autant que de nos jours, la réaction naturelle tant des idéalistes que des égoïstes mécontents de leur position ou de l'état de choses général.

---

<sup>1</sup> On ne saurait trop insister sur l'importance de ce renforcement de l'autorité, en admettant que l'on soit en droit de l'escompter raisonnablement, tout au moins en ce qui concerne certains types de systèmes socialistes. En effet, une forte discipline n'a pas seulement pour conséquence d'améliorer la qualité et, en cas de besoin, d'accroître le volume du travail. Abstraction faite de ces possibilités, la discipline constitue un facteur essentiel d'économie des ressources. Elle lubrifie les rouages de la machine productive et réduit grandement le gaspillage et l'effort total par unité produite. En particulier, l'efficacité tant de la planification à long terme que de la gestion au jour le jour peut être portée à un niveau dépassant de loin n'importe lequel de ceux qu'il est possible d'atteindre dans les conditions présentes.

De plus, les motifs de contestation ne feront, certes, pas défaut dans la société socialiste, car, après tout, une seule des grandes sources de controverse aura tari. Outre la vraisemblance évidente d'une persistance partielle des intérêts sectionnels - par régions ou par branches -, des conflits d'opinion pourront surgir, par exemple, au sujet de l'importance relative à attribuer respectivement aux jouissances immédiates et au bien-être des générations futures : une gestion qui prendra fait et cause pour les investissements à effets retardés pourra donc bien être confrontée avec une attitude incompréhensive des masses, qui ne sera pas sans analogie avec l'attitude actuelle des travailleurs et, plus généralement, du public à l'égard des grandes entreprises et de leur politique d'accumulation. Enfin, et peut-être surtout (nous nous référons ici à nos développements antérieurs sur le thème de « l'indétermination culturelle du socialisme »), il importe de reconnaître que beaucoup des grands problèmes de la vie nationale resteront pendants et qu'il n'y a guère de raison de s'attendre à ce que les hommes cessent de se bagarrer à leur sujet.

Ceci posé, pour apprécier dans quelle mesure une gestion socialiste parviendra à surmonter les difficultés qui peuvent surgir à ces trois égards, nous ne devons pas perdre de vue que la comparaison doit porter sur le capitalisme tel qu'il se présente de nos jours ou même sur le capitalisme tel qu'il fonctionnera, pour autant qu'on puisse en juger, lorsqu'il aura atteint un stade encore plus avancé de désintégration. En analysant le rôle (si complètement passé sous silence par de nombreux économistes depuis le temps de Jeremy Bentham) de la subordination inconditionnelle dans le cadre de la firme industrielle, nous avons constaté que l'évolution capitaliste tend à miner ses propres bases socio-psychologiques. L'empressement de l'ouvrier à obéir n'a jamais été inspiré par une croyance raisonnée aux avantages que cette attitude lui procure personnellement - mais bien à la discipline inculquée par le prédécesseur féodal de son maître bourgeois. Le prolétariat a reporté sur ce maître une partie - mais non, à coup sûr, la totalité - du respect que ses ancêtres vouaient, normalement, à leurs seigneurs féodaux, dont les descendants ont, à leur tour, grandement facilité la tâche de la bourgeoisie en continuant à exercer le pouvoir politique pendant la majeure partie de l'histoire capitaliste.

En détruisant sa « couche protectrice », en acceptant l'égalité en matière politique, en enseignant aux travailleurs qu'ils sont des citoyens tout aussi valables que les autres, la bourgeoisie a sacrifié cet avantage hérité du régime féodal. Pendant un temps, l'autorité subsistante a suffi à masquer la transformation graduelle, mais incessante, qui, à la longue, devait dissoudre la discipline d'atelier. Désormais, la majeure partie de cette autorité s'est évanouie en fumée : disparus la plupart des moyens de coercition propres à maintenir la discipline et, plus encore, la possibilité d'en user ; disparu le soutien moral que la communauté avait accoutumé naguère d'accorder à l'employeur quand il réprimait les infractions à la discipline ; disparue enfin - et principalement en raison du retrait de ce soutien moral - l'ancienne attitude bienveillante des administrations publiques : nous pouvons retracer pas à pas l'évolution qui a conduit ces dernières, depuis le temps où elles prêtaient main forte au patron, à se cantonner dans la neutralité, puis en passant par différentes nuances de neutralité, à défendre le droit de l'ouvrier à être considéré comme un partenaire placé sur un pied d'égalité contractuelle, enfin à soutenir le syndicat à la fois contre les employeurs et contre les travailleurs individuels <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La tolérance, équivalente à un encouragement, de pratiques telles que celle des piquets de grève peut servir de point de repère commode sur le trajet d'une évolution qui n'est pas encore parvenue à son terme. La législation et, davantage encore, la pratique administrative américaines sont particulièrement intéressantes, car les problèmes en cause y ont été mis en relief avec une vigueur

Ce tableau doit être complété par l'attitude du fondé de pouvoir appointé (*business executive*) qui, sachant fort bien que, s'il prétendait se faire le champion de l'intérêt public, il soulèverait, non pas même un tollé, mais seulement l'hilarité générale, en arrive à conclure qu'il est beaucoup plus agréable de se faire féliciter pour son esprit de progrès - ou de partir en congé - plutôt que d'encourir des blâmes ou de s'exposer à des risques en accomplissant ce que personne ne considère plus comme étant de son devoir.

Étant donné cet état de choses, il n'est pas besoin d'extrapoler jusque dans un avenir très lointain pour imaginer des situations dans lesquelles *le socialisme pourrait être le seul moyen de restaurer la discipline du travail*. Mais il est en tout cas évident que les avantages dont une gestion socialiste disposerait dans cet ordre d'idées sont assez considérables pour peser lourdement dans la balance des rendements productifs.

En premier lieu, les instruments de discipline dont pourra user la gestion socialiste, seront beaucoup plus variés que ceux qui sont encore à la portée d'une gestion capitaliste. La menace de renvoi (conforme à la conception benthamiste d'un contrat entre égaux, conclu et dissous rationnellement) est pratiquement le seul moyen de coercition qui soit laissé à cette dernière et le fer de cet instrument lui-même est ajusté de manière à couper la main qui essaie de s'en servir. Au contraire, la menace de renvoi par une gestion socialiste peut équivaloir à une menace de couper les vivres au travailleur récalcitrant, sans qu'il puisse retrouver le moyen de subsister dans un emploi alternatif. En outre, tandis que, en régime capitaliste, il n'y a pas, en règle générale, de moyen ferme entre mettre à la porte et passer l'éponge (car l'opinion publique est, en principe, hostile à l'idée qu'une partie à un contrat puisse châtier l'autre partie), la gestion socialiste pourrait être à même d'appliquer la sanction de renvoi selon la gradation qui lui paraîtrait rationnelle (mise à pied temporaire, etc.) et d'appliquer également d'autres sanctions. Parmi les moins énergiques de ces dernières, il en est qu'une gestion capitaliste est incapable d'utiliser, faute d'autorité morale. Mais, dans une nouvelle ambiance sociale, la simple réprimande pourrait avoir une efficacité qu'elle ne saurait certainement pas avoir présentement.

En second lieu, il sera beaucoup plus facile pour la gestion socialiste d'employer les instruments d'autorité disciplinaire, quels qu'ils soient, mis à sa disposition. Il n'y aura pas de gouvernement pour intervenir dans les conflits du travail. L'hostilité du groupe des intellectuels aura pris fin et l'hostilité de tel ou tel d'entre eux, faisant cavalier seul, sera contenue par une société qui aura de nouveau foi dans ses propres normes. Une telle société, notamment, saura diriger avec fermeté la jeunesse. Enfin, répétons-le, l'opinion publique ne tolérera plus des pratiques considérées par elle comme semi-criminelles. Une grève serait qualifiée de mutinerie.

---

exceptionnelle, en raison du fait que, ayant été longtemps ajournées, leurs solutions ont été concentrées dans un espace de temps très court. La méconnaissance complète du fait que l'État, dans sa prise de position à l'égard des problèmes du travail, peut avoir à tenir compte d'intérêts sociaux autres que le seul intérêt à court terme de la classe laborieuse est tout aussi caractéristique que l'est l'adoption, sans enthousiasme mais significative, des tactiques de guerre des classes par les syndicats américains. Ces phénomènes peuvent, certes, s'expliquer pour une bonne part par une constellation politique particulière et par l'impossibilité spécifiquement américaine de faire entrer par un autre procédé le prolétariat dans une organisation agissante. Cependant ces circonstances n'affaiblissent pas substantiellement la valeur illustrative de la politique du travail aux États-Unis.



En troisième lieu, le groupe dirigeant aura infiniment plus de raisons de soutenir les gérants d'entreprises que n'en a le gouvernement dans une démocratie capitaliste. A l'heure actuelle, l'attitude des gouvernements à l'égard des entreprises est apparentée à celle que nous attribuons en politique à l'opposition : elle est critique, paralysante et radicalement irresponsable. Il ne pourrait en aller de même en régime socialiste. Le ministre de la production serait responsable du fonctionnement du système. Certes, cette responsabilité serait seulement politique et un bon discours pourrait éventuellement faire passer sur beaucoup d'erreurs. Néanmoins, l'intérêt que peut éventuellement avoir un gouvernement à prendre parti contre les entreprises serait forcément hors de question et il s'y substituerait un motif puissant de souhaiter leur réussite. Les « nécessités économiques » cesseraient d'être matière à dérision. Tenter de paralyser le fonctionnement des entreprises et de dégoûter les ouvriers de leur travail équivaldrait à attaquer le gouvernement. Et il est raisonnablement permis de croire qu'il s'y opposerait avec la dernière vigueur.

A cet égard encore, comme dans le cas de l'épargne, les différentes objections qui peuvent être opposées à des généralisations inspirées par l'expérience russe ne retirent rien de leur valeur à ses enseignements en une matière qui soulèverait, non point davantage, mais moins de difficultés dans une société socialiste plus mûre ou se rapprochant davantage de la normale à d'autres égards. Tout au contraire, nous ne pouvons guère souhaiter une meilleure illustration des principaux points de notre analyse précédente.

La révolution bolchevique de 1917 avait parachevé la désorganisation du prolétariat industriel russe, peu nombreux, mais fortement concentré. Les masses prirent alors complètement le mors aux dents et matérialisèrent leur conception du nouvel ordre de choses en multipliant les grèves du type fêtes chômées et en prenant possession des usines <sup>1</sup>. La gestion par les comités d'entreprises ou par les syndicats était à l'ordre du jour et était acceptée par beaucoup de dirigeants comme allant de soi. Un minimum d'influence fut difficilement ménagé aux ingénieurs et au Conseil Suprême, en vertu d'un compromis réalisé dès le début de 1918 et dont le fonctionnement parfaitement déplorable fut l'un des principaux motifs qui incitèrent Lénine à s'engager en 1921 dans la « Nouvelle Politique Économique » (NEP). A partir de ce moment et temporairement les attitudes adoptées et les fonctions remplies par les syndicats ne furent pas sans analogie avec celles que l'on observe sous un régime de capitalisme fortement entravé. Mais le premier plan quinquennal (1928) mit un terme à tous ces errements : dès 1928, le prolétariat industriel était davantage tenu en mains qu'il ne l'était au temps du dernier Tsar. Quels que soient les autres échecs qu'aient pu essayer les bolcheviks, ils ont incontestablement toujours réussi depuis lors à maintenir la discipline du travail. La manière dont ils s'y sont pris pour atteindre ce résultat est extrêmement instructive.

Les syndicats n'ont pas été supprimés en Russie. Tout au contraire, ils ont été encouragés par le gouvernement : le nombre de leurs membres a grandi à pas de géant et a atteint près de 17 millions en 1932. Mais, cessant d'être les porte-parole des intérêts de groupes et de contrarier la discipline et le rendement, ils sont devenus les porte-parole de l'intérêt social, incitant à la discipline et au rendement, et ils ont, du même coup, adopté une attitude différant à un point tel de celle habituelle aux syndi-

---

<sup>1</sup> Jusqu'à nos jours de telles ruptures de discipline ont accompagné la plupart des révolutions historiques. Par exemple, elles ont été la cause directe de l'échec des expériences quasi-socialistes tentées à Paris pendant la révolution de 1848.

cats des pays capitalistes que certains travaillistes occidentaux ont refusé de les reconnaître comme des syndicats proprement dits. Ils ont désormais cessé de s'opposer aux privations inhérentes à un rythme accéléré d'industrialisation. Ils ont accepté avec empressement l'allongement de la journée de travail sans rémunération supplémentaire. Ils ont laissé tomber le principe des salaires égaux et donné leur adhésion à un système de primes et d'autres incitations à l'effort - stakhanovisme et *tutti quanti*. Ils ont reconnu le droit du gérant à renvoyer à volonté des ouvriers (ou ils s'y sont résignés), découragé les « palabres démocratiques » (démocratie *meetingism*) - c'est-à-dire la pratique consistant pour les travailleurs à discuter les ordres reçus et à ne les exécuter qu'après les avoir approuvés - enfin, coopérant avec les « tribunaux de camarades » et les « commissions d'épuration », ils ont approuvé des directives quasi-draconiennes à l'encontre des fainéants et des infranormaux. Il ne fut plus jamais question du droit de faire grève, ni du droit de contrôler la production.

Or, tous ces agissements ne soulèvent aucune difficulté d'ordre idéologique. La terminologie bizarre, qualifiant de contre-révolutionnaire et de contraire à l'enseignement de Marx tout ce qui ne cadrerait pas complètement avec la raison d'État exigeant une pleine utilisation de la main-d'œuvre, peut nous faire sourire. Mais, en fait, une telle attitude n'a rien d'antisocialiste : la guerre des classes ayant pris fin, il est de bonne logique que les pratiques d'obstruction soient abandonnées et que le caractère des conventions collectives soit transformé. Les critiques ont tort de méconnaître l'intensité de l'autodiscipline et de la discipline de groupe que le système a réussi à susciter et qui répond pleinement aux hypothèses que nous avons formulées à ce sujet. Simultanément, ces critiques ont non moins tort de méconnaître le rôle joué dans cette réussite, telle qu'elle se présente, par le type autoritaire de discipline qui soutient puissamment et complète non moins puissamment les deux types précités.

Les différents syndicats ainsi que leur organisme central, le Conseil Général, ont été assujettis au contrôle du gouvernement et du parti communiste. L'élément que l'on avait accoutumé de désigner par le terme « opposition du travail » a été supprimé et les dirigeants ouvriers qui s'obstinaient à reconnaître l'existence d'intérêts particuliers aux travailleurs ont été limogés. Ainsi, même depuis la réorganisation gouvernementale de 1921 et certainement à partir de 1929, les syndicats n'ont, à coup sûr, guère été en position de rien dire, ni de rien faire qui puisse contrarier les désirs de l'équipe gouvernante. Ils sont devenus des organes de discipline autoritaire - ce qui illustre bien l'un des points développés précédemment.

De même, dans la mesure où l'attitude fâcheuse de l'ouvrier moderne à l'égard de sa tâche tient aux influences auxquelles il est exposé, il est essentiel de noter la différence inouïe qui se manifeste à cet égard quand on lui prône constamment le sens du devoir et l'orgueil de son métier, au lieu de tourner constamment ces qualités en dérision. Le fait que l'État russe, à la différence de l'État capitaliste, est en mesure d'exiger que l'enseignement et l'éducation de la jeunesse se conforment à ses objectifs et à ses conceptions structurelles augmente immensément ses chances de créer une atmosphère favorable à la discipline d'atelier. Les intellectuels n'ont évidemment pas licence de se mettre en travers de cette propagande. Et il n'existe pas d'opinion publique, indulgente pour les infractions à cette consigne.

Enfin, les renvois, synonymes de privations, les déplacements, synonymes de déportations, les « visites » par des brigades de choc et, à l'occasion, par des camarades de l'armée rouge constituent, quels que soient leurs fondements légaux, des procédés que le gouvernement peut employer pratiquement à sa guise pour maintenir

le rendement. Il a de bonnes raisons de les utiliser et il est de notoriété universelle qu'il en a été fait un usage inflexible. Des sanctions qu'aucun employeur capitaliste n'oserait appliquer, même s'il en avait le pouvoir, laissent entrevoir leurs têtes de gorgones à l'arrière-plan des psychotechniques plus bénévoles. Cependant ces à-côtés sinistres de la politique de discipline n'interviennent qu'accessoirement dans notre analyse. Les possibilités que j'essaie de définir n'ont rien de sinistre. Les cruautés commises en Russie à l'égard d'individus et de groupes entiers ont tenu en grande partie au fait que la révolution économique n'était pas mûre, aux conditions du pays et à la qualité du personnel dirigeant. Dans d'autres circonstances, à d'autres stades d'évolution et avec un autre personnel gouvernant, de telles cruautés ne seraient pas nécessaires. Si l'inutilité d'appliquer des sanctions quelconques était reconnue, les choses n'en iraient que mieux. Le point essentiel qui se dégage de l'expérience russe, c'est qu'un régime socialiste au moins a été effectivement capable de développer la discipline de groupe et d'imposer une discipline autoritaire. C'est le principe seul qui importe et non pas les formes particulières sous lesquelles il a été mis en pratique.

Ainsi, même abstraction faite des mérites ou démérites de nos organigrammes, la comparaison avec le capitalisme entravé ne tourne pas au désavantage de l'alternative socialiste. Il importe d'insister à nouveau sur le fait que nous avons envisagé seulement des possibilités (bien que ce terme prenne ici un sens différent de celui qui était approprié à notre discussion de l'organigramme). Beaucoup d'hypothèses seraient nécessaires pour convertir ces possibilités en certitudes ou même en probabilités pratiques et il serait, à n'en pas douter, tout aussi légitime d'adopter d'autres hypothèses qui se traduiraient par des résultats différents. Effectivement, il suffit, pour nous convaincre de la probabilité d'un échec complet, voire même ridicule, d'admettre que soient appelées à prévaloir les conceptions inhérentes au régime que j'ai qualifié de « socialisme idyllique ». Encore ne serait-ce même pas la pire expérience possible. On pourrait, en effet, remédier à une faillite si éclatante qu'elle en serait risible. Mais une faillite suffisamment partielle pour que le public, endoctriné par la psychotechnique politique, la prenne pour un succès serait beaucoup plus insidieuse et aussi beaucoup plus vraisemblable. En outre, des déviations par rapport à l'organigramme du système et par rapport à ses règles de fonctionnement ont, bien entendu, autant de chances de se produire que dans une société mercantile, mais elles risquent, à l'expérience, de se révéler comme beaucoup plus graves et beaucoup moins susceptibles d'auto-redressement. Toutefois, si le lecteur se remémore à nouveau les étapes de notre analyse, il se convaincra, je le pense, que les objections fondées sur des considérations de ce genre n'affaiblissent pas substantiellement notre thèse - ou, plus précisément, qu'elles constituent des objections, non pas au socialisme en soi, tel que nous l'avons défini pour les besoins de notre démonstration, mais aux traits qui caractérisent tel ou tel type de socialisme. De ces objections l'on ne doit pas conclure qu'il soit absurde ou pervers de lutter pour le socialisme, mais seulement que la lutte pour le socialisme ne se rapporte pas à un objet précis, à moins d'être associée à la nette perception du type de socialisme capable de fonctionner. Quant à savoir si un tel socialisme est compatible avec le régime que nous qualifions coutumièrement de démocratique, c'est là une tout autre question.

*Troisième partie : le socialisme peut-il fonctionner ?*

## Chapitre 19

---

### Transition

#### *I. Deux problèmes distincts.*

[Retour à la table des matières](#)

Il est généralement admis, je le crois (et notamment par tous les socialistes orthodoxes), que le passage du régime capitaliste au régime socialiste posera invariablement, quelles que soient les circonstances dans lesquelles il se réalisera, des problèmes *sui generis*.

Comme, cependant, la nature et l'acuité des difficultés auxquelles on doit s'attendre peuvent différer, dans une mesure considérable, selon le stade d'évolution capitaliste atteint au moment de la transmission des pouvoirs et selon les méthodes que l'équipe socialisante pourra et voudra appliquer, il paraît expédient de construire deux modèles différents, aux fins de caractériser deux groupes de circonstances différentes. La mise en œuvre de ce procédé d'exposition est d'ailleurs grandement facilitée par le fait qu'il existe une connexion évidente entre le quand et le comment. Néanmoins, nous ne traiterons les deux cas que par référence, exclusivement, au capitalisme, parvenu à son plein développement et « entravé » - sans perdre de temps à considérer les possibilités ou impossibilités inhérentes aux stades antérieurs. Sous cette réserve, nous désignerons nos deux cas par les termes « socialisation mûre » et « socialisation prématurée ».

La plupart des arguments de la deuxième partie peuvent se résumer dans la thèse marxiste d'après laquelle le processus économique tend à *se socialiser de lui-même* - tout en socialisant l'âme humaine. Nous voulons dire par là que les conditions préalables du socialisme, d'ordre technologique, organisationnel, commercial, administratif et psychologique, tendent à se concrétiser de plus en plus. Représentons-nous de nouveau l'état de choses qui se dessine dans l'avenir si l'on extrapole cette tendance. Les entreprises, exception faite pour le secteur agricole, sont contrôlées par un petit nombre de grandes sociétés bureaucratisées. Le progrès s'est ralenti et a été automatisé et planifié. Le taux de l'intérêt tend à s'annuler, non pas seulement à titre temporaire, sous la pression des pouvoirs publics, mais d'une manière permanente, en raison du tarissement des possibilités d'investissement. La propriété et la gestion des entreprises se sont dépersonnalisées - l'appropriation ayant dégénéré en détention d'actions et d'obligations et les fondés de pouvoir ayant acquis une mentalité analogue à celle des fonctionnaires. Les motivations et normes capitalistes se sont presque complètement flétries. Les conséquences d'un tel état de choses, en ce qui concerne la transition, accomplie sans hâte, vers un régime socialiste, sautent aux yeux. Cependant deux points méritent d'être soulignés.

En premier lieu, différentes personnes - voire différents socialistes - peuvent différer d'avis, qu'il s'agisse, soit d'apprécier le degré d'évolution qui leur paraît devoir être atteint avant que la transmission des pouvoirs au socialisme puisse s'effectuer dans des conditions satisfaisantes, soit de diagnostiquer la mesure dans laquelle la société, à un moment considéré, s'est déjà rapprochée d'un tel état de grâce. De telles divergences de vues sont tout à fait naturelles, étant donné que la marche vers le socialisme, inhérente à l'évolution capitaliste, progresse à pas comptés et ne croise jamais de signaux lumineux, reconnaissables par quiconque, indiquant sans qu'aucun doute soit permis si la voie est libre. Les chances de divergences d'opinions entre observateurs de bonne foi sont d'ailleurs grandement accrues par la circonstance supplémentaire que toutes les conditions indispensables au succès ne se réalisent pas nécessairement *pari passu*. On pourrait, par exemple, soutenir, non sans vraisemblance, que la structure industrielle des États-Unis, considérée en elle-même, était, en 1913, plus près de la « maturité » que celle de l'Allemagne. Il se trouverait néanmoins peu de personnes pour mettre en doute que, si l'expérience socialiste avait été tentée dans ces deux pays, les chances de succès auraient été infiniment plus grandes chez les Allemands, rompus à l'étatisme et disciplinés comme ils l'étaient par la meilleure bureaucratie que le monde ait jamais connue et par leurs excellents syndicats. Cependant, au delà des divergences de vues sincères - y compris celles qui tiennent à des différences de tempérament analogues à celles qui font que des médecins également compétents et honnêtes peuvent différer d'avis sur l'opportunité d'une opération -, on ne saurait s'empêcher de formuler le soupçon, souvent trop fondé, que l'une des parties à la controverse n'admet pas et n'admettra jamais que le fruit soit mûr parce qu'elle ne souhaite pas réellement l'avènement du socialisme, alors que l'autre partie, pour des motifs issus ou non de germes idéalistes, est constamment disposée, quelles que soient les circonstances de fait, à déceler les symptômes de la maturité. En second lieu, même à supposer qu'un état indéniable de maturité ait été atteint, la transition impliquera toujours une intervention spécifique et posera toujours une série de problèmes.

L'évolution capitaliste modèle les choses et les âmes pour le compte du socialisme. Dans le cas limite, elle pourrait pousser cette préparation si loin que la rupture du cordon ombilical ne serait plus qu'une simple formalité. Néanmoins, même dans cette éventualité, le régime capitaliste ne se convertirait pas de lui-même en un régime

socialiste : la démarche finale, à savoir l'adoption officielle du socialisme en tant que loi de l'existence communautaire, devrait toujours être accomplie, par exemple sous la forme d'un amendement à la Constitution. En pratique, cependant, le peuple n'attendrait pas l'apparition du cas limite. Une telle temporisation ne serait d'ailleurs pas rationnelle, car la maturité peut être atteinte, à toutes fins utiles, en un temps où les intérêts et attitudes capitalistes n'ont pas encore été éliminés de tous les coins et recoins de la structure sociale. Or, dans ces conditions, le vote de l'amendement constitutionnel serait davantage qu'une simple formalité : il serait nécessaire de surmonter certaines résistances et certaines difficultés. Cependant, avant de considérer ces dernières, il me faut introduire une autre distinction.

Essentiellement, les choses et les âmes s'adaptent au socialisme automatiquement, nous voulons dire indépendamment des volitions individuelles et de toute mesure prise à cet effet. Cependant ce processus d'adaptation engendre également, entre autres choses, de telles volitions et, par suite, de telles mesures - lois, décrets, règlements administratifs, et ainsi de suite. Le total de ces mesures constitue un élément de la politique de socialisation que l'on doit, par conséquent, se représenter comme couvrant une longue période de temps, à tout le moins plusieurs dizaines d'années. Or, l'histoire d'une socialisation se divise naturellement en deux segments séparés par la loi visant à adopter et organiser le régime socialiste. Avant cette loi, la politique de socialisation - que ce soit intentionnellement ou non - est préparatoire; au lendemain de la promulgation, elle devient constitutive. Nous ne consacrerons au premier segment qu'une courte discussion, vers la fin de ce chapitre. Nous allons présentement nous concentrer sur le second segment.

## ***II. Socialisation dans une situation de maturité.***

[Retour à la table des matières](#)

Au cas d'une socialisation parvenue à maturité, les difficultés que la « socialisation après la lettre » (*socialization after the act*) aura pour première tâche de résoudre ne seront ni insurmontables, ni même très graves. La notion de maturité implique que la résistance sera faible et que la coopération de la majeure partie de *toutes* les classes sera acquise - l'un des symptômes de cette collaboration consistant précisément dans la possibilité de faire adopter le nouveau régime par voie d'amendement à la Constitution, c'est-à-dire pacifiquement, sans rupture de continuité légale. Par hypothèse, le public comprendra la nature du fait accompli et la plupart de ses adversaires s'y résigneront sans trop de peine. Personne n'éprouvera l'impression d'un tremblement de terre, ni d'un saut dans l'inconnu.

Même en pareil cas, néanmoins, l'éventualité d'une révolution ne serait pas entièrement exclue. Un tel risque, toutefois, ne serait guère à redouter. Non seulement l'absence complète ou quasi-complète d'une résistance organisée, d'une part, et d'excitation violente, d'autre part, réduirait les chances d'une poussée révolutionnaire, mais encore il existerait un groupe d'hommes, expérimentés et responsables, prêts à saisir les rênes du gouvernement, ayant à la fois le pouvoir et la volonté de maintenir la discipline et d'appliquer les méthodes rationnelles propres à amortir le choc. Ces hommes seraient secondés par des bureaucrates d'État et d'entreprises bien entraînés,

ayant l'habitude d'accepter les ordres de l'autorité légale, quelle qu'elle soit, et qui, en tout état de cause, ne seraient guère prévenus en faveur des intérêts capitalistes.

Pour commencer, nous simplifierons les problèmes transitionnels qui se poseront au nouveau ministère ou conseil central, en appliquant le même procédé qui nous a déjà permis de simplifier leurs problèmes permanents, c'est-à-dire en admettant qu'ils respecteront essentiellement la tranquillité des ruraux. Une telle modération n'aura pas seulement pour effet d'éviter une pierre d'achoppement qui pourrait bien se révéler fatale - car la passion de la propriété n'est nulle part ailleurs aussi vivace que chez les agriculteurs ou paysans : le monde rural n'est pas universellement peuplé de *moujiks* - mais encore d'apporter un appui supplémentaire aux autorités, car personne ne déteste la grande industrie et les intérêts spécifiquement capitalistes aussi cordialement que ne le font les hommes de la terre. On peut également s'attendre à ce que le conseil socialiste se concilie les autres catégories de petites gens : le petit artisan pourrait être autorisé, tout au moins temporairement, à réaliser des bénéfices en exerçant son métier dans le sillage des entreprises socialisées et le petit détaillant indépendant pourrait continuer à vendre leurs marchandises, tout comme le font de nos jours les marchands de tabac dans les pays où la fabrication de ce produit fait l'objet d'un monopole d'État. A l'autre extrémité de l'échelle, il serait facile de ménager, conformément aux directives indiquées ci-dessus, les intérêts des agents dont le travail n'est pas normalisable - disons les chefs de service - de manière à éviter tout à coup sérieux dans le fonctionnement du mécanisme économique. Cependant la mise en application vigoureuse des idéaux égalitaires pourrait bien tout gâter.

Et les intérêts capitalistes? Lorsque les temps seront révolus, nous pourrons, comme il a été indiqué ci-dessus, assimiler en gros ces intérêts à ceux des porteurs d'actions et d'obligations (en comprenant dans ces dernières les hypothèques et les polices d'assurances). Une surprise serait d'ailleurs réservée à ceux des socialistes qui sont les hommes d'un seul livre (la Bible marxiste) et qui se représentent le groupe des porteurs de valeurs mobilières comme composé d'une poignée d'oisifs immensément riches : en effet, quand l'heure de la maturité aura sonné, ce groupe pourra fort bien s'être étendu (aux États-Unis) à la majorité des électeurs et ceux-ci regarderaient évidemment d'un mauvais œil toute Proposition visant à confisquer leurs titres, si minime que soit chaque portefeuille individuel. Mais il importe peu de savoir si le régime socialiste pourrait ou devrait exproprier sans indemnité les porteurs. Tout ce qui nous importe, c'est qu'aucune nécessité économique ne l'obligerait à agir de la sorte et que, s'il se décidait pour la spoliation, cette mesure résulterait du libre choix de la collectivité, obéissant, disons, aux principes éthiques qu'elle aurait adoptés, et non pas à toute autre considération d'opportunisme. En effet, le paiement des intérêts portés par les obligations et les créances hypothécaires, plus le paiement, au lieu et place de dividendes, des intérêts portés par les obligations émises par le conseil central pour indemniser les anciens actionnaires - en sorte que ces actionnaires, tout en perdant leurs droits de vote, conserveraient un revenu égal, en gros, à une moyenne convenablement calculée des dividendes passés - ne se traduirait pas par un fardeau insupportable : il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les statistiques financières. Dans la mesure où la communauté socialiste continuerait à faire usage des épargnes privées, l'acceptation d'un tel fardeau pourrait évidemment être de bonne politique.

Sa limitation dans le temps pourrait être réalisée, soit en convertissant toutes les indemnités en annuités amortissables, soit en faisant un usage *ad hoc* des impôts sur

le revenu et successoraux, qui pourraient rendre ainsi un dernier service avant de disparaître, pour toujours.

Les données précédentes caractérisent, à mon sens, suffisamment une méthode praticable de « socialisation après la lettre » qui, dans les circonstances envisagées, pourrait, on est en droit de le présumer, accomplir les tâches inhérentes à la transition avec fermeté, modération et sans risques indus, tout en infligeant le minimum de déperditions d'énergie et de traumatismes aux valeurs économiques et culturelles. Les gérants des très grandes entreprises ne seraient remplacés que dans les cas où il existerait des motifs spécifiques pour le faire. Si, à l'époque de la transition, il se trouvait encore, parmi les firmes à socialiser, des sociétés en nom collectif, en commandite ou à responsabilité limitée, celles-ci seraient, en premier lieu, transformées en sociétés anonymes, puis socialisées dans les mêmes conditions que les autres. La fondation de nouvelles firmes serait, cela va de soi, prohibée. La structure des relations juridiques entre sociétés - notamment dans le cas des sociétés *holding* - serait rationalisée, c'est-à-dire réduite aux seules relations qui favorisent l'efficacité administrative. Les banques seraient toutes converties en agence de la banque centrale d'émission et, sous cette forme, elles pourraient conserver, non seulement certaines de leurs fonctions mécaniques - une partie, tout au moins, de la comptabilité sociale leur incomberait nécessairement - mais encore, éventuellement, une certaine influence sur les gestions d'entreprises, qui pourrait consister dans le droit d'accorder ou de refuser des « crédits » : en pareil cas, la banque centrale pourrait être laissée indépendante du ministère de la production lui-même et elle exercerait, en quelque sorte, les fonctions d'un contrôleur général.

Ainsi, le conseil central démarrant tout d'abord lentement et s'emparant graduellement et sans secousses des rênes, le système économique aurait le temps de s'installer et de s'y reconnaître, cependant que les problèmes mineurs afférents à la transition pourraient être résolus un par un. Les ajustements de la production initialement nécessaires seraient faibles - disons qu'ils porteraient au départ sur quelque 5 % de la production totale. En effet, à moins que les conceptions égalitaires ne s'affirment beaucoup plus énergiquement que je ne l'ai supposé, la structure de la demande ne serait pas très sensiblement affectée. Les transferts de professionnels (d'hommes de loi, par exemple) à d'autres emplois prendraient, il est vrai, une extension plus grande, car certaines des fonctions à remplir pour le compte des producteurs capitalistes n'auraient plus de raison d'être en économie socialiste. Néanmoins, de tels déplacements ne créeraient pas, eux non plus, de difficultés sérieuses. Les problèmes plus importants posés par l'élimination des unités de production infranormales, la concentration ultérieure sur les meilleures opportunités, la localisation rationnelle des entreprises ainsi que la redistribution corrélative de la population, la normalisation des articles de consommation et des instruments de production, et ainsi de suite, ne seraient pas attaqués ou, tout au moins, ne le seraient pas obligatoirement avant que le système ait digéré sa mutation organique et se soit mis à fonctionner sans heurts en respectant les anciennes directives de la demande. D'un socialisme de ce type on est en droit de s'attendre, sans être taxé d'absurdité, qu'il réaliserait avec le temps toutes les possibilités, inhérentes à son organigramme, de performance supérieure.



### *III. Socialisation dans une situation d'immaturation.*

[Retour à la table des matières](#)

1. Aucun pronostic analogue n'est possible dans le second cas, celui où le principe du socialisme serait appliqué prématurément. On peut définir ce cas comme un passage du régime capitaliste au régime socialiste, survenant à un moment où les socialistes ont été mis à même de prendre le contrôle des organismes centraux de l'État capitaliste, mais où, néanmoins, les choses et les âmes ne sont pas préparées à l'ordre nouveau. Il n'y a pas lieu, répétons-le, de nous attarder à discuter des situations si prématurées que le moindre espoir de succès serait tenu pour chimérique par toute personne sensée et que la tentative de conquête du pouvoir avorterait en une échauffourée (putsch) ridicule. Sous cette réserve, je n'ai pas l'intention de soutenir qu'une socialisation prématurée doive inévitablement aboutir à une déconfiture radicale, ni que l'organisation corrélative soit vouée à la dislocation. Je continue à raisonner sur le capitalisme « entravé » contemporain par référence auquel notre problème peut, tout au moins, être raisonnablement posé : il a même toutes chances de l'être tôt ou tard dans un tel milieu. En effet, la situation à long terme devient de plus en plus favorable aux ambitions socialistes. Point encore plus important, des situations à court terme peuvent survenir (celle de l'Allemagne en 1918 et 1919 en fournit un bon exemple - d'aucuns citeraient également la situation des États-Unis en 1932) dans lesquelles une paralysie temporaire des sphères capitalistes et de leurs organes offrirait des occasions tentantes.

2. Le lecteur peut aisément réaliser ce que signifie cette impréparation ou cette immaturité en se remettant sous les yeux le tableau d'une situation mûre que nous avons esquissé quelques pages ci-dessus. Je tiens néanmoins à y ajouter quelques touches inspirées par le cas particulier des États-Unis en 1932.

Une période d'activité industrielle vigoureuse (mais non anormale, si l'on raisonne en termes de taux de progression) avait précédé une crise dont la violence même témoignait de l'ampleur des ajustements que les conséquences du « progrès » avaient rendus nécessaires. Ce-pendant ce progrès, dans les branches directrices, n'était évidemment pas parachevé : il suffit, pour s'en convaincre, de penser aux secteurs électrification rurale, électrification ménagère, nouveaux produits chimiques et, enfin, aux perspectives ouvertes par l'industrie du bâtiment. On aurait donc pu prédire, sans risque d'erreur, qu'une socialisation bureaucratitante se serait traduite par une perte considérable d'énergie innovatrice, de rendement productif et de bien-être futur des masses. Il est d'ailleurs ironique de constater que, à la faveur de l'hystérie engendrée par la crise, les intellectuels enclins au socialisme sont parvenus à inculquer au grand public une opinion diamétralement opposée. Toutefois, cette constatation concerne davantage le diagnostic de la psychologie sociale développée par la crise que l'interprétation économique de cette dernière.

L'immaturation caractérisait également l'organisation économique et sociale. Non seulement le nombre des petites et moyennes entreprises était toujours très considérable, cependant que leur coopération au sein des syndicats patronaux, etc., était des

plus imparfaite, mais encore le développement des entreprises géantes elles-mêmes, bien que suscitant beaucoup d'ébahissement naïf et d'hostilité, était bien loin d'avoir été poussé jusqu'au point où il aurait été facile d'appliquer sans grands risques la méthode de socialisation à froid définie précédemment. Si nous classons parmi les entreprises géantes celles dont l'actif atteint 50 millions \$, 53,3 % seulement du capital national était approprié par les grandes sociétés, 36,2 %. seulement si nous excluons les sociétés financières et les entreprises de services publics, enfin 46,3 % seulement si nous nous en tenons aux manufactures <sup>1</sup>. Or, les sociétés de moindre taille ne se prêteraient pas facilement, en règle générale, à la socialisation et l'on ne saurait s'attendre à ce qu'elles puissent, en pareille éventualité, continuer à fonctionner sous leur forme actuelle, Si, néanmoins, nous descendons jusqu'à la limite de 10 millions \$, nous ne trouvons encore que des pourcentages de 67,5 - 52,7 et 64,5 respectivement. La tâche consistant à reprendre « la suite » d'un organisme ayant une telle structure aurait été à elle seule formidable. Quant à la tâche encore plus formidable consistant à faire fonctionner cet organisme et à l'améliorer, elle aurait dû être affrontée en l'absence d'une bureaucratie expérimentée et avec une main-d'œuvre si imparfaitement organisée et dont certains des dirigeants syndicalistes étaient si contestables que, selon toute probabilité, elle aurait pris le mors aux dents.

Les âmes étaient encore plus mal préparées que les choses. Nonobstant le choc causé par la dépression, non seulement les gens d'affaires, mais encore une très grande partie des ouvriers et des paysans pensaient et sentaient conformément aux normes de l'ordre bourgeois et n'avaient *réellement* aucune conception nette d'un ordre alternatif quelconque : à leurs yeux, la notion de socialisation, voire même des réformes beaucoup plus modestes continuaient à passer pour « anti-américaines » (un-American). Il n'existait aucun parti socialiste efficace et, en fait, aucun appui quantitativement significatif n'était accordé à aucun des groupes officiellement socialistes, sinon dans le cas des communistes d'obéissance stalinienne. Les *farmers* éprouvaient pour le socialisme (bien que celui-ci n'épargnât rien pour les rassurer) une aversion à peine moindre que celle dont ils témoignaient envers les grandes sociétés, en général, et les sociétés ferroviaires, en particulier. Alors que l'appui donné à la socialisation aurait été faible et, dans la majorité des cas, ou bien tiède, ou bien visiblement intéressé, la résistance aurait été forte. C'aurait été la résistance d'hommes sincèrement convaincus que personne (et l'État moins que quiconque) ne pouvait accomplir leur tâche aussi bien qu'eux et que, en résistant à l'expropriation, ils auraient lutté, non seulement pour leurs intérêts particuliers, mais aussi pour le bien commun - pour la lumière absolue contre les ténèbres absolues. La bourgeoisie américaine était en voie de perdre sa vitalité, mais elle ne l'avait pas complètement perdue. Elle aurait résisté avec une conscience pure et aurait été en position de refuser à la fois son consentement et son concours. L'une des caractéristiques de la situation aurait consisté dans l'obligation d'user de la force, non pas contre des individus isolés, mais contre des groupes et des classes; une autre aurait consisté dans l'impossibilité de faire adopter le principe socialiste par voie d'amendement à la Constitution, c'est-à-dire sans rupture de la continuité légale : le nouveau régime aurait dû être institué par une révolution, qui, plus que vraisemblablement, aurait été sanglante. Certes, on peut objecter à cet exemple particulier d'une situation « prématurée » qu'il rentre dans la catégorie des cas absurdemment désespérés. Cependant notre tableau combine et illustre les principaux traits inhérents à toute réalisation prématurée et nous nous en servons, par conséquent, aux fins de discuter le cas général.

---

<sup>1</sup> Cf. W. L. Crum, *Concentration of Corporate Control*, *Journal of Business*, vol. VIII, p. 275.

Ce cas est, cela va de soi, celui auquel pensent les socialistes orthodoxes dont la plupart refuseraient de se contenter d'un dénouement moins fascinant que l'égorge-ment du dragon capitaliste par le saint Georges prolétarien. Cependant, en nous proposant d'examiner les conséquences résultant de la confluence d'une opportunité politique avec le défaut de préparation économique, nous n'avons pas été inspiré par cette déplorable survivance de l'idéologie révolutionnaire des bourgeois d'antan, mais par le fait que les problèmes caractérisant l'acte de socialisation, tel qu'on le conçoit habituellement, se posent seulement dans ce cas.

3. Supposons donc que le Peuple Révolutionnaire - expression qui, pendant la révolution bolcheviste, est devenue une sorte de titre officiel, à l'instar du Roi Très Chrétien - ait conquis les services centraux de l'État, les partis non-socialistes, la presse non-socialiste, etc., et mis ses hommes en place. Le personnel de ces services ainsi que celui des entreprises industrielles et commerciales est, par hypothèse, en partie incité à une coopération involontaire et en partie remplacé par les chefs syndicalistes et par les intellectuels qui émigrent dans les bureaux. Nous accorderons deux atouts au conseil central : une armée rouge assez puissante pour étouffer toute résistance ouverte et pour réprimer les excès - notamment les socialisations improvisées (wild socializations)<sup>1</sup> - en fusillant impartialement à droite et à gauche - et assez de bon sens pour laisser les paysans et les agriculteurs en paix, comme nous l'avons suggéré ci-dessus. Nous ne formulons aucune hypothèse sur le degré de rationalité ou d'humanité inhérent au traitement réservé aux membres des classes naguère dominantes. En fait, il est difficile de concevoir que, dans de telles circonstances, ce traitement puisse ne pas être draconien. N'ignorant pas que leurs adversaires ne peuvent regarder leur action autrement que comme une agression traîtresse et qu'ils sont exposés à subir le sort tragique dévolu à Karl Liebknecht et à Rosa Luxemburg, les révolutionnaires seront bientôt poussés à prendre des mesures beaucoup plus violentes que celles primitivement envisagées. Ils ne pourront guère s'empêcher de traiter avec une férocité criminelle des adversaires considérés par eux comme des criminels féroces - qu'il s'agisse des tenants du régime ancien ou des opposants affiliés au nouveau parti gauchiste qui ne manquera pas d'émerger. Toutefois, ni la violence, ni le sadisme ne sauraient résoudre les problèmes de l'heure. Que devra donc faire le conseil central, après qu'il aura dénoncé le sabotage et réclamé des pouvoirs supplémentaires pour faire justice des conspirateurs et des naufrageurs?

La première chose à faire, en pareille occurrence, consiste à entrer dans la voie de l'inflation. Les banques doivent être saisies, puis fondues avec le Trésor public ou coordonnées avec lui et le ministère (ou le conseil) doit créer des billets de banque ou des dépôts en respectant autant que possible la lettre des pratiques monétaires traditionnelles. Je tiens une telle inflation pour inévitable, car aucun des socialistes connus de moi n'a jamais dénié que, dans le cas considéré, la révolution paralyserait, tout au moins temporairement, le système économique et que, en conséquence, la Trésorerie et les centres financiers seraient momentanément à court de liquidités. Comme le système socialiste de comptabilité et de calcul des « unités de revenu » ne serait pas encore en état de fonctionner, le gouvernement n'aurait pas d'autre recours que de suivre une politique analogue à celle appliquée par l'Allemagne avant et après la

---

<sup>1</sup> Il y a socialisation « sauvage » (« wild » socialization) - ce terme a acquis droit de cité officiel - lorsque les travailleurs d'une usine essaient de se substituer aux directeurs et de prendre en mains la gestion. Ces pratiques anarchistes sont le cauchemar de tout socialiste responsable.

première guerre mondiale ou par la France durant et après la révolution de 1789, ceci nonobstant le fait que, dans ces deux cas, la persistance de l'inflation pendant une période démesurément prolongée a précisément tenu au refus de rompre avec le système de la propriété privée et avec les méthodes de la société mercantile : cependant une telle différence n'aurait aucune portée au « lendemain du grand soir », puisque tout serait encore fluide.

il convient toutefois d'ajouter que, abstraction faite de la nécessité qui fait loi, le gouvernement aurait encore une autre raison de s'engager dans cette voie. L'inflation constitue en elle-même un excellent moyen d'aplanir certaines difficultés transitoires et de réaliser une expropriation partielle. En ce qui regarde le premier point, il est par exemple évident qu'une augmentation massive des taux des salaires nominaux permettra pendant un certain temps de calmer les explosions de colère provoquées par le fléchissement des salaires réels qui, tout au moins temporairement, sera inévitable. En ce qui concerne le second point, l'inflation exproprie sans douleur, par un procédé d'une élégante simplicité, les détenteurs de droits libellés en monnaie. Le conseil pourrait même faciliter grandement sa tâche en versant aux propriétaires de capitaux réels - usines et ainsi de suite - des indemnités pour un montant quelconque, s'il décidait simultanément que leur valeur serait anéanti-- par l'inflation avant qu'il soit longtemps. Enfin, l'on ne doit pas perdre de vue que le bélier de l'inflation disloquerait de ses coups puissants tels blocs d'entreprises privées qui seraient restés initialement intacts. En effet, et Lénine n'a pas manqué de le signaler, rien ne désorganise autant que l'inflation : « pour détruire le régime bourgeois, vous devez débaucher sa monnaie ».

4. La seconde chose à faire après la conquête du pouvoir consisterait, bien entendu, à socialiser. La discussion des problèmes de transition prend son point de départ dans une vieille controverse qui a opposé les socialistes eux-mêmes - plus exactement les socialistes proprement dits et ceux qu'il est plus correct de qualifier de travaillistes : socialisation totale ou réalisée en bloc contre socialisation partielle ou graduelle? Beaucoup de socialistes paraissent penser que, pour respecter la pureté du dogme et la croyance orthodoxe en l'efficacité de la grâce socialiste, ils se doivent de se faire, en toute circonstances, les champions de la socialisation totale et de mépriser ces travaillistes mous qui, en cette matière comme en bien d'autres, sont fortement entravés par les résidus extrêmement gênants de leur sens des responsabilités. Néanmoins, je crois devoir me rallier à la thèse des vrais croyants <sup>1</sup>. En effet, nous ne discutons pas présentement de la politique de transition en régime capitaliste : c'est là un tout autre problème auquel nous allons en venir quand nous verrons que la socialisation graduelle *dans le cadre du capitalisme* n'est pas seulement possible, mais qu'elle constitue même le dénouement le plus vraisemblable auquel on puisse s'attendre. Nous en sommes à la politique de transition, complètement différente, à mettre en œuvre *après* qu'une régime socialiste a été mis en selle par une révolution politique.

En pareil cas, même si les excès commis n'outrepassent pas le minimum inévitable et si une poigne énergique impose une procédure relativement ordonnée, il est difficile de se représenter un stade dans lequel certaines grandes industries seraient

---

<sup>1</sup> Les livres saints, il est vrai, ne confirment pas clairement leur exégèse. Si le lecteur veut bien se reporter au *Manifeste Communiste*, il constatera que Marx a planté en plein milieu du passage le plus idoine un « par degrés » qui est des plus troublants.

socialisées tandis que l'on s'attendrait à voir les autres continuer à travailler comme si de rien n'était. Sous un gouvernement révolutionnaire, qui se devrait de mettre à exécution au moins quelques-unes des doctrines propagées au temps où son parti n'assumait pas de responsabilités, il pourrait fort bien advenir que toutes les industries privées subsistantes cessent de fonctionner. Cet arrêt, à mon sens, ne résulterait pas primordialement de l'obstruction à laquelle on pourrait s'attendre de la part des entrepreneurs et des intérêts capitalistes, car leur pouvoir actuel, que l'on s'exagère d'ailleurs, cesserait largement d'exister lorsque ces suppôts du capitalisme opéreraient sous les yeux des commissaires du peuple. D'ailleurs, il n'est pas dans la tradition bourgeoise de se dérober aux devoirs quotidiens : les bourgeois ont, au contraire, accoutumé de se cramponner à leurs fonctions. Des résistances se manifesteraient, certes, mais dans la sphère politique et à l'extérieur, plutôt qu'à l'intérieur, des usines. Mais les branches non socialistes cesseraient néanmoins de fonctionner à leur propre façon - la seule qui soit compatible avec la marche d'une entreprise capitaliste - tout simplement parce qu'elles en seraient empêchées par les commissaires chargés de leur contrôle et par la méfiance de leurs ouvriers et du public.

Toutefois, cet argument vaut seulement pour les industries travaillant sur une grande échelle et pour les secteurs dont les entreprises peuvent facilement être fondues en unités de contrôle opérant sur une telle échelle. Il ne couvre pas complètement toute la zone séparant le secteur agricole (que nous avons laissé en dehors de la socialisation) et les très grandes industries. Sur ce terrain, principalement peuplé de petites et moyennes entreprises, le conseil central pourrait, on est en droit de le présumer, manœuvrer en se laissant guider par des considérations d'ordre pratique et, notamment, avancer ou se replier compte tenu de l'évolution des circonstances. Une telle politique équivaldrait néanmoins à une socialisation totale, au sens que nous donnons à ce terme.

Il nous reste un dernier mot à ajouter. Il est ou devrait être évident qu'une socialisation réalisée dans des conditions assez prématurées pour impliquer une révolution, non seulement au sens d'une rupture de continuité légale, mais encore au sens de règne ultérieur de la terreur, ne saurait profiter à personne (aussi bien à long terme qu'à court terme), sinon à ses promoteurs. Il appartient à l'agitateur professionnel, dont c'est l'une des besognes les moins édifiantes, d'échauffer les passions révolutionnaires et de glorifier le courage qu'il y a à risquer la révolution avec tout ce qu'elle met en jeu. Quant à l'intellectuel désintéressé, le seul courage qui puisse lui faire honneur consiste à oser critiquer, mettre en garde et contenir.

#### *IV. Politique socialiste avant la lettre : l'exemple anglais.*

[Retour à la table des matières](#)

Cependant sommes-nous vraiment forcés de conclure que, de nos jours et d'ici cinquante ou cent ans, les socialistes sérieux ne peuvent rien faire, sinon de prêcher et d'attendre? Le fait, pourrait-on répondre, que l'on ne saurait réclamer une telle abnégation à un parti naturellement soucieux de conserver ses adhérents et tous les arguments (et ricanements) inspirés par cette faiblesse humaine - trop humaine - ne devrait pas nous faire perdre de vue qu'il existe un argument puissant en faveur d'une

politique attentiste. On pourrait même soutenir, en toute logique, que les socialistes auraient intérêt à prêter main-forte à une évolution qui travaille pour leur compte, donc à désentraver le capitalisme, plutôt qu'à l'entraver toujours davantage.

Cependant, à mon avis, cette considération ne signifie pas qu'il n'y ait rien à faire pour les socialistes, tout au moins dans les conditions contemporaines. Certes, les tentatives visant à instaurer de nos jours le socialisme équivaleraient sans aucun doute, dans la plupart des grandes nations et dans beaucoup des petites, à courir à l'échec - l'échec, peut-être, du socialisme en tant que tel, mais certainement l'échec des groupes socialistes responsables du plongeon, cependant qu'un autre groupe, non nécessairement socialiste au sens habituel du terme, pourrait alors facilement s'emparer des vêtements abandonnés sur la falaise : certes, en conséquence une politique de socialisation intervenant après le fait accompli, constituerait probablement une expérience plus qu'incertaine ; par contre, une politique de socialisation avant la lettre offrirait de bien meilleures chances de succès. Les socialistes peuvent y participer, à l'instar des autres partis, mais avec une perception plus claire du but, sans compromettre leur triomphe final. Pour mieux éclairer ma lanterne, je choisirai un exemple concret.

Or, l'Angleterre moderne offre toutes les particularités que nous pouvons souhaiter pour un tel exemple. D'une part, sa structure industrielle et commerciale n'est évidemment pas mûre pour une socialisation réussie d'un seul coup, notamment en raison du fait que le contrôle des sociétés n'y est pas encore suffisamment concentré. Par suite, ni les gérants, ni les capitalistes, ni même les travailleurs ne sont préparés à accepter un tel régime - il subsiste en Angleterre une forte dose d'« individualisme » vivace, assez vigoureux en tous cas pour engager la lutte et refuser toute coopération. D'autre part, on observe, environ depuis le début du siècle, un fléchissement très net de l'effort d'entreprise (*entrepreneurial effort*), qui, entre autres résultats, a abouti à ce que la direction de l'État et le contrôle par l'État dans des branches importantes (par exemple, production de l'énergie électrique) ont été, non seulement approuvés, mais *réclamés* par tous les partis. On pourrait avancer, à meilleur droit que dans n'importe quel autre cas, que le capitalisme anglais a d'ores et déjà accompli la majeure partie de sa mission. En outre, le peuple anglais, dans son ensemble, est désormais rompu à l'étatisme. Les ouvriers anglais sont bien organisés et conduits, en général, par des dirigeants responsables. On pourrait faire confiance à une bureaucratie expérimentée, dont les normes culturelles et morales sont impeccables, pour assimiler les nouveaux fonctionnaires dont l'extension des attributions de l'État imposerait le recrutement. L'intégrité sans rivale du politicien anglais et l'existence d'une classe dirigeante exceptionnellement capable et civilisée aplaniraient beaucoup de difficultés qui seraient insurmontables en tout autre pays. En particulier, ce groupe dirigeant combine, dans les proportions les plus harmonieuses, le respect des traditions formelles avec une extrême souplesse d'adaptation aux personnes, situations et principes nouveaux. Cette classe aspire à gouverner, mais elle est tout à fait préparée à le faire pour le compte d'intérêts changeants. Elle gère l'Angleterre industrielle aussi bien qu'elle a géré l'Angleterre agrarienne, l'Angleterre protectionniste aussi bien que l'Angleterre libre-échangiste. Enfin elle possède, à un degré absolument suprême, l'art de s'annexer, non seulement les programmes des opposants, mais encore leurs cerveaux. Elle a assimilé un Disraeli, qui, dans tout autre pays, serait devenu un nouveau Lassalle. Elle aurait, en cas de besoin, assimilé un Trotsky, disons plutôt, pour lui donner le titre qu'il aurait à coup sûr obtenu en pareil cas : le Comte de Prinkipo K. G.

Dans de telles conditions, une politique de socialisation est concevable qui, en réalisant un large programme de nationalisations, pourrait accomplir un grand pas vers le socialisme, tout en laissant intacts et en repos pendant une période indéfinie toutes les activités et tous les intérêts non inclus dans ce programme. En fait, ces activités et intérêts pourraient même être libérés de nombreuses charges et entraves, fiscales et autres, qui les gênent présentement.

Les secteurs d'activité économique énumérés ci-après pourraient être socialisés sans déperdition sérieuse de rendement et sans répercussions sérieuses sur les secteurs maintenus sous le régime de la gestion privée. Le problème des indemnités pourrait être réglé selon les directives suggérées dans notre discussion de la socialisation mûre : étant donné les taux modernes de l'impôt sur le revenu et des droits de succession, une telle charge financière ne serait guère lourde.

En premier lieu, l'appareil bancaire anglais est, à n'en pas douter, tout à fait mûr pour la socialisation. La Banque d'Angleterre n'est guère davantage qu'un service du Trésor et son indépendance est effectivement moins grande que celle qu'une communauté socialiste bien organisée pourrait désirer laisser à son organisme monétaire. En ce qui concerne les banques commerciales, la concentration et la bureaucratisation paraissent avoir pleinement accompli leur tâche. On pourrait faire absorber par les grands établissements de crédit les banques indépendantes qui subsistent encore, puis les fondre avec la Banque d'Angleterre en une Administration Nationale Bancaire, qui pourrait également reprendre les caisses d'épargne, les sociétés de crédit à la construction (*building societies*), et ainsi de suite, sans que d'ailleurs aucun client s'aperçoive du changement, sinon en lisant son journal. Le gain réalisé en coordonnant rationnellement les services bancaires pourrait être substantiel. Un autre gain, du point de vue socialiste, consisterait dans l'influence accrue que l'État exercerait, par le contrôle du crédit, sur les secteurs non nationalisés.

En second lieu, la branche des assurances, désormais automatisées (*mechanized*) dans une large mesure, est depuis longtemps candidate à la nationalisation. Son intégration avec au moins certaines des branches de la Sécurité Sociale pourrait éventuellement être reconnue comme très faisable ; les frais de vente des polices pourraient être considérablement réduits, et, dans ce cas encore, les socialistes pourraient se féliciter de l'accroissement du pouvoir que vaudrait à l'État le contrôle des capitaux gérés par les compagnies d'assurances.

En troisième lieu, peu de personnes seraient apparemment enclines à protester beaucoup contre la nationalisation des chemins de fer, voire même des transports routiers : en fait, les transports intérieurs constituent évidemment le champ d'action où la gestion de l'État peut le mieux s'exercer avec succès.

En quatrième lieu, la nationalisation des mines (en particulier des mines de charbon et des produits tirés de la houille et du goudron, jusques et y compris le benzol, ainsi que du négoce du charbon et de ses sous-produits) pourrait éventuellement se traduire par un gain d'efficacité immédiate et se révéler comme un grand succès, pourvu que les problèmes de main-d'œuvre puissent être réglés dans des conditions satisfaisantes. Des points de vue commercial et technologique, la cause paraît entendue. Mais il semble non moins clair que, l'initiative privée continuant à se déployer activement dans l'industrie chimique, on ne saurait escompter avec une égale confiance qu'une tentative de dépasser la limite indiquée (benzol) serait couronnée par un succès analogue.

En cinquième lieu, la nationalisation de la production, du transport et de la distribution de l'énergie électrique étant déjà substantiellement complétée, tout ce qui reste à dire sous cette rubrique, c'est que l'industrie *électro-technique* constitue un exemple typique des espoirs que l'on peut continuer à fonder sur l'initiative privée - ce qui prouve combien, économiquement parlant, il est déraisonnable de prendre parti soit pour la socialisation généralisée, soit contre toute socialisation. Cependant le cas de la production d'énergie montre également combien il est difficile de faire travailler avec profit une industrie socialisée - et pourtant la rentabilité serait une condition essentielle du succès si l'État devait prendre en charge une si large fraction de la vie économique nationale, tout en continuant à accomplir les tâches qui incombent à tout État moderne.

En sixième lieu, nous avons l'impression que la socialisation de l'industrie du fer et de l'acier est certainement beaucoup plus sujette à caution qu'aucune des suggestions précédentes. Toutefois, cette industrie a déjà certainement jeté sa gourme et pourrait être désormais « administrée » - cette administration comprenant, bien entendu, un service largement doté. La coordination se traduirait par quelques gains. Et le risque de sacrifier les fruits des impulsions éventuelles des entrepreneurs privés ne serait pas tellement grand.

En septième lieu (exception faite, éventuellement, pour la participation de l'architecte), les industries du bâtiment et des matériaux de construction pourraient, à mon avis, être exploitées avec succès par une corporation publique judicieusement conçue. Une si grande partie de ces industries est déjà réglementée, subventionnée et contrôlée sous une forme ou sous une autre que leur étatisation ou leur municipalisation pourrait même fort bien améliorer leur rendement - dans une mesure plus que suffisante, peut-être, pour compenser les causes de déperdition qui pourraient se faire jour.

Le programme ne s'arrêterait pas nécessairement là. Cependant toute nationalisation additionnelle devrait être justifiée par des motifs spéciaux, généralement d'ordre extra-économique - les industries d'armement, le cinéma, les constructions navales, le commerce des denrées alimentaires pouvant éventuellement figurer sur une liste de candidats. En tout cas, avant que les sept groupes précités aient pu être suffisamment digérés, une période respectable se serait écoulée, et tout socialiste responsable, chargé de mener cette lourde tâche à bon terme, devrait considérer qu'il a fait son plein et consentir de grand cœur les concessions qu'il serait rationnel de faire dans le même temps au secteur non nationalisé. Si, toutefois, notre socialiste insistait également pour nationaliser le sol - en laissant, je le présume, intact le statut actuel des fermiers - , c'est-à-dire pour transférer à l'État tout ce qui subsiste des rentes du sol et des redevances minières (royalties), je n'ai rien à objecter là-contre, en tant qu'économiste <sup>1</sup>.

La présente guerre est appelée, bien entendu, à modifier profondément les données sociales, politiques et économiques de notre problème. Beaucoup de choses deviendront possibles, beaucoup d'autres impossibles, qui ne l'étaient pas antérieurement.

---

<sup>1</sup> Il ne m'appartient pas d'exprimer à cette place mes préférences personnelles. Je tiens néanmoins à préciser que la déclaration ci-dessus, inspirée par ma conscience professionnelle, ne signifie aucunement que je sois favorable à la nationalisation du sol : tout au contraire, si j'étais Anglais, je m'y opposerais de toutes mes forces.



ment. Quelques pages, à la fin du volume, traiteront brièvement de cet aspect de la question. Quoiqu'il en soit, il me paraît essentiel, si l'on entend clarifier le raisonnement politique, de considérer le problème abstraction faite des conséquences de la guerre, à défaut de quoi il serait impossible de le placer sous son véritable jour. C'est pourquoi j'ai laissé ce chapitre, dans la forme comme dans le fond, exactement comme je l'ai écrit au cours de l'été 1938.

# quatrième partie

## socialisme et démocratie

[Retour à la table des matières](#)

*Quatrième partie : socialisme et démocratie*

## Chapitre 20

---

### La position du problème

#### *1. La dictature du prolétariat.*

[Retour à la table des matières](#)

Rien n'est plus trompeur que j'évidence. Les événements des trente ou trente-cinq dernières années nous ont révélé l'existence du problème qui se dissimule dans le titre de cette quatrième partie. Jusqu'en 1916, la relation existant entre le socialisme et la démocratie aurait paru tout à fait claire à la plupart des gens et, en premier lieu, aux porte-parole accrédités de l'orthodoxie socialiste. Mettre en doute les titres du socialisme à devenir membre du club démocratique ne serait guère venu à l'esprit de personne. Quant aux socialistes eux-mêmes (à l'exception de quelques groupes syndicalistes), ils prétendaient même, bien entendu, être les seuls démocrates bon teint, les vendeurs exclusifs du médicament conforme au codex, à ne jamais confondre avec l'orviétan bourgeois.

Non seulement les socialistes cherchaient naturellement à rehausser les tons de leur doctrine par ceux de la démocratie, mais encore ils invoquaient une théorie qui, d'après eux, prouvait la liaison indissoluble du socialisme et de la démocratie. Selon cette théorie, le contrôle privé des moyens de production permet à la bourgeoisie à la fois d'exploiter la classe ouvrière et de faire prévaloir dans la gestion des affaires

politiques de la communauté les mesures inspirées par ses intérêts de classe : la puissance politique de la classe capitaliste apparaît ainsi comme un aspect particulier de sa puissance économique, Et de conclure : d'une part aussi longtemps que subsiste ce pouvoir économique, il ne saurait exister de vraie démocratie et la « démocratie politique » ne peut être qu'un simple trompe-l'œil ; d'autre part, l'élimination du dit pouvoir marquera, en même temps que la fin de « l'exploitation de l'homme par l'homme », le début dit « règne du peuple ».

Cet argument est, bien entendu, essentiellement marxiste. Précisément parce qu'il se dé-duit logiquement - en fait, tautologiquement - des définitions de termes inhérentes au schéma marxiste, il doit partager le sort de ce schéma et, en particulier, de la doctrine de « l'exploitation de l'homme par l'homme <sup>1</sup> ». Je vais immédiatement proposer une analyse, plus réaliste à mon sens, de la relation existant entre les groupes socialistes et la croyance démocratique. Mais nous avons également besoin d'une théorie plus réaliste de la relation qui peut s'établir entre le socialisme et la démocratie eux-mêmes, nous voulons dire de la relation qui, indépendamment des aspirations et des slogans, peut exister entre le régime socialiste, tel que nous l'avons défini, et le mode de fonctionnement d'un gouvernement démocratique. Pour résoudre ce problème, il nous faut, en premier lieu, analyser la nature de la démocratie. Toutefois, un autre point demande à être immédiatement élucidé.

Une fois réalisé, le socialisme pourrait bien représenter le véritable idéal d'une démocratie. Cependant les socialistes ne font pas toujours la petite bouche en ce qui concerne la façon de mettre ce régime en selle. Dès que nous écoutons les oracles sacrés, les mots Révolution et Dictature frappent nos oreilles et beaucoup de socialistes modernes ont attesté encore plus explicitement qu'ils ne voient aucune objection à appeler, pour forcer les portes du paradis socialiste, la violence et la terreur à la rescousse, si les moyens plus démocratiques de conversion n'y suffisent pas. La position personnelle de Marx à cet égard peut, certes, recevoir une interprétation qui le blanchirait aux yeux des démocrates. Nous avons montré dans la première Partie comment ses vues sur la révolution et l'évolution peuvent se concilier. Révolution n'est pas nécessairement synonyme de tentative par une minorité d'imposer sa volonté à un peuple récalcitrant ; ce terme peut également signifier simplement : destruction des obstacles qu'opposent à la volonté du peuple telles institutions périmées, contrôlées par des groupes intéressés à leur maintien. Une interprétation analogue peut être donnée à l'expression : dictature du prolétariat. A l'appui de cette thèse, je puis une fois de plus renvoyer à la rédaction des passages appropriés du *Manifeste Communiste*, dans lesquels Marx parle d'arracher « graduellement » les « choses » à la bourgeoisie et aussi de la disparition des distinctions de classe « au cours de l'évolution » - ces phrases, nonobstant l'insistance sur la « force », paraissant orienter vers une procédure qui ne serait pas incompatible avec la démocratie, au sens que l'on prête habituellement à ce terme.

Cependant les raisons justifiant l'interprétation qui ramène la fameuse révolution sociale et la non moins fameuse dictature du prolétariat à des fleurs pourpres de rhétorique - que brandissent les agitateurs pour enflammer l'imagination de leurs auditeurs - ces raisons ne sont pas entièrement concluantes. Cette exégèse n'a pas été adoptée par beaucoup de socialistes qui furent et par beaucoup d'autres qui se proclamèrent

---

<sup>1</sup> Il existe cependant une raison encore plus fondamentale pour repousser cet argument, à savoir le fait que les pouvoirs des individus et des groupes ne peuvent être définis en termes purement économiques, comme les définit la théorie marxiste des classes sociales.

disciples de Marx. Me rendant à l'autorité des scribes et pharisiens autorisés, qui doivent être plus familiarisés que je ne le suis avec la Loi et les Prophètes, ainsi qu'à une impression obtenue en feuilletant la collection de la *Neue Zeit*, je suis obligé de reconnaître que, s'il avait été tenu de choisir, Marx aurait peut-être donné au socialisme le pas sur le respect de la légalité démocratique.

En pareille occurrence, Marx aurait, à n'en pas douter, déclaré comme tant de ses épigones l'ont fait après lui, qu'il ne déviait pas en fait de la ligne réellement démocratique, puisque, pour mettre au monde une démocratie authentique, il est nécessaire de dissiper les miasmes empoisonnés du capitalisme qui asphyxieraient la nouvelle-née. Cependant, aux yeux d'un démocrate convaincu, le respect de la procédure démocratique s'impose davantage dans la mesure même où le problème débattu est plus important. Or, on ne saurait imaginer un cas où l'observation de ces règles ait besoin d'être plus jalousement surveillée et plus soigneusement sauvegardée, en s'entourant de toutes les garanties légales, que dans celui d'une reconstruction fondamentale de la société. Quiconque est disposé à adoucir ces exigences et à agréer soit une procédure carrément antidémocratique, soit quelque méthode visant à arracher une décision formellement démocratique par des manœuvres antidémocratiques démontre *ipso facto* à l'évidence qu'il attache moins de prix à la démocratie qu'à d'autres idéals. Pour autant qu'il puisse l'approuver pour d'autres motifs, un démocrate bon teint doit considérer comme pourrie dans ses racines une reconstruction ainsi réalisée. La véritable pierre de touche d'une mentalité anti-démocratique consiste dans la tentative d'imposer un régime que l'on tient pour excellent et glorieux à un peuple qui n'en veut pas - ceci même si l'on escompte qu'il s'y ralliera après en avoir expérimenté les bienfaits. Il appartient aux casuistes de décider si une exception à ce principe peut être faite pour des actes antidémocratiques perpétrés dans le seul but de réaliser une démocratie authentique, à la condition qu'il n'existe pas d'autres moyens propres à atteindre ce résultat. En effet, à supposer même qu'elle soit admise, cette exception ne saurait être invoquée dans le cas du socialisme qui, comme nous l'avons reconnu, a toutes chances de devenir démocratiquement réalisable précisément à partir du moment où l'on peut s'attendre à ce que l'expérience réussisse.

Quoi qu'il en soit, il est, en tout cas, évident que tout argument visant à mettre en sommeil la démocratie pendant la période de transition fournit un excellent prétexte pour se dispenser de toute responsabilité envers elle. De tels « arrangements provisoires » peuvent fort bien se perpétuer pendant un siècle ou davantage et un groupe dirigeant, mis en selle par une révolution victorieuse, dispose de moyens adéquats pour les proroger *sine die* ou pour adopter la forme de la démocratie en en répudiant la substance.

## ***II. Le dossier des partis socialistes.***

[Retour à la table des matières](#)

Dès que l'on compulse les dossiers des partis socialistes, on ne peut s'empêcher de mettre en doute la validité de leur prétention à avoir été constamment les champions de la doctrine démocratique.

En premier lieu, il existe une grande communauté socialiste qui est gouvernée par un parti minoritaire et qui n'offre à aucun autre parti la moindre chance de faire ses

preuves. Or, les représentants de ce parti, réunis dans le dix-huitième congrès, ont entendu des rapports et voté à l'unanimité des résolutions sans que ces formalités aient été précédées par rien qui ressemblât à une discussion, au sens que nous donnons à ce terme. Les congressistes se séparèrent après avoir voté - selon le procès-verbal officiel - que « le peuple russe (?) dans son dévouement inconditionnel au parti de Lénine-Staline et à son grand chef, accepte le programme de grandes tâches esquissé dans le document le plus sublime de notre époque, le rapport du camarade Staline, aux fins de l'accomplir sans hésitation » et que « notre parti bolchevique, guidé par le génie du grand Staline, entre dans une nouvelle phase de développement <sup>1</sup> ». Une telle procédure et les élections à candidat unique, peuvent nous n'en doutons pas, se synthétiser dans « la plus parfaite démocratie du monde », à la condition d'assigner au terme « démocratie » un sens approprié - mais qui n'est pas exactement celui que lui donneraient les Américains.

Néanmoins, cette communauté, tout au moins dans son essence et dans son principe, est indubitablement socialiste, tout comme le furent les régimes éphémères du même type auxquels, au lendemain de la première guerre mondiale, la Bavière et surtout la Hongrie servirent de terrains d'expérience. Mais il existe également, à coup sûr, des groupes socialistes qui, jusqu'à ce jour, s'en tiennent inébranlablement aux « Idéals Démocratiques », au sens américain du terme : ils comprennent, notamment, la majorité des socialistes anglais, les partis socialistes belge, hollandais et scandinave, le parti américain dirigé par Mr. Norman Thomas et les groupes allemands en exil. De leur point de vue, tout comme du point de vue de l'observateur, il est tentant de nier que le système russe réalise le socialisme « authentique » et de soutenir que, tout au moins du point de vue démocratique, il constitue une aberration. Mais que peut bien signifier « socialisme authentique », sinon « le socialisme que nous préférons » ? Par conséquent, à quoi riment de telles professions de foi, sinon à la reconnaissance du fait que certaines formules de socialisme, y compris les non-démocratiques, n'obtiennent pas l'adhésion de tous les socialistes ? Qu'un régime socialiste puisse être non-démocratique, on ne saurait, à vrai dire, le contester, et ceci, comme nous l'avons reconnu précédemment, pour un motif de logique pure, en ce sens que les caractéristiques définissant le socialisme n'impliquent aucun élément de procédure politique. Ceci étant, la seule question qui se pose est celle de savoir si et dans quel sens le socialisme peut être démocratique.

En second lieu, ceux des groupes socialistes qui sont invariablement restés fidèles à la loi démocratique n'ont jamais eu d'occasion ou de motif pour en professer une autre. Ils ont vécu dans des milieux où des discours ou des actes antidémocratiques auraient violemment irrités et qui, de fait, se sont toujours dressés contre les syndicalistes. Dans certains cas, ces groupes socialistes avaient les meilleurs raisons d'embrasser les principes démocratiques qui les protégeaient et à l'abri desquels ils exerçaient leur propagande. Dans d'autres cas, la plupart des socialistes étaient satisfaits des perspectives, d'ordre politique ou autre, que leur offraient les progrès accomplis selon les normes démocratiques. Il est facile d'imaginer ce qui serait advenu aux partis socialistes, disons, d'Angleterre ou de Suède, si des tendances anti-démocratiques s'étaient manifestées chez eux par des symptômes sérieux. Or, simultanément, ces partis sentaient que leur puissance grandissait constamment et que, à la longue, ils finiraient par cueillir les emplois et responsabilités comme des fruits mûrs. Quand

<sup>1</sup> Je ne sais pas le russe. Les passages ci-dessus ont été fidèlement traduits d'un journal allemand naguère publié à Moscou : ils prêtent donc le flanc à des objections éventuelles en ce qui concerne la correction de la traduction à partir du texte russe, bien que, cela va de soi, ce journal ne fût pas en mesure de rien publier qui ne fût pleinement approuvé par les censeurs soviétiques.

l'heure de la récolte fut venue. ils acceptèrent ces postes avec satisfaction. Ainsi, en professant leur allégeance à la démocratie, ces socialistes ont constamment suivi la ligne de conduite qui s'imposait. Le fait que leur comportement déplaisait à Lénine ne prouve aucunement qu'il aurait agi autrement s'il avait été à leur place. En Allemagne, où leur parti avait pris un développement encore plus grand, mais où, jusqu'en 1918, les avenues de la responsabilité politique leur paraissaient fermées, les socialistes, affrontant l'hostilité d'un État fort et devant compter pour leur protection sur les sympathies bourgeoises et sur la puissance de syndicats tout au plus semi-socialistes, étaient encore moins libres de s'écarter de la croyance démocratique, car, du même coup, ils auraient simplement fait le jeu de leurs ennemis. Quand ils se sont intitulés sociaux-démocrates, ils n'ont fait qu'obéir à des considérations de prudence élémentaire.

Cependant, en troisième lieu, rares et peu convaincants sont les cas où cette conviction démocratique a été mise victorieusement à l'épreuve<sup>1</sup>. Il est, dans un certain sens, exact que le parti social-démocrate allemand s'est trouvé placé en 1918 devant un choix, qu'il s'est décidé pour la démocratie et que (mais est-ce là un gage de foi démocratique?) il a contenu les communistes avec une énergie impitoyable. Cependant le parti s'est précisément divisé sur cette répression. Il s'affaiblit alors considérablement sur son aile gauche : or, les dissidents avaient davantage droit au titre de socialistes que les membres demeurés dans les rangs du parti. En outre, beaucoup de ces derniers, tout en se soumettant à la discipline du parti, n'en manifestèrent pas moins leur réprobation. Beaucoup de ceux qui ratifièrent la politique suivie par le parti firent d'ailleurs contre fortune bon cœur, étant donné que, tout au moins à partir de l'été 1919, les chances de réussir par des méthodes plus radicales (c'est-à-dire, dans le cas d'espèce, antidémocratiques) étaient devenues négligeables et que, notamment, la mise en oeuvre à Berlin de mesures extrémistes aurait, même si ses initiateurs n'avaient pas subi immédiatement une défaite écrasante, entraîné un risque sérieux de sécession dans les Pays Rhénans et dans les régions situées au sud du Main. Enfin, la démocratie accordait à la majorité des socialistes ou, en tout cas, à ses éléments syndicalistes toutes les satisfactions dont ils se souciaient réellement, y compris la participation au pouvoir. Il leur fallait, évidemment, partager les dépouilles avec le parti catholique du Centre. Mais le marché était avantageux pour les deux partis. Certes, les socialistes proclamèrent alors bruyamment leur conviction démocratique - mais ces professions de foi coïncidèrent curieusement avec les progrès d'une opposition associée à une doctrine antidémocratique et dirigée contre eux.

Je n'ai d'ailleurs aucunement l'intention de blâmer les sociaux-démocrates allemands pour le sens des responsabilités dont ils donnèrent à cette époque la preuve, ni même pour la satisfaction naïve avec laquelle ils s'installèrent dans les fauteuils ministériels. L'amour du pouvoir est une faiblesse commune à beaucoup d'êtres humains et leur sens des responsabilités a été tout à l'honneur des sociaux-démocrates, comme j'essaierai de le montrer dans la dernière partie de cet ouvrage. Mais il faudrait quelque optimisme pour les citer en tant que témoins de la fidélité inébranlable des socialistes à la procédure démocratique. Or, je suis incapable de découvrir un meilleur cas expérimental - sauf, cependant, si nous consentions à accepter les cas russe et hongrois, caractérisés, tous les deux, par la combinaison cruciale de la possibilité d'une conquête du pouvoir avec l'impossibilité de la réaliser par des moyens

---

<sup>1</sup> Nous nous en tiendrons aux attitudes des partis socialistes en matière de politiques nationales. Le traitement réservé par eux et par les syndicats aux travailleurs non socialistes ou non syndiqués est encore moins édifiant.

démocratiques. Notre difficulté est bien illustrée par le cas autrichien, dont l'importance, en raison de la valeur exceptionnelle du groupe (néo-marxiste) dirigeant, est très supérieure à celle de ce pays. Les socialistes autrichiens ont adhéré à la démocratie en 1918 et 1919, alors qu'il ne s'agissait pas encore pour eux, comme ce fut le cas peu de temps après, d'une mesure d'autoprotection. Mais, au cours des quelques mois au cours desquels la monopolisation du pouvoir fut à leur portée, la position de beaucoup d'entre eux ne laissa pas que d'être entachée d'équivoque. A l'époque, Fritz Adler qualifiait le principe majoritaire de fétichisme appliqué aux « hasards de l'arithmétique » (*Zufall der Arithmetik*) et les règles de procédure démocratique faisaient hausser les épaules à beaucoup de ses amis. Or, ces hommes n'étaient pas des communistes, mais des membres réguliers du parti socialiste. Quand le bolchevisme prit le pouvoir en Hongrie, le choix de la ligne de conduite à tenir devint une question brûlante. Quiconque a suivi cette discussion à l'époque ne peut manquer d'avoir constaté que le sentiment du parti n'était pas mal exprimé par la formule : « La perspective d'avoir à tourner à gauche (c'est-à-dire d'adopter les méthodes soviétiques) ne nous enchante pas particulièrement. Mais s'il nous faut faire ce virage, nous le ferons tous ensemble sans exception <sup>1</sup> ». Cette appréciation tant de la situation générale du pays que du danger couru par le parti était éminemment raisonnable.

La conclusion ne l'était pas moins. Cependant, ni l'une, ni l'autre n'était caractérisée par un loyalisme ardent envers les principes démocratiques. Certes, les socialistes autrichiens s'y convertirent finalement. Seulement cette conversion ne fut pas inspirée par le repentir, mais elle fut provoquée par la contre-révolution hongroise.

Ne croyez surtout pas que j'accuse les socialistes d'hypocrisie, ni que j'entende les stigmatiser en tant que mauvais démocrates ou en tant qu'opportunistes et manœuvriers sans principes. Je reste convaincu, nonobstant le machiavélisme enfantin auquel se complaisent certains de leurs prophètes, que, dans la majorité des cas, leurs professions de foi ont été aussi sincères que celles des autres hommes. En outre, je ne crois pas à l'hypocrisie en matière de luttes sociales, car les hommes en arrivent toujours à penser ce qu'ils souhaitent penser et ce qu'ils proclament inlassablement. En ce qui concerne la démocratie, les partis socialistes ne sont apparemment pas plus opportunistes que les autres : ils adoptent tout simplement la démocratie si, quand et dans la mesure où elle sert leurs idéals et leurs intérêts et ils la rejettent dans les autres cas. Toutefois, de peur que le lecteur ne soit choqué par notre franchise et n'estime que seul un politicien fieffé peut faire sienne une opinion aussi immorale, nous allons immédiatement procéder à une expérience mentale qui, simultanément, nous servira de point de départ pour notre enquête sur la nature de la démocratie.

---

<sup>1</sup> En bon français cette déclaration de l'un des dirigeants socialistes les plus éminents signifiait que les meilleures têtes du parti se rendaient parfaitement compte du risque à courir en installant le bolchevisme dans un pays dépendant entièrement des puissances capitalistes pour son ravitaillement, avec des troupes françaises et italiennes campées pratiquement à sa porte, mais que, si la pression exercée par la Russie via Budapest devenait trop forte, ils ne laisseraient pas le parti se diviser, mais essaieraient de mener tout leur troupeau dans le camp bolcheviste.



### III. Une expérience mentale.

[Retour à la table des matières](#)

Supposons qu'une communauté, organisée selon les critères démocratiques approuvés par le lecteur, décide de persécuter les non-conformistes religieux. Le cas n'est aucunement imaginaire : des communautés que la plupart d'entre nous reconnaîtraient sans hésiter comme des démocraties ont brûlé des hérétiques sur le bûcher - la république de Genève l'a fait du temps de Calvin - ou les ont persécutés sous d'autres formes incompatibles avec nos normes morales - le Massachusetts colonial en fait foi. Des cas de ce genre ne cessent d'ailleurs pas d'être significatifs s'ils surviennent dans des États non démocratiques. En effet, il serait naïf de supposer que le processus démocratique cesse complètement de fonctionner dans une autocratie ou qu'un autocrate ne désire jamais agir conformément à la volonté du peuple ou céder à cette volonté. Toutes les fois qu'il agit de la sorte, nous pouvons conclure qu'une mesure analogue aurait été prise même si le système politique avait été conforme aux canons de la démocratie. Par exemple, les premières (tout au moins) des persécutions dirigées contre les chrétiens ont été certainement approuvées par l'opinion publique romaine et n'auraient probablement pas été moins rigoureuses si Rome avait été une pure démocratie <sup>1</sup>.

La chasse aux sorciers nous offre un autre exemple. Loin d'être une invention diabolique des prêtres et des princes, qui, bien au contraire, y mirent un terme dès qu'ils crurent pouvoir le faire, cette pratique était enracinée dans l'âme profonde des masses, L'Église catholique, il est vrai, punissait la sorcellerie. Si, toutefois, nous comparons les mesures de répression dirigées contre les magiciens et celles dirigées contre les hérétiques (et, dans ce dernier cas, Rome ne badinait pas), nous avons immédiatement l'impression que, en matière de sorcellerie, le Saint-Siège, loin d'exciter l'opinion publique, lui cédait plutôt à contre-cœur. Les Jésuites luttèrent contre la chasse aux sorciers, tout d'abord sans succès. Vers la fin du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles - en d'autres termes, lorsque la monarchie absolue fut solidement établie sur tout le continent - les interdictions gouvernementales finirent par prévaloir. Néanmoins, la curieuse circonspection avec laquelle procéda un potentat aussi énergique que l'impératrice Marie-Thérèse quand elle en vint à abolir cette pratique indique clairement qu'elle luttait contre la volonté de son peuple et ne l'ignorait pas.

Enfin, pour prendre un exemple ayant quelque rapport avec nos préoccupations modernes, l'antisémitisme a été, entre tous les préjugés populaires, l'un des plus profondément enracinés dans tous les pays où le nombre des Juifs a été relativement

---

<sup>1</sup> Un exemple illustrera le genre de preuve qui peut être invoquée à l'appui de cette assertion. Dans sa biographie de Néron (*De vira Caesarum*, liv. VI), Suétone relate en premier lieu ceux des actes du régime que l'auteur considérait comme étant soit indifférents, soit même louables (*partim nulla reprehensione, parte etiam non mediocri lande digna*), puis, en second lieu, les méfaits de l'empereur (*proba ac scelera*). Or, il n'a pas classé la persécution néronienne des chrétiens sous la seconde, mais bien sous la première rubrique, parmi une liste de mesures administratives assez méritoires (*afflicti supplicii Christiani, genus hominum superstitionis nova ac maleficæ*). Il n'y a aucune raison de supposer que Suétone exprimait autre chose que l'opinion (et, par inférence, la volonté) du peuple. En fait, il est permis de soupçonner, sans aller trop loin, que Néron, en persécutant les chrétiens, cherchait à se rendre populaire.

élevé par rapport à la population totale. Dans les temps modernes, ce préjugé a en partie disparu sous l'influence rationalisatrice du capitalisme, mais il a suffisamment subsisté pour assurer un succès populaire à tout politicien qui se soucie de faire vibrer cette corde sensible. La plupart des mouvements anticapitalistes de notre époque (à l'exception du socialisme proprement dit) ont effectivement appris à en jouer. Au Moyen Age, cependant, il n'est pas excessif d'affirmer que les Juifs ont dû leur survie à la protection de l'Église et des princes qui les ont abrités, nonobstant l'opposition populaire, et qui ont fini par les émanciper<sup>1</sup>.

Et maintenant venons-en à notre expérience. Transportons-nous dans un pays imaginaire qui, respectant les formes démocratiques, persécute les chrétiens, brûle les sorcières et égorge les Juifs. Nous ne saurions certainement approuver ces pratiques pour le motif qu'elles ont été décidées conformément aux règles de la procédure démocratique. Cependant la question cruciale est la suivante : approuverions-nous la constitution démocratique qui a produit de tels résultats, de préférence à une constitution non-démocratique qui y mettrait bon ordre? Si nous nous décidons pour la négative, nous nous comportons exactement comme le font les socialistes fervents, aux yeux desquels le capitalisme est pire que la chasse aux sorcières et qui sont donc disposés à accepter des méthodes non démocratiques pour abattre ce Léviathan. Or, dans cet ordre d'idées, nous sommes tous logés à la même enseigne que les socialistes. Il existe des idéals et intérêts suprêmes que le plus ardent démocrate place au-dessus de la démocratie et, en professant une allégeance inébranlable à ce régime, il exprime simplement sa conviction profonde que la démocratie garantira ces idéals et ces intérêts - liberté de conscience, liberté de la presse, gouvernement honnête, et ainsi de suite.

Or, il n'est pas besoin de chercher bien loin pour découvrir la raison pour laquelle la démocratie ne saurait être tenue pour un idéal suprême. La démocratie est une méthode *politique*, en d'autres termes, un certain type d'organisation institutionnelle visant à aboutir à des décisions politiques - législatives et administratives - et, par conséquent, elle ne peut constituer une fin en soi, indépendamment des décisions qu'elle sécrète dans des conditions historiques données. C'est précisément cette conception fonctionnelle qui doit servir de point de départ à toute tentative visant à définir la démocratie.

Quel que puisse être le trait distinctif de la méthode démocratique, les exemples historiques auxquels nous venons de faire allusion comportent certains enseignements assez importants pour mériter d'être plus explicitement énoncés.

En premier lieu, ces exemples suffisent à déjouer toute tentative de contester la proposition que nous venons de formuler, à savoir que, étant une méthode politique, la démocratie ne saurait, pas plus que toute autre méthode, constituer une fin en soi. A cela on pourrait, il est vrai, objecter que, d'un point de vue logique, une méthode peut, en tant que telle, être considérée comme un idéal absolu ou comme une valeur idéale. Elle peut l'être, à n'en pas douter : pour criminel ou stupide, pourrait-on arguer dans

---

<sup>1</sup> On peut citer en exemple de l'attitude protectrice des papes la bulle *Etsi Judaeis* (1120), dont la confirmation répétée par les successeurs de Calixte II prouve à la fois la continuité de cette politique et les résistances qu'elle rencontrait. L'attitude protectrice des princes se conçoit aisément, étant donné que les expulsions ou massacres de *Juifs* se traduisaient par la perte de revenus dont ces souverains avaient grand besoin.

ce sens, que soit le but vers lequel tend la procédure démocratique dans une situation historique donnée, la volonté du peuple doit prévaloir ou, en tout cas, l'on ne doit pas s'y opposer, sinon dans les formes légales sanctionnées par les principes démocratiques. Cependant, il semble beaucoup plus naturel en pareil cas de parler de canaille et non pas de peuple et de lutter contre sa criminalité ou sa stupidité par tous les moyens dont on dispose.

En second lieu, en nous faisant reconnaître que l'allégeance inconditionnelle à la démocratie peut tenir exclusivement à l'allégeance inconditionnelle à certains intérêts ou idéaux dont on escompte que la démocratie les servira, nos exemples éliminent également l'objection selon laquelle, même si la démocratie n'est pas un idéal absolu, de par ses mérites propres, elle est néanmoins un idéal reflété, en raison du fait qu'elle sert nécessairement, toujours et en tous lieux certains intérêts ou idéaux pour lesquels nous entendons combattre et mourir inconditionnellement. Or, de toute évidence cet argument ne peut pas être exact <sup>1</sup>. Tout comme n'importe quelle autre méthode politique, la démocratie ne produit pas toujours les mêmes résultats et ne favorise pas toujours les mêmes intérêts ou idéaux. L'allégeance rationnelle à ce régime présuppose donc, non seulement un système de valeurs hyper-rationnelles, mais encore certains états sociaux dans lesquels on peut s'attendre à ce que la démocratie s'oriente vers des fins approuvées par nous. Les propositions relatives au fonctionnement de la démocratie sont dépourvues de sens si elles ne se réfèrent pas à des temps, à des lieux et à des situations donnés <sup>2</sup>, et il en va de même, bien entendu, pour les arguments anti-démocratiques.

Tout ce que nous venons de dire est, après tout, évident et ne devrait pas surprendre, moins encore choquer, quiconque. Car nos réserves ne concernent en rien la faveur ou la dignité de la conviction démocratique dans une situation donnée. L'homme civilisé se distingue précisément du barbare en ce qu'il réalise la fragilité relative de ses convictions et néanmoins les défend sans reculer d'un pas.

#### *IV. À la recherche d'une définition.*

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons trouvé un point de départ à partir duquel nous pouvons poursuivre notre enquête. Mais la définition n'est pas encore en vue qui nous aidera dans notre tentative d'analyser les relations existant entre la démocratie et le socialisme. Quelques difficultés préliminaires interceptent encore la vue.

Nous ne serions pas beaucoup plus avancés si nous interrogeons Aristote, qui avait accoutumé d'user du terme démocratie pour désigner l'une des déviations susceptibles de défigurer son idéal d'une communauté bien ordonnée. Cependant un faible rayon

---

<sup>1</sup> En particulier, il n'est pas vrai que la démocratie protège toujours mieux que l'autocratie la liberté de conscience ; il suffit, pour se convaincre du contraire, de se référer au plus célèbre de tous les procès : Pilate était certainement, du point de vue des Juifs, le représentant de l'autocratie. Néanmoins, il a essayé de protéger la liberté. Et il a cédé à la démocratie.

<sup>2</sup> Cf. ci-dessous, chapitre 23.

de lumière peut atténuer les ténèbres qui nous entourent si nous nous rappelons le sens que nous avons attribué au terme « méthode politique ». Nous entendons par là la méthode appliquée par une nation pour aboutir à des décisions. Or, nous devrions pouvoir caractériser une telle procédure en indiquant par qui et comment ces décisions sont prises. En identifiant « prendre des décisions à « gouverner », nous pourrions alors définir la démocratie comme le « gouvernement par le peuple ». Pourquoi une telle définition n'est-elle pas suffisamment précise?

Cette imprécision ne tient pas à ce qu'une telle définition peut prendre autant de sens variés qu'il existe de combinaisons entre toutes les définitions possibles du concept « peuple » (*demos* grec, *populus* latin) et toutes les définitions possibles du concept « gouverner » (Kratein), ni à ce que ces définitions ne sont pas indépendantes de notre théorie de la démocratie. En ce qui regarde le premier concept, le *populus* (au sens constitutionnel du terme) peut exclure complètement les esclaves et partiellement d'autres habitants; la loi peut reconnaître un nombre indéfini de statuts (*status*) entre l'esclavage et la citoyenneté pleine et entière, voire même privilégiée. Enfin, irrespectivement de toute discrimination légale, différents groupes se sont à différentes époques considérés comme le Peuple <sup>1</sup>.

Bien entendu, nous pourrions dire qu'une société démocratique est une société qui ne procède pas à de telles différenciations, tout au moins dans les matières, telles que le droit de vote, qui touchent aux affaires publiques. Toutefois, en premier lieu, il a existé des nations qui pratiquaient des discriminations de ce genre et qui, néanmoins, présentaient la plupart des caractéristiques habituellement associées à la démocratie. En second lieu, on ne peut jamais complètement éviter toute discrimination. Par exemple, dans aucun pays, si démocratique soit-il, le droit de vote n'est accordé aux individus n'ayant pas atteint un certain âge. Si, cependant, nous cherchons la raison de cette restriction, nous constatons qu'elle s'applique également à un nombre indéfini d'individus ayant dépassé la limite d'âge. Si l'on ne permet pas de voter aux personnes n'ayant pas atteint l'âge limite, nous ne pouvons pas qualifier d'antidémocratique une nation qui, pour la même raison ou pour des motifs analogues, prive d'autres personnes du droit de vote. Il importe peu, notons-le, que, en notre qualité d'observateur, nous approuvions ou non la validité de ces motifs ou des règles pratiques mises en œuvre, sur cette base, pour priver du droit de vote certaines fractions de la population : tout ce qui nous importe, c'est que la société en question admet ces motifs et ces règles. On ne saurait objecter davantage que, tandis qu'une telle discrimination est légitime quand les exclusions sont motivées par l'incapacité personnelle (si, par exemple, l'âge de discrétion n'est pas atteint), elle devient arbitraire quand sont exclus en bloc des groupes d'individus pour des motifs qui n'ont rien à voir avec leur aptitude à faire ou non un usage intelligent du droit de vote. En effet, l'aptitude est affaire d'opinion et de degré. Ses indices doivent être définis par un règlement quelconque. Il est possible de soutenir, *sans être taxé d'absurdité, ni d'insincérité*, que la capacité de subvenir à ses propres besoins mesure l'aptitude d'un individu à exercer le droit de vote. Dans une communauté où les convictions religieuses sont ardentes ou dans une

---

<sup>1</sup> Cf. par exemple la définition donnée par Voltaire dans ses *Lettres sur la Nation Anglaise* : « le peuple, la plus nombreuse, la plus utile et même la plus vertueuse partie des hommes composée de ceux qui étudient les lois et les sciences, des négociants, des artisans, des laboureurs enfin ». De nos jours, il y a des chances pour que « peuple » soit pris comme synonyme de « masses » ; cependant le concept de Voltaire s'identifie davantage au « peuple » à l'intention duquel a été rédigée la Constitution Américaine.

communauté antiféministe, on peut soutenir à nouveau, sans absurdité, ni insincérité, que le non-conformisme ou l'appartenance au sexe faible disqualifie l'électeur. Une nation raciste peut associer l'aptitude électorale à des considérations d'ordre racial <sup>1</sup>. Et ainsi de suite. Le point décisif, répétons-le, n'est pas celui de savoir ce que nous pensons de telle ou telle de ces causes d'incapacité électorale, mais il consiste dans le fait que, les opinions déterminantes de la majorité sur ces sujets et d'autres encore étant une fois données, les disqualifications motivées par la fortune, la religion ou le sexe doivent être rangées dans la même catégorie que celles que nous considérons tous comme étant compatibles avec la démocratie. Nous sommes, à coup sûr, en droit de les désapprouver. Mais, ce faisant, nous devrions, plutôt que de qualifier d'anti-démocratiques les sociétés qui les appliquent, désapprouver leurs théories relatives à la propriété, à la religion, au sexe, à la race et ainsi de suite. La ferveur religieuse, par exemple, est certainement compatible avec la démocratie, quelle que soit notre définition de cette dernière. Or, il existe un type de croyants aux yeux desquels un hérétique semble pire qu'un lunatique. Ne s'ensuit-il pas que l'hérétique devrait, comme le fou, être privé du droit de participer aux décisions publiques <sup>2</sup> ? Ne devons-nous pas laisser à chaque *populus* le soin de se définir lui-même ?

On esquive habituellement la conclusion inéluctable en introduisant dans la théorie du processus démocratique des hypothèses supplémentaires, dont certaines seront discutées dans les deux chapitres suivants. En attendant, nous noterons simplement que la notion de relativité des droits démocratiques dissipe en grande partie les brouillards qui obscurcissaient notre route. Entre autres choses, elle révèle que la relation existant entre la démocratie et la liberté doit être considérablement plus complexe que nous ne le supposons d'ordinaire.

Le second élément qui entre dans le concept de démocratie - le *Kratein* - soulève des difficultés encore plus sérieuses. La nature et le mode de fonctionnement de tout « gouvernement » sont toujours difficiles à expliquer. Les pouvoirs légaux ne garantissent jamais la possibilité de leur exercice, mais n'en constituent pas moins des points d'appui ainsi que des entraves importants; le prestige traditionnel compte toujours pour quelque chose, mais non pour tout; le succès personnel et le poids personnel (en partie indépendant de la réussite) agissent sur et sont agis par les éléments tant légaux que traditionnels du système institutionnel. Il n'est pas de monarque (ni de dictateur, ni de groupe d'oligarques) qui jouisse d'un pouvoir absolu. Leur autorité est conditionnée, non seulement par les données de la situation nationale, mais encore par la nécessité d'agir avec le concours de certaines personnes, de s'entendre avec d'autres personnes, d'en neutraliser d'autres encore, enfin d'assujettir le reste de la population. Or, ce jeu peut être mené en recourant à des combinaisons dont la variété est presque infinie, chacune d'entre elles déterminant le sens exact que revêt une organisation formelle donnée (une « Constitution ») aux yeux de la nation qui en est dotée ou de l'observateur scientifique : seul un amateur peut se risquer à parler de la monarchie comme si ce terme représentait un objet défini. Si, cependant, le *Kratein* doit être

<sup>1</sup> Ainsi l'Allemagne hitlérienne n'accordait pas le droit de cité aux Juifs et les États-Unis ne l'accordent pas aux Asiatiques ; dans le sud des États-Unis, les nègres sont fréquemment privés du droit de vote.

<sup>2</sup> Aux yeux d'un bolcheviste, le non-bolcheviste eu également tenu pour un hérétique insensé. Par conséquent, la règle du parti bolchevique ne nous autoriserait pas *en elle-même* à qualifier d'anti-démocratique la république des Soviets. *Nous* sommes seulement fondés à cette conclusion si le parti bolchevique lui-même est gouverné selon des normes antidémocratiques, ce qui est manifestement le cas.

exercé par le peuple (quelle que soit la définition que l'on en donne), un autre problème surgit immédiatement : comment le « peuple » va-t-il être mis techniquement en mesure de gouverner?

Il existe une catégorie de cas dans lesquels ce problème ne se pose pas, tout au moins à l'état aigu. Dans des communautés petites et primitives dont la structure sociale est simple <sup>1</sup> et dans lesquelles il n'existe guère de sujets de désaccord, il est concevable que tous les individus composant le peuple, tel qu'il est défini par la constitution, participent effectivement à toutes les tâches législatives et administratives. Certaines difficultés peuvent, certes, même en pareils cas, continuer à subsister et la psychologie du comportement collectif aurait encore à dire son mot sur les chefs de file, la propagande et autres causes de déviations par rapport à l'idéal populaire d'une démocratie. Néanmoins, on serait évidemment fondé à parler de volonté collective ou d'action collective ou de peuple en tant qu'entité - de gouvernement par le peuple -, notamment si le peuple aboutissait à des décisions politiques au cours de débats poursuivis en présence de tous les citoyens, comme ce fut le cas, par exemple, dans la polis grecque ou dans les assemblées des villes de la Nouvelle-Angleterre. Ce cas, parfois qualifié de « démocratie directe », a effectivement servi de point de départ à plus d'un théoricien politique.

Notre problème surgit dans tous les autres cas, mais nous pourrions en disposer avec une facilité relative si nous étions disposés à laisser tomber le gouvernement par le peuple, en lui substituant le gouvernement approuvé par le peuple. On peut invoquer de nombreux arguments à l'appui d'une telle suggestion. Beaucoup des propositions que nous énonçons habituellement au sujet de la démocratie valent pour tous les gouvernements qui obtiennent l'allégeance générale d'une grande majorité du peuple ou, mieux encore, d'une large majorité de chaque classe du peuple. Ceci vaut, notamment, pour les mérites coutumièrement reconnus à la méthode démocratique : dignité humaine, satisfaction inspirée par le sentiment que les mesures politiques sont, en gros, conformes à ce que l'on pense qu'elles doivent être, attitude de confiance et de coopération du citoyen à l'égard du gouvernement, possibilité pour celui-ci de faire fond sur le respect et sur l'appui de l'homme de la rue - tous ces attributs, et bien d'autres encore, considérés par beaucoup d'entre nous comme l'essence même de la démocratie, sont tout à fait convenablement résumés par la notion de gouvernement approuvé par le peuple. Or, comme il est évident que, sauf dans le cas d'une « démocratie directe », le peuple, en tant que tel, ne peut jamais régner, ni gouverner effectivement, cette définition paraît avoir subi l'examen avec succès.

Et néanmoins, nous ne pouvons l'admettre. Les exemples foisonnent - peut-être constituent-ils la majorité des cas historiques - d'autocraties, par la grâce de Dieu ou dictatoriales, de monarchies diverses de type non autocratique, d'oligarchies aristocratiques et ploutocratiques qui ont normalement obtenu l'allégeance incontestée, parfois fervente, de l'immense majorité de toutes les classes du peuple et qui, étant donné leurs conditions d'environnement, sont fort bien parvenues à réaliser les résultats que devrait réaliser, selon l'opinion courante, la seule méthode démocratique. Il ne serait pas sans intérêt d'insister sur cet aspect de la question et de reconnaître le large élément de démocratie - entendue dans ce sens - entrant dans ces cas. Un tel antidote au culte des formes vides et des phraséologies creuses serait, certes, des plus bien-

---

<sup>1</sup> La petitesse et la concentration locale de la population sont essentielles. Le caractère primitif de la civilisation et la simplicité de la structure sociale le sont moins, mais facilitent grandement le fonctionnement de la démocratie.

faisant. Mais ceci ne change rien au fait que, si nous acceptons comme valables ces solutions de la démocratie autocratique, monarchique ou oligarchique, nous sacrifions le phénomène même que nous désirons identifier : les démocraties seraient fondues dans une catégorie beaucoup plus large de systèmes politiques englobant des organismes de complexion évidemment non-démocratique.

Notre échec est cependant instructif. Au delà de la démocratie « directe », il existe une variété infinie de types possibles d'organisations dans lesquelles le « peuple » peut être associé à l'exercice du pouvoir ou peut influencer ou contrôler les hommes qui l'exercent effectivement. Aucun de ces types, aucun de ceux, notamment, capables de fonctionner, ne jouit d'un titre évident ou exclusif à être désigné comme le « gouvernement du peuple par le peuple », si cette expression est prise dans son sens normal. Si l'une de ces organisations acquiert un tel titre, ce ne peut être qu'en vertu d'une convention arbitraire définissant le sens à attribuer au terme « gouverner ». Il est toujours possible, bien entendu, d'adopter une telle convention : le peuple ne gouverne effectivement jamais, mais on peut toujours le faire gouverner par définition.

Les théories légales de la démocratie qui ont été élaborées aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, visaient précisément à établir de telles définitions, en associant certains types effectifs ou concevables de gouvernement à l'idéologie du « gouvernement par le peuple ». Il n'est pas difficile de saisir la raison pour laquelle cette idéologie s'est imposée d'elle-même. A cette époque, tout au moins dans les nations d'Europe occidentale, les insignes d'une autorité émanant de Dieu se détachaient rapidement des manteaux royaux <sup>1</sup> - l'affaiblissement du droit divin avait, bien entendu, commencé beaucoup plus tôt - et, des points de vue éthique et justificatif, la Volonté du Peuple ou le Pouvoir souverain du Peuple apparaissaient comme le succédané le plus acceptable à une opinion publique qui, tout en étant préparée à renoncer à cette consécration (charisma) particulière de l'autorité suprême, n'était aucunement disposée à se passer de tout symbole mystique.

Le problème étant posé dans ces termes, les juristes fouillèrent dans leur magasin d'accessoires pour y découvrir des instruments propres à ajuster ce postulat suprême avec les systèmes politiques existants. Des contrats fictifs d'assujettissement, aux termes desquels le peuple souverain était censé avoir remis au prince <sup>2</sup> sa liberté ou ses pouvoirs, ou encore des contrats non moins fictifs en vertu desquels il aurait délégué ses pouvoirs, ou une partie d'entre eux, à des représentants élus, tels étaient essentiellement les décors fournis par le magasin. Toutefois, bien qu'ils puissent avoir répondu parfaitement à certaines fins pratiques, de tels expédients ne sauraient nous servir absolument de rien. Ces contrats ne sont même pas défendables d'un point de vue légal.

En effet, les termes délégation et représentation n'ont de sens que s'ils se réfèrent, non pas à des citoyens isolés - ce qui ramènerait à la doctrine des fiefs médiévaux -, mais au peuple dans son ensemble. On devrait donc se représenter le peuple, en tant

---

<sup>1</sup> On peut considérer *Patriarcha* de sir Robert Filmer (publié en 1680) comme le dernier exposé important de la doctrine du droit divin qui ait pris place dans la philosophie politique anglaise.

<sup>2</sup> Ces contrats étaient des *fictiones juris et de jure*. Mais ils ne sont pas sans analogie avec l'acte réel consistant dans la soumission volontaire et contractuelle, largement pratiquée entre le vie et le XII<sup>e</sup> siècle, d'un franc-tenancier envers un seigneur médiéval. Le franc-tenancier acceptait la juridiction du seigneur et certaines obligations économiques. Il renonçait à son statut d'homme complètement libre. Il obtenait en échange la protection du seigneur et d'autres avantages.

que tel, comme déléguant ses pouvoirs, disons, à un Parlement chargé de le représenter. Cependant, seule une personne (physique ou morale) peut faire acte de délégation ou être légalement représentée. Par exemple, les colonies ou États d'Amérique du Nord qui envoyèrent des délégués aux congrès réunis à partir de 1774 à Philadelphie (les congrès dits « révolutionnaires ») étaient effectivement représentés par ces délégués - mais le peuple de ces colonies ou États ne l'était pas - puisqu'un peuple, en tant que tel, n'a pas de personnalité légale : dire qu'il délègue ses pouvoirs à ou est représenté par un Parlement c'est énoncer une formule vide de toute signification juridique <sup>1</sup>. Qu'est-ce donc qu'un Parlement? La réponse n'est pas difficile à trouver : c'est un organe de l'État, exactement comme le sont un gouvernement ou une cour de justice. Si donc un Parlement représente le peuple à un degré quelconque, le terme représenter doit prendre un certain sens qu'il nous reste à découvrir.

Néanmoins, ces « théories » relatives à la souveraineté du peuple et à la délégation et la représentation ont une portée un peu plus grande que celle d'un postulat idéologique, assorti de quelques éléments de technique légale. Elles prolongent, en effet, une sociologie ou une philosophie sociale du corps politique, qui, en partie sous l'influence de la renaissance des spéculations consacrées par les Grecs à ce thème, en partie sous l'influence des événements contemporains <sup>2</sup>, a pris forme et a atteint son apogée vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en tentant de résoudre effectivement le problème. Bien que tels termes généraux ne soient jamais adéquats, ni strictement corrects, je me risquerai à décrire - conformément aux précédents - cette philosophie comme essentiellement rationaliste, hédonistique et individualiste : le bonheur, défini en termes hédonistiques, de l'individu doué d'une claire perception (ou susceptible de recevoir une éducation qui lui impartira cette perception) tant de cette fin que des moyens de l'atteindre était considéré comme le grand but de la vie et comme le grand principe d'action, aussi bien dans la sphère privée que dans la sphère politique. Rien ne nous empêche de désigner cette sociologie ou philosophie par le terme « utilitarisme » introduit par John Stuart Mill. Selon cette doctrine, le comportement conforme au principe hédonistique n'était pas seulement le seul rationnel et justifiable, mais, *ipso facto*, le seul « naturel ». Cette proposition constitue le pont qui relie les théories de Bentham et le *Contrat Social* de Rousseau, bien qu'elles diffèrent grandement à d'autres égards, et les noms de ces auteurs peuvent nous servir de phares au sein de ténèbres que nous devons renoncer à dissiper à cette place.

Si une concision aussi extrême n'a pas empêché le lecteur de suivre mon argumentation, la relation existant entre cette philosophie et le thème « démocratie » doit lui sauter aux yeux. Cette philosophie fournissait évidemment, entre autres choses, une théorie de la nature de l'État et des fins pour lesquelles l'État existe. De plus, en raison de son insistance sur l'individu rationnel et hédonistique et sur son autonomie

<sup>1</sup> De même, le préambule américain d'une mise en accusation publique « Le Peuple contre un tel » n'a aucun sens : la personne morale qui poursuit est l'État.

<sup>2</sup> Cette influence est particulièrement évidente en Angleterre et, notamment, dans le cas de John Locke. En tant que philosophe politique, cet auteur n'a pas fait autre chose que de plaider, sous le couvert d'une argumentation générale, contre Jacques II et pour ses amis whig qui avaient assumé la responsabilité de la « glorieuse révolution ». Cette circonstance explique le succès d'un genre de raisonnement qui, n'était cet intérêt pratique, n'aurait mérité qu'un haussement d'épaules. L'objet du gouvernement est le bien du peuple et ce bien consiste dans la protection de la propriété privée, qui constitue la raison pour laquelle les hommes « se mettent en société ». A cet effet, ils se réunissent et passent un contrat original de soumission à une autorité commune. Mais ce contrat est brisé, la propriété et la liberté sont mises en danger et la résistance est justifiée quand, pour parler franc, les aristocrates whig et les marchands de Londres ne sont pas d'accord avec le gouvernement.



morale, elle paraissait propre à enseigner les seules méthodes politiques correctes permettant de conduire l'État et de réaliser ces fins - le plus grand bonheur pour le plus grand nombre et autres formules de la même farine. Enfin, elle fournissait un fondement, en apparence rationnel, à la croyance dans la Volonté du Peuple (*volonté générale*) et dans la consigne qui résume tout le sens de la démocratie aux yeux des écrivains qui ont été baptisés « Philosophes radicaux »<sup>1</sup> par la postérité : éduquez le peuple et laissez-le voter librement.

Cette construction intellectuelle fut presque immédiatement assaillie par des critiques sévères, dans le cadre de la réaction générale contre le rationalisme du XVIII<sup>e</sup> siècle qui se développa au lendemain des guerres révolutionnaires et napoléoniennes. Quoi que nous puissions penser des mérites ou démérites du mouvement habituellement qualifié de romantisme, il a certainement conduit à une compréhension plus profonde de la société précapitaliste et de l'évolution historique en général et il a, du même coup, mis en lumière certaines des erreurs de l'utilitarisme et de la théorie politique à laquelle l'utilitarisme a servi de base. Les analyses ultérieures (historiques, sociologiques, biologiques, psychologiques et économiques) ont exercé sur cette philosophie une action corrosive et il serait difficile de rencontrer de nos jours un spécialiste des sciences sociales qui soit disposé à dire un mot en leur faveur. Néanmoins, pour étrange que cela puisse paraître, l'action politique a continué à être inspirée par cette théorie dans le temps même où celle-ci était mise en pièces. Plus elle se révélait comme insoutenable et plus elle dominait complètement la phraséologie officielle et la rhétorique des politiciens. Telle est d'ailleurs la raison pour laquelle nous devons consacrer le prochain chapitre à analyser les conceptions que l'on peut qualifier de « doctrine classique de la démocratie ».

Cependant, aucune institution, aucune pratique, aucune croyance n'est liée au sort de la théorie qui lui sert de point d'appui à un moment donné. La démocratie ne fait pas exception à cette règle. Il est effectivement possible de construire une théorie du processus démocratique qui fasse état de toutes les réalités inhérentes à l'action de groupe et à la mentalité publique. Cette théorie sera présentée dans le chapitre 22 et nous serons alors enfin à même de reconnaître quel sort on peut prédire à la démocratie dans un ordre de choses socialiste.

---

<sup>1</sup> Pour l'orientation générale, cf. notamment : Kent, *The Philosophical radical* ; Graham Wallas, *The life of Francis Place* ; Leslie Stephen, *The English Utilitarians*.

*Quatrième partie : socialisme et démocratie*

## Chapitre 21

---

### La doctrine classique de la démocratie

#### *1. Le bien commun et la volonté du peuple.*

[Retour à la table des matières](#)

La philosophie de la démocratie élaborée au XVIII<sup>e</sup> siècle peut être résumée dans la définition suivante : la méthode démocratique est la technique institutionnelle de gestation des décisions politiques qui réalise le bien commun en chargeant le peuple lui-même de faire pencher le plateau de la balance en élisant des individus qui se réunissent ensuite pour accomplir sa volonté. Développons les implications de cette formule.

Elle consiste donc à soutenir qu'il existe un « bien commun », faisceau de lumière projeté sur les problèmes politiques, qu'il est toujours facile de distinguer et que l'on peut faire percevoir à toute personne normale en recourant à des arguments rationnels. On ne peut donc trouver aucune excuse pour quiconque ne distingue pas le bien commun, ni même aucune explication pour l'existence de tels aveugles, sinon, à part l'ignorance (à laquelle il peut être remédié), la stupidité ou quelque intérêt antisocial. En outre, ce bien commun implique des réponses précises à toutes les questions spécifiques, si bien que chaque fait social et chaque mesure prise ou à prendre peuvent être classés sans équivoque comme « bons ou mauvais ». Tous les citoyens devant, par conséquent, tomber d'accord, en principe, tout au moins, il existe également une

« Volonté Commune du Peuple » (c'est-à-dire une volonté de tous les individus raisonnables) qui correspond exactement au bien ou intérêt ou bien-être ou bonheur communs. La seule circonstance, en dehors de la stupidité des intérêts pervers, qui puisse éventuellement entraîner un désaccord et expliquer l'existence d'une opposition, consiste dans une divergence d'opinions en ce qui concerne la rapidité avec laquelle le programme, en lui-même commun à presque tous les citoyens, doit être réalisé. Ainsi, chaque membre de la communauté, conscient du but à atteindre, sachant ce qu'il veut, discernant ce qui est bon et ce qui est mauvais, participe, activement et en pleine responsabilité, à promouvoir le bien et à combattre le mal et tous les membres pris collectivement contrôlent les affaires publiques.

Il est vrai que la gestion de certaines de ces affaires suppose des aptitudes et techniques particulières et doit être confiée à des spécialistes qualifiés. Cependant ceci n'affecte pas le principe, car ces spécialistes agissent seulement aux fins d'accomplir la volonté du peuple, tout comme un médecin agit aux fins d'accomplir la volonté du patient, qui est de bien se porter. Il est également vrai que dans une communauté de toute taille, notamment si le phénomène de la division du travail s'y manifeste, il serait extrêmement incommode pour chaque citoyen individuel d'avoir, pour prendre sa part du gouvernement, à entrer en contact avec tous les autres citoyens à l'occasion de chaque question pendante. Il sera plus pratique de ne soumettre que les décisions les plus importantes au verdict du citoyen individuel - disons, par voie de referendum - et de faire régler les autres par un comité nommé par les citoyens - une assemblée ou Parlement dont les membres seront élus par un vote populaire. Ce comité ou assemblée de délégués représentera le peuple, non pas, comme nous l'avons reconnu, au sens légal du terme « représenter », mais dans un sens moins technique : il exprimera, reflétera ou concrétisera la volonté du corps électoral. A nouveau, pour des raisons d'ordre pratique, un tel comité, étant nombreux, pourra se diviser en plus petits comités auxquels seront confiés les différents départements d'affaires publiques. Enfin, parmi ces comités secondaires figurera un comité maître Jacques, principalement chargé de l'administration courante, appelé cabinet ou gouvernement et dirigé éventuellement par un secrétaire général ou bouc émissaire, c'est-à-dire, comme on dit, par un « premier ministre » <sup>1</sup>.

Dès lors que nous acceptons toutes les hypothèses formulées (ou impliquées) par cette théorie de la constitution, la démocratie acquiert effectivement un sens dépouillé de toute ambiguïté et ne pose plus aucun problème, sinon celui de savoir comment s'y prendre pour la réaliser. En outre, et à la condition de faire bon marché de certains scrupules logiques, nous sommes en mesure d'ajouter que, non seulement une telle organisation démocratique serait la meilleure que l'on puisse concevoir, mais encore que peu de gens se soucieraient d'en prendre une autre en considération. Toutefois, il est non moins évident que ces hypothèses constituent autant d'affirmations dont chacune devrait être prouvée avant d'aboutir à une telle conclusion. Or, il est, tout au contraire, beaucoup plus facile de les réfuter.

En premier lieu, il n'existe aucune entité consistant dans un bien commun uniquement déterminé sur lequel tous les hommes puissent tomber d'accord ou puissent être mis d'accord par la force convaincante d'arguments rationnels. L'absence d'une telle unité de vues ne tient pas primordialement au fait que certaines personnes peuvent désirer autre chose que le bien commun, mais au fait beaucoup plus fondamental que

---

<sup>1</sup> La théorie officielle des fonctions d'un ministre considère qu'il est nommé aux fins de veiller à ce que la volonté du peuple prévale dans son département.

le bien commun doit nécessairement signifier des choses différentes pour des individus et groupes différents. Ce fait, dissimulé aux yeux de l'utilitariste par l'étroitesse de son champ de vision, petit canton taillé dans la forêt des évaluations humaines, suscite des querelles de principe qui ne peuvent être apaisées par aucun argument rationnel, car les valeurs finales - nos conceptions de ce que la vie et la société devraient être - ne sont pas circonscrites dans le cercle de la simple logique. Des compromis peuvent être jetés, dans certains cas, mais non pas dans d'autres, entre les deux bords opposés. Entre les Américains qui disent : « Nous voulons que notre pays s'arme jusqu'aux dents, puis combatte dans le monde entier pour les causes que nous tenons pour justes » et les Américains qui disent : « Nous voulons que notre pays balaye devant sa porte, car c'est la seule façon pour lui de servir l'humanité », il existe des différences irréductibles entre valeurs finales qu'un compromis pourrait seulement mutiler et dégrader.

En second lieu, même si un lieu commun suffisamment précis - tel que le maximum utilitariste de satisfaction économique<sup>1</sup> - se révélait comme acceptable pour tous, il ne s'ensuivrait aucunement que des réponses également précises pourraient être données aux problèmes spécifiques à résoudre. Les divergences d'opinions en pareilles matières pourraient être suffisamment sérieuses pour entraîner la plupart des conséquences inhérentes à un désaccord « fondamental » sur les fins elles-mêmes. Par exemple, même après que chaque citoyen aurait été converti à l'utilitarisme, les problèmes centrés sur l'évaluation des satisfactions présentes par comparaison avec les satisfactions futures, ou même le choix entre capitalisme et socialisme resteraient toujours pendants. Même si la « santé » était souhaitée par tous, les citoyens continueraient à différer d'avis sur les mérites de la vaccination et de la vasectomie. Et ainsi de suite.

Les utilitaristes, pères de la doctrine démocratique, n'ont pas reconnu pleinement l'importance de ces pommes de discorde, pour la simple raison qu'aucun d'entre eux n'envisageait sérieusement une modification substantielle du cadre économique ou des habitudes de la société bourgeoise. Leur horizon ne dépassait guère celui d'un maître ferronnier du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mais, en troisième lieu et en conséquence des deux propositions précédentes, la conception particulière, adoptée par les utilitaristes, de la volonté du peuple ou volonté générale s'évanouit en fumée. En effet, cette conception présuppose l'existence d'un bien commun, uniquement déterminé et discernable par tous. A la différence des romantiques, les utilitaristes n'avaient aucune prescience de cette entité semi-mystique douée d'une volonté propre, de cette « âme du peuple » dont l'école historique de jurisprudence a fait si grand état. Ils faisaient ingénument dériver leur « volonté du peuple » des volontés individuelles. Or, à moins qu'il n'existe un centre - le bien commun vers lequel gravitent, tout au moins à long terme, *toutes* les volontés individuelles -, ce type particulier de volonté générale « naturelle » ne saurait se réaliser. Le centre de gravité utilitariste, d'une part, unifie les volontés individuelles, tend à les fondre, sous l'influence de discussions rationnelles, en une volonté du peuple, et, d'autre part, confère à cette dernière, en exclusivité, la dignité éthique proclamée par le credo démocratique classique. *Ce credo ne consiste pas simplement à idolâtrer la*

<sup>1</sup> Le véritable sens de « bonheur maximum » est des plus ambigus. Cependant, même si cette incertitude pouvait être dissipée et si l'on pouvait donner une signification précise au « total des satisfactions économiques d'un groupe de personnes », ce maximum serait toujours conditionné par des situations et évaluations données, ne se prêtant pas à des modifications ou à des compromis réalisés dans les formes démocratiques.

*volonté du peuple en tant que telle*, mais il est fondé sur certaines hypothèses relatives à l'objet « naturel », sanctionné par la raison utilitaire, de cette volonté. Or, aussitôt que la notion de bien commun se dérobe, la réalité et la dignité de ce type de volonté générale disparaissent du même coup. Et les deux piliers de la doctrine classique tombent inévitablement en poussière,

## ***II. Volonté du peuple et volition individuelle.***

[Retour à la table des matières](#)

Pour concluants que soient les arguments précédents à l'encontre de cette conception de la volonté du peuple, ils ne doivent pas nous empêcher d'élaborer une conception alternative, plus réaliste. Loin de moi l'intention de mettre en doute la réalité, ni l'importance des données socio-psychologiques auxquelles nous pensons quand nous parlons de la volonté d'une nation. Leur analyse constitue certainement la condition préalable de tout progrès dans l'étude des problèmes de la démocratie. Mieux vaudrait, néanmoins, ne pas retenir ce terme, car il tend à obscurcir le fait que, dès lors que nous séparons la volonté du peuple de son contexte utilitaire, nous édifions, non pas simplement une théorie différente de la même entité, mais bien une théorie d'une entité complètement différente. Nous avons tout lieu de nous défier des pièges semés sur le chemin de ces défenseurs de la démocratie qui, tout en se résignant, en nombre croissant, à accepter, sous la pression d'une évidence toujours plus impérieuse, les données incommodes inhérentes au processus démocratique, n'en essaient pas moins d'indire leurs difficultés doctrinales avec de l'huile puisée dans les jarres du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Même si, cependant, on peut continuer à admettre qu'une volonté commune ou une opinion publique quelconques se dégagent du fatras infiniment complexe des situations, volitions, influences, actions et réactions, individuelles et collectives, entrant dans le « processus démocratique », le résultat de cette gestation est privé, non seulement de toute unité rationnelle, mais encore de toute sanction rationnelle. Le défaut d'unité rationnelle signifie que, bien que, du point de vue de l'analyse, le processus démocratique ne soit pas purement chaotique - aux yeux de l'analyste, rien de ce qui peut être ramené à portée des principes explicatifs n'est jamais chaotique -, néanmoins les résultats n'auront pas, sinon fortuitement, de sens en eux-mêmes, comme l'aurait, par exemple, la réalisation d'un objectif ou d'un idéal définis. Le défaut de sanction signifie que, étant donné que *cette* volonté a cessé d'être conforme à un « bien » quelconque, il sera désormais nécessaire, si l'on prétend revêtir d'une dignité éthique le résultat, de se rabattre sur une confiance absolue envers les formes démocratiques du gouvernement, en tant que telles - confiance qui, en principe, devrait être indépendante du caractère désirable des résultats. Comme nous l'avons vu, il n'est pas facile d'adopter un tel point de vue. Cependant, même si l'on saute le pas, l'abandon du bien commun utilitariste nous laisse encore sur les bras une foule de difficultés.

En particulier, la nécessité pratique subsiste d'attribuer à la volonté de *l'individu* une indépendance et une qualité rationnelle qui sont parfaitement irréalistes. Si nous prétendons soutenir que la volonté des citoyens constitue en soi un facteur ayant droit

au respect, encore faut-il que cette volonté existe. En d'autres termes, elle doit être davantage qu'un ramassis confus de vagues impulsions mollement rattachées à des slogans tout faits et à des impressions erronées. Chacun devrait savoir exactement où il veut que le gouvernement en vienne. Une telle précision dans la formulation des desiderata devrait être fondée sur l'aptitude à observer et interpréter correctement les faits directement accessibles à quiconque et à passer au filtre de l'esprit critique les informations relatives aux faits qui ne le sont pas. Enfin, à partir de ces desiderata précis et de ces faits bien établis, une conclusion nette devrait être *rapidement* dégagée, en ce qui concerne les problèmes à l'ordre du jour, conformément aux règles de déduction logique et, en outre, ce mécanisme psychologique devrait jouer, en général, avec un degré d'efficacité tel que l'opinion d'un citoyen quelconque puisse être tenue en gros, sans absurdité flagrante, comme aussi valable que celle de tout autre citoyen <sup>1</sup>. Enfin, le citoyen moyen (*modal*) devrait accomplir toute cette performance pour son propre compte, sans se laisser influencer par la pression des cliques et de la propagande <sup>2</sup>, car, de toute évidence, des volitions et suggestions imposées aux électeurs ne sauraient passer *pour* le fin du fin du *processus* démocratique. A la question de savoir si ces conditions sont remplies dans la mesure nécessaire pour faire fonctionner correctement la démocratie on ne saurait répondre ni par une affirmation irréfléchie, ni par une dénégation non moins irréfléchie, mais seulement en débrouillant laborieusement un écheveau de preuves contradictoires.

Cependant, avant de m'engager dans ce maquis, je tiens à faire apprécier au lecteur toute la portée d'un autre élément, déjà traité par moi, du problème. Je répète donc que, même si les opinions et les désirs des citoyens individuels constituaient des données parfaitement définies et indépendantes à élaborer par le processus démocratique et si chacun agissait selon ces données avec une rapidité et une rationalité idéales, il ne s'ensuivrait pas nécessairement que les décisions politiques dégagées de la matière première de ces volitions individuelles par un tel processus correspon-

<sup>1</sup> Une telle hypothèse explique le caractère fortement égalitaire tant de la doctrine classique de la démocratie que des croyances démocratiques populaires. Nous montrerons ci-après comment l'Égalité peut atteindre la dignité d'un postulat éthique. Mais, quel que soit le sens que l'on donne à ce terme, il ne peut s'appliquer en aucun cas aux hommes tels qu'ils sont. En raison de cette impossibilité, le postulat lui-même a été fréquemment reformulé pour lui faire signifier « égalité des chances ». Cependant, même en faisant abstraction des difficultés inhérentes au terme « chance » (*opportunity*), cette reformulation ne nous avance guère, car c'est l'égalité effective (et non virtuelle) de la rationalité du comportement politique qui compte si les votes de tous les électeurs doivent contribuer avec la même efficacité à l'élaboration de décisions logiques au sujet des questions pendantes.

Il convient de noter incidemment que la phraséologie démocratique a été essentiellement responsable de cette association d'idées entre les inégalités de toute nature et « l'injustice » qui joue un rôle si important dans le complexe psychique du malchanceux et dans l'arsenal du politicien qui frappe sur cette corde sensible. Un des plus curieux symptômes de ce phénomène s'est manifesté dans l'institution athénienne de l'ostracisme ou, plus exactement, dans l'usage qui en a parfois été fait. L'ostracisme consistait à bannir un individu, à la suite d'un vote populaire, et non nécessairement pour un motif spécifique : il a parfois servi à éliminer un citoyen incommodément éminent, qui donnait à ses compatriotes l'impression de « compter pour plus d'un ».

<sup>2</sup> Le terme propagande est utilisé à cette place dans son sens original, et non pas dans celui qu'il acquiert rapidement de nos jours et qui suggère la définition suivante : « par propagande il faut entendre toute déclaration émanant d'une source que nous n'aimons pas ». Je suppose que ce terme dérive du titre d'une commission de cardinaux chargée des questions relatives à la diffusion de la doctrine catholique : *Congregatio de propaganda fide*. En soi, par conséquent, propagande n'a aucun sens péjoratif et n'implique, notamment, aucune distorsion des faits. On peut, par exemple, faire de la propagande pour une méthode scientifique. Propagande signifie simplement : exposé de faits et d'arguments préparé en vue d'orienter dans une direction définie les actes ou les opinions du public.

draient à quelque entité susceptible d'être qualifiée, dans n'importe quel sens valable, de « volonté du peuple ». Il est, non seulement concevable, mais encore, chaque fois que les volontés individuelles sont divisées, très probable que les décisions politiques acquises ne seront pas conformes « à ce que les gens désirent réellement ». Et que l'on ne nous rétorque pas que, s'ils n'obtiennent pas exactement ce qu'ils désirent, les électeurs pourront tout au moins se satisfaire d'un « honnête compromis ». Il peut, certes, en aller ainsi. Les chances d'une telle issue sont les plus grandes quand les problèmes sont posés de nature quantitative ou comportent une gradation, par exemple quand il s'agit de fixer le montant des crédits destinés à secourir les chômeurs, à supposer que tout le monde approuve l'institution d'un fonds de cette nature. Quand, cependant, les problèmes sont posés d'ordre qualitatif (par exemple : doit-on persécuter les hérétiques ou déclarer la guerre?), il est fort possible que le résultat atteint par ce processus démocratique déplaît également (bien que pour des motifs différents) à tous les électeurs, alors qu'une décision imposée par une autorité non-démocratique aurait été éventuellement beaucoup mieux accueillie par eux.

Un exemple illustrera ma pensée. Il est permis, je le présume, de qualifier de dictature militaire le gouvernement de Napoléon, en tant que premier Consul. Une des nécessités politiques les plus pressantes de l'heure consistait dans une constitution religieuse destinée à remettre de l'ordre dans le chaos légué par la Révolution et à ramener la paix dans des millions d'âmes. Napoléon réalisa cet objectif par une série de coups de maître, culminant dans un concordat avec le pape (1801) et dans les « articles organiques » (1802) qui, en réconciliant l'irréconciliable, ménagèrent juste la marge de liberté nécessaire pour le culte, tout en maintenant énergiquement la primauté de l'État, Napoléon a également réorganisé et refinancé l'Église catholique française, réglé la question délicate du clergé « constitutionnel » et lancé la nouvelle nef avec un grand succès et le minimum de frictions. En admettant que l'on soit jamais fondé à considérer une mesure spécifique comme répondant effectivement aux vœux de tout un peuple, le Concordat nous offre un des meilleurs exemples historiques d'une telle rencontre. Une telle conclusion doit paraître évidente à quiconque étudie la structure des classes françaises sous le Consulat et elle est largement confirmée par le fait que cette politique religieuse a grandement contribué à la popularité quasi-universelle dont a joui le régime consulaire. Néanmoins, il est difficile de voir comment un tel résultat aurait pu être réalisé par des méthodes démocratiques.

Les passions anticléricales n'étaient aucunement éteintes et n'étaient aucunement nourries par les seuls Jacobins vaincus. Les anticléricaux ou Leurs chefs ne se seraient certainement pas résignés à un compromis aussi généreux <sup>1</sup>. De l'autre côté de la barricade, une vague puissante de passion vindicative s'enflait constamment. Les catholiques assoiffés de revanche ou leurs chefs obligés, pour être suivis, de tenir compte de cet état d'esprit n'auraient certainement pas pu s'arrêter à la limite fixée par Napoléon ; en particulier, ceux-ci n'auraient pas du traiter avec autant de fermeté le Saint-Siège, qui, d'ailleurs, voyant le tour qu'auraient pris les événements, n'aurait eu aucune raison de céder. Enfin, la volonté d'apaisement des paysans, qui, plus que quiconque, désiraient retrouver leurs curés, leurs églises et leurs processions, aurait été inhibée par l'appréhension très naturelle de voir remise en question la solution révolutionnaire du problème agraire, une fois que le clergé - et notamment les évêques - seraient remontés en selle. L'issue la plus probable de toute tentative de régler

---

<sup>1</sup> Pour subjuguées qu'elles fussent, les assemblées législatives se refusèrent en fait complètement à appuyer Napoléon dans sa politique religieuse. Et certains de ses paladins les plus fidèles s'y opposèrent avec vigueur.

la question par voie démocratique attrait été une paralysie ou une lutte interminables, engendrant une irritation croissante. Cependant, Napoléon a été capable de liquider raisonnablement cette question, précisément en raison du fait que les groupes opposés, s'ils ne pouvaient se résigner à faire des concessions de leur propre chef, étaient en même temps tout prêts à accepter un compromis imposé.

Ce cas n'est pas, bien entendu, unique <sup>1</sup>. Si des résultats donnant, à long terme, satisfaction au peuple dans son ensemble doivent servir de pierre de touche au gouvernement du peuple pour le peuple, le gouvernement *par* le peuple, tel qu'il est conçu par la doctrine classique, ne sortirait pas toujours victorieux de cette épreuve, il s'en faut de beaucoup.

### ***III. La nature humaine en politique.***

[Retour à la table des matières](#)

Nous n'avons pas encore répondu à notre question relative au caractère défini et à l'indépendance des volitions de l'électeur à ses facultés d'observation et d'interprétation des faits, et à son aptitude à tirer de ces deux éléments, nettement et rapidement, des conclusions raisonnées. Ce thème se rattache à un chapitre de psychologie sociale que l'on pourrait intituler : La nature humaine en politique <sup>2</sup>.

Durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les notions d'une personnalité humaine, considérée comme une unité homogène, et d'une volonté définie, en tant que premier mobile de l'action, ont constamment perdu du terrain - même avant l'époque de Théodule Ribot et de Sigmund Freud. En particulier, ces idées ont été de plus en plus discréditées auprès des théoriciens des sciences sociales qui ont prêté toujours davantage d'attention, la Sociologie (*Mind and Society*) de Pareto en fait foi, à l'influence considérable des éléments extra-rationnels et irrationnels sur notre comportement. Parmi les nombreuses sources des témoignages qui se sont accumulés contre l'hypothèse de la rationalité, je n'en mentionnerai que deux.

---

<sup>1</sup> On pourrait effectivement emprunter d'autres exemples à la politique de Napoléon. Chaque fois que ses intérêts dynastiques et sa politique extérieure n'étaient pas en jeu, cet autocrate tendait simplement à agir conformément à, ce qu'il supposait être les désirs ou les besoins de ses peuples. C'est d'ailleurs en une telle ligne de conduite que se résument les directives données par lui à Eugène de Beauharnais lorsque celui-ci administrait l'Italie du Nord.

<sup>2</sup> C'est le titre d'un ouvrage sincère et charmant, rédigé par Graham Wallas, l'un des plus aimables radicaux anglais qui aient jamais vécu. Nonobstant tout ce que l'on a écrit depuis lors sur ce sujet et, notamment, en dépit de toutes les études fouillées de cas qui ont si grandement clarifié ces problèmes, on peut toujours recommander ce livre comme la meilleure introduction à la psychologie politique. Néanmoins, après avoir exposé avec une honnêteté d'esprit admirable tous les arguments qui militent contre l'acceptation sans réserves de la doctrine classique, l'auteur ne réussit pas à cri tirer la conclusion qui s'impose. Cet échec est d'autant plus remarquable que Wallas insiste à bon droit sur la nécessité d'adopter une attitude d'esprit scientifique et qu'il ne manque pas de prendre à partie Lord Bryce pour s'être déclaré, dans son livre sur la fédération américaine, « farouchement » résolu à découvrir des coins de ciel bleu entre les nuages de faits décevants. « Quoi donc », paraît s'écrier Graham Wallas, « que penserions-nous d'un météorologue qui, avant d'avoir ouvert sa fenêtre, affirmerait avoir aperçu un peu de ciel bleu? » Et néanmoins, notre auteur adopte à peu près la même position dans la partie constructive de son Livre.



La première - en dépit des travaux beaucoup plus méthodiques accomplis ultérieurement <sup>1</sup> - peut toujours être associée au nom de Gustave Le Bon, le fondateur ou, à tout le moins, le premier théoricien de la *psychologie des foules* <sup>2</sup>. En faisant ressortir, bien qu'avec exagération, les réalités du comportement humain quand il est influencé par une agglomération - notamment la disparition soudaine, sous l'empire de l'excitation, des contraintes morales et des manières civilisées de penser et de sentir, l'éruption brutale des impulsions primitives, des infantilismes et des propensions criminelles - l'auteur nous a mis en face de phénomènes sinistres que chacun connaissait, mais que personne ne désirait regarder en face, et il a du même coup porté un coup sérieux à la conception de la nature humaine sur laquelle reposent la doctrine classique de la démocratie et la légende démocratique des révolutions. Certes, il y aurait beaucoup à dire sur l'étroitesse de la base expérimentale dont Le Bon a tiré des déductions qui, par exemple, ne cadrent pas très bien avec le comportement normal d'une foule anglaise ou anglo-américaine. Les critiques, notamment ceux auxquels les implications de cette branche de la psychologie sociale étaient antipathiques, n'ont pas manqué de faire grand état de ses points les plus faibles. Mais, d'autre part, l'on ne doit pas oublier que les phénomènes de psychologie des foules ne se limitent aucunement aux émeutes d'une populace dans les rues étroites d'une ville latine. Tout Parlement, toute commission, tout conseil de guerre où siègent une douzaine de généraux sexagénaires présentent, sous une forme d'ailleurs atténuée, certains des symptômes qui se manifestent sous un jour si cru quand la canaille descend dans la rue, notamment un sens réduit des responsabilités, un niveau inférieur d'énergie intellectuelle et une sensibilité accrue aux influences extra-logiques. En outre, ces phénomènes ne se limitent pas davantage à une « foule », au sens d'une agglomération physique de personnes nombreuses. Il est terriblement facile de transformer les lecteurs de journaux, les auditeurs de la radio, les membres d'un parti, même s'ils ne sont pas physiquement au coude à coude, en une foule psychologique et de les mettre dans un état de transe au cours duquel toute tentative d'argumentation rationnelle ne fait que surexciter les passions animales.

L'autre source de preuves décevantes que je me propose de mentionner est beaucoup plus humble - il ne s'en écoule pas du sang, mais seulement de la lymphe. S'étant mis à regarder leurs phénomènes de plus près, les économistes ont fini par découvrir que, même dans les actes les plus courants de la vie quotidienne, les consommateurs ne répondent pas tout à fait à l'idée flatteuse que s'en faisaient les manuels d'économie politique. D'une part, leurs besoins ne sont rien moins que définis et leurs réactions à ces besoins ne sont rien moins que promptes et rationnelles. D'autre part, ces consommateurs se prêtent si docilement aux influences de la publicité et d'autres méthodes de persuasion que les producteurs paraissent fréquemment dicter leurs volontés à leurs clients, plutôt que de se laisser diriger par eux. La technique de la publicité efficace est particulièrement instructive. Certes, elle comporte presque toujours quelque appel à la raison. Mais une simple affirmation, souvent répétée, a plus de poids qu'un argument rationnel et il en va de même pour l'appel direct au subconscient qui prend la forme de tentatives visant à évoquer et

---

<sup>1</sup> Le terme allemand, *Massenpsychologie*, suggère une mise en garde : la psychologie des foules ne doit pas être confondue avec la psychologie des masses. La première n'a pas nécessairement de relation avec le phénomène des classes et elle n'a rien à voir en soi avec l'étude des manières de penser et de sentir propres, par exemple, à la classe laborieuse.

<sup>2</sup> Idem.

cristalliser des associations d'idées plaisantes, de nature entièrement extra-rationnelle et très fréquemment sexuelle.

Néanmoins, pour évidente qu'elle soit, la conclusion doit être formulée avec précaution. Dans le cours habituel de décisions souvent renouvelées, l'individu est soumis à l'influence salutaire et rationalisatrice de ses expériences favorables et défavorables. Il est également placé sous l'influence de motivations et d'intérêts relativement simples, peu problématiques et rarement chargés d'émotions. Il est possible qu'historiquement le désir de se chauffer ait été inspiré par l'action des cordonniers, proposant des souliers attrayants, à grand renfort de propagande; il ne s'en est pas moins agi là, à une époque quelconque, d'un besoin authentique, dont l'expression précise est beaucoup plus étroite que la notion de « souliers en général » et dont une expérimentation prolongée a éliminé beaucoup des fantaisies irrationnelles qui ont pu lui avoir été initialement associées <sup>1</sup>. En outre, les consommateurs, stimulés par ces motifs simples, s'habituent pour certains achats (maisons, automobiles) à écouter l'avis autorisé de l'homme de l'art et, dans d'autres cas, ils deviennent eux-mêmes des experts. Il est absolument faux de croire que les ménagères sont facilement bernées quand elles achètent des denrées, des articles ménagers usuels, du linge de corps. Et, comme chaque vendeur l'apprend bientôt à ses dépens, la plupart d'entre elles ont l'habitude d'insister opiniâtrement tant qu'on ne leur a pas montré l'objet exact qu'elles désirent.

Bien entendu, l'objectivité est encore plus en évidence si l'on passe du côté des producteurs. Certes, un industriel peut être indolent, mauvais juge des chances commerciales ou incompetent à tout autre égard - mais il existe un mécanisme économique efficace qui le forcera à se réformer ou à disparaître. Ou encore, le système Taylor est basé sur le fait que l'homme, même s'il pratique des tours de main élémentaires depuis des milliers d'années, peut néanmoins continuer à les accomplir selon des procédés inefficients. Cependant, quel que soit le niveau d'activité industriel ou commercial considéré, on ne peut sérieusement mettre en doute ni l'intention d'agir aussi rationnellement que possible, ni une pression continue vers plus de rationalité <sup>2</sup>.

Or, il en va ainsi pour la plupart des décisions de la vie quotidienne intéressant le petit champ d'action privé que l'esprit du citoyen embrasse en prenant pleinement conscience de sa réalité. Cet enclos enferme, en gros, les objets qui concernent directement l'individu lui-même, sa famille, ses affaires, ses marottes, ses amis et ennemis intimes, sa ville ou son quartier, sa classe, sa paroisse, son syndicat ou tout autre groupe social dont il est un membre actif - les objets placés dans son secteur d'observation personnelle, les objets qui lui sont familiers indépendamment de ce que son journal lui raconte, qu'il peut influencer ou gérer directement et à l'égard desquels

---

<sup>1</sup> Dans le passage ci-dessus, irrationalité signifie incapacité d'agir rationnellement pour réaliser un désir donné. Ce terme ne se rapporte pas au caractère raisonnable, selon les normes de l'observateur, du désir lui-même. Il importe de souligner ce point, étant donné que les économistes, quand ils apprécient l'irrationalité de la conduite du consommateur, se l'exagèrent parfois parce qu'ils confondent rationalité subjective et rationalité objective. Par exemple, les atours d'une ouvrière d'usine peuvent donner à un professeur l'impression d'un comportement irrationnel qui ne trouve d'explication que dans les artifices publicitaires. En fait, il se peut que la jeune fille soit uniquement férue de toilette. S'il en est ainsi, son budget peut être idéalement rationnel au sens précité du terme.

<sup>2</sup> Ce niveau diffère, bien entendu, non seulement d'une époque à l'autre et d'un lieu à l'autre, mais encore, à une époque et en un lieu donnés, entre différents secteurs industriels et catégories d'entreprises. Il n'existe pas de modèle universel de rationalité.

il développe le type de responsabilité engendrée par toute relation visible à l'œil nu entre la ligne de conduite suivie et ses résultats favorables ou défavorables.

Répetons-le : la précision et la rationalité de la pensée et de l'action <sup>1</sup> ne sont pas garanties par cette familiarité avec les hommes et les choses, ni par ce sens des réalités ou de la responsabilité. Une telle garantie impliquerait bon nombre d'autres conditions qui ne sont pas toujours remplies. Par exemple, des générations successives peuvent souffrir de leur comportement en matière d'hygiène, sans parvenir à distinguer le lien existant entre leurs maladies et leurs habitudes néfastes. Aussi longtemps que ce rapport de cause à effet n'a pas été établi, les conséquences objectives, pour invariables qu'elles soient, ne se convertissent pas, cela va de soi, en expérience subjective. Par exemple, comme l'expérience l'a démontré, l'humanité n'a réalisé qu'avec une difficulté incroyable la relation existant entre la contagion et les épidémies : les faits mettaient sur la voie de cette connexion avec une clarté qui nous paraît aveuglante et néanmoins, jusque vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les médecins n'ont à peu près rien fait pour empêcher les patients atteints d'une maladie infectieuse, telle que la rougeole ou la petite vérole, de contaminer les gens sains. Or, on a tout lieu de s'attendre à des difficultés encore pires lorsque la méconnaissance des relations causales tient à ce que les hommes, non seulement sont incapables de voir, mais encore répugnent à voir les choses telles qu'elles sont ou lorsque certains groupes d'intérêts (par exemple ceux des producteurs d'alcool) luttent pour empêcher de reconnaître une vérité qui les lèserait.

Néanmoins, et en dépit de toutes les réserves qui s'imposent, il existe pour chacun de nous, à l'intérieur d'un horizon beaucoup plus large, une zone plus étroite - dont l'étendue diffère fortement d'un individu à l'autre ou d'un groupe à l'autre et qui est délimitée par une bande dégradée plutôt que par une bande nette - qui se distingue par son caractère de réalité, ou de familiarité ou de responsabilité. Or, cette même zone nourrit des volitions individuelles relativement précises. Celles-ci peuvent souvent nous heurter comme inintelligentes, étroites, égoïstes : quelles raisons y a-t-il, pourraient demander d'aucuns, de traiter, quand il s'agit de prendre des décisions politiques, ces volitions comme des oracles sacrés, pourquoi surtout nous sentons-nous obligés de compter chacune d'elles pour une unité et aucune d'elles pour plus d'une unité? Soit, mais si nous nous résolvons à rendre un culte à la « volonté du peuple », au moins ne trouverons-nous pas le temple vide <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La rationalité de la pensée et la rationalité de l'action sont deux entités différentes. La rationalité de la pensée ne garantit pas toujours la rationalité de l'action. Et cette dernière peut être présente en l'absence de toute délibération consciente et en dehors de toute aptitude à formuler correctement les raisons qui justifient les actes. L'observateur, en particulier celui qui utilise les méthodes d'interview et de questionnaires, perd souvent de vue cette distinction et se fait par suite une idée excessive du rôle de l'irrationalité dans le comportement. C'est là une autre source des exagérations que nous rencontrons si fréquemment dans les enquêtes.

<sup>2</sup> Il convient d'observer que, en parlant de volitions précises et authentiques, je n'entends aucunement les élever au rang de données finales, valables pour tous les types d'analyse sociale. Bien entendu, ces volitions sont elles-mêmes des résultantes du processus social et du milieu social. Tout ce que je veux dire, c'est qu'elles peuvent être utilisées comme des données pour le type d'analyse visant un objectif spécial auquel se livre l'économiste quand il fait dériver les prix des goûts et des besoins, considérés comme « donnés » à un instant considéré et qui n'appellent pas d'analyse chaque fois renouvelée. De même, nous sommes en droit de parler, dans le cadre de la présente analyse, de volitions authentiques et définies qui sont « données » à tout moment, indépendamment des tentatives faites pour les « fabriquer », tout en reconnaissant que ces volitions authentiques sont elles-mêmes le produit des influences exercées dans le passé par le milieu, y compris les influences de propagande. Cette distinction entre les volitions authentiques et les volitions fabriquées est difficile à effectuer (cf. ci-dessous) et ne saurait être appliquée dans tous les

Or, cette précision relative des volitions et de la rationalité du comportement ne s'éclipsent pas d'un seul coup lorsque nous nous éloignons de ces soucis quotidiens, inhérents à la vie domestique ou à la vie des affaires, qui nous éduquent et nous disciplinent. Dans le domaine des affaires publiques il existe des secteurs qui sont davantage que d'autres à la portée de l'intelligence du citoyen. Cette observation vaut, en premier lieu, pour les affaires locales. Même dans ce cas, néanmoins, nous constatons un affaiblissement de l'aptitude à discerner les faits, de la rapidité de réaction à ces faits et du sens des responsabilités. Nous avons tous rencontré l'homme - et il représente souvent un échantillon typique d'électeur - qui déclare : « les affaires de la commune ne me regardent pas » et qui accepte, en haussant les épaules avec indifférence, dans la gestion municipale des errements qu'il ne tolérerait pas une minute dans sa propre entreprise. Les citoyens zélés qui exhortent l'électeur ou le contribuable à prendre leurs responsabilités découvrent invariablement que cet électeur ou ce contribuable ne se tient aucunement pour responsable des agissements des politiciens locaux. Néanmoins, et notamment dans les communautés dont la dimension n'interdit pas les contacts personnels, le patriotisme local peut grandement contribuer à « faire fonctionner la démocratie ». De plus, les problèmes d'une cité ressemblent, à beaucoup d'égards, à ceux d'une entreprise industrielle. L'homme qui est au courant des seconds comprend également, jusqu'à un certain point, les premiers. Le fabricant, l'épicier ou l'ouvrier n'a pas besoin de sortir de son univers familial pour se faire une opinion rationnellement défendable (qui, bien entendu, peut être ou non fondée) sur le nettoyage des rues ou sur l'emplacement des halles centrales.

En second lieu, il existe de nombreux problèmes nationaux qui concernent les individus assez directement pour évoquer chez eux des volitions parfaitement authentiques et définies. Le cas le plus important consiste dans les mesures, telles que paiement d'allocations, droits de douane, subventions (américaines) aux producteurs de métal argent, etc., se traduisant par l'octroi d'avantages pécuniaires immédiats et personnels à des électeurs et groupes d'électeurs. Une expérience qui remonte à l'Antiquité nous enseigne que, en règle générale, les électeurs réagissent rapidement et rationnellement à la perspective d'une telle manne. Toutefois, la doctrine classique de la démocratie ne gagne évidemment guère aux manifestations de rationalité rentrant dans cette catégorie. Les électeurs, en ces occasions, font eux-mêmes la preuve qu'ils sont mauvais juges en pareilles matières, puisqu'accessibles à la corruption<sup>1</sup>, et ils se révèlent même fréquemment comme de mauvais juges de leurs propres intérêts à long terme, car seules les promesses à court terme comptent politiquement et la rationalité à court terme est la seule qui prévale effectivement.

Quand, cependant, nous nous éloignons encore davantage des préoccupations d'ordre familial ou professionnel pour pénétrer dans le domaine de celles des affaires

---

cas, ni à toutes les fins. Il suffit cependant, au point actuel de notre analyse, d'indiquer qu'elle est évidemment fondée sur le sens commun.

<sup>1</sup> La raison pour laquelle les benthamistes ont si complètement négligé ce point tient à ce qu'ils n'ont pas fait entrer en ligne de compte les possibilités de corruption en masse, inhérentes au capitalisme moderne. Commettant dans leur théorie politique la même erreur qu'ils avaient commise dans leur théorie économique, ils n'ont vu aucun inconvénient à postuler que « les gens » sont les meilleurs juges de leurs intérêts personnels et que ceux-ci doivent nécessairement coïncider avec les intérêts du peuple, c'est-à-dire de « tous les gens » pris dans leur ensemble. Bien entendu, une telle assimilation des intérêts privés à l'intérêt collectif leur était facilitée par la circonstance que, en fait sinon intentionnellement, ils philosophaient en se référant à des intérêts bourgeois qui avaient davantage à gagner d'un budget parcimonieux que d'un budget dispensateur de pots de vin.

nationales et internationales qu'aucun lien direct et visible à l'œil nu ne rattache à ces préoccupations, la volition individuelle, la connaissance des faits et la logique cessent rapidement de jouer le rôle que leur attribue la doctrine classique. Le phénomène qui me frappe le plus et qui me paraît constituer le foyer même du désordre consiste dans la disparition quasi-complète du sens des réalités<sup>1</sup>. Normalement, les grands problèmes politiques se classent, entre toutes les activités psychiques du citoyen typique, parmi celles des distractions réservées aux heures de loisir qui n'ont pas atteint le rang des marottes (*hobbies*) et parmi les sujets de conversation oiseuse. De tels problèmes paraissent s'estomper dans le lointain; ils n'ont rien de commun avec une proposition d'affaire; les dangers dénoncés par les Cassandres peuvent, après tout, ne jamais se concrétiser et, même s'ils se matérialisent, il est possible qu'à l'expérience ils ne soient pas tellement graves; au fond, le citoyen a l'impression d'évoluer dans un monde imaginaire.

Ce sens affaibli de la réalité se traduit, non seulement par un affaiblissement du sens de la responsabilité, mais encore par l'absence de volitions effectives. Certes, l'électeur a, en matière de politique générale, ses formules toutes faites et ses aspirations et ses rêves éveillés et ses bougonnements; il a surtout ses sympathies et ses antipathies. Cependant le total de ces éléments ne dégage pas habituellement ce que nous appelons une volonté, c'est-à-dire la contre-partie psychique d'une action responsable, visant des objectifs précis. En fait, il n'existe, au regard du particulier qui inédite sur les affaires nationales, ni champ d'action pour une telle volonté, ni tâche à laquelle elle puisse se vouer. Le citoyen est membre d'une commission incapable de fonctionner, la commission constituée par le peuple entier, et c'est pourquoi il consacre moins d'effort discipliné à maîtriser un problème politique qu'il n'en dépense au cours d'une partie de bridge<sup>2</sup> ou de belote.

L'affaiblissement du sens des responsabilités et l'absence de volitions effectives expliquent à leur tour cette ignorance du citoyen moyen et son défaut de jugement en matières de politique intérieure et extérieure, qui sont beaucoup plus choquants, pour ne pas dire plus, dans le cas des personnes ayant fait des études et de celles qui réussissent dans une carrière non-politique que dans celui des personnes peu instruites et d'humble condition. Ces privilégiés disposent d'une information abondante et facilement accessible. Mais cet avantage ne paraît leur servir de rien et nous ne saurions nous en montrer surpris. Il suffit, en effet, de comparer l'attitude d'un avocat à l'égard de son dossier et son attitude à l'égard des exposés de la situation politique publiés par son journal pour distinguer où le bât le blesse. Dans le premier cas, notre avocat s'est d'abord qualifié, pour apprécier la portée juridique des faits, par des années de travail réfléchi, accompli sous le stimulant précis de l'intérêt qu'il avait à faire reconnaître sa compétence professionnelle; puis, sous un stimulant non moins puissant, il concentre ses connaissances, son expérience, son intelligence, sa volonté pour assimiler les

---

<sup>1</sup> « L'âcre sens des réalités » (pungent), pour reprendre l'expression de William James. Graham Wallas a particulièrement insisté sur l'importance de ce point.

<sup>2</sup> Il est expédient, pour clarifier ce point, de nous demander pourquoi il se dépense tellement davantage d'intelligence et de bon sens autour d'une table de bridge que, disons, au cours d'une discussion politique entre non politiciens. A la table de bridge, nous avons une tâche précise; nous avons à respecter des règles de discipline; le succès et l'échec sont nettement définis; et nous sommes empêchés d'agir à l'aveuglette par le fait que chaque faute commise par nous, non seulement sautera immédiatement *aux yeux*, mais encore nous sera immédiatement imputée. Ces conditions, du fait même qu'elles n'accompagnent pas le comportement politique du citoyen normal, expliquent les raisons qui l'empêchent de faire preuve en politique d'autant de vigilance et de jugement que dans son activité personnelle.

pièces de son dossier. Dans le second cas, il n'a pas pris à cœur de se qualifier ; il ne se soucie ni d'absorber les informations politiques, ni de leur appliquer les méthodes critiques, qu'il sait si bien manier ; et les arguments longs et compliqués l'impatientent. Tout le développement qui précède revient à montrer que, en l'absence de l'initiative développée par la responsabilité directe, l'ignorance politique persistera, même si le public dispose des renseignements les plus abondants, les plus exacts et les plus complets qu'on puisse rêver. D'ailleurs, elle persiste effectivement en dépit des efforts méritoires qui sont tentés par des hommes de bonne volonté aux fins de dépasser le stade de l'information pure et simple, en enseignant, dans des conférences, des cours, des discussions de groupes, l'art de se servir de cette documentation. Les résultats ne sont pas nuls, mais sont faibles ; on n'arrive pas à faire boire un public qui n'a pas soif.

Ainsi, le citoyen typique, dès qu'il se mêle de politique, régresse à un niveau inférieur de rendement mental. Il discute et analyse les faits avec une naïveté qu'il qualifierait sans hésiter de puérile si une dialectique analogue lui était opposée dans la sphère de ses intérêts réels. Il redevient un primitif. Sa pensée devient associative et affective<sup>1</sup>. Or, une telle dégradation intellectuelle entraîne deux conséquences déplorables.

En premier lieu, même s'il ne se trouvait pas de partis politiques pour l'influencer, le citoyen typique tendrait, en matière d'affaires publiques, à céder à des préjugés et impulsions extra-rationnels ou irrationnels. La faiblesse des processus rationnels qu'il applique aux questions politiques et l'absence d'un contrôle logique des résultats auxquels il aboutit suffiraient en eux-mêmes à expliquer un tel recul de la raison. De plus, et simplement parce qu'il n'est pas « entièrement dans le coup » (*all there*), notre citoyen se relâchera également de ses normes morales coutumières et laissera occasionnellement libre cours aux sombres instincts que les conditions de la vie privée l'aident habituellement à refouler. Pour ce qui est, cependant, de la rationalité ou de la sagesse de ses déductions ou de ses conclusions, il risque d'errer aussi complètement s'il cède à un élan d'indignation généreuse, car il lui sera d'autant plus difficile de ramener les événements à leurs véritables proportions, ou même d'apercevoir davantage qu'un seul aspect d'une seule question à un moment donné. Si donc le citoyen, cessant, pour une fois, de s'en tenir au flou de ses velléités habituelles, manifeste la volonté nette postulée par la doctrine classique de la démocratie, il y a de grandes chances pour qu'il devienne encore plus inintelligent et irresponsable qu'il ne l'est habituellement. Or, en certaines occurrences, la pression exercée à faux par l'électeur peut avoir des suites fatales pour le pays<sup>2</sup>.

Cependant, en second lieu, plus le rôle de l'élément logique est faible dans la formation de l'opinion publique, plus la critique rationnelle et l'influence rationalisatrice de l'expérience et de la responsabilité personnelles y brillent par leur absence - et plus s'accroît la facilité avec laquelle les groupes peuvent la mobiliser pour leurs desseins. De tels groupes peuvent consister en politiciens professionnels ou en défenseurs

---

<sup>1</sup> Cf. chapitre 12.

<sup>2</sup> On ne saurait contester l'importance de telles explosions de colère, mais il est permis de mettre en doute leur authenticité. L'analyse démontre dans beaucoup de cas qu'elles ne jaillissent pas spontanément du volcan populaire, mais sont provoquées par les manœuvres d'un certain groupe. En pareil cas, elles rentrent dans une (seconde) catégorie de phénomènes auxquels je vais en venir immédiatement. Personnellement, je crois qu'il existe des cas où le lion populaire entre spontanément en rage. Mais je ne saurais affirmer qu'à y regarder de plus près on ne découvrirait pas quelque intervention psychotechnique à l'origine de ces éruptions.

d'intérêts économiques ou en idéalistes de tout poil ou, tout bonnement, en personnes se plaisant à mettre en scène des spectacles politiques, puis à tirer les ficelles dans la coulisse. La sociologie de ces groupes n'importe d'ailleurs pas, du point de vue de l'argument en cours. Le seul point qui nous concerne présentement consiste en ce que, la nature humaine étant ce qu'elle est, ces *dei ex machina* sont capables de modeler et même, dans une très large mesure, de créer la volonté du peuple. La volonté que nous observons en analysant les processus politiques est en grande partie fabriquée, et non pas spontanée. Et c'est dans cette contrefaçon que consiste fréquemment tout ce qui correspond dans la réalité à la « volonté générale » de la doctrine classique. Pour autant qu'il en va de la sorte, la volonté du peuple est le produit, et non pas la force motrice, de l'action politique.

Les procédés appliqués à la fabrication des problèmes passionnant l'opinion, puis de la volonté populaire dans chaque cas d'espèce, sont exactement similaires à ceux mis en œuvre par la publicité commerciale. Nous y retrouvons les mêmes efforts pour entrer en contact avec le subconscient. Nous y retrouvons la même technique tendant à créer des associations d'idées, favorables ou défavorables, qui sont d'autant plus efficaces qu'elles sont moins rationnelles. Nous y retrouvons les mêmes subterfuges et réticences, ainsi que le même artifice, visant à créer une conviction à coups d'affirmations réitérées, qui atteint son but dans la mesure même où il dispense de présenter des arguments rationnels qui risqueraient de réveiller les facultés critiques du public. Et ainsi de suite. Seulement, les propagandistes usant de tous ces trucs psychologiques ont les coudées infiniment plus franches dans la zone des affaires publiques que dans celle de la vie domestique et professionnelle. L'image de la plus belle fille du monde sera, à la longue, impuissante à maintenir les ventes d'une mauvaise cigarette - mais il n'existe pas de garde-fou aussi solide dans le cas des choix politiques. Beaucoup de décisions gouvernementales d'une importance capitale sont d'une nature telle que le public ne peut en faire l'expérience à loisir et à bon compte. D'ailleurs, à supposer même que de telles expériences soient réalisables, elles ne permettraient pas, en règle générale, au public de se former aussi facilement une opinion que dans le cas de la cigarette, car l'interprétation de leurs résultats serait beaucoup plus malaisée.

Cependant, de tels artifices vicient également, dans une mesure tout à fait inutile, en matière de publicité commerciale, les formules de publicité politique qui prétendent s'adresser à la raison. Aux yeux de l'observateur, le caractère antirationnel ou, tout au moins, extra-rationnel de l'appel au subconscient et l'impuissance de la victime à s'y soustraire sont encore plus fortement mis en relief lorsque cet appel se dissimule sous un camouflage de faits et d'arguments. Nous avons reconnu ci-dessus la raison pour laquelle il est si difficile de diffuser dans le public des renseignements impartiaux et des conclusions logiquement correctes en matière de problèmes politiques et pour laquelle ces informations et arguments ne « prennent » (register) que s'ils correspondent aux idées préconçues du citoyen. En règle générale, cependant, les prémisses politiques ne sont pas suffisamment nettes pour entraîner des conclusions spécifiques. Comme elles peuvent elles-mêmes être fabriquées, une argumentation politique efficace doit presque inévitablement tenter de manipuler les événements, point de départ des décisions, pour leur faire prendre une apparence idoine, au lieu de se borner à essayer d'exploiter ces événements tels qu'ils se présentent ou à aider le citoyen à prendre son parti.

Ainsi, il y a beaucoup de chances pour ceux des arguments et des informations qui s'enfoncent réellement dans les têtes soient aux gages d'une visée politique. Étant donné que les hommes n'hésitent guère à mentir pour servir leurs intérêts ou même

leur idéal, nous devons nous attendre à ce que (et nous constatons effectivement que), en matière politique, l'information efficace est presque toujours adultérée ou sélective <sup>1</sup> et que le raisonnement efficace consiste principalement à essayer d'exalter certaines propositions à la dignité d'axiomes, en faisant silence sur les autres : nous voilà donc ramenée aux procédés psychotechniques mentionnés ci-dessus. Le lecteur qui me tiendra pour indûment pessimiste n'a qu'à se demander s'il n'a jamais entendu dire - ou s'il ne s'est jamais dit - que mieux vaut ne pas révéler publiquement tel ou tel fait gênant ou que telle déduction, bien que correcte, n'en est pas moins indésirable. Si des hommes qui, à s'en tenir à n'importe quelle norme coutumière, sont parfaitement honorables, si même des hommes de haute conscience s'accommodent de tels subterfuges, revenant à faire prendre au public des vessies pour des lanternes, n'expriment-ils pas involontairement du même coup le fond de leur pensée en ce qui concerne les mérites, voire même l'existence, de la « volonté du peuple »?

La propagande politique rencontre, bien entendu, ces limites <sup>2</sup> et il y a une part de vérité dans la sentence de JEFFERSON : « à la longue le peuple est plus sage que ne peut l'être n'importe quel individu » ou dans celle de LINCOLN sur l'impossibilité de « tromper tout le temps tout le monde ». A vrai dire, ces deux sentences soulignent d'une manière extrêmement frappante l'aspect à long terme du problème. Il est, à n'en pas douter, possible de soutenir que, avec le temps, la conscience collective sécrètera des opinions assez souvent remarquables par leur caractère extrêmement raisonnable et même par leur finesse. Toutefois, l'histoire consiste en une succession de situations à court terme, qui peuvent modifier définitivement le cours des choses. Si le peuple, dans son ensemble, peut être, à court terme, berné étape par étape, jusqu'à avaler finalement une pilule dont il n'a pas réellement envie (et il ne s'agit là aucunement d'un cas exceptionnel que nous pourrions nous permettre de négliger), aucune dose de bon sens rétrospectif, d'esprit d'escalier ne changera rien au fait qu'en réalité ce n'est pas le peuple qui pose les questions, ni qui en décide - mais que les questions dont dépend le sort du peuple sont normalement soulevées et décidées en dehors de lui. Plus que quiconque, d'ailleurs, l'adorateur de la démocratie a les meilleures raisons de s'incliner devant ce fait et de défendre ainsi sa religion contre les calomnieux qui l'accusent d'être fondée sur un trompe-l'œil.

#### *IV. Raisons de la survivance de la doctrine classique.*

[Retour à la table des matières](#)

Cependant, comment se fait-il qu'une doctrine si manifestement contraire à la réalité ait survécu jusqu'à ce jour dans le cœur des hommes et dans les déclarations officielles des gouvernements? Les faits qui la réfutent sont de notoriété publique et les augures les admettent avec une franchise parfaite et souvent cynique. Le rationalisme utilitaire qui leur servait de fondement est mort : personne ne le prend plus au

---

<sup>1</sup> L'information sélective, si elle est en soi véridique, équivaut à essayer de mentir en disant la vérité.

<sup>2</sup> Peut être ces limites apparaîtraient-elles plus nettement si les questions pendantes étaient plus fréquemment traitées par voie de referendum. Les politiciens ont apparemment d'excellentes raisons pour être presque invariablement hostiles à cette institution.



sérieux en tant que théorie valable de la psychologie politique. Et néanmoins il n'est pas malaisé de répondre à cette question.

En premier lieu, même si la doctrine classique de l'action collective n'est pas confirmée par les résultats de l'analyse empirique, elle n'en était pas moins puissamment étayée par son association, à laquelle j'ai déjà fait allusion, à une croyance de nature religieuse. Cette association peut ne pas sembler évidente à première vue. Les maîtres de l'utilitarisme n'étaient rien moins que religieux au sens habituel du terme. En fait, ils se tenaient eux-mêmes pour des libres-penseurs et étaient tenus presque universellement pour tels. Ils tiraient même orgueil d'une attitude d'esprit qui se voulait nettement anti-métaphysique et ils n'avaient qu'antipathie pour les institutions religieuses, et pour les mouvements religieux contemporains. Néanmoins il nous suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau tracé par eux du processus social pour y retrouver des traits essentiels de la foi protestante et pour reconnaître que leur doctrine dérivait en fait de cette foi. Aux intellectuels qui avaient jeté leur religion aux orties, la croyance utilitaire fournissait un succédané. Pour les nombreux intellectuels restés dans le giron du protestantisme, la doctrine classique devenait le complément politique de leur croyance religieuse <sup>1</sup>.

Une fois ainsi transposée dans les catégories théologiques, la doctrine classique change de nature et il en va de même pour le type de conviction démocratique qui est fondé sur elle. Il n'est plus désormais besoin de s'embarrasser de scrupules logiques au sujet du « bien commun », ni des « valeurs finales ». Toutes ces questions sont tranchées une fois pour toutes par le plan du Créateur dont l'objectif définit et sanctionne tout. Ce qui nous paraissait indéfini et immotivé devient soudain parfaitement défini et motivé : la voix du peuple, par exemple, qui devient la voix de Dieu. Ou encore, considérons l'Égalité. Aussi longtemps que nous demeurons dans la zone de l'analyse empirique, le véritable sens de ce terme reste douteux, et il n'existe guère aucune justification rationnelle pour l'exalter au rang d'un postulat. Cependant le tissu du christianisme est largement mêlé de fibres égalitaires. Le Sauveur est mort pour racheter tous les hommes : il n'a pas fait de différence entre Individus de conditions sociales différentes. Du même coup, il a apporté son témoignage à la valeur intrinsèque de l'âme individuelle, valeur qui ne comporte pas de gradations. Ne trouve-t-on pas là la justification - et, à mon sens, la seule possible <sup>2</sup> - de la formule démocratique : « Chacun doit compter pour un, personne ne doit compter pour plus d'un » - justification qui imprègne d'un sens surnaturel tels articles du credo démocratique auxquels il n'est pas précisément facile de trouver un sens prosaïque? Cette interprétation, à coup sûr, n'épuise pas le sujet. Cependant, dans la mesure où elle vaut, elle me paraît expliquer beaucoup de particularités qui, à son défaut, seraient inexplicables.

---

<sup>1</sup> On observera l'analogie avec la croyance socialiste qui constitue également un succédané de la foi chrétienne à l'usage de ses membres athées et un complément de cette foi à l'usage de ses membres croyants.

<sup>2</sup> On pourra nous objecter que, pour difficile qu'il puisse être d'attacher un sens général au terme Égalité, un tel sens peut être dégagé du contexte dans la plupart des cas, sinon dans tous. Par exemple, il n'est pas défendu d'induire des circonstances dans lesquelles fut prononcé le discours de Gettysburg que par la proposition « tous les hommes sont créés libres et égaux » Lincoln visait simplement l'égalité de statut légal, par opposition avec le type d'inégalité impliqué par la reconnaissance de l'esclavage. Un tel sens serait, certes, d'une précision satisfaisante. Si, toutefois, nous nous interrogeons sur les raisons pour lesquelles cette proposition doit nous lier moralement et politiquement et si nous nous refusons à répondre « parce que tout homme est par nature exactement semblable à tout autre homme », alors nous ne pouvons qu'en revenir à la justification divine fournie par la croyance chrétienne. Il se peut que cette solution soit implicitement formulée par le mot « créés ».

cables, et même, en fait, dépourvues de sens. Elle explique, notamment l'attitude du croyant en la démocratie à l'égard des critiques : de nouveau, comme dans le cas du socialisme, toute objection fondamentale est tenue, non pas seulement pour une erreur, mais encore pour un péché ; non seulement elle provoque une réfutation logique, mais encore elle suscite l'indignation morale.

Nous pouvons poser différemment notre problème en disant que la démocratie, quand elle devient un objet d'apologétique, cesse d'être une simple méthode ressortissant, comme une machine à vapeur ou un désinfectant, à la discussion rationnelle. Elle devient ce que, me plaçant à un autre point de vue, je l'avais tenue pour incapable de devenir, à savoir un idéal ou plutôt un élément de l'ordre idéal des choses. Le terme même « démocratie » peut devenir un drapeau - un symbole de tout ce qu'un homme prend à cœur, de tout ce qu'il chérit dans sa patrie, qu'il existe ou non un lien rationnel entre ces deux entités. D'une part, la question de savoir jusqu'à quel point les faits de la politique sont conformes aux propositions variées impliquées par la doctrine démocratique devient, aux yeux d'un démocrate, aussi puérile que peut l'être aux yeux d'un catholique convaincu la question de savoir comment les méfaits d'un Alexandre VI peuvent se concilier avec le halo surnaturel qui entoure la tiare. D'autre part, le démocrate de cette observance, tout en acceptant des postulats entraînant des conséquences étendues en matière d'égalité et de fraternité, est également prêt à excuser, en toute sincérité, presque n'importe quelles infractions à ces principes si elles sont exigées par son propre comportement ou par sa propre position. Or, on ne saurait même pas taxer d'illogisme une telle conduite. L'écart qui les sépare de la réalité n'a jamais constitué un argument à l'encontre d'un précepte moral, ni d'une espérance mystique.

En second lieu, on doit tenir compte du fait que, dans beaucoup de pays, les formules et la phraséologie de la démocratie classique sont associées à des événements et des évolutions historiques qui sont approuvés avec enthousiasme par la grande majorité du peuple. Il y a de grandes chances pour que toute opposition à un régime établi fasse usage de ces formules et de cette phraséologie, quels que soient d'ailleurs leur sens et leurs racines sociales <sup>1</sup>. Si cette opposition triomphe et si, à l'expérience, le cours ultérieur des événements donne satisfaction, ces formules s'enracineront dans l'idéologie nationale.

Les États-Unis fournissent l'exemple le plus remarquable de cette association d'idées nationale. L'existence même de ce pays, en tant qu'État souverain, est issue d'une lutte contre une Angleterre monarchique et aristocratique. A l'exception d'une minorité de loyalistes, les Américains au temps du gouvernement Grenville avaient probablement cessé de considérer le roi d'Angleterre comme leur roi et l'aristocratie anglaise comme leur aristocratie. Au cours de la guerre de l'Indépendance, ils ont combattu contre un monarque et une aristocratie qu'ils considéraient comme étant devenus étrangers (et ils l'étaient effectivement devenus) et comme interférant avec leurs intérêts politiques et économiques. Cependant, dès un des premiers stades des troubles, ils présentèrent leur cause, qui était en réalité nationale, comme la cause du « peuple » contre ses « tyrans », en se fondant sur les Droits de l'Homme inaliénables et sur les principes généraux de la démocratie classique. Les textes de la Déclaration

---

<sup>1</sup> On pourrait croire que cette règle comporte des exceptions dans les cas où l'opposition aboutit à instaurer un régime ouvertement autocratique. Cependant la plupart des autocraties ont, l'histoire nous l'enseigne, accédé au pouvoir par des voies démocratiques et ont fondé leur domination sur l'assentiment du peuple. César n'a pas été assassiné par les plébéiens, mais les aristocrates oligarchiques qui l'ont tué ont également fait usage d'une phraséologie démocratique.

de l'Indépendance et de la Constitution incorporèrent ces principes. La guerre d'Indépendance fut suivie par un développement prodigieux qui absorba et satisfit la plupart des citoyens et, du même coup, parut prouver le bien-fondé de la doctrine embaumée dans les archives sacrées de la nation.

Les oppositions triomphent rarement lorsque les groupes détenant le pouvoir sont dans la fleur de leur puissance et de leur réussite. Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des oppositions professant la doctrine classique de la démocratie s'élevèrent et finalement prévalurent contre des gouvernements dont certains - notamment en Italie - étaient évidemment en pleine décrépitude et étaient devenus des symboles d'incompétence, de brutalité et de corruption. Très naturellement, sinon très logiquement, ces succès furent portés au crédit de la doctrine démocratique, qui, en outre, se présentait sous un jour favorable quand on la comparait aux superstitions d'illettrés encouragés par les gouvernements déchus. Dans de telles circonstances, révolution démocratique était synonyme d'évangile de la raison et du progrès. Certes, un tel avantage initial ne pouvait, à la longue, manquer d'être perdu et l'abîme séparant la théorie et la pratique de la démocratie ne pouvait manquer d'être constaté. Néanmoins, les roses de l'aurore ont mis longtemps à se faner.

En troisième lieu, on ne doit pas méconnaître qu'il existe des systèmes sociaux dans lesquels la doctrine classique s'ajuste effectivement aux réalités avec un degré d'approximation suffisant. Comme nous l'avons signalé, ce cas se rencontre chez beaucoup de sociétés petites et primitives qui, au demeurant, ont précisément servi de prototypes aux fondateurs de la doctrine. Ce cas peut également se présenter chez les sociétés qui ne sont pas primitives, pourvu qu'elles ne soient pas trop différenciées et qu'elles n'aient pas à digérer des problèmes trop ardues. La Suisse est le meilleur exemple d'une démocratie de ce type. Il n'existe guère de motifs de querelle dans un monde de paysans qui, à l'exception de ses banques et de ses hôtels, n'entretient pas de grandes entreprises capitalistes et dont les problèmes politiques sont tellement simples et tellement stables qu'il y a toutes raisons de s'attendre à ce qu'une majorité écrasante de citoyens les comprennent et tombent d'accord à leur sujet. Si, cependant, nous pouvons conclure que, dans de tels cas, la doctrine classique se rapproche de la réalité, cette correspondance, il nous faut immédiatement l'ajouter, ne tient pas à ce que cette doctrine définit un système efficace de décision politique, mais tout simplement au fait qu'il n'y a pas de grandes décisions à prendre. En dernier lieu, l'exemple des États-Unis peut encore être invoqué aux fins de montrer que la doctrine classique semble parfois cadrer avec les faits, même dans une société qui est gigantesque et fortement différenciée et à laquelle se posent d'immenses problèmes - pourvu que des conditions favorables mithridatisent le poison de ces problèmes. Avant l'intervention des États-Unis dans la première guerre mondiale, l'opinion publique se concentrait principalement sur la tâche consistant à exploiter les possibilités économiques du pays. Aussi longtemps que la politique n'interférait pas sérieusement avec cette tâche, aucune décision du Congrès ou de la Maison Blanche n'importait réellement au citoyen moyen, qui observait avec un mépris bienveillant les bouffonneries des politiciens. Certains groupes pouvaient bien s'exciter sur le tarif douanier, sur la démonétisation du métal argent, sur la mauvaise gestion d'une municipalité ou sur une prise de bec occasionnelle avec l'Angleterre ; mais le public, dans son ensemble, se désintéressait de la politique, sauf dans un seul cas de désaccord profond qui, effectivement, a accouché d'un désastre national - la guerre de Sécession.

Enfin, en quatrième lieu, les politiciens apprécient, bien entendu, à sa valeur une phraséologie qui leur permet de flatter les masses, tout en leur procurant d'excellentes occasions, non seulement d'éluder leurs responsabilités, mais encore d'accabler leurs adversaires « au nom du peuple souverain ».

*Quatrième partie : socialisme et démocratie*

## Chapitre 22

---

### Une théorie alternative de la démocratie

#### *I. Compétition pour la direction politique.*

[Retour à la table des matières](#)

Je crois que la plupart des adeptes de la science politique en sont désormais venus à accepter les critiques dirigées au cours du chapitre précédent contre la doctrine classique de la démocratie. Je crois également que la plupart d'entre eux sont d'accord ou seront d'accord avant qu'il soit longtemps pour se rallier à une autre théorie qui se rapproche beaucoup plus de la réalité, tout en sauvant du naufrage une bonne partie des éléments de la méthode démocratique, au sens où ses partisans entendent réellement ce terme. Tout comme la théorie classique, cette conception nouvelle peut être condensée en une courte définition.

On se rappelle que nos principales difficultés avec la théorie classique se concentraient sur la proposition selon laquelle « le peuple » se formerait une opinion précise et rationnelle sur chaque problème spécifique et donnerait - en démocratie - effet à cette opinion en désignant des « représentants » chargés de veiller à ce que ses volontés soient mises à exécution. Par conséquent, la doctrine classique subordonne le choix des représentants à l'objectif primordial de l'organisation démocratique qui consisterait à investir le corps électoral du pouvoir de statuer sur les problèmes politiques pendants. Mais supposons que, renversant l'ordre de ces éléments, nous subordonnions le règlement par le corps électoral des questions pendantes à l'élection des hommes chargés d'exécuter les volontés des électeurs. En d'autres termes, nous

admettons désormais que le rôle du peuple consiste à accoucher d'un gouvernement ou, alternativement, d'un organisme intermédiaire qui, à son tour, accouchera d'un pouvoir exécutif<sup>1</sup> national, c'est-à-dire d'un gouvernement. Et nous en arrivons à notre définition : la méthode démocratique est le système institutionnel, aboutissant à des décisions politiques, dans lequel des individus acquièrent le pouvoir de statuer sur ces décisions à l'issue d'une lutte concurrentielle portant sur les votes du peuple.

L'explication et la défense de cette conception vont nous prouver très vite que, tant en ce qui concerne la plausibilité des hypothèses que la crédibilité des propositions, elle constitue un grand progrès par rapport à la théorie classique du processus démocratique.

En premier lieu, cette conception nous munit d'un critérium raisonnablement sûr pour établir une distinction entre les gouvernements démocratiques et les autres. Nous avons vu que la théorie classique se heurte, dans cet ordre d'idées, à des difficultés tenant à ce que la volonté et les intérêts du peuple peuvent être (et ont été dans beaucoup de cas historiques) servis tout aussi bien, sinon mieux, par des gouvernements qui ne sauraient être qualifiés de démocratiques, si l'on emploie cette épithète dans n'importe lequel des sens acceptés. Désormais, notre position s'est quelque peu améliorée, en partie parce que nous avons décidé de prendre pour pierre de touche un procédé opératoire dont la présence ou l'absence est facile à vérifier dans la plupart des cas<sup>2</sup>.

Par exemple, une monarchie parlementaire à la mode anglaise satisfait aux conditions de la méthode démocratique parce que le monarque est pratiquement contraint de nommer aux postes ministériels les mêmes hommes que le Parlement aurait choisis. Par contre, une monarchie « constitutionnelle » ne saurait prétendre à être qualifiée de démocratique, car le corps électoral et le Parlement, tout en jouissant de tous les autres droits reconnus au corps électoral et au Parlement d'une monarchie parlementaire, n'ont pas cependant le pouvoir d'imposer leur volonté en ce qui concerne la composition du cabinet : les ministres sont, en pareil cas, dans le fond comme dans la forme, les serviteurs du monarque et ne peuvent en principe être renvoyés ou nommés que par lui. Il se peut qu'un tel système convienne au peuple. Il se peut que le corps électoral confirme son accord en votant contre toute proposition de réforme. Il se peut que le monarque soit assez populaire pour être sûr de triompher en cas de compétition pour le pouvoir suprême. Comme, toutefois, aucun mécanisme n'est prévu pour rendre une telle compétition effective, le cas de la monarchie constitutionnelle ne rentre pas dans notre définition du régime démocratique.

En second lieu, la théorie inhérente à notre définition nous assure toutes les facilités désirables pour faire état comme il se doit du rôle capital de l'état-major politique (*leadership*). Il n'en allait pas de même dans la théorie classique qui, attribuant, comme nous l'avons vu, aux électeurs un degré parfaitement irréaliste d'initiative, revenait pratiquement à ignorer le rôle du commandement. Cependant les collectivités agissent presque exclusivement par le truchement de leurs chefs - c'est là le

---

<sup>1</sup> Le terme équivoque « exécutif » pourrait nous orienter dans une fausse direction. Tel n'est plus le cas, cependant, si nous l'employons dans le sens où on l'applique, en Amérique, aux fondés de pouvoir (*executives*) d'une grande société, qui, en fait, ne se bornent pas, si l'en faut de beaucoup, à « exécuter » les volontés des actionnaires.

<sup>2</sup> Cf. toutefois le quatrième point ci-dessous.

mécanisme essentiel de presque toute action collective dépassant le niveau du simple réflexe. Les propositions, relatives au fonctionnement et aux résultats de la méthode démocratique, qui reconnaissent ce facteur sont donc nécessairement infiniment plus réalistes que celles qui l'ignorent. Elles ne s'en tiennent pas à l'accomplissement d'une volonté générale, mais, allant sensiblement plus loin, elles montrent comment cette volonté émerge, ou comment elle fait l'objet d'une substitution ou d'une contrefaçon. La « volonté fabriquée », comme nous l'avons baptisée, cesse d'être traitée comme une difformité dont nous espérons pieusement qu'elle brillera par son absence et d'être laissée à ce titre à l'extérieur de la théorie : elle y entre au contraire de plain-pied et de plein droit.

En troisième lieu, cependant, pour autant que se manifestent des volitions collectives authentiques - par exemple, la volonté formulée par les chômeurs de recevoir des allocations ou la volonté de les secourir exprimée par d'autres groupes -, notre théorie ne les néglige aucunement. Tout au contraire, nous sommes désormais en mesure de leur distribuer exactement le rôle de leur emploi. De telles volitions, en règle générale, ne s'affirment pas d'elles-mêmes, directement. Même si elles sont vigoureuses et nettes, elles restent souvent latentes pendant des dizaines d'années, jusqu'au jour où elles sont appelées à la vie par quelque chef de parti qui les convertit en facteurs politiques. Il accomplit (ou ses agents accomplissent pour son compte) cette opération d'alchimie en organisant ces volitions, en les surexcitant et en insérant finalement des articles appropriés dans son programme de concurrence électorale. L'interaction entre les intérêts sectionnels et l'opinion publique, ainsi que la façon dont ces fils s'entremêlent pour composer la tapisserie que nous appelons « situation politique » apparaissent, quand on se place sous cet angle, sous un jour nouveau.

En quatrième lieu, notre théorie, bien entendu, n'est pas plus précise que ne l'est le concept de compétition (ou concurrence) pour la direction politique. Ce concept soulève des difficultés analogues à celles qui sont inhérentes au concept de concurrence économique, dont il peut être utilement rapproché. Dans la vie économique, la concurrence ne fait jamais complètement défaut, mais elle n'est à peu près jamais parfaite<sup>1</sup>. De même, la vie politique comporte toujours une certaine concurrence, bien que peut-être seulement potentielle, pour l'allégeance du peuple. Pour simplifier notre tâche, nous n'avons retenu, comme type de concurrence servant à définir la démocratie, que le cas des libres candidatures en compétition pour des votes libres. Une telle restriction se justifie par le fait que la démocratie paraît impliquer l'application à la conduite des luttes politiques concurrentielles d'une méthode ayant fait ses preuves : or, la méthode électorale est pratiquement la seule dont puissent se servir à cette fin les collectivités d'une taille quelconque. Cependant, bien que notre restriction exclue maints procédés employés pour saisir les rênes du pouvoir, par exemple la compétition par voie d'insurrection militaire, qu'il convient effectivement d'écarter<sup>2</sup>, elle n'exclut pas certains cas qui présentent une analogie frappante avec les phénomènes

---

<sup>1</sup> Nous avons donné dans la deuxième partie des exemples des problèmes posés par cette imperfection de la concurrence.

<sup>2</sup> Notre restriction exclut également des méthodes qui ne devraient pas l'être, par exemple celles de prise de possession du commandement politique par consentement tacite du peuple ou d'élection par acclamation (*quasi per inspirationem*). Cette dernière ne diffère que par sa forme technique de l'élection par vote. Mais la première n'est pas, même de nos jours, dénuée de toute importance : l'emprise exercée par un chef de parti (*party boss*) sur son parti n'est fréquemment fondée sur rien d'autre que sur l'acceptation tacite de son autorité par les adhérents. Cependant, relativement parlant, ce sont là des détails qu'il est permis, à mon sens, de négliger dans une esquisse comme celle-ci.

économiques que nous qualifions de concurrence « déloyale » ou « frauduleuse », ou de délit de coalition. Or, nous ne pouvons pas exclure ces cas, car, si nous les éliminions, nous en serions réduits à une démocratie idéale, parfaitement irréaliste <sup>1</sup>. Entre ce cas idéal qui n'existe pas et les cas dans lesquels toute concurrence opposée au chef exerçant le pouvoir est empêchée par la force, se place toute une gamme de variantes à l'intérieur de laquelle la méthode démocratique de gouvernement se dégrade, par nuances imperceptibles, jusqu'à rejoindre la méthode autocratique. Mais si nous désirons comprendre et non pas philosopher, les démocraties sont ce qu'elles doivent être. La valeur de notre critérium n'est pas sérieusement affectée par la diversité de qualité des démocraties,

En cinquième *lieu*, notre théorie paraît clarifier la relation qui subsiste entre la démocratie et la liberté individuelle. Si nous entendons par cette dernière l'existence d'une zone d'autonomie individuelle dont les limites sont historiquement variables - aucune société ne tolère une liberté absolue, fût-ce de la conscience et de la parole, aucune société ne réduit à zéro cette zone d'indépendance -, le problème devient évidemment une question de degré. Nous avons reconnu que la méthode démocratique ne garantit pas nécessairement une marge de liberté individuelle supérieure à celle que concéderait une autre méthode politique dans des circonstances similaires et il peut même fort bien advenir que les choses se passent à l'inverse. Il n'en existe pas moins une relation entre la méthode démocratique et la liberté individuelle. Si chacun est libre, en principe tout au moins, de briguer le commandement politique <sup>2</sup> en faisant acte de candidature électorale, une telle faculté se traduira dans la plupart des cas (mais non dans tous) par une grande liberté de discussion pour tous et, notamment, par une liberté de la presse très large. Certes, cette relation entre la démocratie et la liberté n'est pas absolument rigoureuse et elle peut recevoir des crocs-en-jambe. Elle n'en présente pas moins, et il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'en dire plus long, une grande importance du point de vue de l'intellectuel.

En sixième lieu, il convient d'observer que, définissant la fonction essentielle du corps électoral comme étant d'accoucher d'un gouvernement (directement ou par le truchement d'un corps intermédiaire), je lui ai implicitement reconnu également la fonction consistant à révoquer un gouvernement. La première fonction équivaut simplement à accepter un chef ou une équipe de chefs, la seconde revient simplement à leur retirer cette acceptation. Cette définition fait donc état d'un élément qui a peut-être échappé à l'attention du lecteur. Celui-ci peut, en effet, avoir pensé que le corps électoral, non seulement met en selle le gouvernement, mais encore le contrôle. Comme, cependant, en règle générale les électeurs ne contrôlent en aucune façon leurs chefs politiques, sinon en refusant de les renommer (ou de réélire les majorités parlementaires qui les soutiennent), il paraît convenable de ramener la conception que nous nous faisons de ce contrôle aux deux moyens - nomination et révocation - indiqués dans notre définition. A l'occasion, des révolutions spontanées surviennent qui renversent directement un gouvernement ou tel ou tel ministre, ou qui les contraignent à suivre une certaine ligne de conduite. Toutefois, non seulement ces cas sont exceptionnels, mais encore, comme nous le verrons, ils sont incompatibles avec l'esprit de la méthode démocratique.

---

<sup>1</sup> Comme en matière économique, *certaines* restrictions sont implicitement contenues dans les principes légaux et moraux de la communauté.

<sup>2</sup> Libre, voulons-nous dire, au sens où chacun est libre de fonder un nouveau tissage.



En septième lieu, notre théorie jette sur une vieille controverse une lumière qui faisait grandement défaut. Si l'on se rallie à la doctrine classique de la démocratie et si l'on assimile, en conséquence, la méthode démocratique à un système garantissant que les problèmes seront résolus et que les lois seront ajustées conformément à la volonté du peuple, l'on ne saurait manquer d'être frappé par le fait que, même si cette volonté était indéniablement réelle et définie, elle ne serait pas, dans bien des cas, couronnée d'effet, mais plutôt dénaturée par une décision prise à la majorité simple : évidemment, la volonté de la majorité n'est que la volonté de la majorité, et non pas la volonté du « peuple », et l'on ne résout pas le problème en identifiant par définition ces deux volontés. Des efforts visant à une solution réelle ont cependant été tentés par les auteurs de plans variés de « représentation proportionnelle ».

Des critiques, fondées sur des motifs d'ordre pratique, ont été formulées à l'encontre de ces plans. Il est effectivement évident, non seulement que la représentation proportionnelle fournit à toutes sortes d'idiosyncrasies l'occasion de se manifester, mais encore qu'elle peut empêcher la démocratie de se donner des gouvernements efficaces et qu'elle peut ainsi se révéler comme dangereuse au cours des périodes de tension<sup>1</sup>. Cependant, avant de conclure que la démocratie devient ingouvernable si son principe est appliqué avec conséquence, nous ferions bien de nous demander si ce principe implique réellement la représentation proportionnelle. Or, en fait, il n'en est rien. Si le véritable objet du vote consiste pour les électeurs à se donner des chefs, les raisonnements invoqués à l'appui de la représentation proportionnelle s'effondrent, puisque nous ne sommes plus liés par leurs prémisses. Le principe de la démocratie signifie alors simplement que les rênes du gouvernement doivent être confiées à ceux des hommes politiques qui disposent d'un soutien électoral plus puissant que celui de n'importe quel autre des équipes ou individus concurrents. Or, un tel principe semble, à son tour, maintenir au système majoritaire sa position dans le cadre logique de la méthode démocratique, bien que nous puissions continuer à le condamner pour des motifs extérieurs à ce cadre.

## *II. Application du principe.*

[Retour à la table des matières](#)

Ayant exposé notre théorie alternative dans la section précédente, nous allons maintenant essayer de dégager certaines des plus importantes caractéristiques inhérentes à la structure et au fonctionnement du mécanisme politique dans les pays démocratiques.

1. Dans une démocratie, comme je l'ai dit, la fonction primordiale du vote électoral consiste à accoucher d'un gouvernement. Cette fonction peut être remplie en élisant une équipe complète d'agents exécutifs; toutefois, une telle pratique caractérise principalement la formation des gouvernements locaux et nous la laisserons de côté

---

<sup>1</sup> Les arguments contraires à la représentation proportionnelle ont été exposés avec talent par le professeur F.-A. Hermens dans « Le Cheval de Troie de la Démocratie ». *Social Research*, novembre 1938.

par la suite <sup>1</sup>. Prenant exclusivement en considération le gouvernement national, nous pouvons dire que l'accouchement d'un gouvernement revient principalement à désigner son chef <sup>2</sup>, que nous qualifierons, comme précédemment, de « premier ministre ».

Il existe une seule démocratie, à savoir les États-Unis <sup>3</sup>, dans laquelle *le* vote des électeurs désigne directement le Premier ministre. Dans tous les autres cas, le vote des électeurs n'accouche pas directement d'un gouvernement, mais d'un organe intermédiaire, que nous désignerons désormais par le terme Parlement <sup>4</sup>, auquel est dévolu la fonction d'accoucher d'un gouvernement. Il semblerait, au premier abord, qu'il soit facile d'expliquer, à la fois par des raisons historiques et par des raisons pratiques, d'une part l'adoption *ou* plutôt l'évolution de ce système et, d'autre part, les différentes

<sup>1</sup> Nous excluons ce cas uniquement pour simplifier notre exposé, car ce phénomène cadre parfaitement avec notre schéma.

<sup>2</sup> Cette formule n'est qu'approximativement exacte. En effet, le vote des électeurs fait accéder au pouvoir un groupe qui, dans tous les cas normaux, reconnaît un chef politique, mais il existe, en règle générale, des chefs en second et en troisième rangs qui jouissent d'une influence politique personnelle et auxquels le chef du parti ne peut pas ne pas confier des postes adéquats. Nous allons faire immédiatement état de cette circonstance.

Il importe de conserver présent à l'esprit un autre point. Bien qu'il existe de bonnes raisons pour s'attendre à ce qu'un homme, s'il se hisse au pouvoir suprême, soit, en règle générale, doué d'une énergie considérable (qu'il soit ce qu'il soit, nous y reviendrons ultérieurement, à tous autres égards), il ne s'ensuit pas que tel soit toujours le cas. C'est pourquoi le terme chef (*leader* ou *leading man*) n'implique pas que les individus ainsi désignés soient nécessairement dotés de qualités de commandement, ni qu'ils donnent toujours des directives personnelles. Il existe des situations politiques favorables à la carrière d'hommes déficients du point de vue commandement (et à d'autres points de vue), ainsi que des situations défavorables à l'établissement de fortes positions personnelles. Un poste ou une constellation de partis peuvent donc être occasionnellement acéphales. Cependant tout le monde reconnaît qu'il s'agit là d'un état pathologique et de l'une des causes classiques de défaite.

<sup>3</sup> Nous sommes en droit, je le présume, de négliger le collège électoral, puisque ses membres sont tenus par leur mandat impératif. En qualifiant de premier ministre le Président des États-Unis, je désire souligner la similitude fondamentale de sa position avec celle des premiers ministres des autres démocraties. Je ne voudrais pas, néanmoins, minimiser les différences qui subsistent entre les deux cas, bien que certaines d'entre elles soient plus formelles que réelles. La moins importante consiste en ce que le Président remplit également les fonctions (en majeure partie) de représentation qui sont celles, disons, des Présidents de la République Française. Il est beaucoup plus important de constater qu'il n'a pas le pouvoir de dissoudre le Congrès - mais le Premier ministre français n'a pas davantage. D'autre part, sa position est plus forte que celle du Premier ministre anglais, car, qu'il dispose ou non d'une majorité au Congrès, son droit de gouverner (*leadership*) subsiste - tout au moins légalement : mais en fait, le défaut de majorité le met échec et mat. De même, il peut nommer et révoquer (presque) à sa volonté les agents placés à la tête des départements ministériels (*cabinet officers*). On ne saurait guère qualifier ces agents de ministres, au sens anglais du terme, et ils ne sont guère davantage que des « secrétaires » au sens courant du terme. Nous pourrions donc conclure que, à un certain point de vue, le Président n'est pas seulement le premier ministre, mais encore le seul ministre - à moins que nous ne retenions une analogie entre les fonctions des ministres anglais et celles de tels membres du Congrès qui sont les porte-parole du pouvoir exécutif.

Il n'est pas difficile d'interpréter et d'expliquer ces particularités, et bien d'autres encore, propres aux États-Unis et à tout autre pays appliquant la méthode démocratique. Cependant, pour faire court, nous prendrons principalement en considération le système anglais et nous considérerons tous les autres cas comme des « déviations » plus ou moins graves. En d'autres termes, nous admettrons que, jusqu'à ce jour, la logique du gouvernement démocratique a été développée le plus complètement dans la pratique anglaise (mais non en ce qui concerne les modalités légales).

<sup>4</sup> On se rappellera que j'ai défini le Parlement comme un organe de l'État. Bien que j'aie procédé ainsi pour des motifs de logique purement formelle (légale), cette définition cadre particulièrement bien avec ma conception de la méthode démocratique. Le mandat parlementaire équivaut donc à un poste de fonctionnaire.

formes qu'il a prises dans des structures sociales différentes. Cependant la délégation parlementaire n'est pas une construction logique, mais le résultat d'une croissance naturelle dont les nuances et conséquences subtiles échappent complètement à l'interprétation des doctrines officielles ou, à plus forte raison, légales.

Comment un Parlement engendre-t-il un gouvernement? La méthode la plus naturelle consiste pour lui à élire les ministres ou, plus réalistement, à élire le Premier ministre, puis à approuver par un vote la liste des ministres qu'il présente. Cette méthode est rarement appliquée <sup>1</sup>, mais elle met en lumière mieux que toute autre le caractère de la procédure mise en œuvre. En outre, toutes les autres méthodes peuvent être ramenées à celle de l'élection par le Parlement, puisque, dans tous les cas normaux, le Premier ministre est précisément l'homme que le Parlement aurait désigné pour cette charge, Son mode effectif de nomination par un monarque, comme en Angleterre, par un Président, comme en France, ou par une institution ou commission spéciale, comme dans l'État libre prussien au temps de la République de Weimar, est purement une question de forme.

La pratique anglaise traditionnelle est la suivante : après une élection générale, le parti victorieux dispose normalement de la majorité des sièges au Parlement et il est ainsi en mesure de refuser un vote de confiance (*carry a vote of want of confidence*) à quiconque, sinon à son propre chef que le Parlement charge ainsi tacitement de gouverner le pays. Le chef du parti victorieux est investi par le monarque - il « baise les mains » - et lui présente sa liste de collaborateurs, dont la liste des ministres titulaires (*cabinet ministers*) constitue un élément. Il inclut dans cette dernière, premièrement quelques vétérans du parti qui reçoivent ce que l'on pourrait appeler des postes de complaisance; deuxièmement, les chefs de seconde ligne, c'est-à-dire les hommes sur lesquels il compte pour la bataille parlementaire au jour le jour et qui doivent cette faveur en partie à leur valeur politique positive, en partie à leur valeur de gêneurs potentiels; troisièmement, les hommes qui montent et qui sont admis dans le cercle enchanté du pouvoir aux fins « de faire venir sur le pont les cerveaux parvenus à l'entre-pont »; et parfois, quatrièmement, quelques hommes considérés comme particulièrement qualifiés pour occuper certains postes <sup>2</sup>). Cependant, répétons-le, cette pratique tend, dans tous les cas normaux, à aboutir au résultat même par lequel se traduirait l'élection du Premier ministre par le Parlement. Le lecteur aura également reconnu que, dans les pays comme l'Angleterre où le Premier ministre dispose du droit effectif de dissolution (« d'aller au pays »), le résultat doit se rapprocher dans une certaine mesure de celui que l'on pourrait attendre de l'élection directe du cabinet par le corps électoral, aussi longtemps que celui-ci reste fidèle au chef du gouvernement <sup>3</sup>. Cette analogie peut être illustrée par un exemple célèbre.

---

<sup>1</sup> Elle le fut en Autriche après l'effondrement de 1918. (*N. d. T.* La méthode de l'investiture, introduite en France par la constitution de 1946, s'en rapproche).

<sup>2</sup> En déplorant, comme d'aucuns le font, que l'aptitude aux emplois compte pour si peu dans de tels arrangements, on passe à côté du sujet, c'est-à-dire de la description du système : il est de l'essence du gouvernement démocratique que les valeurs politiques comptent primordialement, l'aptitude aux emplois ne jouant qu'un rôle accessoire. Cf. ci-dessous, chap. 23.

<sup>3</sup> Si, comme c'était le cas en France sous la III<sup>e</sup> République, le Premier ministre ne dispose pas d'un tel pouvoir de dissolution, les coteries parlementaires acquièrent une telle indépendance que le parallélisme entre l'acceptation d'un homme par le Parlement et l'acceptation du même homme par le corps électoral est affaibli ou détruit. En une telle occurrence, le sport de la politique parlementaire tourne à la rixe confuse, et, de notre point de vue, il s'agit là d'une faute de construction commise en dessinant le plan de la machine constitutionnelle. Raymond Poincaré était du même avis.

2. En 1879, alors que le gouvernement de Beaconsfield (Disraeli), après presque six ans d'exercice heureux du pouvoir, couronné par le succès spectaculaire du congrès de Berlin <sup>1</sup>, était, à s'en tenir à tous les précédents normaux, en droit d'escompter un succès électoral, Gladstone souleva soudain le pays au moyen d'une série de discours d'une vigueur insurpassable (campagne Midlothian) grâce auxquels, en faisant vibrer habilement la corde des atrocités turques, il fut à titre personnel porté à la crête d'une vague d'enthousiasme populaire. Le parti officiel de Gladstone ne jouait aucun rôle dans cette campagne, désapprouvée en fait par certains de ses dirigeants. Gladstone avait abandonné depuis des années la direction du parti et il travaillait le public en franc-tireur. Quand, cependant, sous cette impulsion impétueuse le parti libéral eut remporté une victoire écrasante, il sauta aux yeux de tous que Gladstone devait être de nouveau mis à la tête du parti - ou plutôt qu'il était devenu le chef du parti en vertu de sa position de chef de la nation et qu'il n'y avait tout simplement pas de place pour un autre que lui. Et il accéda au pouvoir dans un halo de gloire.

Or, on peut tirer de cet épisode beaucoup d'enseignements en ce qui concerne le fonctionnement de la méthode démocratique. Tout d'abord, il convient d'observer que l'exemple est, certes, unique en son genre par sa qualité dramatique, mais non à tous autres égards : il doit être considéré comme un spécimen exceptionnel d'une espèce normale. Les cas des deux Pitt, de Peel, de Palmerston, de Disraeli, de Campbell Bannermann et d'autres encore n'en diffèrent que par degré, et non par nature.

En ce qui concerne, en premier lieu, le rôle du Premier ministre en tant que chef politique <sup>2</sup>, notre exemple montre qu'il comprend trois éléments distincts à ne pas

---

Il va de soi que de telles situations surviennent également en Angleterre. En effet, le pouvoir de dissolution dont est revêtu le Premier ministre - strictement parlant, son pouvoir de « recommander au souverain » de dissoudre la Chambre des Communes - est inopérant, ou bien si le comité directeur du parti s'y oppose, ou bien s'il n'y a aucune chance pour que des élections fortifient son emprise sur le Parlement. En d'autres termes, le Premier ministre peut être plus fort (bien qu'éventuellement toujours faible) au Parlement qu'il ne l'est dans le pays. Un tel état de choses tend à se développer assez régulièrement après qu'un gouvernement a été au pouvoir pendant quelques années. Dans le système anglais, cependant, cette déviation par rapport à la norme ne saurait persister très longtemps.

<sup>1</sup> Je n'entends pas dire que le règlement temporaire des questions soulevées par la guerre russo-turque, ni que l'acquisition parfaitement inutile de l'île de Chypre étaient en eux-mêmes de grands chefs-d'œuvre d'art politique - mais je veux dire que du point de vue politique intérieure ces résultats se classaient exactement dans la catégorie des succès voyants qui doivent normalement chatouiller la vanité du citoyen moyen et qui améliorent grandement les chances du gouvernement dans une ambiance de patriotisme chauvin. En fait, l'opinion générale était que Disraeli l'aurait emporté s'il avait dissous le Parlement immédiatement après son retour de Berlin.

<sup>2</sup> La façon de procéder anglaise est bien caractérisée par le fait que la reconnaissance officielle de l'existence du poste de Premier ministre a été différée jusqu'en 1907, date à laquelle il fut accordé à ce personnage de figurer dans l'ordre de préséance officielle établi pour les réceptions de la Cour d'Angleterre. Cependant, ce poste est aussi ancien que le gouvernement démocratique lui-même. Néanmoins, comme le gouvernement démocratique n'a jamais été introduit par une loi distincte, mais a lentement évolué en tant qu'élément d'un processus social extensif, il n'est pas facile d'indiquer, même approximativement, sa date ou même sa période de naissance. Au long d'une longue bande de temps on voit se manifester des cas embryonnaires. Il est tentant de faire remonter l'institution au règne de Guillaume III, dont la position, considérablement plus faible que celle de ses prédécesseurs autochtones, paraît prêter une apparence de vraisemblance à une telle hypothèse. On peut cependant y objecter, non pas tant que l'Angleterre n'était pas à l'époque une « démocratie » - le lecteur se rappellera que nous ne définissons pas la démocratie par l'extension du droit de vote -, mais bien plutôt que, d'une part, le cas embryonnaire de Danby s'était produit sous

confondre, qui, selon les cas, sont mélangés dans des proportions variées, le dosage déterminant la nature de l'autorité de chaque Premier ministre. D'après cet exemple, le Premier ministre accède *au pouvoir en tant que chef de son parti au Parlement*. Cependant, dès qu'il est installé, il devient dans un certain sens, le chef du Parlement, chef direct de l'assemblée dont il est membre, mais aussi chef indirect de l'autre chambre. On doit voir dans cette expression davantage qu'un euphémisme officiel, davantage aussi que la reconnaissance du pouvoir parlementaire inhérent à l'emprise du Premier ministre sur son parti majoritaire. Il acquiert également une influence sur les autres partis et sur leurs membres ou il excite leur antipathie et ces actions ou réactions sont susceptibles de modifier grandement ses chances de succès. Dans le cas limite, dont le meilleur exemple nous est fourni par la technique de Sir Robert Peel, il peut forcer la main à son propre parti en s'appuyant sur un autre. Enfin, bien qu'il soit également, dans tous les cas normaux, le chef de son parti dans le pays, le spécimen bien développé de l'espèce des Premiers ministres occupera dans le pays une position distincte de celle qu'il acquiert automatiquement en dirigeant l'organisation du parti. Il guidera l'opinion de son parti en l'animant - en le modelant; et finalement, dépouillant ses œillères partisans, il se haussera jusqu'à la mission de pilote de l'opinion publique, de chef national dégagé dans une certaine mesure de l'opinion plus étroite de son parti. Il est à peine besoin de dire combien un tel achèvement est éminemment personnel et combien peut être grande la puissance d'un tel point d'appui situé en dehors à la fois du parti et du Parlement. Un tel conducteur hors série est muni d'un fouet dont les claquements peuvent mettre en fuite ses partisans récalcitrants ou intrigants, mais dont la mèche peut cruellement couper la main qui le manie maladroitement.

Cette observation suggère une réserve importante à notre proposition selon laquelle, en régime parlementaire, le rôle d'accoucher d'un gouvernement incombe au Parlement. Le Parlement décide normalement qui sera Premier ministre, mais, ce faisant, il n'est pas entièrement libre. Exception faite pour des cas particuliers, tels que celui de la chambre française, les désirs des membres ne constituent pas, en règle générale, les données finales du processus dont émerge le gouvernement. Ces membres n'ont pas les mains liées seulement par leurs obligations envers leur parti.

---

Charles II et que, d'autre part, Guillaume III lui-même ne s'est jamais résigné à cette solution et a réussi à se réserver certains pouvoirs. On ne doit pas, bien entendu, confondre les Premiers ministres avec les simples conseillers, quelle que soit l'influence de ces derniers sur leurs souverains et si solidement retranchés soient-ils au cœur même de l'organisme générateur de puissance politique - comme le furent, par exemple, Richelieu, Mazarin ou Stafford. Godolphin et Harley sous la reine Anne représentèrent clairement des cas de transition. Le premier homme qui fut universellement reconnu comme Premier ministre par ses contemporains, puis par les historiens, fut sir Robert Walpole. Néanmoins, à cet homme d'État, tout comme au duc de Newcastle (ou à son frère Henry Pelham ou aux deux frères conjointement), et en fait, à tous les dirigeants jusqu'à Lord Shelburne (y compris Pitt l'aîné qui pourtant, même en sa qualité de ministre des Affaires Étrangères, fut très près de remplir nos conditions *dans leur substance*), font défaut telles ou telles caractéristiques du poste. Pitt le jeune fut le premier spécimen complet de l'espèce.

Il est intéressant de noter que, dans le cas de sir Robert Walpole, comme, ultérieurement, dans celui de Lord Carteret (comte de Granville), les contemporains ne comprirent pas qu'un organe essentiel au gouvernement démocratique était en train de se développer à travers des tissus atrophiés. Tout au contraire, l'opinion publique ne voyait là que l'apparition d'une tumeur maligne, dont la croissance menaçait la prospérité nationale et la démocratie - « seul ministre » ou « Premier ministre » était alors un terme injurieux lancé à Walpole par ses adversaires. Un tel fait est significatif. Il ne révèle pas seulement la résistance à laquelle se heurtent habituellement les institutions nouvelles - il révèle également que cette institution était tenue pour incompatible avec la doctrine classique de la démocratie, qui, de fait, n'a pas de place pour le commandement (*leadership*) politique, au sens où nous entendons ce terme, ni, par conséquent, de place pour les réalités de la position d'un Premier ministre.

Ils sont également poussés par l'homme qu'ils « élisent » - poussés par lui à l'acte même de son « élection », exactement comme ils sont poussés par lui après qu'ils l'ont « élu ». Tout cheval est, bien entendu, libre de se dérober sur l'obstacle et il advient qu'il prenne le mors aux dents. Mais la révolte ou la résistance passive opposée aux directives du chef indique précisément quelle est la relation normale de chef à partisans - et cette relation est de l'essence même de la méthode démocratique. La victoire personnelle de Gladstone en 1880 fournit la meilleure réponse à la théorie officielle d'après laquelle le Parlement crée les gouvernements et les casse aux gages <sup>1</sup>.

3. Considérons, en second lieu, la nature et le rôle du cabinet <sup>2</sup>. Il s'agit là d'un organisme curieusement équivoque, engendré conjointement par le Parlement et par le Premier ministre. Ce dernier, comme nous l'avons vu, désigne les titulaires des postes ministériels, tandis que le premier accepte, mais simultanément influence le choix du chef du gouvernement. Du point de vue du parti, le cabinet, amalgame de chefs de second plan, en reflète plus ou moins la structure. Du point de vue du Premier ministre, le cabinet constitue une équipe, non seulement de compagnons de lutte, mais encore de militants du parti ayant à prendre en considération leurs chances et intérêts propres - un Parlement en miniature. Pour qu'une telle combinaison soit mise sur pied et fonctionne, il est nécessaire que les ministres présomptifs se décident - non pas nécessairement avec enthousiasme - à servir sous Mr X. et que Mr X. établisse un programme tel que ses collègues ne se sentent pas trop fréquemment enclins à « reconsidérer leurs positions », pour employer la phraséologie officielle, ni à faire la grève sur le tas. Ainsi donc, le cabinet (et il en va de même pour le ministre, qui, en Angleterre, comprend également des « fonctionnaires politiques », ou sous-secrétaires d'État, laissés en dehors du cabinet) remplit dans le système démocratique une fonction distincte par rapport à celle du Premier ministre, du parti, du Parlement et du corps électoral. Cette fonction de direction intermédiaire est associée avec (mais nullement fondée sur) les affaires courantes traitées par les différents

<sup>1</sup> Gladstone lui-même était un partisan convaincu de cette théorie. Ayant été battu aux élections de 1874, il n'en demanda pas moins à se présenter devant le Parlement, car il appartenait, selon lui, au Parlement de confirmer en le renversant la sentence du corps électoral. Mais il va de soi que ce respect pour les usages parlementaires était purement formel. De même, Gladstone professait une déférence illimitée envers la couronne et ses biographes se sont étonnés l'un après l'autre de l'attitude de courtisan prise par le grand chef démocratique. Cependant la reine Victoria a fait preuve, à n'en pas douter, de plus de discernement que ses biographes, si nous en jugeons par la forte antipathie qu'elle a constamment témoignée envers Gladstone à partir de 1789 et que les historiens se bornent à attribuer à l'influence pernicieuse de Disraeli. Est-il vraiment nécessaire de rappeler que des professions de respect peuvent avoir deux sentiments très différents? - le mari qui traite sa femme avec une courtoisie raffinée n'est pas en général un homme à accepter la camaraderie entre les deux sexes sur un pied d'égalité. En fait, l'attitude de haute courtoisie sert précisément à esquiver les revendications d'égalité conjugale.

<sup>2</sup> L'évolution du cabinet est, davantage encore que celle de l'emploi de Premier ministre, obscurcie par la continuité historique qui dissimule les changements intervenus dans la nature d'une institution. Jusqu'à nos jours, le Cabinet anglais constitue légalement la section exécutive du Conseil privé, lequel était, bien entendu, un instrument de gouvernement aux époques nettement pré-démocratiques. Cependant un organisme entièrement différent s'est développé sous cette apparence superficielle. Aussitôt que nous avons reconnu l'existence de cet organe, il nous est un peu plus facile de fixer la date de son apparition que dans le cas du Premier ministre. Bien que des cabinets embryonnaires aient existé au temps de Charles II (le ministère de « cabale » en fut un et le comité des Quatre, formé en connexion avec l'expérience de Temple, en fut un autre), la « junte » whig sous Guillaume III paraît avoir d'excellents titres d'antériorité. A partir du règne de la reine Anne, les divergences d'opinions entre historiens ne peuvent plus porter que sur des détails secondaires, relatifs à la nomination des membres ou au fonctionnement du cabinet.

ministres dans les départements respectifs à la tête desquels ils sont placés aux fins de maintenir les leviers de commande de la machine bureaucratique sous le contrôle de l'équipe dirigeante. Cette fonction n'a d'ailleurs qu'un lointain rapport, en admettant qu'elle en ait un, avec celle qui consisterait à « veiller à ce que la volonté du peuple soit accomplie dans chacun de ces départements ». Précisément dans les cas où les meilleurs résultats sont enregistrés, le peuple est mis en présence de mesures accomplies auxquelles il n'aurait jamais songé et qu'il n'aurait pas ratifiées si elles lui avaient été soumises avant leur promulgation.

4. Venons-en, en troisième lieu, au Parlement. J'ai déjà défini, en faisant les réserves qui s'imposent, ce qui me paraît être sa fonction primordiale, à savoir l'accouchement d'un gouvernement. Toutefois, on pourrait objecter à ma définition qu'elle ne fait pas état de ses autres fonctions. Le Parlement, bien entendu, ne se borne évidemment pas à investir et déposer des gouvernements, mais il accomplit bien d'autres tâches. Il légifère. Et même il administre. En effet, bien que tous les actes d'un Parlement, à l'exception des résolutions et des déclarations de programme, soient des « lois » au sens formel du terme, il existe beaucoup de lois qui doivent être considérées comme des mesures administratives. Le budget en fournit l'exemple le plus important. Établir un budget, c'est remplir une fonction administrative. Néanmoins, le budget américain est élaboré par le Congrès. Même lorsqu'il est préparé par le ministre des Finances avec l'approbation du cabinet, comme c'est le cas en Angleterre, il appartient au Parlement de le voter et ce vote le transforme en loi d'État. Notre théorie s'en trouve-t-elle réfutée?

Quand deux armées opèrent l'une contre l'autre, leurs manœuvres respectives sont toujours centrées sur des objectifs particuliers, déterminés par leurs situations tactiques ou stratégiques. Elles peuvent se disputer telle ou telle région ou telle ou telle colline. Cependant l'intérêt que présente la conquête de cette région ou de cette colline est nécessairement fonction du but stratégique ou tactique, qui consiste à battre l'ennemi. Il serait évidemment absurde de prétendre le rapporter aux qualités extra-militaires inhérentes à la région ou à la colline. De même, le premier et le principal but de tout parti politique consiste à prévaloir sur les autres partis, aux fins d'accéder au pouvoir ou de s'y maintenir. Tout comme la conquête d'un territoire ou d'une colline, les décisions portant sur des questions politiques ne constituent pas, du point de vue du politicien, la fin, mais seulement la matière première de l'activité parlementaire. Comme les politiciens font feu avec des discours, et non pas avec des boulets, et comme ces discours ont inévitablement pour objets les questions à l'ordre du jour, le but réel de l'activité parlementaire peut ne pas être toujours aussi évident que celui de l'activité militaire. Néanmoins, la victoire sur l'adversaire constitue l'essence des deux jeux <sup>1</sup>.

Par conséquent, en dernière analyse, la production courante de décisions parlementaires relatives aux questions nationales constitue précisément la méthode par laquelle le Parlement maintient ou refuse de maintenir un gouvernement au pouvoir

---

<sup>1</sup> Les politiciens émergent parfois des brouillards phraséologiques. Pour citer un exemple emprunté à une personne qu'on ne saurait taxer de frivolité, un homme politique du format de sir Robert Peel a bien caractérisé la nature de son métier quand il a déclaré après sa victoire parlementaire remportée sur le gouvernement Whig, à l'occasion de la politique de ce dernier en Jamaïque : « La Jamaïque était un *bon* cheval à monter. » Et *nunc erudimini*...

ou par laquelle le Parlement accepte ou refuse ]\*autorité du Premier ministre <sup>1</sup>. Compte tenu des exceptions signalées ci-après, *chaque* vote est un vote de confiance ou de refus de confiance et les votes qui sont ainsi techniquement qualifiés dégagent simplement *in abstracto* l'élément essentiel commun à tous les scrutins parlementaires. Nous pouvons d'ailleurs nous en assurer en observant que l'initiative de la fixation de l'ordre du jour (*bringing up matters for parliamentary decisions*) appartient, en règle générale, au gouvernement, sinon au cabinet présomptif de l'opposition (*shadow cabinet*), et non aux membres individuels du Parlement.

C'est le Premier ministre qui choisit, dans le flot incessant des problèmes en instance, ceux qu'il se propose de convertir en problèmes parlementaires, c'est-à-dire ceux à l'occasion desquels son gouvernement a l'intention de déposer des projets de loi ou, tout au moins, s'il n'est pas sûr de son affaire, des projets de résolution. Bien entendu, tout gouvernement reçoit des mains de son prédécesseur un legs de questions pendantes qu'il peut ne pas être en mesure de laisser dormir dans les cartons; d'autres questions reviennent périodiquement sur le tapis - mais seule une réussite exceptionnellement brillante permet au Premier ministre d'imposer des mesures afférentes à un problème politique qu'il a créé de toutes pièces. Cependant, libres ou non, l'initiative ou le choix du gouvernement sont les facteurs dominants de l'activité parlementaire. En introduisant un projet de loi, l'opposition jette un gant au gouvernement : une telle manœuvre constitue une attaque que le cabinet doit parer, ou bien en adoptant le projet, ou bien en le faisant rejeter par sa majorité. En présentant un projet de loi important qui ne figure pas au menu du gouvernement, un groupe de la majorité fait acte de révolte et c'est à ce point de vue, et non d'après ses mérites intrinsèques, que le projet sera apprécié par les ministres. Ce principe s'étend même à la fixation de la date des débats ou interpellations. A moins que ceux-ci ne soient suggérés ou sanctionnés par le gouvernement, ils constituent autant de symptômes que les troupes gouvernementales gagnent à la main. Enfin, une mesure adoptée à la suite d'un accord intervenu entre les partis équivaut à une bataille indécise ou à une bataille évitée pour des raisons stratégiques <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cette observation vaut, bien entendu, pour le, pratiques parlementaires française et italienne aussi bien que pour la pratique anglaise. On pourrait toutefois la mettre en doute dans le cas des États-Unis, où une défaite essuyée par l'administration sur une question d'importance majeure n'entraîne pas la démission du Président. Cependant cette anomalie apparente tient simplement au fait que, étant inspirée par une théorie politique différente, la Constitution américaine n'a pas laissé la pratique parlementaire se développer selon sa logique propre. En fait, néanmoins, cette logique n'a pas manqué de se manifester dans quelque mesure. Les défaites subies sur des questions importantes, bien qu'elles ne puissent renverser le Président, affaiblissent en général son prestige à un point tel qu'elles le privent de sa position de *commandement*. Une telle mise hors de jeu crée temporairement une situation anormale. Cependant, que le Président soit ou non réélu lors de l'élection subséquente, le conflit est alors réglé selon des modalités qui ne diffèrent pas fondamentalement de celles que met en oeuvre un Premier ministre anglais quand il liquide une situation analogue en dissolvant le Parlement.

<sup>2</sup> On peut mentionner dans cet ordre d'idées une autre particularité extrêmement suggestive de la technique anglaise. Un projet de loi important est (ou était) abandonné s'il n'est voté qu'à une très faible majorité lors de la seconde lecture. Une telle pratique équivaut, en premier lieu, à admettre une restriction importante au principe majoritaire, tel qu'il est effectivement mis en oeuvre dans les démocraties correctement gouvernées : il ne serait donc pas exact de dire qu'en démocratie la minorité est toujours obligée de s'incliner. Mais ce n'est pas tout. Si la minorité n'est pas toujours forcée de se plier à la volonté de la majorité à l'occasion de telle ou telle question faisant l'objet d'un débat, elle est pratiquement presque toujours (il existe des exceptions même à cette règle) contrainte à céder lorsque le sort du cabinet est mis en jeu.

On peut dire qu'un vote en seconde lecture portant sur une mesure importante d'initiative gouvernementale constitue la combinaison d'un vote de confiance avec un vote législatif. Si le contenu d'un tel projet était seul en cause, il n'y aurait guère de raison pour la majorité de se compter sur lui



5. Les exceptions à ce principe de la domination (*leadership*) gouvernementale dans les assemblées « représentatives » ne font qu'en accentuer le caractère réaliste. Ces exceptions sont de deux sortes.

En premier lieu, aucune domination n'est absolue. La domination politique exercée en conformité avec la méthode démocratique l'est encore moins que les autres en raison de l'élément concurrentiel qui est de l'essence même de la démocratie. Étant donné que tout lieutenant a théoriquement le droit de remplacer son chef et étant donné qu'il existe presque toujours quelques lieutenants ayant des chances sérieuses d'obtenir une telle promotion, le partisan resté dans le rang et - s'il ambitionne de prendre du galon - le ministre placé à l'intérieur ou à l'extérieur du cercle enchanté suivent une ligne de conduite intermédiaire entre celle consistant à suivre inconditionnellement l'étendard de leur chef et celle consistant à brûler leurs vaisseaux et à lever leur propre étendard, et, ce faisant, ils pèsent leurs chances et leurs risques avec une subtilité qui est parfois proprement admirable <sup>1</sup>. Le chef, à son tour, réagit en suivant une ligne de conduite intermédiaire entre celle consistant à serrer la vis et celle consistant à se laisser gagner à la main. Il combine les pressions avec les concessions plus ou moins judicieuses, les reproches avec les félicitations, les punitions avec les récompenses. Un tel jeu ménage à ses lieutenants un degré de liberté très variable, selon l'énergie et les positions relatives des personnes, mais considérable dans la plupart des cas. En particulier, les groupes assez forts pour faire sentir leur mécontentement, mais pas assez forts pour qu'il soit avantageux d'incorporer leurs vedettes et leurs programmes dans les combinaisons ministérielles, se verront généralement consentir des concessions en ce qui concerne les questions secondaires ou, tout au moins, les questions que le Premier ministre peut être incité à considérer comme secondaires ou d'importance seulement sectionnelle. Ainsi, des sous-groupes ou même des membres isolés peuvent, à l'occasion, avoir la chance de faire passer leurs propres projets de loi et, à plus forte raison, leurs critiques opposées aux projets gouvernementaux ou leur refus de les voter seront, cela va de soi, accueillis avec encore plus d'indulgence. Cependant il suffit de considérer ces concessions en se plaçant à un point de vue pratique pour reconnaître, en raison même des limites qui sont fixées à cette faculté de faire cavalier seul, que, loin de constituer le principe de fonctionnement d'un Parlement, elle représente, au contraire, des déviations par rapport à ce principe.

En second lieu, il existe des cas dans lesquels l'organisme politique ne parvient pas à digérer certains problèmes, soit parce que les grands états-majors des forces du gouvernement et de l'opposition sont hors d'état de jauger leur valeur politique, soit parce que cette valeur est effectivement douteuse <sup>2</sup>. De tels problèmes, peuvent alors

---

s'il ne doit pas finalement être promulgué. Mais si le rôle primordial du Parlement consiste à maintenir le cabinet au pouvoir, de telles tactiques deviennent immédiatement compréhensibles.

<sup>1</sup> Un des exemples les plus instructifs illustrant cette tactique nous est offert par la ligne de conduite suivie, environ 1880, par Joseph Chamberlain en ce qui concerne la question irlandaise. Il prit finalement le dessus sur Gladstone, mais il entra en campagne en affichant un loyalisme ardent envers son chef. Or, un tel cas n'est exceptionnel que par l'énergie et la qualité de l'homme. Comme le sait bien tout capitaine politique, pour ce qui est de la fidélité on ne peut compter que sur les médiocres. C'est pourquoi certains des plus grands parmi ces capitaines (par exemple Disraeli) se sont systématiquement entourés d'hommes de second ordre.

<sup>2</sup> Un problème qui n'a jamais été traité constitue le cas typique des problèmes dont les incidences politiques échappent aux dirigeants. Les raisons classiques pour lesquelles un gouvernement et le cabinet virtuel de l'opposition peuvent se mettre tacitement d'accord pour laisser dormir un

être pris en main par des indépendants (*outsiders*), qui, plutôt que de servir dans les rangs de l'un des partis existants, préfèrent tenter de conquérir le pouvoir par leurs propres moyens. De telles campagnes rentrent, bien entendu, parfaitement dans le cadre de la vie politique normale. Mais il existe une autre possibilité. Un homme peut prendre à cœur une question spécifique à un point tel qu'il entre dans l'arène politique uniquement pour faire prévaloir la solution préconisée par lui, sans d'ailleurs nourrir aucunement le désir de poursuivre une carrière politique normale. De tels cas, cependant, sont si inusités qu'il est difficile de citer des exemples d'hommes de premier ordre ayant agi de la sorte : peut-être Richard Cobden en fut-il un. Il est vrai que le cas d'hommes de second ordre, notamment du type des croisés, entrés par cette porte dans l'arène politique, sont plus nombreux. Toutefois, personne ne saurait prétendre qu'il s'agisse là d'autre chose que de déviations par rapport à la pratique normale.

Nous pouvons nous résumer comme il suit. Quand on étudie les sociétés humaines, il n'est pas, en général, difficile de définir, tout au moins en faisant appel au gros bon sens, les différentes fins, pour la réalisation desquelles luttent les sociétés observées. On peut dire que ces fins donnent leur raison d'être ou leur sens aux activités individuelles correspondantes. Mais il ne s'ensuit pas que la valeur sociale d'un type d'activité sera nécessairement le motif déterminant de cette activité, ni que, par conséquent, elle en donnera l'explication. S'il n'en va pas ainsi, une théorie qui se borne à analyser l'objectif social, c'est-à-dire le besoin à servir, ne saurait être acceptée comme rendant adéquatement compte des activités qui le servent. Par exemple, la raison pour laquelle il existe un phénomène tel que l'activité économique, c'est, bien entendu, que les êtres humains ont besoin de manger, de s'habiller et ainsi de suite. La fin sociale ou raison d'être de la production consiste à fournir les moyens propres à satisfaire ces besoins. Néanmoins, nous reconnaissons tous qu'une telle proposition constituerait un point de départ des plus irréaliste pour une théorie de l'activité économique dans une société mercantile et que nous obtiendrions de bien meilleurs résultats en partant de propositions relatives au profit. De même, la raison d'être ou fonction sociale de l'activité parlementaire consiste, sans aucun doute, à moudre des lois et, pour une partie, des mesures administratives. Si, cependant, nous voulons comprendre comment la politique démocratique sert cette fin sociale, il nous faut partir de la lutte concurrentielle pour le pouvoir et les emplois et réaliser que la fonction sociale est remplie, pour ainsi dire, subsidiairement - dans le même sens où nous disons que la production est l'accessoire de la réalisation des profits.

6. En ce qui regarde, enfin, le rôle du corps électoral, il nous suffira de mentionner un seul point additionnel. Nous avons vu que les désirs des membres d'un Parlement ne sont pas les données finales du processus qui aboutit à un gouvernement. Une observation analogue doit être faite en ce qui concerne le corps électoral. Son choix - idéologiquement glorifié par l'expression Investiture populaire (*Call from the People*) - n'émane pas de son initiative, mais il est trituré et cette manipulation constitue un élément essentiel du processus démocratique. Les électeurs ne décident pas des problèmes en instance. Mais ils ne choisissent pas davantage en toute liberté d'esprit les membres du Parlement parmi les citoyens éligibles. Dans tous les cas normaux, l'initiative est prise par le candidat qui brigue un mandat parlementaire et le

---

problème, tout en en reconnaissant la portée, consistent dans des difficultés techniques de son traitement et dans l'appréhension qu'il puisse provoquer des difficultés sectionnelles. (*N. d. T.* Le problème des loyers en France, de 1918 à 1948, fournit un excellent exemple de telles difficultés et de telles appréhensions aboutissant à laisser en suspens un problème essentiel).

poste corrélatif de chef politique local, les électeurs se bornant à ratifier cette candidature de préférence à d'autres ou à la rejeter. La plupart même des cas exceptionnels où un homme est authentiquement hissé sur le pavois par les électeurs rentrent dans la même catégorie pour l'une ou l'autre des raisons suivantes : il va de soi qu'un candidat n'a pas lieu de chercher à s'imposer si son autorité est déjà reconnue; ou encore il peut advenir qu'un dirigeant local, capable de contrôler ou d'influencer le vote, mais ne pouvant pas ou ne voulant pas se présenter lui-même, désigne un autre candidat qui, en pareil cas, peut donner l'impression d'avoir été sollicité par les électeurs agissant de leur propre initiative.

Quelles que soient d'ailleurs les interprétations que l'on puisse donner tant de l'initiative électorale que de l'acceptation de Fun des candidats rivaux, leur portée est, à son tour, fortement restreinte par l'existence des partis. Un parti n'est pas, comme voudrait nous le faire croire la doctrine classique (ou Edmond Burke), un groupe d'hommes qui se proposent de promouvoir l'intérêt public « en appliquant un certain principe sur lequel ils sont tombés d'accord ». Une telle rationalisation est d'autant plus dangereuse qu'elle est davantage tentante. Certes, tous les partis se muniront, cela va de soi, à tout moment considéré, d'un stock de principes ou de « planches » de plate-forme électorale et ces articles peuvent caractériser ce parti et contribuer à son succès tout comme les marques des marchandises vendues par un grand magasin peuvent caractériser ce grand magasin et contribuer à sa réussite. Cependant un grand magasin ne peut être défini par ses marques et un parti ne peut pas davantage être défini par ses principes. Un parti est un groupe dont les membres se proposent d'agir de concert dans la lutte concurrentielle pour le pouvoir politique. S'il n'en allait pas ainsi, il serait impossible que des partis différents adoptent exactement ou presque exactement le même programme - et pourtant ceci advient, comme nul ne l'ignore. L'existence des partis et des agents électoraux (*Machine politicians*) correspond tout simplement au fait que la masse électorale est incapable d'agir autrement que les moutons de Panurge et elle représente une tentative de régulariser les modalités de concurrence politique, exactement semblable aux pratiques correspondantes des syndicats de commerçants. Les psychotechniques inhérentes à la direction et à la propagande partisans, les slogans et les chansons de marche ne sont pas de simples accessoires, mais ils sont de l'essence même de la politique. Et il en va de même du grand électeur (*political boss*).

*Quatrième partie : socialisme et démocratie*

## Chapitre 23

---

### EN CONCLUSION

#### *I. Quelques implications de l'analyse précédente.*

[Retour à la table des matières](#)

La théorie du commandement concurrentiel nous a fourni une explication satisfaisante des phénomènes qui se manifestent au cours du processus démocratique. Nous en ferons donc naturellement usage pour essayer de dégager la relation existant entre la démocratie et un ordre de choses socialistes. Comme nous l'avons indiqué précédemment, les socialistes ne se bornent pas à affirmer la compatibilité de ces deux entités; ils affirment également que démocratie implique socialisme et qu'il ne saurait y avoir de véritable démocratie, sinon en régime socialiste. D'autre part, le lecteur américain a certainement pris connaissance de tout au moins quelques-unes des nombreuses brochures publiées aux États-Unis pendant ces dernières années aux fins de démontrer qu'une économie planifiée, sans même parler d'un socialisme intégral, est complètement incompatible avec la démocratie. Ces deux points de vue s'expliquent, bien entendu, sans peine si l'on fait état des arrière-plans psychologiques de la controverse et du désir naturel, chez les deux partis en lutte, de s'assurer l'appui d'un peuple qui, dans son immense majorité, croit avec ferveur à la démocratie. Mais supposez que nous nous demandions : où est la vérité?

Notre analyse dans cette partie et dans les parties précédentes de ce livre nous fournit sans peine la réponse. Entre le socialisme tel que nous l'avons défini et la

démocratie telle que nous l'avons définie, il n'existe pas de relation nécessaire : l'un peut exister sans l'autre. Simultanément, il n'existe pas d'incompatibilité : dans des conditions appropriées de milieu social, le système socialiste peut fonctionner selon des principes démocratiques.

Observons cependant que ces simples énoncés dépendent de l'idée que nous nous faisons de ce que sont le socialisme et la démocratie. C'est pourquoi, non seulement ils ont une portée moindre que celle des conceptions nourries par les partis en lutte, mais encore ils prennent un sens quelque peu différent. Pour cette raison, et aussi parce que derrière la question de simple compatibilité surgit inévitablement celle de savoir si la méthode démocratique fonctionne plus ou moins efficacement en régime socialiste par comparaison avec le régime capitaliste, il nous reste encore beaucoup d'explications à donner. Ils nous faut, notamment, essayer de formuler les conditions dans lesquelles on peut s'attendre à ce que la méthode démocratique donne satisfaction : ce sera l'objet de la deuxième section de ce chapitre. Pour l'instant, nous allons considérer certaines implications de notre analyse du processus démocratique.

Tout d'abord, la démocratie, selon le point de vue adopté par nous, ne signifie pas et ne peut pas signifier que le peuple gouverne effectivement dans aucun des sens évidents que prennent les termes « peuple » et « gouverner ». Démocratie signifie seulement que le peuple est à même d'accepter ou d'écarter les hommes appelés à le gouverner. Mais comme le peuple pourrait également prendre de telles décisions en appliquant des procédés parfaitement antidémocratiques, il nous faut resserrer notre définition en y insérant un critérium supplémentaire identifiant la méthode démocratique - à savoir le critérium de la libre concurrence entre les candidats aux postes de commandement pour les votes des électeurs. Or, un aspect de ce critérium peut être exprimé en disant que la démocratie est le règne du politicien. Il est essentiel de réaliser clairement ce qu'implique cette formule.

Beaucoup de laudateurs de la doctrine démocratique ont sué sang et eau pour enlever tout stigmatisme professionnel à la carrière politique. Ils ont affirmé avec énergie, parfois avec passion, que la politique ne doit pas être une profession et que, chaque fois qu'elle en devient une, la démocratie dégénère. Mais cette conception ressortit à la pure idéologie.

Certes, des hommes d'affaires ou des hommes de loi, par exemple, peuvent être élus membres d'un Parlement et parfois même accéder occasionnellement au pouvoir, tout en restant primordialement des hommes d'affaires et des hommes de loi. Il est non moins exact que, même s'ils sont devenus primordialement des politiciens, certains individus continuent à compter sur d'autres activités pour leur subsistance<sup>1</sup>. Cependant le succès personnel en politique, quand il dépasse, notamment, la nomination occasionnelle à un poste ministériel, implique normalement une concentration sur la tâche du type professionnel et relègue les autres activités d'un homme au rang d'occupations accessoires ou de corvées. Si nous sommes décidés à voir les choses telles qu'elles sont, il nous faut reconnaître que, dans les démocraties d'un type autre

---

<sup>1</sup> Les exemples de ce second métier abondent, bien entendu. Une catégorie particulièrement instructive de ces politiciens à gagne-pain est constituée par des hommes de loi qui siègent en si grand nombre à la Chambre et au Sénat. Certains chefs politiques de premier plan ont été également de grands avocats. Néanmoins, en général (et si nous décidons de négliger les cas dans lesquels les cabinets d'avocats marchent miraculeusement tout seuls quand le patron est un politicien influent et détient même fréquemment des portefeuilles ministériels), le succès au barreau et le succès politique ne vont pas de pair.

que celui de la Suisse, la politique devient inévitablement une carrière. Cette constatation conduit à son tour à reconnaître l'existence d'intérêts professionnels spécifiques chez le politicien individuel, ainsi que d'intérêts collectifs distincts, propres à la profession politique en tant que telle. Il est essentiel d'incorporer ce facteur à notre théorie, car nous trouvons le mot de mainte énigme dis lors que nous en faisons état <sup>1</sup>. Nous cessons, entre autres, immédiatement de nous étonner de voir les politiciens manquer si souvent à servir les intérêts de leur classe ou des groupes auxquels ils sont personnellement affiliés. Politiquement parlant, le jeune député est encore un béjaune qui n'a pas assimilé définitivement la boutade prêtée à un des politiciens les plus accomplis qui aient jamais vécu : « ce que les hommes d'affaires ne comprennent pas, c'est que, tout comme ils opèrent sur le pétrole, j'opère, moi, sur des votes <sup>2</sup>. »

Il n'y a, notons-le, aucune raison de s'attendre à ce que le comportement des politiciens soit meilleur ou pire dans une organisation socialiste de la société. Le médecin ou l'ingénieur qui entend remplir la coupe de ses ambitions en réussissant en tant que médecin ou en tant qu'ingénieur resteront toujours un type d'homme distinct dont les intérêts prendront une forme distincte ; le médecin ou l'ingénieur qui entend faire fonctionner ou réformer les institutions de son pays restera toujours un autre type d'homme, dont les intérêts prendront une autre forme.

En second lieu, les théoriciens de l'organisation politique ont toujours éprouvé des doutes en ce qui concerne l'efficacité administrative de la démocratie dans les sociétés nombreuses et complexes. En particulier, on fait valoir que, par comparaison avec d'autres systèmes, le rendement du gouvernement démocratique est inévitablement compromis en raison de la dépense inouïe d'énergie imposée aux dirigeants par la bataille qu'ils doivent incessamment livrer à l'intérieur et à l'extérieur du Parlement. Il est, en outre, compromis, pour la même raison, par la nécessité de plier les mesures prises aux exigences de la guérilla politique. Aucune de ces deux propositions ne saurait être mise en doute. Elles sont toutes deux les corollaires de notre précédent théorème d'après lequel les lois et décrets élaborés par la méthode démocratique sont les sous-produits de la lutte pour la conquête du pouvoir. Considérons la situation d'un Premier ministre. Lorsque les gouvernements sont aussi instables qu'ils l'ont été en France de 1871 à 1940, son attention doit être presque complètement monopolisée par une tâche qui n'est pas sans analogie avec celle consistant à édifier une pyramide avec des boules de billard. Dans de telles conditions, seuls des hommes d'une vigueur exceptionnelle peuvent avoir gardé quelque énergie de reste pour étudier les projets de loi et ainsi de suite ; et seuls de tels hommes hors série peuvent avoir pris quelque ascendant sur leurs fonctionnaires, ceux-ci sachant comme tout le monde que leur chef sera renversé avant que beaucoup d'eau ait coulé sous le pont de la Concorde. Bien entendu, la permanence ministérielle est infiniment mieux établie en Angleterre. Les combinaisons ministérielles instables y constituent des exceptions et un

---

<sup>1</sup> Il convient de noter la relation existant entre cet argument et notre analyse de la position et du comportement des intellectuels. Cf. chap. 13, section II.

<sup>2</sup> Une telle opinion est parfois contestée comme étant frivole ou cynique. Je tiens, au contraire, pour frivole ou cynique le fait d'affecter en public de croire à des formules vides que l'on accueille dans le privé par un haussement d'épaules, ou un sourire d'augure. Cependant il n'est pas inutile de signaler que cette opinion n'est pas aussi injurieuse pour les politiciens qu'il pourrait le sembler. Elle n'exclut ni les idéals, ni le sens du devoir. L'analogie avec l'homme d'affaires va de nouveau nous aider à mettre ce point en lumière. Comme je l'ai dit ailleurs, aucun économiste quelque peu informé des réalités de la vie des affaires ne saurait admettre un seul instant que le sens du devoir et les idéals de rendement et de « service rendu » ne contribuent aucunement à modérer le comportement des hommes d'affaires. Néanmoins, le même économiste n'outrepasse nullement ses droits s'il fonde son explication de ce comportement sur un schéma orienté par le motif du profit.

gouvernement peut normalement compter sur un espoir de vie de cinq ou six ans. Les ministres peuvent s'installer dans leurs départements et ils ne se laissent pas facilement débarquer par le Parlement. Mais ceci ne veut pas dire qu'ils soient dispensés de lutter. Un procès est constamment en cours et si les gouvernements ne sont pas constamment exposés à la sentence capitale, ceci tient seulement au fait qu'ils sont généralement capables d'émousser la pointe des attaques successives avant qu'elles soient devenues dangereuses. Le Premier ministre doit surveiller sans relâche ses adversaires, guider constamment son propre troupeau, être prêt à sauter dans les brèches qui peuvent s'ouvrir à tout moment, se tenir au courant des mesures débattues, contrôler son cabinet, et tout ceci revient à dire que, lorsque le Parlement est en session, il a de la chance s'il lui reste chaque matin une ou deux heures pour méditer ou pour travailler sérieusement. Il n'est pas rare que les avortements individuels et les défaites d'un gouvernement dans son ensemble aient tenu à l'épuisement physique du chef ou des chefs <sup>1</sup>. Ceci posé, comment, serait-on parfaitement en droit de se demander, un Premier ministre pourrait-il entreprendre de diriger et de contrôler un organisme administratif destiné à embrasser tous les problèmes de la vie économique?

Cependant ce gaspillage d'énergie gouvernementale n'est pas le seul inconvénient inhérent à la méthode démocratique. La lutte concurrentielle incessante pour accéder au pouvoir ou pour s'y maintenir imprime à chaque prise en considération de mesures ou de directives politiques la déviation si admirablement exprimée par la formule « opérer sur des votes ». Le fait qu'en démocratie le gouvernement doit se préoccuper en premier lieu de la portée politique d'un programme, ou d'une loi ou d'un décret administratif - en d'autres termes, le fait précisément de mettre à exécution le principe démocratique de la subordination du gouvernement aux votes du Parlement et du corps électoral -, ce fait doit probablement aboutir à fausser tous les pour et tous les contre. En particulier, cette circonstance impose aux hommes placés au gouvernail ou près du gouvernail une vision à court terme et leur rend extrêmement difficile l'accomplissement des efforts persévérants orientés vers des fins à peine distinctes qu'impliquerait le service des intérêts à long terme du pays : la politique extérieure, par exemple, risque de dégénérer en politiciannerie intérieure. Enfin, il n'est pas moins difficile de pondérer rationnellement les mesures. Le dosage décidé par un gouvernement en considération de ses avantages politiques n'est pas nécessairement celui qui donnera les résultats les plus satisfaisants pour le pays.

Ainsi, le Premier ministre d'une démocratie pourrait être comparé à un cavalier si complètement absorbé par ses efforts pour essayer de rester en selle qu'il ne peut diriger sa course, ou à un général si complètement occupé par le souci de faire accepter ses ordres par ses troupes qu'il doit abandonner la stratégie au hasard. Or, ces critiques restent valables (et, dans le cas de certains pays tels que la France et l'Italie, on doit reconnaître franchement de telles carences comme l'une des sources d'où ont jailli les courants antidémocratiques) en dépit des circonstances atténuantes que l'on peut invoquer.

---

<sup>1</sup> Pour en donner un exemple topique : quiconque a étudié les origines de la guerre mondiale 1914-1918 ne saurait manquer d'être frappé par la passivité du gouvernement anglais depuis le meurtre de l'archiduc François-Ferdinand jusqu'aux déclarations de guerre. Non pas que des efforts n'aient pas été tentés pour éviter la conflagration. Mais ces efforts ont été singulièrement inefficaces et n'ont pas été, de loin, aussi énergiques qu'ils auraient pu l'être. Il est, bien entendu, possible d'expliquer cette carence en admettant que le gouvernement Asquith ne désirait pas réellement éviter la guerre. Mais si cette théorie est tenue pour fallacieuse (comme je crois qu'elle doit l'être), nous devons nous rabattre sur une autre explication, à savoir : il est parfaitement possible que les gentlemen siégeant au banc de la trésorerie aient été tellement absorbés par leur jeu politique qu'ils ne se sont pas éveillés aux dangers de la situation internationale avant qu'il fût trop tard.

Quelles sont donc ces circonstances? Nous trouvons, en premier lieu, le fait que les cas dans lesquels des conséquences fâcheuses se manifestent jusqu'à pouvoir être ressenties comme insupportables peuvent fréquemment s'expliquer par le motif que le système social n'est pas adéquat au fonctionnement des institutions démocratiques. Comme le montrent les exemples de la France et de l'Italie, cette inaptitude peut se manifester dans des pays beaucoup plus civilisés que ceux qui se tirent de cette tâche à leur honneur. Mais, néanmoins, la portée de l'argument antidémocratique est du même coup ramenée à la constatation que le fonctionnement satisfaisant de la méthode démocratique dépend de l'accomplissement de certaines conditions - nous revenons dans un instant sur ce thème.

Vient ensuite la question de l'alternative. Les faiblesses que nous avons dénoncées n'épargnent évidemment pas les systèmes non-démocratiques. Pour frayer son chemin vers une position dominante, par exemple dans une cour, un ambitieux peut être obligé de dépenser tout autant d'énergie et de camoufler tout autant ses opinions réelles sur les questions d'actualité que s'il était engagé dans une compétition démocratique - avec cette seule différence que le gaspillage d'énergie ou la distorsion des opinions sont davantage dissimulés aux yeux du public. Ceci revient à dire que les essais d'appréciation comparée des systèmes de gouvernement doivent, à côté des principes institutionnels impliqués, faire état de bien d'autres facteurs.

En outre, d'autres répliqueront au critique qu'un niveau plus bas d'efficacité gouvernementale correspond à leurs désirs. Nous ne souhaitons certainement pas devenir les objets de l'efficacité dictatoriale - les simples pions de jeux compliqués. Il se peut qu'à l'heure actuelle une institution telle que le Gosplan soit irréalisable aux États-Unis. Mais cette impossibilité ne prouve-t-elle pas précisément que, à l'instar du Gosplan russe, son double hypothétique américain violerait, non seulement la structure organique, mais encore l'esprit de la fédération des U.S.A.?

Enfin, il n'est pas impossible d'atténuer par des procédés institutionnels appropriés la pression à laquelle sont soumis les dirigeants. Le système américain, par exemple, présente des avantages à ce point de vue. Certes, le « premier ministre américain » (c'est-à-dire le Président) doit conserver les yeux constamment fixés sur son échiquier politique. De plus, ne siégeant pas au Congrès, il est tout au moins dispensé de la tension nerveuse que lui ferait subir une telle assiduité. Il a toutes les opportunités dont il a besoin pour entretenir sa vigueur physique et morale.

En troisième lieu, notre analyse du chapitre précédent met fortement en relief le problème de la qualité des hommes que la méthode démocratique sélectionne pour les postes de commandement. Il est à peine besoin de rappeler l'argument bien connu invoqué dans cet ordre d'idées contre la méthode démocratique : celle-ci, selon ses adversaires, crée des politiciens professionnels qu'elle convertit ensuite en « hommes d'État » et administrateurs amateurs. Dépourvus eux-mêmes de tous les talents et connaissances nécessaires pour maîtriser les tâches qui les attendent, ils nomment, pour reprendre les termes de Lord Macaulay, « des juges sans code et des diplomates sans français », démantèlent leurs administrations et découragent les meilleurs fonctionnaires. Mais, et ceci est encore pire, les politiciens, abstraction faite de toute question de compétence et d'expérience spéciales, ont un second talon d'Achille : les qualités d'intelligence et de caractère qui font un bon candidat ne sont pas forcément celles qui font un bon administrateur et une sélection organisée par voie de succès électoraux peut éliminer des hommes qui conduiraient avec succès les affaires du



pays. Enfin, même si les produits de cette sélection réussissent dans les conseils du gouvernement, leurs succès personnels peuvent fort bien tourner en insuccès nationaux. Un politicien bon tacticien peut parfaitement survivre sans Perdre la face à un nombre illimité d'échecs administratifs.

Toutefois, la reconnaissance des éléments de vérité inhérents aux critiques qui précèdent doit à nouveau être tempérée par l'entrée en jeu des circonstances atténuantes. En particulier, la cause de la démocratie n'a qu'à gagner à l'évocation des alternatives : quelle que soit l'ambiance sociale, il n'est pas de système de sélection - à la seule exception, peut-être, du capitalisme concurrentiel - qui soit exclusivement fondé sur l'aptitude aux performances et qui fasse son choix comme un entraîneur choisit le cheval à engager dans le Grand Prix. Tous les systèmes, bien qu'à des degrés différents, tiennent également compte d'autres qualités, fréquemment hostiles aux performances. Mais nous pouvons peut-être aller encore plus loin. Il n'est pas entièrement exact de dire que, dans le cas moyen, le succès politique ne prouve rien en faveur d'un homme ou que le politicien ne soit pas davantage qu'un amateur. Il est, en effet, professionnellement rompu à une technique très importante, celle du manie-ment des hommes. De plus, généralement parlant tout au moins, l'aptitude à conquérir une position de commandement politique est associée avec un certain degré d'énergie personnelle et aussi avec d'autres dons qui peuvent rendre de bons services dans l'atelier d'un Premier ministre. Le courant qui porte les politiciens vers les anses ministérielles est, tout compte fait, semé de nombreux écueils qui ne sont pas sans efficacité pour barrer l'accès du pouvoir à l'outré gonflée de vent ou à l'idiot du village.

Nous ne pouvons évidemment pas nous attendre, en pareilles matières, à ce que des arguments généraux, dans un sens ou dans l'autre, conduisent à une conclusion précise. Mais il est beaucoup plus curieux et significatif de constater que les preuves expérimentales ne sont pas, tout au moins à première vue, davantage concluantes. Rien n'est plus facile que de compiler une liste impressionnante d'échecs de la méthode démocratique, notamment si nous y comprenons, non seulement les cas où elle s'est traduite par un effondrement effectif ou par une faillite nationale, mais encore ceux où, bien que la nation ait vécu une existence saine et prospère, le rendement réalisé dans le secteur politique a été clairement inférieur à la normale par comparaison avec celui réalisé dans les autres secteurs. Mais il est non moins facile d'appeler à la rescousse, en faveur des politiciens, des réussites non moins impressionnantes. Pour ne citer qu'un exemple remarquable : certes, les guerres étaient loin d'être aussi techniques dans l'Antiquité qu'elles le sont devenues de nos jours. On pourrait néanmoins croire que l'aptitude à conduire une campagne heureuse n'avait, même alors, presque rien de commun avec l'aptitude à se faire élire à un emploi politique. Et pourtant tous les généraux romains de l'ère républicaine furent des politiciens et ils obtinrent tous leurs commandements militaires en liaison directe avec des emplois politiques qu'ils détenaient ou avaient détenus précédemment. Certains des pires désastres de Rome ont tenu à ce mode de recrutement des chefs. Cependant, dans l'ensemble, ces soldats-politiciens ont remarquablement réussi. Pourquoi en est-il allé ainsi ? On ne peut donner qu'une réponse à cette question.

## *II. Conditions de succès de la méthode démocratique.*

[Retour à la table des matières](#)

Si un physicien constate que le même mécanisme a un rendement différent en des lieux et à des moments différents, il en conclut que son fonctionnement dépend de conditions qui lui sont extérieures. Nous ne pouvons qu'aboutir à la même conclusion en ce qui concerne le système démocratique. Or, il est facile de reconnaître sous quelles conditions on pourrait s'attendre à ce que la doctrine classique de la démocratie cadre raisonnablement avec la réalité.

Une telle conclusion nous oblige à nous rallier définitivement à la conception strictement relativiste à laquelle nous nous sommes tenu tout au long de notre exposé.

Tout comme il n'existe pas d'argumentation valable en tous temps et en tous lieux contre le socialisme, de même aucune argumentation absolument générale ne peut être invoquée pour ou contre la méthode démocratique. Or, exactement comme dans le cas du socialisme, cette circonstance permet difficilement de raisonner en employant la clause « toutes choses égales d'ailleurs », car les autres choses ne peuvent pas être égales à la fois dans les situations dans lesquelles la démocratie est un système susceptible de fonctionner (ou même le seul qui puisse fonctionner) et pour les situations dans lesquelles ce système est impraticable. La démocratie s'épanouit dans des bouillons de culture sociaux présentant certaines caractéristiques et il est permis de se demander à bon droit s'il y a un sens à se demander comment elle s'accommoderait de bouillons de culture comportant des caractéristiques différentes - ou comment s'en accommoderaient les citoyens plongés dans ces bouillons de culture. Je classerai en quatre catégories les conditions qui, à mon sens, doivent être remplies pour que la méthode démocratique fonctionne avec succès <sup>1</sup> (dans les sociétés où elle peut fonctionner plus ou moins). Je me bornerai d'ailleurs à considérer les grandes nations industrielles du type moderne.

La première condition consiste en ce que le matériel humain de la politique - les hommes qui peuplent les comités des partis, sont élus membres du Parlement, accèdent aux postes ministériels - doit être de suffisamment bonne qualité. Or, il ne suffit pas, pour ce faire, que des individus pourvus des aptitudes et de la moralité requises existent en nombre adéquat.

Comme nous l'avons montré précédemment, la méthode démocratique ne sélectionne pas les politiciens entre tous les citoyens, mais seulement parmi les éléments de la population qui sont disponibles pour la carrière politique ou, plus exactement, qui briguent les suffrages des électeurs. Toutes les méthodes de sélection procèdent, bien entendu, de la sorte. Elles peuvent toutes, par conséquent, dans la mesure même

---

<sup>1</sup> Par « succès » je fais seulement allusion au cas où le processus démocratique se répète constamment sans créer de situations imposant le recours à des méthodes non démocratiques et où tous les intérêts comptant politiquement considèrent à la longue comme acceptable la façon inhérente au système démocratique de traiter les problèmes courants. Je n'entends pas dire que chaque observateur se plaçant à son point de vue personnel, doive forcément approuver les résultats de la méthode démocratique.

où une profession donnée attire les talents et les caractères, porter son rendement à un niveau plus ou moins élevé que la moyenne nationale. Cependant, d'une part, la lutte concurrentielle pour les postes de responsabilité gaspille du personnel et de l'énergie. D'autre part, le processus démocratique risque facilement de créer dans le secteur politique des conditions qui, une fois établies, écarteront la plupart des hommes capables de réussir dans une autre profession. Pour ces deux raisons, le succès du gouvernement démocratique dépend tout particulièrement de l'adaptation de son matériel humain à ses besoins. Dire que « le peuple, en démocratie, obtient toujours le type et la qualité de gouvernement qu'il souhaite ou qu'il mérite », c'est employer une formule controuvée.

On peut concevoir maint procédé pour procurer à un pays des politiciens de suffisamment bonne qualité. Jusqu'à présent, néanmoins, l'expérience paraît suggérer que la seule garantie effective dans cet ordre d'idées consiste dans l'existence d'une « strate » sociale elle-même formée par un processus de sélection sévère, dont les éléments s'orientent tout naturellement vers la politique. Si une telle classe n'est ni trop exclusive, ni trop accueillante aux nouveaux venus et si elle est suffisamment forte pour s'assimiler la plupart des éléments qu'elle absorbe incessamment, elle ne fournira pas seulement à la profession politique les produits de souches ayant passé avec succès maintes épreuves dans d'autres branches d'activité - ayant fait, pour ainsi dire, leur apprentissage dans les affaires privées -, mais encore elle développera leurs aptitudes politiques en leur inculquant les traditions inspirées par l'expérience et en les munissant d'un code professionnel et d'un fonds commun d'opinions.

Ce n'est aucunement par hasard que l'Angleterre, le seul pays qui satisfasse complètement à notre conception de la démocratie, soit également le seul pays où il existe une société politique, au sens où nous entendons ce terme. Encore plus instructif est le cas de l'Allemagne pendant la période de la république de Weimar (1918-1933).

On ne pouvait découvrir chez les politiciens allemands de cette période rien de ce qui passe habituellement pour un vice dirimant. Le membre moyen du Parlement et les ministres ou le Premier ministre moyens étaient honnêtes, raisonnables et consciencieux, ce satisfecit valant pour tous les partis. L'on doit cependant ajouter, tout en rendant aux talents qui se sont manifestés sporadiquement l'hommage à eux dû, que la plupart de ces politiciens étaient nettement, parfois lamentablement, insuffisants. Or, une telle déficience ne peut avoir tenu à un manque de capacité et d'énergie dans la nation considérée dans son ensemble. Seulement, les hommes de valeur et de caractère dédaignaient la carrière politique. Et il n'existait pas en Allemagne de classe, ni de groupe dont les membres considérassent la politique comme leur vocation prédestinée. Le système politique de Weimar a fait long feu pour de multiples raisons. Mais la responsabilité de la défaite que lui a finalement infligée un führer antidémocratique n'en remonte pas moins à l'absence d'une équipe dirigeante de démocrates inspirés.

La seconde condition du succès de la démocratie consiste en ce que le domaine effectif des décisions politiques ne doit pas être exagérément élargi. La mesure dans laquelle il est possible de l'arrondir dépend, non seulement des limitations générales, inhérentes à la méthode démocratique, qui résultent de l'analyse présentée dans la section précédente, mais encore des circonstances particulières de chaque cas d'espèce. En termes plus concrets : la portée raisonnable de l'activité politique ne dépend pas seulement, par exemple, de la nature et de l'abondance des questions qui peuvent

être traitées avec succès par un gouvernement soumis à la tension d'une lutte incessante pour son existence politique; elle dépend également, à une époque et en un temps donnés, de la qualité des hommes qui composent ce gouvernement, ainsi que du modèle de machine politique et du genre d'opinion publique avec lesquels ces hommes doivent travailler. Du point de vue de notre théorie de la démocratie, il n'est pas nécessaire, comme cela le serait du point de vue de la théorie classique, que soient seules broyées par l'appareil politique les questions que le grand public peut complètement comprendre et sur lesquelles il peut se faire une opinion réfléchie. Toutefois, une condition moins rigoureuse, mais de même nature, continue à s'imposer, qui réclame un commentaire supplémentaire.

Il n'existe pas, bien entendu, de limites légales empêchant un Parlement, conduit par le Premier ministre, d'évoquer, pour décision, une question quelconque, en cas de besoin par voie d'amendement constitutionnel. Cependant, comme l'a soutenu Edmond Burke en discutant l'attitude du gouvernement et du Parlement anglais à l'égard des colonies d'Amérique, un Parlement tout-puissant doit, aux fins de fonctionner correctement, s'imposer volontairement des limites. De même, nous pouvons soutenir à bon droit que, même à s'en tenir aux questions qui doivent faire l'objet d'un vote parlementaire, le gouvernement et le Parlement sont souvent obligés de promulguer des mesures faisant de leur part l'objet de décisions de pure forme ou, tout au plus, répondant exclusivement à des fins de contrôle. A défaut de quoi la méthode démocratique peut accoucher de monstres législatifs. Considérons, par exemple, le cas d'un texte aussi massif et technique que l'est le code criminel. La méthode démocratique sera appliquée à la question de savoir si un pays doit procéder ou non à une telle codification. Elle pourra également être appliquée à certaines questions brûlantes que le gouvernement juge devoir retenir pour en faire l'objet de décisions politiques de fond - par exemple : certaines pratiques des syndicats ouvriers ou patronaux doivent-elles être ou non considérées comme délictueuses? Mais, pour le surplus, le gouvernement et le Parlement devront, quel que soit leur sentiment propre, déférer à l'avis des techniciens. En effet, le crime est un phénomène complexe et ce terme couvre, en fait, de nombreux phénomènes qui n'ont pas grand-chose de commun. Les slogans populaires relatifs au crime expriment presque invariablement des préjugés erronés et son traitement rationnel suppose que la législation y afférente soit protégée à la fois contre les accès de colère vindicative et les accès de sentimentalité larmoyante auxquels sont alternativement enclins à se laisser aller les parlementaires ou ministres non initiés à la criminologie. C'est précisément à des cas de ce genre que j'ai pensé en insistant sur les limites du domaine *effectif* des décisions politiques - de la zone à l'intérieur de laquelle les politiciens décident sur le fond aussi bien que sur la forme.

A cet égard encore, la condition en question peut être remplie grâce à une limitation correspondante des activités de l'État. Cependant le lecteur se méprendrait sérieusement s'il supposait qu'une telle limitation s'impose nécessairement. La démocratie, en effet, n'exige aucunement que chaque fonction de l'État soit assujettie à sa méthode politique. Par exemple, dans la plupart des pays démocratiques, un large degré d'indépendance par rapport aux corps politiques est dévolu aux magistrats. La situation de la Banque d'Angleterre jusqu'en 1914 nous offre un autre exemple d'autonomie relative. Certaines de ses fonctions étaient, en fait, d'ordre public. Néanmoins, ces fonctions étaient confiées à un organisme qui, légalement, était constitué exactement sous la forme d'une société lucrative, suffisamment indépendante du secteur politique pour suivre une ligne de conduite qui lui fût propre. D'autres exemples nous sont fournis par certaines agences fédérales américaines. *L'Interstate Commerce*

*Commission* correspond à une tentative visant à développer la sphère de l'autorité publique sans développer la sphère de décision politique. Ou encore, pour prendre un dernier exemple, certains États américains financent des universités d'État « sans leur attacher de fil à la patte » - en d'autres termes sans interférer avec une liberté d'enseignement qui, dans certains cas, équivaut à une autonomie pratiquement complète.

Ainsi donc, il est concevable que l'on puisse faire entrer presque chaque type d'activité humaine dans la sphère de l'État, sans que néanmoins une telle activité donne matière à lutte concurrentielle pour la direction politique, au-delà des dispositions à prendre aux fins d'accorder les pouvoirs nécessaires et d'instituer l'organisme auquel ces pouvoirs sont dévolus et au-delà des contacts impliqués par le rôle de contrôleur général revenant au gouvernement. Certes, un tel contrôle peut, bien entendu, dégénérer en influence corruptrice. Le pouvoir de nomination du personnel des institutions publiques non politiques suffit fréquemment à tout gâter s'il est exercé avec cynisme par le politicien en faveur de ses créatures. Cependant cette éventualité n'affecte pas le principe en cause.

Troisième condition : dans les sociétés industrielles modernes, un gouvernement démocratique doit disposer, pour tous les objectifs englobés dans la sphère d'activité publique (qu'ils soient d'ailleurs importants ou minces), des services d'une bureaucratie bien entraînée, jouissant d'une bonne réputation et s'appuyant sur de solides traditions, douée d'un sens vigoureux du devoir et d'un esprit de corps non moins vigoureux. L'existence d'une telle bureaucratie est la meilleure réponse que l'on puisse donner à l'objection du « pouvoir exercé par des amateurs ». Elle constitue virtuellement la seule réponse valable à la question si souvent posée aux États-Unis, à savoir : la politique démocratique n'a pas été capable d'accoucher de gouvernements municipaux décents - comment pourrions-nous espérer que le pays s'en tire si toutes ses activités, y compris la totalité du processus de production, étaient confiées à l'État? Enfin, elle constitue également la principale réponse à la question de savoir comment peut être remplie notre seconde condition, relative à l'extension des attributions de l'État, chaque fois que le domaine du contrôle public est très étendu <sup>1</sup>.

Il ne suffit pas que la bureaucratie accomplisse avec efficacité les tâches d'administration courante, ni qu'elle soit qualifiée pour donner des avis autorisés. Elle doit également être assez forte pour guider et, en cas de besoin, pour instruire les politiciens placés à la tête des ministères. Pour réaliser ce résultat, elle doit être capable de développer ses propres principes et être assez indépendante pour les affirmer. Elle doit constituer un pouvoir tenant sur ses pieds par ses propres forces (*power in its own right*). Ceci revient à dire que, en fait sinon en droit, les nominations, la sécurité des emplois et l'avancement doivent largement dépendre - dans le cadre de règles statutaires que les politiciens hésitent à violer - de ses propres conceptions corporatives, nonobstant toutes les protestations qui se feront inévitablement entendre chaque fois que, et ce sera fréquemment le cas, ces conceptions heurteront les politiciens ou le public.

---

<sup>1</sup> En se reportant à certains commentaires du chap. 18 relatifs au thème du fonctionariat, le lecteur pourra se convaincre que, aux trois points de vue précités, nous ne considérons comme idéale en aucun sens la solution fournie par la bureaucratie. D'autre part, les lecteurs ne doivent pas se laisser indûment influencer par les épithètes péjoratives associées à ce terme dans le langage populaire. En tout cas, cette solution est la seule qui soit réaliste.

De nouveau, comme dans le cas du personnel politique, la question du matériel humain disponible présente une importance capitale. Bien qu'essentiel, l'entraînement n'en constitue qu'un élément tout à fait secondaire. Et, dans ce cas encore, la condition la plus favorable à la fourniture d'un matériel humain adéquat et à l'élaboration du code de traditions dont a besoin pour fonctionner un corps officiel de ce type consiste dans l'existence d'une « strate » sociale, de la qualité requise et jouissant du prestige correspondant, dans laquelle l'État puisse recruter ses agents - une classe ni trop riche, ni trop pauvre, ni trop exclusive, ni trop accessible. Les bureaucraties européennes, nonobstant le fait que les multiples critiques dont elles ont été la cible ont terni leur réputation, fournissent d'excellents exemples de la condition que j'essaie de définir. Ces bureaucraties sont le produit d'une longue évolution, qui a commencé avec les *ministeriales* des magnats médiévaux (à l'origine, serfs choisis pour remplir des fonctions administratives et militaires et qui acquéraient du même coup le statut de petits nobles) et qui s'est poursuivie au long des siècles jusqu'à l'apparition de la puissante machine qui se dresse de nos jours sous nos yeux. Une telle machine ne peut être construite à la hâte. Elle ne peut être « affermée » à coups d'argent. Mais elle se renforce dans tous les pays, quelle que soit la méthode politique adoptée par telle ou telle nation. Son extension est la seule certitude de notre avenir.

Le quatrième groupe de conditions peut être résumé dans la formule : « autocontrôle démocratique ». Tout le monde tombera d'accord, bien entendu, pour admettre que la méthode démocratique ne peut être mise en œuvre sans à-coups, à moins que tous les groupes comptant dans une nation ne consentent à accepter toutes les mesures exécutives ordonnées par les autorités légalement qualifiées. Cependant l'autocontrôle démocratique implique bien davantage que cette discipline.

Avant tout, les corps électoraux et les Parlements doivent se situer à un niveau intellectuel et moral suffisamment élevé pour être à l'épreuve des propositions des combinards et des loufoques, à défaut de quoi des hommes qui ne sont ni malhonnêtes, ni excentriques pourraient être néanmoins induits en tentation. En outre, les malfaçons qui discréditent la démocratie et minent le loyalisme envers elle peuvent également survenir si des mesures sont promulguées qui ne prennent pas en considération la situation nationale ou les droits de certaines catégories de citoyens. Les protagonistes des réformes législatives ou des mesures administratives spécifiques doivent, pour ainsi dire, accepter de se ranger dans une file d'attente régulière, sans essayer de prendre d'assaut la boutique. S'il se rappelle nos développements du chapitre précédent relatifs au mode de fonctionnement de la méthode démocratique, le lecteur réalisera qu'une telle patience implique beaucoup de discipline volontaire.

Les politiciens du Parlement doivent, en particulier, résister à la tentation de renverser ou d'embarrasser le gouvernement chaque fois qu'ils seraient en mesure de le faire, de tels agissements étant incompatibles avec une politique efficace. En d'autres termes, les partisans du gouvernement doivent accepter sa direction et le laisser élaborer et appliquer son programme, cependant que l'opposition doit accepter d'être guidée par la « cabinet virtuel » placé à sa tête et le laisser observer certaines règles du jeu en matière de guérilla politique. Or, il apparaît que le respect de ces contraintes, dont la violation habituelle annonce le commencement de la fin d'une démocratie, suppose une dose convenable - ni trop, ni trop peu - de traditionalisme. La protection de cette sauvegarde constitue effectivement l'un des motifs qui justifient les règles de procédure et d'étiquette parlementaires.

Les électeurs situés à l'extérieur du Parlement doivent respecter la division du travail entre eux-mêmes et les politiciens qu'ils élisent. Ils ne doivent pas leur retirer trop facilement leur confiance dans l'intervalle des élections et ils doivent comprendre que, une fois qu'ils ont élu un individu, l'action politique devient son affaire et non pas la leur. En d'autres termes, les électeurs doivent se garder de tracer sa ligne de conduite à leur représentant - principe qui, effectivement, a, depuis l'époque d'Edmond Burke, été constamment ratifié par la théorie politique et par les constitutions. Cependant ses implications sont généralement mal comprises. D'une part, peu de personnes réalisent que ce principe entre en conflit avec la doctrine classique de la démocratie et équivaut en fait à l'abandonner. En effet, si le peuple est appelé à gouverner, au sens de décider des questions spécifiques, la pratique la plus naturelle ne consiste-t-elle pas pour lui à donner à ses représentants des mandats impératifs, comme le faisaient, avant et pendant 1789, les électeurs des États Généraux français? D'autre part, le public reconnaît encore moins que, si le principe de non-immixtion est approuvé, on doit réprouber au même titre, non seulement des injonctions aussi formelles que l'étaient les « cahiers » français, mais encore les tentatives visant plus directement à restreindre la liberté d'action des membres du Parlement, par exemple la pratique américaine consistant à les bombarder de lettres et de télégrammes.

Nous ne saurions aborder les divers problèmes, très délicats, que pose l'indépendance des hommes politiques en connexion avec la véritable nature de la démocratie, telle que nous l'avons définie. Tout ce qu'il importe de constater à cette place, c'est que, dans les sociétés grandes et complexes, la réussite du système démocratique a été invariablement incompatible avec l'ingérence politique des individus ou comités irresponsables (*back-seat driving*) - pouvant aller jusqu'à recourir à la diplomatie secrète, en dissimulant les intentions et engagements réels - et que le citoyen influent doit faire preuve de beaucoup de discipline volontaire pour éviter de tomber dans de tels errements.

Enfin, la concurrence des aspirants au pouvoir suppose, pour être effective, un large degré de tolérance pour les différences d'opinions. Nous avons souligné précédemment que cette tolérance n'est jamais et ne peut jamais être absolue. Toutefois, il doit être possible pour chaque chef présomptif auquel les avenues du pouvoir ne sont pas légalement barrées de défendre sa cause sans susciter de désordres. Or, une telle liberté de propagande peut impliquer, ou bien que le public écoute patiemment un non-conformiste attaquer ses intérêts les plus vitaux ou offenser ses idéaux les plus chers - ou bien que le chef présomptif fasse preuve d'une modération correspondante en soutenant ses thèses d'iconoclaste. Or, ni ce sang-froid, ni cette modération ne sont concevables à défaut d'un respect authentique pour les opinions des concitoyens, allant jusqu'à consentir à leur subordonner ses propres opinions.

Tout système politique peut s'adapter dans une certaine mesure à des pratiques aberrantes. Cependant, fût-il réduit au strict minimum indispensable, l'autocontrôle démocratique implique évidemment un caractère national et des habitudes nationales spécifiques qui n'ont pas eu l'occasion de se développer dans tous les pays, sans que l'on puisse compter sur la méthode démocratique elle-même pour les créer. De plus, cet autocontrôle ne saurait résister à des épreuves dépassant un degré variable de sévérité. En fait, le lecteur n'a qu'à se remémorer nos conditions pour se convaincre que le gouvernement démocratique ne fonctionne dans des conditions optima que si l'unanimité existe entre tous les intérêts influents au point de vue de leur allégeance, non seulement envers le pays, mais encore envers les principes structurels de la

société existante. Toutes les fois que ces principes sont mis en question et que les problèmes surgissent qui divisent la nation en deux camps hostiles, la démocratie fonctionne à son désavantage - et elle peut cesser complètement de fonctionner dès lors qu'entrent en jeu des intérêts ou des idéaux au regard desquels les citoyens se refusent à tout compromis. On peut généraliser cette observation en disant que la méthode démocratique se présente à son désavantage au cours des époques troublées. En fait, les démocraties de tous les types sont unanimes à reconnaître l'existence de situations dans lesquelles il est expédient de renoncer au gouvernement concurrentiel et d'adopter le gouvernement monopolistique. Dans la Rome antique, la constitution prévoyait, pour les périodes critiques, une charge non électorale conférant à son détenteur le monopole du commandement, le titulaire étant qualifié de *magister populi* ou *dictator*. De telles clauses sont communes à pratiquement toutes les constitutions, y compris celle des États-Unis : le Président américain est revêtu, dans certaines éventualités, d'un pouvoir qui en fait, à toutes fins utiles, un dictateur au sens romain du terme, pour grandes que soient les différences qui se manifestent aux points de vue construction juridique et détails pratiques. Si le monopole est effectivement limité soit à une période définie (comme c'était originellement le cas à Rome), soit à la prolongation de difficultés temporaires nettement définies, l'application du principe démocratique de commandement concurrentiel est simplement suspendue. Si, au contraire, le monopole, en fait et en droit, n'est pas limité dans sa durée (or, s'il n'est pas limité dans le temps, il tendra, bien entendu, à devenir illimité à tous autres égards), le principe démocratique est abrogé du même coup et nous nous trouvons en présence du cas de la dictature, au sens contemporain du terme <sup>1</sup>.

### ***III. La démocratie en régime socialiste.***

[Retour à la table des matières](#)

En présentant nos conclusions, il est préférable de commencer par la relation existant entre la démocratie et l'ordre de choses socialiste.

L'idéologie démocratique, telle qu'elle se reflète dans la doctrine classique, est fondée sur une conception rationaliste de l'action humaine et des valeurs de l'existence. Comme il ressort d'une argumentation précédente (ch. 11), cette circonstance suffirait en elle-même à suggérer que cette idéologie est toujours bourgeoise.

L'histoire confirme nettement cette suggestion : historiquement, la démocratie a grandi en même temps que le capitalisme et en relation causale avec lui. Mais il en va de même pour la pratique démocratique : la démocratie, au sens de notre théorie du commandement concurrentiel, a présidé à la série des transformations politiques et

---

<sup>1</sup> Dans la Rome antique, dont nous avons accoutumé d'employer abusivement le terme dictature, une autocratie qui s'est développée pendant plusieurs siècles a été caractérisée par certains traits qui n'étaient pas sans ressembler à ceux des dictatures modernes, bien que cette analogie ne doive pas être poussée trop loin. Cependant, cette autocratie n'a pas fait usage du poste républicain de dictateur, sinon dans un seul cas, celui de Jules César. La dictature de Sylla a été simplement une magistrature temporaire créée pour un objectif précis (la réforme constitutionnelle). Et on ne peut citer d'autres cas qui ne soient tout à fait « réguliers ».



institutionnelles au moyen desquelles la bourgeoisie a remodelé et, à son point de vue, rationalisé la structure sociale et politique antérieure à l'avènement de cette classe, la méthode démocratique ayant été l'instrument de cette reconstitution. Nous avons constaté que la méthode démocratique fonctionne également (et particulièrement bien) dans certaines sociétés précapitalistes et extra-capitalistes. Cependant la démocratie moderne est un produit du processus capitaliste.

Que la démocratie constitue ou non l'un de ces fruits du capitalisme qui sont appelés à disparaître avec lui, c'est là, bien entendu, une toute autre question. Et une autre question encore est celle de savoir dans quelle mesure une société capitaliste est bien ou mal qualifiée pour la tâche consistant à appliquer la méthode démocratique élaborée par elle.

En ce qui concerne cette dernière question, il est évident que la société capitaliste se qualifie bien à un certain point de vue. La bourgeoisie apporte une solution qui lui est propre au problème consistant à réduire la sphère des décisions politiques à des proportions n'outrepassant pas les limites au delà desquelles la méthode du commandement concurrentiel cesse d'être applicable. L'ordre de choses bourgeois limite la sphère des mesures politiques en limitant la sphère de l'autorité publique; sa solution de choix consiste dans l'idéal d'un État parcimonieux qui existe primordialement aux fins de garantir la légalité bourgeoise et de procurer un cadre solide aux initiatives individuelles autonomes, dans tous les domaines. Si, en outre, l'on fait état des tendances pacifistes - ou, en tout cas, antimilitaristes - et libre-échangistes, on reconnaîtra que l'importance du rôle joué dans l'État bourgeois par les décisions politiques peut être amoindrie dans presque toute la mesure réclamée par les imperfections du secteur politique. Or, ce type d'État a sans aucun doute cessé de nous séduire. La démocratie bourgeoise constitue certainement un cas historique très spécial et tous les arguments qui peuvent être invoqués en sa faveur impliquent évidemment l'acceptation de normes qui ont cessé d'être les nôtres. Il n'en serait pas moins absurde de ne pas reconnaître que cette solution qui nous répugne est *une* solution et que la démocratie bourgeoise est une démocratie. Tout au contraire, dans la mesure même où elle pâlit, il importe d'autant plus de se rappeler combien elle a été éclatante au temps de sa vitalité; combien étaient amples et égales les chances qu'elle offrait aux familles (sinon aux individus); combien large était la liberté personnelle qu'elle accordait à tous ceux qui satisfaisaient à ses épreuves (ou à leurs enfants). Il est également important de ne pas oublier avec quel succès elle a résisté, tout au moins pendant quelques dizaines d'années, à la pression de circonstances contraires à sa nature et combien elle a bien fonctionné, même quand elle s'est vu présenter des revendications étrangères et hostiles aux intérêts bourgeois.

A un autre égard également, la société capitaliste, parvenue à sa maturité, s'est bien qualifiée pour la tâche consistant à conduire au succès la démocratie. Une classe dont les intérêts sont le mieux servis par une politique de non-intervention met plus facilement en pratique la discrétion (*self-restraint*) démocratique que ne sauraient le faire des classes qui tendent instinctivement à vivre aux crochets de l'État. Étant primordialement absorbée par ses intérêts privés et aussi longtemps que ces intérêts ne sont pas sérieusement menacés, le bourgeois est, en général, beaucoup plus disposé qu'aucun autre type d'êtres humains à faire acte de tolérance pour les dissidences politiques et de respect pour les opinions qu'il ne partage pas. En outre, aussi longtemps que les normes bourgeoises restent prépondérantes dans une société, les autres classes tendent à s'inspirer de cette attitude de franc jeu. Les intérêts terriens anglais ont accepté leur défaite de 1845 avec une bonne grâce relative; les travailleurs anglais

ont lutté pour l'abrogation des mesures de discrimination qui les affectaient, mais, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, ils ne se sont décidés que lentement à réclamer des privilèges. Une telle modération a été, il est vrai, beaucoup moins remarquable dans d'autres pays. Certes, de telles déviations par rapport au principe de tolérance n'ont pas toujours été graves, ni toujours associées exclusivement aux intérêts capitalistes. Dans certains cas, cependant, la vie politique a presque entièrement dégénéré en une lutte entre groupements d'intérêts (*pressure groups*) et, dans beaucoup de cas, des pratiques incompatibles avec l'esprit de la méthode démocratique ont pris une extension suffisante pour en fausser les modalités de fonctionnement. On ne saurait néanmoins, sans se rendre coupable d'une exagération évidente, soutenir « qu'il ne peut » y avoir de véritable démocratie en régime capitaliste <sup>1</sup>.

A ce double égard, cependant, le capitalisme est en train de perdre rapidement les avantages qu'il possédait naguère. La démocratie bourgeoise inféodée à cet idéal de l'État a fonctionné depuis un certain temps avec des frictions croissantes. Ces troubles ont tenu en partie au fait que, comme nous l'avons vu précédemment, la méthode démocratique ne fonctionne jamais dans les conditions les plus favorables lorsque les nations sont fortement divisées sur les problèmes fondamentaux de structure sociale. Or, cette difficulté s'est, à son tour, révélée comme particulièrement sérieuse, en raison du fait que la société bourgeoise a subi un échec signalé pour ce qui est de la réalisation d'une autre des conditions à remplir pour mettre en œuvre correctement la méthode démocratique. La bourgeoisie a produit des individus qui, entrant dans une classe de politiciens d'origine non bourgeoise, ont occupé avec succès des postes de commandement politique, mais elle n'a pas créé en propre une classe politique efficiente, bien que, aurait-on pu penser, les troisièmes générations des familles industrielles auraient eu toute latitude d'en constituer une. Les raisons de cette carence ont été complètement exposées par nous dans la deuxième partie. Or, tous ces faits, pris dans leur ensemble, paraissent suggérer un pronostic pessimiste pour ce type de démocratie. Ils suggèrent également une explication de la facilité apparente avec laquelle la démocratie bourgeoise a capitulé dans certains cas devant les dictatures.

2. L'idéologie du socialisme classique est la fille de l'idéologie bourgeoise. Elle partage notamment l'arrière-plan rationaliste et utilitariste de cette dernière et beaucoup des conceptions et idéaux incorporés à la doctrine classique de la démocratie. Dans cet ordre d'idées, les socialistes n'ont, en fait, jamais éprouvé la moindre difficulté à s'approprier cette partie de l'héritage bourgeois, ni à faire valoir des arguments à l'appui de la thèse d'après laquelle les éléments de la doctrine classique inassimilables par le socialisme - par exemple l'insistance sur la protection de la propriété privée - contredisent en réalité les principes fondamentaux de la démocratie. Des croyances de cette nature pourraient survivre même si le socialisme revêtait des formes entière-

---

<sup>1</sup> Ce que l'on peut dire, c'est que certaines déviations par rapport au principe de la démocratie sont liées à l'existence d'intérêts capitalistes organisés. Sous cette forme, cependant, la formule contestée ci-dessus se vérifie à la fois du point de vue de la doctrine classique et du point de vue de notre propre théorie de la démocratie. Du premier point de vue, on est amené à reconnaître que les moyens d'action dont disposent les intérêts privés sont fréquemment utilisés pour tenir en échec la volonté du peuple. Du second point de vue, on doit reconnaître que des ressources privées sont fréquemment employées aux fins d'interférer avec le fonctionnement du mécanisme de commandement concurrentiel.

ment non démocratiques et nous pouvons faire confiance aux scribes et aux pharisiens pour jeter un pont de formules appropriées sur toute fissure pouvant béer entre la théorie et la pratique. Cependant, c'est la pratique qui nous intéresse - le sort de la pratique démocratique telle que l'interprète la doctrine du commandement concurrentiel. Par conséquent, puisque, nous l'avons reconnu, le socialisme non démocratique est parfaitement possible, la véritable question est à nouveau celle de savoir dans quelle mesure le socialisme se qualifie bien ou mal pour la tâche consistant à faire fonctionner la méthode démocratique - à supposer qu'il s'y essaie.

Le point essentiel à saisir est le suivant : aucune personne sensée ne peut envisager sans appréhension les conséquences d'une extension de la méthode démocratique (c'est-à-dire de la sphère « politique ») à toutes les affaires économiques. Si elle croit que socialisme démocratique est précisément synonyme d'une telle extension, une telle personne conclura naturellement que le socialisme démocratique est voué à l'échec. Toutefois, cette conclusion ne s'impose pas inévitablement. Comme nous l'avons signalé précédemment, l'extension de la zone de gestion publique n'implique pas une extension correspondante de la zone de gestion politique. On peut concevoir que la première s'élargisse jusqu'à absorber toutes les affaires économiques de la nation, alors que la seconde n'outrepasserait pas les frontières définies par les limitations inhérentes à la méthode démocratique.

Il s'ensuit néanmoins que ces limitations poseront un problème beaucoup plus sérieux à une société socialiste. En effet, les restrictions automatiquement imposées à l'activité politique par l'ordre de choses bourgeois feront défaut dans une telle société. En outre il ne lui sera plus possible de se consoler en pensant que les inefficacités de la technique politique garantissent, après tout, la liberté : l'absence d'une gestion efficace se traduira par un manque de pain. Cependant, les institutions appelées à faire fonctionner le système économique - le Conseil Central, évoqué dans la troisième partie, ainsi que les organismes subordonnés chargés de gérer telle ou telle branche ou entreprise industrielles - pourraient être organisées et encadrées en sorte qu'elles soient suffisamment préservées dans l'accomplissement de leurs devoirs courants contre l'ingérence des politiciens ou, ce qui reviendrait au même, de comités de citoyens touche-à-tout, ou encore de leur personnel. En d'autres termes, ces institutions pourraient être suffisamment isolées de l'atmosphère des querelles politiques pour ne pas être exposées à d'autres causes d'inefficacité que celles associées au terme « bureaucratie ». Enfin, les déperditions bureaucratiques elles-mêmes *pourraient* être grandement atténuées par une concentration adéquate de la responsabilité sur les individus et par un système bien conçu de récompenses et de pénalités dont les méthodes de nomination et d'avancement constitueraient l'élément le plus important.

Quand, descendus des tréteaux de réunion publique, ils prennent conscience de leurs responsabilités, les socialistes sérieux ont toujours donné à cette question l'attention qu'elle mérite et compris qu'on n'y répond pas en rabâchant le mot « démocratie ». Un intéressant exemple de ce sens des responsabilités nous est fourni par les débats de la Commission Allemande de Socialisation (*Sozialisierungs Kommission*). Quand, en 1919, le parti social-démocrate allemand eut définitivement fait front contre le bolchevisme, les plus radicaux de ses membres croyaient toujours qu'un certain degré de socialisation s'imposait à bref délai pour des raisons de nécessité pratique; en conséquence, une commission fut nommée Pour définir les objectifs et recommander les méthodes de socialisation. Cette commission n'était pas exclusivement composée de socialistes, mais l'influence socialiste y était prépondérante. Karl Kautsky la présidait. Des recommandations précises furent formulées seulement au

sujet du charbon et, ayant été élaborées en un temps où s'amassaient les nuages d'une opposition croissante au socialisme, elles ne sont pas en elles-mêmes très intéressantes. Mais les opinions sont d'autant plus intéressantes qui se dégagent de la discussion, alors que des espoirs plus ambitieux continuaient à prévaloir. L'opinion d'après laquelle les gérants des entreprises devraient être élus par les ouvriers de ces entreprises fut nettement et unanimement condamnée. Les conseils d'entreprises (*Arbeitsräte*) qui s'étaient développés durant les mois de dislocation universelle étaient un objet d'antipathie et de suspicion. La commission, essayant de se distancer aussi loin que possible des conceptions populaires relatives à la « démocratie industrielle »<sup>1</sup>, fit de son mieux pour châtrer ces comités et ne se soucia guère & développer leur rôle. Elle se préoccupa d'autant plus de fortifier l'autorité et de préserver l'indépendance du personnel dirigeant. Beaucoup d'efforts intellectuels furent consacrés à découvrir des moyens propres à empêcher les gérants de perdre leur vitalité capitaliste et de s'en foncer dans les ornières bureaucratiques. En fait (s'il est licite de raisonner sur les résultats de discussions qui devraient bientôt perdre tout intérêt pratique), ces gérants socialistes n'auraient pas grandement différé de leurs prédécesseurs capitalistes et les mêmes individus auraient été réinvestis dans la plupart des cas. Nous rejoignons ainsi, par une voie différente, la conclusion à laquelle nous avons déjà abouti dans la troisième partie.

Cependant nous sommes désormais en mesure de rattacher cette conclusion à une réponse au problème de la démocratie en régime socialiste. En un certain sens, bien entendu, les formes et organes contemporains de la procédure démocratique sont, tout comme le principe fondamental de la démocratie lui-même, issus de la structure et des problèmes du monde bourgeois. Néanmoins, ceci n'implique aucunement que ces formes et organes soient condamnés à disparaître en même temps que le capitalisme. Les élections générales, les partis, les parlements, les cabinets et les premiers ministres peuvent, à l'expérience, continuer à se manifester comme les instruments les plus pratiques pour traiter les questions qui, en régime socialiste, devront faire l'objet de décisions politiques. La liste de ces questions sera allégée de tous les problèmes litigieux présentement soulevés par le choc des intérêts privés et par la nécessité de réglementer ces derniers. Mais de nouveaux problèmes se substitueront aux précédents. Il se posera des questions telles que celles consistant à décider quel doit être le volume de l'investissement ou comment doivent être amendées les règles en vigueur pour la répartition du produit social, et ainsi de suite. Des débats généraux sur le rendement, des comités d'enquête analogues aux commissions royales anglaises continueraient à remplir leurs objets actuels

Ainsi, les politiciens du cabinet et, notamment, le politicien placé à la tête du ministère de la Production affirmeraient, à n'en pas douter, l'influence de l'élément

---

<sup>1</sup> « Démocratie industrielle et économique » est une expression figurant dans tant de pseudo-utopies qu'elle n'a pour ainsi dire pas conservé un sens précis. Elle signifie, à mon avis, deux choses : premièrement, domination exercée par les syndicats sur les relations industrielles ; en second lieu, démocratisation du système de gestion monarchique des entreprises, réalisée en introduisant les représentants des ouvriers dans les conseils d'administration, ou par d'autres procédés visant à permettre aux travailleurs d'exercer une influence sur la mise en oeuvre des progrès techniques, sur la politique de l'entreprise en général et, bien entendu, en particulier, sur la discipline d'atelier, y compris les méthodes d'embauchage et de débauchage. La participation aux bénéfices est une panacée qui figure dans un sous-groupe de ces schémas. On peut affirmer sans risque d'erreur qu'une grande partie de cette démocratie « économique » s'évanouirait en fumée sous un régime socialiste. Or, cette affirmation est moins paradoxale qu'on ne pourrait le croire : en effet, beaucoup des intérêts que ce type de démocratie aurait pour effet, à en croire ses protagonistes, de sauvegarder auraient alors cessé d'exister.

politique, à la fois par leurs mesures législatives concernant les principes généraux de fonctionnement du mécanisme socialiste et par leur pouvoir de nomination aux emplois, qui ne pourrait être ni complètement éliminé, ni purement formel. Mais ils ne seraient aucunement obligés d'intervenir dans une mesure incompatible avec l'efficacité. Et le ministre de la Production n'aurait pas à interférer dans le fonctionnement interne des branches spécifiques davantage que les ministres anglais de la Santé publique ou de la Guerre n'interfèrent présentement dans le fonctionnement interne de leurs départements respectifs.

3. Il va sans dire que l'entreprise consistant à faire fonctionner une démocratie socialiste selon la technique précédente serait parfaitement désespérée, sinon dans le cas d'une société remplissant toutes les conditions de « maturité » énumérées dans la troisième partie, y compris, notamment, l'aptitude à instaurer le régime socialiste en suivant une procédure démocratique et l'existence d'une bureaucratie en possession d'un prestige et d'une expérience adéquats. Cependant une société remplissant ces conditions - je laisserai de côté tous les autres cas - disposerait avant tout d'un avantage dont l'importance serait éventuellement décisive.

J'ai insisté sur le fait que l'on ne saurait s'attendre à voir la démocratie fonctionner dans des conditions satisfaisantes, à moins que, dans chaque classe, la majorité des citoyens ne soit résolue à se plier aux règles du jeu démocratique, ce qui, à son tour, suppose que ces citoyens soient substantiellement d'accord sur les bases de leur structure institutionnelle. A l'heure actuelle, cette dernière condition n'est pas remplie. De si nombreux citoyens ont dénoncé et des citoyens encore plus nombreux se préparent à dénoncer leur allégeance aux normes de la société capitaliste que, pour ce seul motif, la démocratie est condamnée à opérer avec des frictions croissantes. Au stade envisagé, cependant, le socialisme est susceptible de combler cette crevasse. Il peut restaurer l'harmonie en ce qui concerne les principes de liaison du tissu social (*tectonic principles*). S'il y parvient, les antagonismes subsistants seront exactement de la nature de ceux que la méthode démocratique est parfaitement capable de pallier.

Nous avons également indiqué dans la troisième Partie que le nombre et l'importance de ces antagonismes résiduels décroîtront davantage encore en raison de l'élimination des intérêts capitalistes contradictoires. Les relations entre agriculture et industrie, grandes et petites entreprises, industries productrices et industries consommatrices d'acier, branches exportatrices et branches protectionnistes cesseront - ou pourront cesser - d'être des questions politiques à régler par les pesées relatives des groupes de pression (*pressure groups*) et deviendront des problèmes techniques auxquels les techniciens pourront donner des réponses non équivoques, inspirées par la froide raison. Bien qu'il puisse être utopique de s'attendre à ce qu'il ne subsiste plus d'intérêts économiques, ni de conflits entre ces intérêts, et encore plus utopique de s'attendre à ce qu'il ne subsiste plus de problèmes non économiques donnant lieu à des divergences de vues, il existe de sérieuses raisons de s'attendre à ce que le total des questions litigieuses diminue, même par comparaison avec ce qu'il était au temps du capitalisme intact. Il n'y aurait plus, par exemple, de défenseurs de la monnaie argent (*silver men* - hommes politiques américains préconisant pour des raisons électorales l'emploi monétaire du métal argent ou l'octroi de subventions aux producteurs de ce métal. N. d. T.). La vie politique s'en trouverait purifiée.

Tout compte fait, le socialisme n'a pas de solution évidente à proposer pour le problème résolu dans d'autres types de sociétés par l'existence d'une classe politique nourrie de traditions stables. J'ai déjà dit qu'une profession politique aura sa place en régime socialiste. Elle donnera éventuellement naissance à une caste politique sur la qualité de laquelle il serait vain de se livrer à des spéculations.

Ainsi, le socialisme marque jusqu'à présent des points. On pourrait, certes, objecter que ces éléments créditeurs peuvent facilement être annulés par l'importance et la vraisemblance des déviations éventuelles. Nous avons, dans une certaine mesure, répondu d'avance à cette objection en insistant sur le facteur « maturité économique » qui, entre autres choses, implique qu'il ne serait pas demandé de grands sacrifices à une génération pour le bénéfice d'une génération future. Cependant, même s'il ne s'avère pas comme nécessaire de faire suer le peuple en lui appliquant le tourniquet d'un Gosplan, la tâche consistant à maintenir la ligne de conduite démocratique peut se révéler à l'expérience comme extrêmement ardue. Les circonstances dans lesquelles les individus placés au gouvernail réussiraient normalement à la résoudre ne sont peut-être pas plus faciles à imaginer que les circonstances dans lesquelles, témoins d'une paralysie envahissant à partir du secteur politique toute l'économie nationale, ces pilotes seraient incités à une ligne de conduite toujours forcément quelque peu tentante pour des hommes conscients du formidable pouvoir que l'organisation socialiste permet d'exercer sur le peuple. Après tout, gestion effective de l'économie socialiste est synonyme de dictature à l'usine, non pas du prolétariat, mais sur le prolétariat. Les hommes qui sont aussi strictement embrigadés à l'atelier seraient, certes, souverains le jour des élections. Mais, de même qu'ils peuvent user de cette souveraineté aux fins de relâcher la discipline d'usine, de même les gouvernements (et précisément ceux qui ont à cœur l'avenir de la nation) peuvent exploiter cette discipline aux fins de restreindre cette souveraineté. Pour des raisons de nécessité pratique, la démocratie politique peut finalement devenir un trompe-œil davantage encore que la démocratie capitaliste ne l'a jamais été.

Dans tous les cas, cette démocratie ne sera pas synonyme de liberté individuelle accrue. Et, répétons-le, elle ne se rapprochera pas davantage des idéaux embaumés dans le linceul de la doctrine classique.

# ANNEXE

---

## Ultima verba La marche au socialisme <sup>1</sup>

### I

[Retour à la table des matières](#)

Aux fins de réduire au minimum le risque de malentendus toujours à redouter au cours de discussions portant sur des thèmes analogues à celui de la présente session, je me propose de régler en premier lieu un certain nombre de points préliminaires avant d'entrer dans le vif de mon sujet qui consiste dans : les *répercussions de la situation actuelle de pression inflationniste sur l'avenir économique des États-Unis*.

---

<sup>1</sup> Joseph Schumpeter a présenté sa communication « *The March into Socialism* » au congrès de l'*American Economic Association*, à New York, le 30 décembre 1949, en parlant d'après des notes et non pas en lisant un manuscrit. Le soir qui précéda sa mort, il était en train de mettre ses notes en forme pour publication dans les actes du congrès et il avait presque terminé son article. Il comptait le compléter le lendemain (8 janvier 1950) avant de partir pour Chicago où il devait faire des conférences sous l'égide de la fondation Walgreen. Ce texte est donc un premier jet, mais soigneusement rédigé de la main de l'auteur, comme l'étaient tous ses écrits : le temps ne lut a pas été donné d'y faire des corrections de détail, ni d'écrire les paragraphes finaux.

Les corrections, consistant essentiellement à ajouter des signes de ponctuation ou tel mot occasionnellement omis, ont été limitées au strict minimum. Les brefs paragraphes de conclusion ont été préparés par Mme J. Schumpeter, de mémoire et d'après les notes de l'auteur.

Nous reproduisons ce suprême message de l'illustre économiste avec l'autorisation de l'*American Economic Association* : ce texte a été, en effet, rédigé pour être publié dans le recueil des rapports et débats (*Papers and Proceedings*) du congrès tenu par cette association en décembre, 1949.

1. Dans le cadre de cette communication, je définis le socialisme (du type centralisé) comme l'organisation de la société dans laquelle l'autorité publique (et non pas des entreprises placées sous le régime de la propriété et de la gestion privées) contrôle les moyens de production et décide ce qui sera produit, comment cela sera produit et à qui seront attribués les fruits de la production. L'expression « marche au socialisme », dans le sens où je la prends, signifie donc purement et simplement que les affaires économiques du peuple sont transférées du secteur privé au secteur public. Bien que, observons-le, les socialistes comme les antisocialistes aient, cela va de soi, des conceptions personnelles en pareille matière, il n'est guère possible de se représenter une société socialiste, au sens de ma définition, à défaut d'un immense appareil bureaucratique chargé de gérer les processus de production et de répartition et qui, à son tour, peut être ou non contrôlé par des organes de démocratie politique analogues à ceux qui fonctionnent de nos jours dans les pays occidentaux - un parlement ou un congrès et un corps d'agents politiques (sénateurs, députés, etc.), dont la position dépend de l'issue d'une lutte concurrentielle portant sur les votes électoraux. C'est pourquoi nous sommes fondés à identifier la marche au socialisme avec la conquête de l'industrie et du commerce privés par l'État. Certes, la doctrine socialiste classique décrit précisément ce même processus comme « l'extinction de l'État » : cependant il est facile d'expliquer ce paradoxe apparent en se référant à la théorie marxiste du gouvernement. Observons également que le socialisme n'est aucunement incompatible avec la décentralisation du pouvoir de décision, au sens administratif du terme - exactement comme le commandement centralisé d'une armée ne prive pas de toute initiative les chefs des groupes subordonnés. Observons, enfin, que le socialisme, au sens où nous l'entendons, n'exclut pas nécessairement (c'est-à-dire en vertu d'une nécessité logique) l'emploi des mécanismes concurrentiels : il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter, par exemple, au modèle de Lange-Lerner. Certes, la liberté de choix des consommations et de choix des occupations peut être restreinte dans les sociétés socialistes, mais elle ne l'est pas nécessairement.

2. Je ne préconise pas le socialisme. Je n'ai pas davantage l'intention de discuter la désirabilité ou l'indésirabilité de ce régime (quelle que soit d'ailleurs la signification que l'on puisse donner à ces termes), Je tiens enfin, et c'est là un point encore plus important à préciser avec le maximum de netteté, que je ne « prophétise » pas, ni ne prédis son avènement. Toute prédiction devient une prophétie extra-scientifique dès lors qu'elle vise à dépasser le diagnostic des tendances observables et l'énonciation des résultats qui se produiraient si ces tendances se développaient conformément à leur logique. De telles extrapolations ne sauraient, en soi, être assimilées à une prédiction ou à un diagnostic : en effet, l'intervention de facteurs extérieurs au champ d'observation retenu peut empêcher les tendances discernées d'aboutir à leur terme ; quand viennent en ligne de compte des phénomènes aussi éloignés que le sont les phénomènes sociaux de ceux dont les astronomes ont la bonne fortune d'étudier commodément le cours rigoureusement déterminé, des tendances observables, même si on les laisse se développer complètement, peuvent être compatibles avec plus d'une issue ; enfin, les tendances effectives étant en butte à des résistances, elles peuvent être mises hors d'état de se développer jusqu'au bout, mais s'arrêter essoufflées à mi-course. Nous allons illustrer point par point ces considérations.

En premier lieu, aucun observateur compétent - et, bien entendu, suffisamment objectif - de la Russie au temps de Stolypine n'aurait pu discerner l'existence d'une tendance quelconque orientée vers un état de choses ressemblant de près ou de loin au



système de Lénine ni, en fait, y diagnostiquer autre chose qu'une évolution économique rapide et une adaptation décalée des institutions aux résultats de cette évolution. Il a fallu une guerre et l'effondrement militaire et administratif qui s'en est suivi pour engendrer le régime bolchevique ; aucune dose de déterminisme scientifique ne saurait prévaloir contre ce fait.

En second lieu, pour faire court, je prends exclusivement en considération le socialisme centralisé parce qu'il occupe une place d'honneur dans la discussion. Toutefois, il conviendrait de ne pas négliger d'autres possibilités. Certains aspects familiers des pratiques syndicales américaines suggèrent qu'une évolution orientée vers un certain type de socialisme corporatif (*guild socialism*, c'est-à-dire gestion de chaque branche ou entreprise par ses travailleurs et dans leur intérêt propre - et non pas par la collectivité et dans l'intérêt de tous les travailleurs-consommateurs. N. d. T.), et d'autres données familières suggèrent que les tendances observables (ou, tout au moins, certaines d'entre elles) peuvent être compatibles avec des modalités de réorganisation sociale qui ne sont aucunement socialistes, tout au moins au sens que nous avons donné à ce terme dans le présent exposé. Par exemple, une réorganisation de la société selon les directives de l'encyclique *Quadragesimo Anno*, bien que n'étant apparemment réalisable que dans les sociétés catholiques ou dans celles où la position de l'Église catholique est suffisamment forte, procurerait, à n'en pas douter, une alternative au socialisme qui permettrait d'éviter « l'État omnipotent ».

En troisième lieu, la plupart des tendances observables de toute nature ne s'exercent jamais intégralement. Par exemple, un régime socialiste qui s'établirait aux États-Unis serait, certes, singulièrement téméraire s'il s'avisait jamais d'empiéter sur l'indépendance subventionnée du *farmer* (propriétaire rural exploitant). La position même du « petit homme d'affaires » pourrait se révéler comme trop solide pour que la bureaucratie puisse la prendre d'assaut et il se pourrait donc qu'une large frange d'activités continue indéfiniment à être le théâtre de combinaisons de compromis entre le secteur public et le secteur privé.

Toutefois une autre considération est encore plus importante. Au fur et à mesure que les responsabilités économiques sont transférées du secteur privé au secteur public, beaucoup des convictions ou des appétits favorables à cette migration reçoivent satisfaction, en totalité ou en partie, si bien que la poussée vers la socialisation peut perdre de sa force. Certains économistes ajouteraient que tout mouvement graduel vers un système de planification économique centralisé a des chances d'engendrer certains développements défavorables, lesquels sont susceptibles d'exercer un effet de freinage. Le temps me fait défaut pour exposer les raisons pour lesquelles, notamment, des résultats tenus pour défavorables par des groupes suffisamment influents ont des chances d'exercer une action propulsive plutôt qu'une action inhibitrice : en d'autres termes, la cure (ou panacée) qui se suggère d'elle-même en cas de socialisation manquée ne consiste pas à désocialiser, mais bien à socialiser davantage. Cependant, il est essentiel, dans le cadre de notre propos, de noter que la plupart des arguments mis en avant aux fins d'aboutir à une conclusion favorable à la survivance de l'entreprise privée ne contestent pas réellement l'existence d'une tendance à la socialisation, au sens où nous entendons ce terme, mais contestent seulement que cette tendance soit destinée à réaliser complètement ses virtualités. Étant donné que personne ne saurait mettre en doute cette possibilité, le risque existe que la controverse dégénère en une bataille verbale, notamment aux États-Unis où la phraséologie a un si grand poids, où le terme « socialisme » n'est pas populaire, sinon auprès de quelques groupes minoritaires relativement faibles, et où beaucoup de gens qui aiment

l'onguent socialiste détestent son étiquette et préfèrent lui en substituer une autre - par exemple celle de « libéralisme »<sup>1</sup>.

3. J'ai exposé en d'autres occasions les raisons donnant lieu à penser que le régime capitaliste tend à se détruire lui-même et que le socialisme centralisateur (compte tenu des nuances précisées ci-dessus) a les meilleures chances d'être son héritier présomptif. Ces raisons peuvent être résumées, brièvement et à vol d'oiseau, en quatre propositions. En premier lieu, le succès même avec lequel la classe des hommes d'affaires a développé les forces productives des États-Unis et le fait même que ce succès a créé de nouvelles normes d'existence pour toutes les classes ont paradoxalement miné la position sociale et politique de la dite classe des affaires, dont la fonction économique, bien que non désuète, tend à tomber en déshérence et à faire place à la bureaucratization. En second lieu, étant essentiellement « rationnelle », l'activité capitaliste tend à répandre des habitudes d'esprit rationnelles et à détruire ces loyalismes et ces habitudes de subordination et de commandement qui sont pourtant essentielles à la gestion institutionnalisée des usines : aucun système social ne peut fonctionner s'il est exclusivement fondé sur un réseau de libres contrats conclus entre parties contractantes (légalement) égales, chacune de ces parties n'étant, par hypothèse, guidée par rien d'autre que par ses propres fins utilitaires (à court terme). En troisième lieu, l'attention presque exclusive réservée par la classe des hommes d'affaires aux tâches de l'usine et du bureau a grandement contribué à créer par carence un système politique et une classe intellectuelle dont la structure et les intérêts ont développé une attitude d'indépendance, puis, finalement, d'hostilité à l'égard des intérêts des grandes entreprises (*large-scale business*). Ces dernières sont de moins en moins capables de se défendre contre des razzias qui, à court terme, sont extrêmement fructueuses pour les autres classes.

Quatrièmement, en conséquence des trois phénomènes précédents, le barème de valeurs de la société capitaliste, bien qu'il soit causalement relié à sa réussite économique, perd son emprise, non seulement sur l'esprit public, mais encore sur la classe (*stratum*) « capitaliste » elle-même. Il me faudrait peu de temps (mais davantage que je n'en dispose) pour montrer comment il est possible d'expliquer, d'après ces lignes d'évolution, les campagnes modernes pour la sécurité, l'égalité et la réglementation (*economic engineering* - ajustage économique).

La meilleure méthode pour reconnaître jusqu'à quel point a avancé ce processus de désintégration de la société capitaliste consiste à observer la facilité avec laquelle ses implications sont acceptées par la classe des affaires elle-même et par les économistes très nombreux qui se considèrent comme opposés au socialisme (cent pour cent) et ont accoutumé de dénier l'existence de toute tendance orientée vers ce régime. Pour nous en tenir à ces derniers, non seulement ils se rallient sans discussion, mais même ils donnent leur approbation : 1° aux différents politiques de stabilisation économique visant à prévenir les récessions ou, à tout le moins, les dépressions - en d'autres termes, à une forte dose d'interventions publiques appliquées aux conjonctures, voire même à l'application du principe du « plein emploi » ; 2° à la « désirabilité d'une plus grande égalité des revenus (ces économistes précisant d'ailleurs rarement

---

<sup>1</sup> Pour des raisons évidentes, cette répugnance est encore plus forte à l'égard du terme « communisme », qui pourtant (abstraction faite de sa coloration russe) devrait être utilisé comme un synonyme du terme « socialisme ».

jusqu'à quel point ils sont disposés à s'avancer dans cette voie sans aller jusqu'à l'égalité absolue) ; 3° à un riche assortiment de mesures de réglementation des prix, fréquemment rationalisées en les assaisonnant de slogans braqués contre les « trusts » ; 4° à un contrôle public (dont le degré varie d'ailleurs, selon les auteurs, dans des limites très larges) sur les marchés de la main-d'œuvre et de la monnaie ; 5° à une extension indéfinie de la catégorie des besoins qui devraient être, dans le présent ou dans l'avenir, satisfaits par l'initiative publique, soit gratuitement, soit selon le principe appliqué à la rémunération des services postaux ; enfin, bien entendu, 6° à tous les types de sécurité sociale. Il existe, m'a-t-on dit, une montagne suisse sur laquelle se sont tenus des congrès d'économistes qui ont condamné la plupart, sinon tous, les points d'un tel programme. Mais ces anathèmes sont tombés dans le vide et n'ont pas même suscité des contre-attaques.

*On se méprendrait complètement sur mon argumentation si l'on s'imaginait que je désapprouve ou que je désire critiquer aucune des mesures que je viens d'énumérer.* Je ne suis pas non plus de ceux qui les qualifient toutes, ou qui en qualifient certaines, de « socialistes ». Telles d'entre elles ont été adoptées dès le XVIII<sup>e</sup> siècle par des souverains conservateurs, voire même autocratiques ; d'autres ont figuré sur les programmes de partis conservateurs et ont été mises à exécution par eux longtemps avant l'ère du *New Deal* de Roosevelt. Le seul point sur lequel je tiens à insister consiste dans le fait que nous nous sommes, à n'en pas douter, considérablement éloignés des principes du capitalisme de laisser-faire et aussi sur le fait qu'il est possible de développer et de réglementer les institutions capitalistes en sorte que les conditions de fonctionnement des entreprises privées ne diffèrent plus guère de la planification socialiste authentique. Certes, les économistes auxquels je pense soulignent les différences qui, selon eux, ont des chances de persister. Ils ne sont pas tous d'accord sur l'emplacement précis où s'arrêtera, à mi-chemin entre le libéralisme et le socialisme, leur maison démontable. Mais ils reconnaissent tous ce que Marx n'a pas su reconnaître : d'une part, les immenses capacités productives du système capitaliste qui promet aux masses des niveaux d'existence indéfiniment plus élevés, complétés par des services gratuits, le tout *sans* expropriation complète des expropriateurs » - d'autre part, la mesure dans laquelle les intérêts capitalistes peuvent en fait être expropriés sans paralyser le système capitaliste et la mesure dans laquelle on peut faire fonctionner ce système dans l'intérêt des travailleurs. Ayant découvert cette possibilité d'un *capitalisme travailliste*, ces économistes en arrivent à conclure que *ce* capitalisme peut survivre indéfiniment, tout au moins s'il est placé dans certaines conditions favorables. Or, les événements peuvent effectivement tourner de la sorte, mais ma thèse n'en serait pas réfutée pour autant. Capitalisme ne signifie pas seulement que la maîtresse de maison peut influencer la production agricole en faisant son choix entre les lentilles et les haricots ; ou que l'adolescent peut décider, à sa convenance, de travailler dans une ferme ou dans une usine ; ou que les gérants des entreprises ont voix au chapitre lorsqu'il s'agit de décider ce que l'on produira et comment on le produira : capitalisme signifie toujours un système de valeurs, une attitude à l'égard de l'existence, une civilisation - la civilisation de l'inégalité et des fortunes familiales. Or, cette civilisation est en voie de disparition rapide. Chacun de nous peut déplorer cette circonstance ou s'en réjouir tout son saoul ; mais, de grâce, ne fermons pas les yeux sur l'évidence.

Reste un problème authentique. Les diagnostics impliquant des conséquences favorables à la survivance d'un travaillisme (*laborism*) s'appuient tous fortement sur l'extrapolation du développement actuel, sensationnel, des forces productives de la société. Cependant ces diagnostiqueurs, optimistes ne commettent-ils pas une pétition

de principe? En effet, les achèvements du passé ont été réalisés par un capitalisme plus ou moins libre d'entraves, mais on ne saurait affirmer sans autre forme de procès que le travaillisme continuera à accomplir des performances analogues. Même si l'on ne se rallie aucunement à la thèse des stagnationnistes telle qu'ils la présentent, on ne saurait s'empêcher d'être troublé par l'idée que, tout compte fait, cette thèse pourrait bien être confirmée par l'événement si le système de l'initiative privée venait à être surchargé, « réglementé » et brimé en permanence au delà de sa capacité d'endurance. En pareil cas, une solution socialiste intégrale pourrait s'imposer, comme un moindre mal, même aux adversaires du socialisme.

## II

La transformation d'un régime social en un autre constitue un processus continu mais, en soi, très lent. L'observateur qui étudie une tranche relativement courte d'une période « calme » peut fort bien avoir l'impression que le cadre social analysé par lui n'a subi aucune modification. En outre, ce processus est fréquemment coupé par des réactions, qui, considérées en elles-mêmes, peuvent suggérer à l'observateur l'existence d'une tendance opposée. Cependant nous constatons également à certaines époques des accélérations dont l'une des causes les plus évidentes consiste dans les grandes guerres. Il se peut que, dans le passé, des guerres heureuses aient renforcé le prestige de la classe dirigeante et la solidité du cadre institutionnel auquel cette classe était associée. Mais il n'en va pas de même dans les conditions modernes. Certes, la première guerre mondiale n'a guère affecté aux États-Unis la situation sociale, car l'effort de guerre n'avait été ni suffisamment épuisant, ni suffisamment prolongé pour laisser des cicatrices permanentes. En Europe, par contre, les choses se passèrent différemment. Dans les pays vaincus où la charpente avait pris feu, la tendance latente à la reconstruction socialiste a manifesté son existence en émergeant à la surface et, pendant une courte période, en emportant tout sur son passage. Il est encore plus frappant de constater que des phénomènes analogues se sont produits (mais, bien entendu, sur une échelle beaucoup plus réduite) au sein des nations victorieuses. En France, la république bourgeoise a cessé de fonctionner comme avant 1914. En Angleterre, un parti de travailleurs, qui n'était cependant pas socialiste, mais qui était influencé par une aile socialiste, a accédé non pas en fait au pouvoir, mais tout au moins aux emplois. Enfin, dans ces deux pays, l'attitude du secteur public à l'égard du système de l'initiative privée a fait sans bruit l'objet d'une transformation fondamentale.

Si l'on admet la préexistence d'une tendance orientée vers l'objectif socialiste, il n'est pas malaisé de saisir les causes de telles évolutions. Bien que les partisans du maintien des mesures appliquées pendant les années d'économie de guerre n'aient pas rencontré beaucoup d'écho et bien que l'irritation du public à l'encontre des réglementations de guerre ait, provisoirement, fait obstruction à toute nouvelle tentative de dirigisme, l'expérience a prouvé l'impossibilité d'un retour aux politiques économiques d'avant 1914 - même lorsque cette restauration fut énergiquement tentée. Cette impossibilité a été vérifiée avec éclat par la politique anglaise de l'or et par son échec final : dans un monde qui n'était plus celui de la libre entreprise, l'étalon-or -

l'enfant terrible qui ne peut s'empêcher de crier sur les toits les vérités déplaisantes - refuse de fonctionner.

La crise mondiale et la seconde guerre mondiale ont agi comme des « accélérateurs » supplémentaires, dont les États-Unis, cette fois-ci, ont également ressenti les effets. Ces deux drames ont créé des situations morbides qui ont donné, à tort ou à raison, l'impression d'être trop graves pour être traitées par les remèdes qui se seraient recommandés d'eux-mêmes aux hommes de l'âge de la libre initiative. La classe des hommes d'affaires elle-même, effrayée par les « ajustements » que l'application de ces remèdes aurait impliqués, accepta - tout en bougonnant constamment cela va sans dire - des réglementations artificielles (*gadgets of regulation* : un « gadget » est un mécanisme conçu pour résoudre un problème de la vie pratique - par exemple, l'épluchage des légumes ou le cirage des chaussures. N. d. T.), destinées à prévenir le retour des expériences fâcheuses de 1929-1933, puis, à partir de la guerre, d'autres réglementations visant à prévenir une crise d'après-guerre analogue à celle de 1921. A coup sûr, cette classe a beaucoup appris et davantage encore désappris au cours du dernier quart de siècle. Elle a également accepté de nouvelles charges fiscales dont une simple fraction aurait été tenue pour insupportable il y a cinquante ans - notamment, soit dit en passant, par tous les économistes marquants de cette époque. Il n'importe d'ailleurs pas de savoir si la classe des affaires accepte ou non cette situation nouvelle. La puissance de la classe ouvrière est presque suffisamment grande en elle-même - et elle l'est plus que largement de par l'alliance des travailleurs avec d'autres groupes qui ont répudié, effectivement sinon formellement, leur allégeance au système de valeurs inhérent à l'économie de profit - pour empêcher toute réaction allant au delà du raboutage occasionnel d'arêtes rugueuses.

Encore une fois : je ne soutiens pas un seul instant que les contours à long terme de l'histoire sociale soient sculptés par de simples événements, fussent des événements aussi importants que les « guerres totales », ni par les situations politiques qui en dérivent, ni par les attitudes ou les sentiments observés ou éprouvés à l'égard de ces situations par les individus ou les groupes : ces grandes lignes d'évolution ressortissent, en effet, à des forces beaucoup plus profondes. Mais je soutiens que de tels événements et les situations résultantes peuvent écarter des obstacles qui obstruent les canaux par où progressent les tendances plus fondamentales, obstacles qui, alternativement, auraient ralenti l'allure de l'évolution sociale. Il convient d'observer que cette action de déblaiement ne constitue pas nécessairement aux yeux du socialiste sérieux un motif pour se féliciter de tels événements, car l'évolution vers le socialisme serait, certes, plus lente en leur absence, mais eue serait également plus régulière. Les réactions ou la survivance de situations incontrôlables seraient moins probables. La coordination des développements intervenant dans les différents secteurs de la vie nationale serait plus parfaite. En effet, de même que l'existence d'une opposition efficace constitue une condition du fonctionnement régulier d'un gouvernement démocratique, de même l'existence de forces économiques résistant aux transformations institutionnelles peut être nécessaire aux fins d'empêcher que la vitesse de ces transformations ne dépasse les limites de sécurité. or, l'un des facteurs les plus puissants parmi ceux qui contribuent à accélérer les mutations sociales consiste caris l'inflation. Des autorités multiples ayant reconnu que rien n'ébranle aussi fortement le cadre C'une société que ne le fait l'inflation, il n'est guère nécessaire d'insister davantage sur cette proposition. Si nous l'acceptons, il résulte des indications immédiatement précédentes sur la préférence à donner à une évolution plus lente, mais plus régulière, que, à tous les points de vue concevables (sauf à celui des seuls révolutionnaires irresponsables), il y a, au lendemain d'une guerre, un intérêt primordial à ajuster le processus écono-

mique d'un pays en sorte qu'il cesse de continuer à sécréter davantage d'inflation. Mais, simultanément, il est évident qu'il est extrêmement difficile de mettre un terme à l'inflation dans un monde où chacun appréhende les conséquences à court terme d'une telle politique et où tels des ajustements qu'elle réclame - notamment la hausse de certains prix antérieurement contrôlés, sans hausse corrélative des salaires nominaux - ne sont absolument pas « politiquement possibles »<sup>1</sup>. La technique qui s'imposait évidemment aux États-Unis étant donné les circonstances et qui a effectivement été appliquée après 1945 - au milieu d'un concert de récriminations mutuelles, mais également avec un assez large degré de consentement mutuel - a consisté à édulcorer les difficultés de transition en injectant au système économique une bonne dose d'inflation contrôlée du temps de paix, rendue d'ailleurs plus efficace par le maintien d'un niveau élevé de dépenses militaires et par la politique d'aide à l'Europe. Tous ces expédients ont substantiellement joué le rôle qui leur était imparti et, comme il devenait évident aux yeux de la majorité du public (mais non de tous les économistes), qu'une période d'expansion économique vigoureuse, provoquant de larges demandes d'investissement, allait s'ouvrir, l'espoir que des troubles majeurs seraient évités et que l'économie américaine se développerait moyennant une hausse lente du niveau des prix - cet espoir n'était pas, jusqu'à nouvel ordre, entièrement déraisonnable - quoi qu'il pût advenir à l'étranger, exception faite pour une troisième guerre mondiale.

Toutefois, des considérations de cette nature ne font pas état d'une circonstance très grave. A un niveau élevé d'emploi (il semble bien que nous soyons en train, et ce n'est certes pas trop tôt, d'abandonner les slogans du « plein » emploi), que ce niveau soit « naturel » ou qu'il soit atteint sous la pression d'une politique vigoureuse d'emploi, les revendications salariales ou d'autres revendications, ayant pour effet d'accroître le coût monétaire de l'utilisation de la main-d'œuvre, deviennent à la fois inévitables et inflationnistes. Ces revendications deviennent inévitables parce que l'intensité de l'emploi fait disparaître la seule raison susceptible d'empêcher qu'elles soient formulées. Et ces revendications deviennent inflationnistes, car, quand les facteurs productifs sont fortement utilisés, les crédits bancaires et la révision en hausse des prix fournissent une méthode parfaitement commode pour y donner satisfaction. Bien que la négociation des contrats collectifs continue à s'effectuer à l'échelon des syndicats individuels, le mouvement revendicatif se généralise en fait, si bien que l'économie nationale est entraînée vers la situation keynésienne dans laquelle le taux nominal des salaires n'affecte plus la production, ni l'emploi, mais seulement la valeur de l'unité monétaire. Les positions des chefs syndicaux et du gouvernement étant ce qu'elles sont, il n'existe aucun frein susceptible d'arrêter ce processus qui - sous réserve des exceptions tenant à la situation particulière de certaines firmes - ne peut que se traduire par une pression inflationniste perpétuelle<sup>2</sup>. La mise à contribution croissante du Trésor public ainsi que nos méthodes de fiscalités hyper-progressives aggravent, bien entendu, cette situation, mais elles ne l'ont pas créée.

Il est à peine nécessaire de rappeler que des ruptures de prix analogues à celles qui se sont produites et se produiront de nouveau ne démentent en rien l'existence

<sup>1</sup> La procédure alternative, consistant à comprimer les autres prix ainsi que les salaires nominaux, est, non seulement encore moins « politiquement possible », mais aussi beaucoup plus difficile à mettre en oeuvre sans provoquer une dépression sérieuse.

<sup>2</sup> N. d. T. - Sur le mécanisme de l'inflation salariale, cf. la *Lutte contre l'Inflation et la Stabilisation Monétaire*, par Gaël Fain, Payot, Paris. Sur les effets perurbateurs causés par l'inflation (et, ajouterons-nous, par la déflation), cf. *J'Ordre social*, par Jacques Rueff, Librairie de Médecis. Et du même auteur, *L'âge de l'inflation*, Payot, Paris.

d'une pression inflationniste. Même en laissant de côté les mouvements d'après-guerre ayant affecté les prix agricoles et d'autres cas qui s'expliquent d'eux-mêmes, de telles ruptures surviennent, d'une manière caractéristique, au cours de chaque inflation - et l'on pourrait en emprunter des exemples frappants à la grande inflation allemande qui a sévi au lendemain de la première guerre mondiale. Les personnes qui sont « prises » dans de telles baisses s'écrient alors : Alerte à la déflation! et il en va de même de ceux de nos collègues économistes qui sont soucieux de redorer le blason de leurs pronostics déflationnistes démentis par l'événement et qui d'ailleurs paraissent congénitalement incapables de prévoir rien d'autre que la déflation. Au demeurant, le fait que des hésitations quelconques soient possibles sur la question de savoir si notre société est menacée par l'inflation ou par la déflation constitue un grand compliment, d'autant plus sincère qu'il est involontaire, à l'adresse des forces productives de l'industrie américaine.

### III

Un état de pression inflationniste perpétuelle se traduira qualitativement par toutes les conséquences - affaiblissement du cadre social de la nation et renforcement des tendances subversives (pour soigneusement enrobées qu'elles soient dans des phraséologies « libérales ») - que tout économiste compétent a accoutumé d'associer aux inflations plus spectaculaires. Mais ce n'est pas tout : en outre, certains des remèdes normaux applicables à de telles situations inflationnistes, non seulement n'amélioreront pas celle que nous observons présentement aux États-Unis, mais ils l'aggraveront même. Il me semble que ce risque n'est pas pleinement apprécié : examinons donc brièvement, infiniment trop brièvement, trois-catégories de tels remèdes.

1. La plus orthodoxe de toutes les mesures visant à contrôler l'inflation consiste à agir sur le volume des emprunts en élevant les taux d'intérêt ou en rationnant le crédit, et ainsi de suite. Je sais parfaitement, bien entendu, que les taux nominaux d'intérêt doivent être libérés de l'état des politiques d'argent à bon marché si *l'on entend revenir à un état normal au sens d'une économie de libre entreprise* et que, aux yeux de quiconque souhaite le retour à un tel état normal, la libération - ou la reconstruction - d'un libre marché monétaire doit représenter un desideratum d'importance primordiale. Toutefois, ce point de vue libéraliste ne change rien au fait que, à l'heure présente, une politique de crédit restrictive se traduirait aux États-Unis par des conséquences foncièrement différentes de celles que nous pourrions en attendre, si nous nous en tenions à la vieille théorie de la politique du crédit. Même à supposer (pour donner le maximum de chances à ses partisans) que nous acceptions cette théorie sans aucune réserve, nous ne pouvons nous empêcher d'observer qu'elle avait été élaborée en considération d'un monde où tout était flexible et qui ne s'effrayait pas des « récessions curatives » (*remedial recessions*), si l'on me passe ce terme. Dans un tel monde, on supposait qu'une hausse des taux d'intérêt avait pour effet de comprimer le volume de l'activité, les salaires nominaux et *l'emploi*. A coup sûr, de tels résultats ne se matérialiseraient pas de nos jours et, si tel était néanmoins le cas, leur apparition provoquerait immédiatement des interventions gouvernementales visant à les neutraliser. En d'autres termes, des restrictions contemporaines de crédit n'auraient guère d'autre

effet que d'accroître les difficultés des entreprises. Il en irait ainsi, jusqu'à un certain point, même dans le cas du crédit à la consommation (ventes à tempérament), bien que certains résultats pourraient être apparemment atteints dans cet ordre d'idées <sup>1</sup>.

2. La méthode consistant à contrôler l'inflation en majorant les impôts (remède non moins orthodoxe, mais qui jouit auprès des économistes modernes d'une faveur qu'ils refusent aux restrictions de crédit) se heurte à des difficultés analogues. Il est parfaitement exact que l'inflation pourrait être inhibée dans quelque mesure en accroissant les impôts de consommation - et ce serait même faire acte de bon keynésianisme en présence d'une situation inflationniste. Mais si le tour de vis fiscal devait porter sur les bénéfiques des sociétés et sur les tranches supérieures des revenus assujetties à l'impôt progressif, l'effet d'inhibition exercé sur la pression inflationniste serait faible, dans l'hypothèse la plus favorable, et pourrait même fort bien faire place à un effet d'accélération. Si, en effet, le taux actuel de progrès industriel doit être maintenu et si, par conséquent, le taux actuel de mise au rancart des équipements désuets doit être également maintenu, il deviendrait nécessaire, en cas de pression fiscale renforcée sur les bénéfiques des sociétés et sur les épargnes des riches, de recourir de plus en plus au crédit bancaire inflationniste aux fins de compenser la réduction des moyens de financement non inflationnistes qui resteraient disponibles. Alternativement, un abaissement de ces taux de progrès et de désuétude atténuerait, certes, dans l'immédiat, la pression inflationniste, mais il la renforcerait à long terme <sup>2</sup>.

3. Le troisième remède familier consiste dans les contrôles directs - fixation des prix, priorités et ainsi de suite (y compris les subventions). Il n'est pas nécessaire de nous attarder longtemps sur les raisons qui expliquent leur grande popularité dans certains secteurs de l'opinion publique. Du point de vue de la bureaucratie, notamment, leur restauration équivaldrait à la reconquête du terrain perdu depuis la fin de la guerre ; du point de vue des syndicats ouvriers, elle constituerait un avantage décisif dans leur campagne menée contre le profit ; mais, du point de vue des entreprises, elle signifierait la fermeture d'une ligne de retraite qui leur reste ouverte aussi longtemps que la plupart des attaques dirigées contre elles (sinon toutes ces attaques) peuvent être bloquées en partie, sinon en totalité, par des ajustements de prix. Ou, à tout le moins, l'accès de cette ligne de repli dépendrait désormais du bon plaisir du gouvernement et il n'y a aucune raison de penser que celui-ci en autoriserait l'utilisation aux fins de procurer aux entreprises les ressources dont elles ont besoin pour perfectionner le mécanisme de la production. En d'autres termes, le contrôle des prix

<sup>1</sup> N. d. T. - Des restrictions à cette modalité de crédit ont effectivement été édictées par les autorités américaines après le début des hostilités en Corée.

<sup>2</sup> Il n'est pas difficile de saisir la raison pour laquelle cet argument ne fait pas impression sur nos amis de gauche. Mais il m'est, je l'avoue, difficile de comprendre la position de certains excellents économistes, que l'on ne saurait soupçonner de nourrir secrètement le désir de voir notre système industriel placé dans l'impossibilité de fonctionner avec succès, mais qui, néanmoins, inscrivent la réduction des investissements industriels sur la liste des procédés acceptables visant à lutter contre l'inflation tant aux États-Unis qu'en Angleterre. Il convient de noter incidemment que l'opinion de certains durs à cuire conservateurs - selon qui des impôts élevés et fortement progressifs pourraient aggraver et des exonérations (judicieusement appliquées aux points sensibles) pourraient réduire les risques inflationnistes - ne mérite pas nécessairement tous les quolibets par lesquels on l'accueille d'ordinaire.



peut se traduire par une capitulation de l'initiative privée devant l'autorité publique, c'est-à-dire par un grand pas dans la direction de l'économie intégralement planifiée <sup>1</sup>.

Je ne prétends pas prophétiser : je me borne à constater les faits et à signaler les tendances révélées par ces faits.

Une pression inflationniste perpétuelle peut jouer un rôle important dans la conquête éventuelle du système des entreprises privées par la bureaucratie - ces entreprises étant rendues responsables des frictions et à-coups résultant de l'inflation et ceux-ci servant de prétextes à de nouvelles restrictions et réglementations. Je ne veux pas insinuer qu'aucun groupe accomplisse une telle manœuvre de propos délibéré - mais aussi bien les propos ne sont-ils jamais complètement délibérés. Une situation peut fort bien émerger dans laquelle la majorité du public considérerait la planification intégrale comme le moindre des maux possibles. Ces personnes ne qualifieront certainement pas ce régime de « socialisme » ou de « communisme » et l'on est en droit de présumer qu'elles consentiront certaines exceptions en faveur des agriculteurs, des détaillants et des petits industriels : dans ces conditions, le capitalisme (le système de la libre entreprise), en tant que système de valeurs, de mode d'existence et de civilisation, pourrait bien sembler ne plus peser assez lourd pour que l'on se préoccupe de son sort.

Le génie américain de la production en masse, sur les performances antérieures duquel sont fondées toutes nos prévisions optimistes relatives à la prolongation du mode d'existence capitaliste, sera-t-il à la hauteur de cette épreuve? Je n'ose pas l'affirmer et je n'ose pas affirmer davantage que les politiques responsables de cette situation puissent être renversées.

Marx s'est trompé dans son pronostic des modalités d'effondrement de la société capitaliste - mais il n'a pas eu tort de prédire qu'elle s'effondrerait finalement. Les stagnationnistes se trompent dans leur diagnostic des motifs en vertu desquels le progrès capitaliste doit faire place à la stagnation - mais il est parfaitement possible que l'expérience confirme leur pronostic de stagnation... si le secteur public leur prête suffisamment main-forte.

---

<sup>1</sup> Joseph Schumpeter a interrompu ici la rédaction de ses notes. Les auditeurs de sa communication se rappelleront que son temps de parole était presque épuisé et qu'il a conclu très succinctement en revenant à ses remarques initiales portant sur les conséquences que la pression inflationniste actuelle est appelée, étant donné la situation politique en 1949, à exercer sur l'avenir économique des États-Unis. Certains des points effleurés par lui avec « une brièveté désespérante » ont été plus longuement développés dans *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, ainsi que dans un article intitulé « Il est toujours temps d'arrêter l'inflation », publié dans *Nation's Business*, n° juin 1948.

Les paragraphes suivants ont été reconstruits de mémoire et d'après les notes utilisées pour la communication.